



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 3433 08753064 2

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*DM

Mercur

LE
NOUVEAU
MERCURE

Le prix est de 15. sols.

Avril 1717.



A PARIS.

Chez { PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
ET
GREGOIRE DUPUIS, rue S.
Jacques, à la Fontaine d'or. }

M. DCCXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

AVERTISSEMENT.

L E S personnes qui
souhaiteront faire in-
sérer des Avis, Memoires,
ou autres Pièces pour le
Mercure, auront la bonté
d'adresser leurs paquets à
M. PIERRE RIBOU, à la
descente du Pont-Neuf,
à l'Image S. Loüis. On
les prie d'en affranchir le
port, sans quoy ils reste-
ront au rebut.



AVANT-PROPOS.

LA Rentrée des Académies des Sciences & de l'Histoire, jointe à l'ouverture des Spectacles, me condamne à renvoyer au mois prochain la deuxième partie de l'Apologie, par laquelle j'entre en matière. J'ose espérer que l'Auteur de cette Pièce agréera ce partage, en considération des égards qui sont dûs au Public. En effet je n'aurois pû unir ces deux

AVANT-PROPOS.

parties , sans courir le risque de n'avoir presque qu'un même ton dans l'assemblage de ce Livre ; ce qui seroit contre la premiere institution du *Mercur*e , qui doit avoir pour objet principal de varier ses sujets , par le mélange des divers incidents de chaque mois. C'est ce qui m'a déterminé à préférer la Diversité à l'Uniformité. Encore suis-je incertain , si avec cette précaution , je parviendrai à remplir mon projet. Je prévois que ne pouvant me dispenser de donner les Extraits des *Dissertations* dont on a

AVANT-PROPOS.

fait la lecture dans les Académies, & ayant conjointement à parler des nouvelles Pièces de Theatre représentées depuis les Fêtes de Pâques, je serai forcé d'abandonner quantité de faits singuliers. L'en userai cependant de telle manière, que dans le choix que je me propose d'en faire, je n'insérerai que ce qui ne peut être remis à un autre mois, sans perdre les grâces piquantes de la nouveauté.

J'espère en même-temps trouver assez d'équité chez les personnes qui m'ont fait la faveur de m'adresser quel-

AVANT-PROPOS.

ques paquets , pour devoir me flater qu'elles ne prendront pas en mauvaise part le renvoy de leurs productions pour le Journal suivant. Je n'aurois pû les satisfaire sans grossir considérablement ce Volume , & par conséquent sans en augmenter le prix , ce qui me jetteroit dans un inconvénient beaucoup plus grand que celui que je voudrois éviter.



7

LE
NOUVEAU
MERCURE

APOLOGIE
POUR LES SCAVANS
SUR

*Les vivacitez & les impoliteſſes
qui leur échapent dans
leurs querelles.*

 E ne tirerai point de vanité des éloges que M^r l'Abbé de Pons veut bien donner à la modération que j'ai gardée, en défendant contre

8 LE MERCURE

lui les droits de la Poësie Françoisë ; & quoique j'aye tout lieu de me louer de la sienne à mon égard , j'ose dire que, ni lui , ni moi , n'en sommes pas encore au point de nous tant applaudir la-dessus. Jusqu'ici , il est vrai , tout s'est fait dans les règles de part & d'autre ; & la bien-séance n'a rien souffert du zele que les parties ont eû pour la défense de leurs sentiments ; mais nous ne faisons que d'entrer en lice , & la querelle n'est pas encore assez échauffée entre nous , pour que nous soyons en droit de nous prévaloir d'une retenuë , qui n'a pû être mise à de grandes épreuves.

Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour commencer par se quereller d'abord , & pour débiter par des investives. C'est toujours avec politesse qu'on entre en matière : on a des égards reciproques dans les commencements , on mesure les termes ; on ménage son Adversaire , on respecte même le Public , témoin & juge de ces sortes

D' A V R I L. 2

de différents ; mais il est difficile d'avoir long - temps un ennemi en tête , sans être tenté de le regarder un peu comme un ennemi. On se chagrine , on s'irrite dans le cours de la dispute ; de l'opposition de sentiments , on passe à l'aversion pour la personne ; & le moyen que l'amertume & le fiel , que l'esprit fait glisser dans le cœur , n'influe enfin dans la plume , & ne se répande dans les écrits !

Il est vrai qu'on ne s'oublie pas tout d'un coup , & qu'on n'en vient pas d'abord aux derniers excès. Ce ne sont dans les commencements que de petits traits enveloppez & presque imperceptibles ; mais qui , pour être plus déliés , ne s'en font que mieux sentir. La Riposte qui ne manque pas de suivre , & de renchérir sur l'attaque , donne lieu à une réplique plus vive & plus piquante encore ; le ton s'élève peu à peu , & comme par degrés , jusqu'à ce qu'enfin , ce qui ne paroïssoit d'abord que badinage ,

10 LE MERCURE
dégénere en fureur ; * Et la dispute
ne finit point , qu'on n'en soit venu
aux injures , & qu'on n'ait épuisé
tout ce que la Rhetorique fournit
de figures plus aigres & plus vio-
lentes.

Je supplie les Sçavans , y compris les *Erudits* , qui peuvent se trouver dans le cas , de ne s'offenser point de la comparaison que je vais faire ; mais il me paroît qu'il y a beaucoup de conformité entre ce qui arrive dans leurs querelles , & ce qu'on voit arriver tous les jours dans celles des enfans. Ceux-ci en effet , quand ils jouent ensemble , y vont d'abord de la meilleure foy du monde , & ne pensent à rien moins qu'à se faire du mal. Mais comme les coups de main entrent d'ordinaire dans tous leurs jeux , on n'est pas long-temps sans s'a-

* *Donec jam scævus apertam
In rabiem verti cæpit iocus.*

* Hor. Ep. L. 1. Ep. 1^a.

gacer, sans s'escrimer ; ce n'est d'abord qu'en badinant & légèrement ; la main ensuite s'élevant par proportion, le coup qu'on rend est toujours plus fort que celui qu'on a reçu : & de degré en degré la chose devenant toujours plus sérieuse, ce qui n'étoit qu'un jeu au commencement, aboutit enfin à une vraie batterie.

J'avouë que ce n'est pas sans quelque sorte de confusion, que j'ay fait cette remarque, qui ne me paroît que trop bien fondée. J'en ai honte pour les Sçavants, & je ne puis m'empêcher de dire, que s'ils étoient tentés de s'en faire accroire sur leurs lumières ; pour peu qu'ils fissent de réflexion aux excès où ils se laissent aller dans leurs démeslez, ils y trouveroient bien de quoi s'humilier. A ne considérer que l'élévation de leur génie, l'étendue de leurs connoissances, & la fécondité de leurs productions, on se sent épris pour eux d'un certain sentiment de vénération, qui

nous les fait presque envisager, comme des gens formez d'un meilleur limon que nous, & d'une espèce supérieure à la nôtre ; mais une vétille de Grammaire, ou autre minutie pareille vient-elle à les diviser ? on voit ces Génies sublimes baisser tout d'un coup ; ces Hommes si grands, si respectables semblent rapétisser : L'aigreur & la colère les ramène aux puérilités de l'enfance ; & de l'admiration qu'on avoit pour leurs talents, on passe bientôt à la compassion qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour leurs foiblesses.

Jè ne sçais si le Public a sur cela autant d'indulgence pour eux, que le prétend M^r l'Abbé de Pons, & s'il est bien vrai qu'il les ait dispensé de tous devoirs de bien-séance, les uns envers les autres ; mais je doute qu'ils voulussent se prévaloir d'une dispense qui leur est accordée à titre aussi injurieux, que celle-ci. Car ce n'est, dit-on, * *qu'à force d'excez qu'ils l'ont acquise*, & sous

* Merc. Mars Pag. 9.

D'AVRIL. 13

sous nom de *Peuple féroce & indisciplinable*, qu'il faut abandonner par pitié à sa dure impolitesse, à sa grossière rusticité. S'il en alloit ainsi, un pareil Privilège ne leur seroit gueres honorable. Ne seroit-ce pas les mettre en quelque sorte dans la même Catégorie que les Iroquois, les Hurons & les autres Barbares du Canada, dont on n'a pû adoucir la féroce, & qu'on a été contraint de laisser dans la possession, où ils sont de tout temps, de s'assommer & de se manger les uns les autres dans les guerres qu'ils se font ? Etrange Parallele pour des gens qui font profession de cultiver des Sciences qu'on a toujours regardées comme la source de l'Humanité & de la Politesse, & auxquelles on a spécialement par cette raison, donné le nom de Lettres Humaines : *Humaniores litterae*.

Que répondre à cela ? N'y auroit-il point quelque biais, quelque ouverture à laver d'un pareil re-

Avril 1717.

B

14 LE MERCURE

proche & les Scavans & les *Erudits* leurs Confreres , qui-qu'ils soient , car j'avouë ingénûment , que je ne suis pas encore bien au fait sur le caractère distinctif de ces derniers. Nierons-nous que les uns & les autres tombent effectivement dans les excez qu'on leur reproche ? je voudrois bien qu'il me fût permis de m'inscrire en faux sur cela ; mais si je le faisois , tous les siècles , depuis les plus reculez jusques au nôtre , déposeroient contre moi , en déposant contre eux , & j'ouvrirois à Mr l'Abbé de Pons un beau champ pour la Replique. Entreprendrai-je de les disculper totalement à cet égard ? Ce seroit me rendre coupable moi-même sans les justifier, mais si je ne puis les excuser en tout , je puis du moins améliorer leur cause , & faire retomber sur d'autres , une partie du tort qu'on jette tout entier sur eux.

Car on leur fait , selon moi , une double injustice. Premièrement ,

en ce qu'on leur donne plus de tort qu'ils n'en ont en effet. Secondement, en ce qu'on les rend seuls responsables des excez qu'on leur reproche, & dont il y en a qui sont peut-être plus coupables qu'eux. C'est dans ces deux considérations que je renferme cette espèce d'Apologie que je hazarde en leur faveur, par rapport à une licence sur laquelle je ne les crois ni tout-à-fait excusables, ni aussi coupables qu'on les fait.

Qu'ils aient tort de faire entrer de la passion dans des disputes, où la Raison devroit seule parler; c'est de quoi je ne puis, ni ne veux disconvenir; les bons mots, les traits piquants, les ironies cachées, les applications malignes, les reproches indirects, & quelques fois formels, les apostrophes, les invectives, les injures, en un mot tout ce qui sent la satire personnelle, ne décide rien pour le fonds des choses en matière de Doctrine. Je puis

16 LE MERCURE

être un ignorant & un mal-honnête Homme, & avoir raison sur un fait qui est en question. Mon Adversaire au contraire, peut se tromper sur ce même fait, & être d'ailleurs, plein d'érudition & de vertu. Quand il s'agira de juger de la probité de l'un ou de l'autre, l'examen des actions particulières & la discussion des mœurs pourra être de mise ; dans toute autre matière, elle est absolument hors d'œuvre : De sorte qu'il est vrai de dire, que si, de tous les ouvrages Polemiques, qui ne roulent que sur des points de Doctrine, on retranchoit les Episodes injurieux, on n'en retrancheroit que des inutilitez. Car j'appelle inutilitez, tout ce qui ne va point au fait, & qui n'intéresse en rien le fonds de la dispute. Or je ne sçache rien de plus indigne d'un Sçavant, que de dire des choses inutiles, par rapport au sujet qu'il traite. Et c'est sur cela que j'ose avancer, que les reproches & les invectives

sont plus blamables encore à titre d'inutilités dans un Sçavant, qu'elles ne le sont à titre de grossièreté ; car on peut être très-Sçavant Homme , & être en même temps très-grossier, & très-impoli ; ces deux idées n'ayant rien qui implique contradiction ; au lieu qu'un Sçavant dément en quelque sorte son caractère, & va directement contre l'esprit de sa profession, en disant des choses inutiles, & qui ne font rien à son sujet. Il s'ensuit de là, que mettant même à part ce qu'il y a de mesléance entre honnêtes gens, à se faire des reproches injurieux, & de supercherie à vouloir donner le change ; rien n'est d'ailleurs plus formellement contraire au caractère, & à la profession de Sçavant, que d'user de ce stile.

Sur quoi donc prétens-je excuser, au moins en partie, ceux qui en usent ? Premièrement sur ce que ça été de tout temps le stile des controverses entre les Sçavans. Je m'attends bien qu'on va me répon-

18 LE MERCURE

dre, que loin de les justifier par ce raisonnement, j'establis au contraire leur condamnation, & que de dire, que ça été de tout temps le stile des Sçavans, c'est prouver précisément qu'ils ont û tort dans tous les temps & dans tous les siècles : mais je supplie le Lecteur de vouloir bien suspendre son Jugement, & de souffrir que pour l'éclaircissement de ma proposition, je distingue un peu les temps par raport aux bien-séances. La cause que je traite est commune à tous les Sçavans en un point, qui est, que tous tant Anciens que Modernes, ils se sont plus ou moins émancipez dans leurs querelles ; mais la faute n'est pas égale dans tous ; & ce qui va paroître un paradoxe, c'est qu'en même temps que je reconnois que les Modernes sont plus moderez que ne l'ont été les Anciens, je soutiens que les Anciens sont encore plus excusables que les Modernes dans leurs excez, si même les premiers sont justement reprehensibles ; & je crois être bien fon-

déjà en douter : car voici à quoi je réduis la justification des uns & des autres.

Je dis donc en premier lieu , que les Anciens qui ont usé d'invectives, & qui ont employé la Satyre dans leurs querelles dogmatiques , n'ont rien fait en cela contre les règles de la bien - séance entendues comme elles le doivent être. Je dis en second lieu , que les Modernes sont excusables d'avoir conservé quelque teinture du stile des Anciens en ce genre , & qu'ils sont même louables d'en avoir adouci l'aigreur autant qu'ils l'ont fait.

Pour déterminer régulièrement & avec quelque sorte de justice , si les Anciens ont peché contre la bien - séance , en se poussant à toute outrance les uns les autres dans leurs querelles , il faut sçavoir, si la bien - séance , telle qu'elle étoit établie de leur temps , exigeoit d'eux plus de modération qu'ils n'en ont gardé . & leur interdisoit tout ce qui ressenoit la passion dans leurs dis-

putes. Car si nous voulons juger les Anciens sur nos usages & les ramener à nos manières, il n'y a presque rien sur quoi nous ne puissions les condamner, comme il n'y a rien aussi sur quoi ils ne pussent nous condamner à leur tour. Il faut avoir, par rapport à la différence des temps, la même équité qu'on a par rapport à la différence des lieux : Chaque temps a eu ses usages, comme chaque Païs a les siens ; & nous ne sommes pas plus en droit de condamner les Anciens sur certains usages contraires aux nôtres, que nous le sommes de condamner les manières des Orientaux, parce qu'elles ne sont pas conformes à celles des Européens. Il s'agit donc de sçavoir, non pas, si les emportemens des Anciens dans leurs querelles sont contre les règles de la bien-séance de nôtre siècle, mais si elles sont contre les règles de la bien-séance reçue & établie dans le leur : il s'agit de déterminer, non pas, s'ils auroient tort aujourd'hui, d'en user

sur cela aussi librement qu'ils le faisoient de leur tems, mais s'ils avoient tort alors de le faire, & je prétends qu'ils ne l'avoient pas. Pourquoi ? parce qu'ils n'étoient pas obligez d'avoir plus de retenue & de modération dans leurs querelles, que n'en faisoient paroître dans leurs démêlés les plus grands Hommes de leur temps, les plus sages, les plus graves, & les plus distinguez d'ailleurs par leur Naissance & leurs Dignitez. Or, on a preuve en main que de tres-grands Personnages, & de la plus haute distinction en toute manière, ont poussé les choses en ce genre, dans des occasions tres éclatantes, & devant des Assemblées dignes de toutes sortes d'égards, plus loin que ne l'a jamais fait le Sçavant le plus emporté, le plus furieux, & le plus atrabilaire, contre l'Antagoniste le plus méprisable & le plus vil.

En effet, s'il y a jamais eu une Compagnie respectable & même Auguste, c'est sans doute le Senat Romain, sur tout, tel qu'il étoit sur

22 L'E MERCURE

les fins de la République, dans un temps où il comptoit entre ses Membres un Pompée, un César, un Crassus, un Caton, un Cicéron, un Luculle, & tant d'autres grands Sujets dont l'Histoire nous a fait l'éloge. Cependant, de quel air ces MESSIEURS se traittoient - ils l'un l'autre dans leurs contestations, à la face même de ce Sénat si Auguste ? Je m'en raporte à la manière dont Cicéron personnage Consulaire & l'un des plus graves & des plus sages Sénateurs de l'ancienne Rome, traita autrefois en plein Sénat le Consulaire Pison, qui d'un côté l'égalait en dignité, & de l'autre l'emportoit infiniment sur lui par l'éclat de sa Naissance. Certainement les termes qu'il employe dans cette invective qui nous reste de sa façon, ne sont rien moins que mesurez : il ne l'y apostrophe jamais que par les noms outrageants de * *Bête féroce*, de *Bête brute*, d'*Animal*, d'*Hébété*, de *Stupide*, d'*Asne*, d'*Extravagant*, de *Volent*, de *Brigant*,

de *Pendant*, de *Bourreau*, de *Furie*, enfin de *sale Bourbier* & de *Charogne jetée à la Voirie*. Cet échantillon suffit pour donner idée du reste de la Pièce, dont il faudroit transcrire la plus grande partie, si on vouloit en rapporter toutes les injures; aussi, ai-je été obligé de supprimer une partie même des Apostrophes, faute de les pouvoir bien rendre en nôtre Langue, qui n'est pas à beaucoup près si riche en injures que la Latine, sur laquelle la Grecque l'emporte encore de beaucoup en ce genre.

Aureste, si je ne cite ici que l'invective prononcée dans le Sénat contre Pison, ce n'est pas par disette de pareils exemples tirés de Cicéron. Ceux qui conoissent ses Ouvrages, sçavent que la seconde Philippique, qu'on regarde comme un

* *Bellua pecudis, in Hoc animali, Vercors, tarditas ingenii. Asine, Amens, Qui latrones, qui prædones? Farcifer, Carnifex, furia, Cænum, ejecto Cadavere.*

24 LE MERCURE

chef-d'œuvre d'éloquence , & qui fut prononcée en plein Sénat en face même du fameux Marc - Antoine , actuellement Consul, est encore tout autre chose en fait d'outrages sanglants , & que l'Orateur s'y livre sans nul ménagement à tout ce que lui inspire son indignation & sa fureur.

Mais par ce qu'on pourroit s'imaginer que ces sortes d'excez étoient rares , je renvoye sur cela le Lecteur aux Lettres de Cicéron & en particulier à celles qui sont adressées à Atticus , dont M^r l'Abbé de Montgault nous a donné une Traduction excellente , qui peut servir de Modèle aux Traducteurs , comme les éclaircissements qu'il y a joint , en peuvent servir aux Commentateurs. Dans ces Lettres où Cicéron rend compte à son amy de ce qui se passoit à Rome , & en particulier dans le Sénat , on verra les Scènes que de graves Sénateurs y donnoient quelques fois à la Compagnie , en se reprochant fort librement

D'AVRIL. 25

ment l'un à l'autre , leurs défauts , leurs foiblesses , leurs turpitudes , leur crapule & les débauches les plus infames. Qu'on lise seulement la 15^e Lettre du I^r Livre , où Cicéron fait le détail d'une prise qu'il avoit eû avec Clodius dans le Sénat ; & l'on sera convaincu , que ces Héros de l'Ancienne Rome , & ces Maîtres de l'Univers ne se croyoient pas obligez entr'eux à de grandes mesures , ni par rapport à ceux qu'ils outrageoient , ni par rapport au Sénat à qui on faisoit esfuyer de pareilles Scenes

On me dira que Cicéron avoit tort de traiter si indignement & devant une si Auguste Compagnie Pison , Antoine , Clodius , & tout autre Sénateur ; qu'il oublioit en ce point ce qu'il devoit à leur Rang , ce qu'il devoit à la Majesté du Sénat , & ce qu'il se devoit à lui-même. Tout cela est vrai dans le système de Politesse qui regne aujourd'hui ; mais la question est de sçavoir si , dans ces

Avril 1717.

C

rems - là on étoit aussi scrupuleux
 sur l'article, qu'on l'est à présent ;
 Or, c'est ce que je ne pense pas ,
 & voici surquoi je me fonde.
 Cicéron étoit non seulement un
 homme d'un très - beau genie ,
 & ce que nous apelons un très bel
 esprit ; mais il étoit encore Homme
 de très grand jugement , sage , en-
 tendu , habile à prendre ses avan-
 tages , & à ne point donner prise
 sur lui. Rompu comme il l'étoit dans
 les affaires , & instruit, par une lon-
 gue expérience , de l'esprit & des
 usages du Senat , il devoit mieux
 que personne , conôître les bien-
 séances de cette Compagnie ; & il
 n'avoit garde dans une occasion où
 il se proposoit de rendre Pison
 odieux à cet illustre Corps, d'em-
 ployer des termes & des outrages
 dont il l'eût crû d'humeur à se for-
 maliser. C'est de quoy on ne pourra
 douter , si l'on fait attention aux
 ménagements & aux égards infinis
 qu'il a dans ses discours pour tous
 ceux que leur probité , leur autorité ,

leur mérite , leur crédit , ou leurs services rendoient recommandables aux yeux du Public. Dans l'affaire de Murena , par exemple , où il avoit Caton contre lui , il se donne bien de garde de le traiter comme il auroit fait un Accusateur du commun , & un Adversaire moins acré-dité ; mais par un des traits les plus fins qu'il ait jamais mis en œuvre , il trouve moyen d'énervier l'autorité de son témoignage , en faisant l'éloge de sa vertu : & cela d'une manière si enjouée , si délicate , mais en même tems si obligeante & si flatteuse , que Caton lui-même , loin de s'en offenser , ne pût s'empêcher de lui applaudir. C'étoit Caton qu'il respectoit en cela , & non pas le Tribunal devant lequel il parloit ; & il est constant que quand il s'abstenoit d'invectives dures & violentes , c'étoit plus par ménagement pour le particulier , que par égard pour la bien - séance publique.

Que si ce que je viens de dire

Cij

28 LE MERCURE

la-dessus, n'étoit admis que sur le pied de conjecture, & qu'on fût résolu à ne point m'en tenir quitte, à moins d'une preuve plus précise & plus positive : je renverrois encore une fois le Lecteur à la Lettre que j'aicitéeci-dessus, où Cicéron fait mention de la prise qu'il eut avec Clodius, & où il paroît se sçavoir si bon gré de l'avantage signalé qu'il eut en cette occasion sur son Adversaire qu'il atterra, dit-il, par ses réparties vives & piquantes, & que les huées du Senat acheverent de confondre, en lui fermant la bouche. * *Magnis clamoribus afflictus comituit, & concidit.* Voilà donc ce Senat si grave & si auguste, qui applaudit & frappe des mains en faveur d'un de ses Membres, sur ce qu'il en outrage un autre en sa présence, & l'outrage de la maniere la plus cruelle. Car que croit-on que renfermassent ces réparties ingénieuses, dont Cicéron

* *Ep. ad Att. Lib. 1. Ep. 15.*

raporte avec tant de complaisance quelques traits à son ami ? Rien moins que quelques petits reproches galants sur l'Incette & sur les désordres les plus abominables & les plus affreux : Tout cela à la vérité en termes couverts, mais pourrant assez intelligibles, pour que le Sénat pût y applaudir avec connoissance de cause.

Or, supposons que ce qui s'est passé autrefois dans le Sénat de Rome entre Cicéron d'une part, & Pison, Antoine, ou Clodius de l'autre, se passe aujourd'hui dans un de nos Parlements, entre deux de ses Membres. Comment se récrieroit-on là dessus ? & quelles satisfactions ne se croiroit-on pas en droit d'exiger pour la Majesté de la Cour si indignement violée ? Le Parlement se trouveroit en cela bien plus lésé encore, que la personne-même qui auroit été outragée. Il faut donc nécessairement conclure, que les bien-séances ont été changées de ce qu'elles étoient

30 . LE MERCURE

anciennement , & qu'on est aujourd'hui tout autrement délicat sur cet article , qu'on ne l'étoit autrefois. C'est aussi ce qui me fait paroître plus excusables les Heros d'Homere dans les injures qu'ils se disent à tout propos , & qu'on leur a tant reprochées. Car si on étoit encore si grossier sur ce Chapitre du , temps-même de Cicéron , c'est-à-dire dans un siècle très poli d'ailleurs ; combien devoit-on l'être davantage , tant de siècles auparavant , dans le temps d'Homere , c'est-à-dire dans le temps de la naissance de ces belles Lettres , qui ont poli la Grece.

Il est vrai que les Esprits se sont adoucis depuis , & que la colere , qu'on peut dire avoir été celle des Passions , qui s'est le moins civilisée chez les Anciens , a bien perdu de sa premiere férocité dans la suite des temps. Que si néanmoins , les Sçavans en ont encore conservé quelque teinture ; j'ose dire que le commerce qu'ils sont obligez

d'avoir avec les Anciens , & qu'ils ne ſçauroient acheter trop cher , les rend en quelque ſorte excuſables de ce côté-là. Il eſt naturel de prendre les manieres de ceux qu'on fréquente ; on ſe moule inſenſiblement ſur eux , ſans y prendre garde , à peu près comme on ſe hâle au grand air , ſans y faire réflexion ; & plus on eſtime les gens , plus on s'étudie à les imiter , & à leur reſſembler juſques dans leurs défauts. Cicéron eſt ſans difficulté , pour la ſolidité & la délicateſſe des penſées , pour la fécondité & la richeſſe des expreſſions , le premier des Auteurs Latins ; c'eſt celui de tous qu'on lit le plus , & qu'on doit le plus lire ; & c'eſt , pour ainſi dire , le premier lait qu'ayent ſucé les Sçavans dans leur jeuneſſe. On tâche de prendre ſon ſtile , & d'en approcher le plus près qu'on peut ; on s'y exerce , & on y apporte toute ſon application ; rien n'eſt plus loüable en effet , car le ſtile de Cicéron eſt à mon gré le plus parfait

qu'il y ait , & le plus propre à former , non seulement pour bien écrire en Latin, mais même pour bien écrire en François , par la netteté l'ordre , l'arrangement , & la liaison naturelle qu'il donne aux pensées. Que s'il arrive après cela , qu'il s'élève quelque contestation entre les Doctes , & qu'on entre en dispute , Sçavant contre Sçavant , comme Romains contre Romains : De qui empruntera-t-on plutôt des armes , soit pour attaquer , soit pour se défendre , que de Cicéron , le modèle & le grand Maître en l'un & l'autre genre ? On le consulte donc , on le suit , on l'imité , on prend son ton & ses expressions ; & comme les reproches , les outrages, & les injures entrent pour quelque chose dans le système de son Eloquence , on se laisse aller sans peine à les mettre en œuvre , sur la foi d'un tel garant : on se rassure sur ses scrupules , & à l'exemple de ce jeune débauché de Terence , qui s'autorisait au crime par un Tableau licentieux de Jupiter, on

s'autorise aux invectives par l'exemple de Cicéron , & on se dit à soi-même pour s'enhardir : Quoi, je serois plus délicat & plus scrupuleux en matière de bien-séance , que ne l'a été ce grand Homme. Il a traité de stupide , de bête brute , d'insensé , & de pis encore , un personnage Consulaire ; & je ferai difficulté de traiter de visionnaire & d'extravagant , un Ecrivain qui a l'audace de me contredire : * *Ego homuncio hoc non facerem !* Dieu sçait après cela, comme on se donne carrière ! Les premiers qui ont fait la planche , se sont autorisés de Cicéron, & des autres Anciens dans leurs excez ; ceux qui ont suivi , ont eû de plus pour eux , l'exemple de ces premiers Imitateurs ; ainsi de siècle en siècle , & de Sçavans en Sçavans, cet usage s'est perpétué, & malgré les égards, & les ménagemens de politesse que le temps & le commerce civil ont introduit dans les mœurs , & par lesquels la bien-séance s'est épurée chez

* *Ter. Eunuch. Act. III Scen. 4^e*

54 LE MERCURE

les gens ignares , & non lettrez ; les Sçavans se sont presque toujourns maintenus , à quelques façons & à quelques termes près , dans l'ancienne liberté d'attaquer & de se défendre à toute ouurance. C'est ce qu'il est aisé de remarquer , surtout dans ceux qui ont écrit en Latin , car je ne disconviens pas qu'il n'y ait eu du déchet de ce côté-là , & dans ceux qui ont écrit en François , Langue plus modeste , plus retenue , où les termes injurieux sont plus rares ; & forment beaucoup plus mal , que dans la Langue Latine.

Je sens fort bien ce que l'on peut m'objecter là-dessus , & l'on ne manquera pas de dire , qu'il est étrange que des personnes à qui l'étude , la lecture & les belles Lettres devroient avoir inspiré cette humanité & cette douceur qui leur est propre , & qu'on prétend-même qui est née dans leur sein , se trouvent pourtant moins sociables , moins traitables , d'un commerce

plus épineux , d'un humeur plus difficile , plus farouche , & si je l'ose dire , plus hargneuse que le commun des hommes , & que les ignorants-mêmes. Mais peut-être , en sera-t-on moins surpris , si l'on fait attention au caractère d'indépendance attaché à la profession de Sçavant , & sur lequel je fonde en leur faveur un second moyen de défense & d'Apologie ; voici comment.

Qu'est-ce qui a policé les Hommes dans les premiers temps , & qui, du fonds des bois où ils vivoient dispersez, comme des bêtes féroces , les a rapprochés les uns des autres, les a engagés à se réunir , à vivre ensemble , & à convenir entr'eux de certaines loix ? Ce n'a été, ni l'Eloquence , ni la Poësie , ni la Musique , à qui les Orateurs, les Poëtes , les Musiciens , chacun pour l'intérêt & la gloire de son art , sans autre fondement , ont bien voulu en faire honneur ; ç'a été uniquement le besoin reciproque qu'ils ont eu les uns

39 LE MERCURE

des autres. C'est ce qui a formé les Villes dans les premiers temps, & c'est encore ce qui les maintient. Si les Hommes ont des ménagements & des égards entr'eux, c'est parce qu'ils ont actuellement, ou qu'ils prévoient qu'ils auront dans la suite besoin les uns des autres. Ainsi leur politesse n'est fondée que sur ces secours reciproques qu'ils attendent les uns des autres, & qui font que les plus Grands mêmes dépendent des plus petits : Supprimez ces besoins, vous ôtez la dépendance, & vous rompez par là toute liaison d'intérêt, toute société, tout commerce, & par conséquent tous égards, toute politesse, & toute bien-séance.

Or voilà la situation où se trouvent les Sçavants, & ce qui fait en même tems la Noblesse de leur profession. Ils n'ont besoin de personne, ils ne relèvent que de leur génie, & par là sont indépendants. Un Marchand a besoin d'un autre Marchand pour faire aller son commerce, & il

il ne s'en cache pas : Un Sçavant ne veut rien devoir à un autre Sçavant, il sçait se passer de son secours, pourquoy le ménageroit-il ? Un Roy est obligé d'avoir des égards pour ses voisins, dont il peut craindre les forces, il faut même qu'il ait des attentions pour ses sujets, dont il sçait que les secours lui sont nécessaires & en paix & en guerre. Un Sçavant ne craint personne, & la plume à la main, du fonds de son cabinet, il fait la guerre à toute la Terre, toujours également prêt pour l'offensive ou la défensive. Sans dépendre en rien de qui ce soit, il trouve dans lui-même, dans la force de son esprit, dans la richesse de ses connoissances, dans l'étendue de ses lumieres, & dans les Livres de sa Bibliotheque qu'il regarde comme ses Troupes Auxiliaires, tout ce qu'il lui faut pour attaquer ou pour se défendre : & c'est ce qui le dispense de tous ces égards & ces ménagements, auxquels on a donné le nom de politesse, pour

Avril 1717.

D

38 LE MERCURE

relever la bassesse de leur principe, & colorer la honte de leur origine, qui est le besoin & la dépendance.

Je ne veux pas dire pour cela, que les Sçavans soient dispensés de toute politesse les uns envers les autres, ni même qu'il soit vrai qu'ils n'en aient jamais; ce que je prétends, c'est qu'ils sont plus excusables que le reste des Hommes, quand ils en manquent; & que quand ils veulent bien faire tant, que d'en avoir; on doit leur en tenir plus de compte qu'à d'autres; & parce que leur indépendance rend leur politesse bien plus désintéressée, & parce qu'il leur en coûte plus, par rapport à leur sensibilité qui me fournit encore un nouveau moyen de défense en leur faveur.

Il est sûr qu'il n'y a point de sensibilité, qui égale celle d'un Sçavant qu'on attaque sur ses ouvrages & sur ses sentimens. C'est de quoi je pourrois apporter des preuves très amples & très décisives; si cela étoit nécessaire: mais j'en fais grâce

au Lecteur, & à tous ayans cause ;
 & je suis persuadé qu'il y a bien des
 gens disposés à m'en tenir quitte.
 Sensibilité au reste , d'autant plus
 pardonable , quelque vive qu'elle
 soit , que véritablement elle est
 fondée sur le point d'honneur le
 plus délicat, qui est la gloire de
 l'Esprit. On n'a point honte
 d'être moins riche , ou dans un
 rang moins élevé qu'un autre, d'être
 moins bien partagé des autres avan-
 tages de la Nature , ou de la For-
 tune ; on cède surtout cela sans ré-
 pugnance , mais en fait d'esprit, on
 ne veut céder à personne.

* *Qui velit ingeniosedere rarus erit.*

On passe même assés librement à
 quelques-uns la supériorité du côté
 de la Science , & de l'Erudition ; on
 avouera sans peine, qu'ils ont plus lû,
 plus appris , & plus retenu que nous ;
 mais qu'ils aient plus d'esprit, c'est
 un aveu que même, avec beaucoup

* *Martialis. Liv. VIII. Ep. 18.
 ad Cirinum.*

D ij.

40 LE MERCURE

d'humilité, on ne fait pas volontiers. Aussi, est-il rare qu'on se fasse justice là-dessus. Chacun croit avoir pour le moins autant d'esprit que son voisin, & comme l'a dit fort spirituellement Madame Deshoulières.

*Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontents de son esprit.*

Or, s'il y a gens au monde qui doivent être contents du leur, c'est sans contredit, les Sçavans. Comment donc pourroient-ils n'être pas sensibles, quand on les attaque de ce côté-là ? C'est ce qui fait leur gloire ; on veut le leur disputer, le leur arracher, c'est-à-dire, les deshonor, & ils le souffriront tranquillement ? Il faudroit pour cela qu'ils eussent une vertu bien héroïque, qu'on n'est pas en droit d'exiger d'eux. J'admire, pour moi, l'injustice du monde en ceci. On n'est point étonné de voir deux Parties acharnées l'une contre l'autre, se plaider à toute outran-

ce dans le Bateau , & mêler la satire personnelle dans leurs Factums, souvent pour un intérêt très médiocre ; & l'on veut que des Sçavans apointés à faits contraires, & qui travaillent, chacun de leur côté, à ruiner de fond en comble le système de son adverse Partie, c'est-à-dire à anéantir tout le fruit de ses lectures, de ses études, & de ses réflexions, combattent froidement & poliment l'un contre l'autre : qu'ils se disent tour à tour avec douceur, avec honnêteté, avec politesse : qu'ils ont tort, qu'ils sont dans l'illusion, qu'ils y ont été toute leur vie, qu'au lieu de s'instruire, ils n'ont fait que s'égarer, & qu'après avoir bien lû, bien médité, bien écrit, leurs productions vont directement contre le sens commun. En vérité cela n'est pas possible, aussi cela n'arrive-t-il guères. J'ai même remarqué que des personnes fort modérées d'ailleurs, & qui avoient dans le commerce ordinaire, non seulement de l'humain

42 LE MERCURE

nité & de la politesse, mais même la douceur & la simplicité d'un enfant, devenoient tout autres, quand il s'agissoit de défendre leurs sentimens ; & tel, qu'à l'entendre parler, on ne croiroit pas qui sçût remuer l'eau, n'a pas plutôt la plume à la main, qu'il paroît un *ferragus* & un pourfendeur de Géants.

On accuse assés communément les Poëtes d'être plus sensibles sur leur réputation, & de prendre feu plus aisément que les autres Sçavants. * *Genus irritabile vatum*. Je ne sçais pas bien sur quoi on fonde ce préjugé ; car je ne vois pas que les autres soient moins délicats & moins vifs sur le chapitre de leurs productions. Peut-être que comme les Poëtes se vengent d'ordinaire avec plus de vivacité & plus de sel, & que souvent un vers leur fait raison d'un volume entier décoché contre eux ; on a eu plus d'égard à l'éclat de la vengeance qu'à la

* *Horat. Lib. II. Ep. 2.*

force du ressentiment , & à l'effet prompt & éclatant , que produisoit dans eux la sensibilité , qu'à la sensibilité même. Il me semble qu'elle est à peu près égale dans tous les Auteurs de quelque espèce qu'ils soient & dans quelques siècles qu'ils se soient rencontrés ; & si elle s'est moins émancipée dans le nôtre , comme je le ferai voir dans la suite, il ne faut pas croire pour cela qu'elle soit diminuée. Je la crois au contraire plus vive qu'elle n'a jamais été , & dans les règles elle le doit être , puisqu'elle n'a peut-être jamais été mise à de plus fréquentes & de plus cruelles épreuves que depuis cinquante ou soixante ans. En quoi cela ? en ce qu'on n'a peut-être jamais plus écrit que depuis ce temps-là , & que dans la démanigaison naturelle qu'ont les Sçavants , de se contredire les uns les autres ; on peut dire qu'où il y a plus de Sçavants , il y a aussi plus de contestations & de disputes.

A ce principe général qui de lui-

44 LE MERCURE

même ne détermine pas plus un siècle que l'autre, & qui est égal & uniforme pour tous les temps, j'en ajouterai un particulier, qui est propre de nôtre siècle. C'est cet esprit de justesse, d'ordre & de précision qui s'y est introduit, & dont nous avons obligation à la Philosophie moderne, comme l'a fort bien remarqué * M^r l'Abbé Terrasson. Je ne prétends point pour cela faire ici l'éloge de tout ce qui entre dans cette Philosophie, ni en approuver toutes les opinions. Qu'elle ait tort ou raison, en tout ou en partie, il est toujours constant qu'elle nous a rendu un service inestimable, & dont l'utilité se fera toujours sentir de plus en plus, en nous mettant en garde contre les préjugés, & en nous accoutumant à examiner tout sur des règles fixes & sûres, à développer nos idées, à rapporter toutes choses à leurs principes, & à ne nous rendre qu'à ce qui

** Dissert. Crit. sur l'Iliade de Hom.
Préface.*

nous est si clairement & si sensiblement démontré, que la raison forcée par l'évidence, & subjuguée, pour ainsi dire par la vérité, ne puisse se défendre de céder.

Qu'est-il arrivé de là ? c'est que la Critique mieux instruite & plus éclairée, est aussi devenue plus rigoureuse & plus sévère. Autrefois on se contentoit à peu de frais. Qu'on remonte cent ans, & moins même, au-dessus de nous, on reconnoîtra que le gros des Ecrivains donnoit ses premiers soins au brillant de l'expression, & qu'il en faisoit son capital ; que ç'étoit être éloquent, que de dire beaucoup de choses, quelque inutiles qu'elles fussent au sujet ; que ç'étoit être Sçavant, que d'entasser citations sur citations, sans nul besoin, & par pure parade de Doctrine. Cela s'appeloit Erudition, on couroit après, & l'on jugeoit de la profondeur & de l'étendue de la science d'un Ecrivain au *proposita* du Latin & du Grec, dont il bigarroit ses Ecrits.

46 LE MERCURE

Mais depuis que l'Esprit de Géométrie nous a rapelé au vrai , les choses ont bien changé de face. On a exigé qu'en écrivant , la principale attention fût pour les choses , sans préjudice néanmoins de la clarté & de la régularité de l'élocution qui a aussi ses droits , mais qui ne doit être considérée qu'en second ; les mots étans faits pour exprimer les pensées , & non les pensées , pour donner de l'emploi aux mots. Ainsi , quand il s'est trouvé des Ouvrages , qui péchoient par un de ces deux endroits , on a eu plus d'indulgence pour des irrégularités d'expressions qui pouvoient se réparer , & qui n'alteroient en rien le fond des choses , que pour un manque de justesse & de solidité dans le raisonnement , qu'on n'a point pardonné , parce qu'il étoit sans remede. C'est ce qui a conservé ou remis en honneur des Livres , quoique d'ailleurs d'un langage suranné , quand le fonds s'en est trouvé bon , & c'est ce qui en a fait tomber

en tout genre , une infinité d'autres qui faisoient l'admiration du Public , il y a soixante ans ; & qu'on ne lit plus aujourd'hui , parce qu'on n'y trouve rien de solide , & qu'on n'est plus d'humeur à se payer de l'harmonie vaine d'une Période , qui n'apprend rien. C'est pour cela encore , que les Ouvrages des Anciens qui ont écrit sensément , n'ont rien perdu de leur prix dans les plus vieilles Traductions ; tandis que les plus brillantes , avec le langage le plus noble & le plus fleuri , n'ont pû nous séduire , en faveur de ceux qui nous ont paru pécher dans l'essentiel.

On s'est donc mis à examiner les choses de plus près , & si quelqu'un s'est échappé à avancer des opinions fausses , ou mal prouvées , il ne l'a plus fait impunément. Les Sçavans ne s'attaquoient gueres autrefois que par jalousie de métier , ou par des raisons d'intérêt de Parti. Je ne disconviens pas que quelquefois il n'en arrive encore de même ,

48 LE MERCURE

mais cela est borné à certaines matieres : Hors de là on n'attaque un Auteur , que parce qu'on croit que ses Principes sont faux , ou qu'il les étend à des conséquences qui n'en suivent pas. Le goût que la Philosophie nous a donné pour le vrai , suffit dans ces rencontres pour animer nôtre zele. On ne veut point que le Public reste dans l'erreur , & l'on n'épargne rien pour le détromper. De là !, quelle foule de Contradicteurs ! Quelle sévérité de critique ! & conséquemment , quelles épreuves pour la sensibilité naturelle ! Mais si elle est plus souvent & plus vivement attaquée , elle l'est aussi avec plus de ménagement & de modération ; puisqu'en même temps que l'esprit de Philosophie a rendu la critique plus fréquente & plus sévère , il l'a rendue aussi plus sage & plus modérée ; & quoiqu'il soit vrai de dire que l'esprit de Politesse qui se perfectionne , & s'épure tous les jours dans une Nation d'un caractère naturellement

naturellement doux & humain, a beaucoup contribué à inspirer de la retenue & de la moderation aux Sçavants mêmes, j'ose dire que l'esprit de Philosophie y a eu encore plus de part. Car cet esprit nous accoutumant à chercher le vray, a y tendre directement, & à regarder, comme des inutilitez, tout ce qui ne nous y mène pas, il écarte comme étranger, tout ce qui n'est pas raison, & par conséquent toute satire personnelle. Il nous fait entrevoir dans toute invective, un aveu secret d'impuissance de la part de celui qui s'en sert, & qui est censé ne les employer que pour suppléer au défaut des raisons qui lui manquent. Il ne va point rechercher, si les preuves qu'allégué un Adversaire, viennent de son fonds ou d'emprunt, mais il examine uniquement, si elles sont concluantes de quelque part qu'elles viennent. Il ne s'attache point à refuter pour chagriner, mais pour instruire en réfutant. Lorsqu'il arrive à un Auteur

Avril 1717.

E

50 LE MERCURE

d'avancer des extravagances & des visions ; ce n'est point en le traitant de visionnaire & d'extravagant , qu'on montre qu'il a tort. L'affaire de celui qui réfute , est de mettre le Public au fait ; le Public instruit, sçaura de lui-même donner aux opinions bien réfutées, les qualifications qui leur conviennent.

Ce sont là les principes que donne en cette matiere la veritable Philosophie. Aussi est-il vrai de dire , que depuis qu'elle s'est accréditée parmi nous, les Sçavants ont apporté dans leurs querelles plus de moderation qu'ils ne faisoient autrefois ; je ne doute pas qu'à mesure , que cet esprit prévaudra , la moderation n'aille toujours en augmentant. Mais si malgré tout ce que j'ai dit pour excuser les Sçavants , au moins en partie , on refusoit encore de leur faire aucune grace, je serois du moins en droit d'exiger qu'on ne les accablât pas de tout le blâme. Quelque coupables qu'on les juge ; j'ose dire que ce ne sont pas

eux qui ont le plus de tort en tout ceci, comme j'espère le prouver bien-tôt dans la seconde partie de leur Apologie.

~~~~~

AYant reconnu que l'ordre que je me suis prescrit dans le Mercure de Mars, n'a point été improuvé ; je continuërai volontiers à m'y conformer dans celui-ci. C'est ce qui m'engage à faire succéder à l'Apologie que l'on vient de lire ; les trois Pièces de Vers suivantes. La première qui est de M<sup>r</sup> Arouet, a été écrite de Sully, où il avoit été relegué par ordre de M<sup>sr</sup> le Duc Régent. On ne s'apperçoit point du tout que la Muse fleurie de ce jeune Poëte, ait perdu dans la solitude aucune des graces légères, qui le mettent à côté de M<sup>rs</sup> de la Chapelle & de Bachaumont.

# EPITRE DE M<sup>r</sup> AROUET

A M \*\*\*

**O** Vous l'Anacreon du Temple!  
O vous le sage si vanté !  
Qui nous préchez la volupté

E ij

52 LE MERCURE

Par vos Vers, & par vôtre exemple :

Vous, dont le Luth délicieux,  
Quand la goutte au lit vous  
condamne,

Rend des sons aussi gracieux,  
Que quand vous chantés la TO-  
CANE,

Affis à la Table des Dieux.

Je vous écris, Monsieur, du séjour du monde le plus aimable, si je n'y étois point exilé, & dans lequel il ne me manque, pour être hâreux, que d'en pouvoir sortir; c'est ici que CHAPELLE a demeuré deux ans de suite: Mais il n'y étoit point par ordre du Roy; je voudrois bien qu'il eut laissé dans ce Château, un peu de son génie; cela accommoderoit fort un homme qui veut vous écrire; mais comme on assure qu'il vous l'a légué tout entier, j'ay été obligé de recourir à lui-même.

Et dans une Tour assez sombre

Du Château qu'habita jadis  
 Le plus badin des beaux Esprits,  
 Un beau soir j'évoquai son ombre.  
 Aux Déitez des sombres lieux  
 Je ne fis point de sacrifice,  
 Comme ût fait un Prêtre des  
 Dieux,

Ou quelque vieille PITONISSE.  
 Il n'y faut pas tant de façon  
 Pour une Ombre aimable & légère,  
 C'est bien assez d'une Chançon;  
 Et c'est tout ce que je puis faire.  
 En impromptu je lui dis donc,  
 Eh ! de grace, Monsieur Cha-  
 pelle,

Quittez le Manoir de Pluton,  
 Pour un Rimeur qui vous appelle.  
 Mais non ! sur la Voute éternelle  
 Les Dieux vous ont reçûs, dit-on,  
 Et vous ont mis entre Apollon,  
 Et le fils joufflu de SEMELLE.  
 Du haut de ce divin Canton  
 Descendez donc Monsieur Cha-  
 pelle.

Cette familiere oraison  
 Dans la demeure fortunée,  
 Reçût quelque approbation ;



54 LE MERCURE

Car enfin, quoique mal tournée,  
 Elle fut faite en vôtre nom.  
 Chapelle en ce moment-là donc,  
 M'aparut par la cheminée,  
 Je fus bien-tôt, à son aproche,  
 Saïsi d'un mouvement divin,  
 Car il avoit sa Lire en main,  
 Et son Gassendi dans sa poche.  
 Il s'apuyoit sur BACHAUMONT,  
 Dont il se servit pour second  
 Dans le recit de ce voyage,  
 Qui du plus charmant badinage  
 Est la plus charmante Leçon.

Je vous diray pourtant en confidence, & si la poste ne me pressoit pas, je vous le rimerois; ce BACHAUMONT, n'est pas trop content de CHAPELLE, il se plaint qu'après avoir travaillé tout deux au même ouvrage; Chapelle lui a volé la moitié de la réputation qui lui en revenoit & prétend que c'est à tort, que le nom de son Compagnon a étouffé le sien; car c'est moy, me dit-il tout bas, qui ai fait les plus jolies choses du Voyage; témoins ces Vers.

D' A V R I L. 55

„ Sous ce Berceau qu'Amour ex-  
prés  
„ Fit pour toucher quelque Inhu-  
maine ,  
„ L'un de nous deux un jour au  
frais ,  
„ Assis près de cette Fontaine ,  
„ Le cœur percé de mille traits ,  
„ D'une main qu'il portoit à peine  
„ Grava ces Vers sur un Cyprés.  
„ Hélas que l'on seroit heureux  
„ Dans ce beau Lieu digne d'envie,  
„ Si toujours aimé de Silvie,  
„ L'on pouvoit toujours amoureux  
„ Avec Elle passer la vie!

Mais il ne s'agit pas ici de ren-  
dre justice à ces deux Messieurs :  
Il suffit de vous dire que je m'a-  
dressay à Chapelle, pour lui de-  
mander comme ● s'y prenoit dans  
le monde autrefois.

Pour chanter toujours sur sa Lire  
Ces Vers aisés, ces Vers coulans,  
De la Nature heureux Enfans,  
Où l'art ne trouva rien à dire.

L'Amour, me dit-il, & le vin  
 Autrefois me firent connoître  
 Les graces de cet Art divin ;  
 Puis à \* \* \* l'Epicurien  
 Je servis quelque tems de Maître,  
 Il faut que CHAULIEU soit le tien.

Vous voilà donc engagé, Monsieur, à avoir de la bonté pour moi, en faveur d'une Ombre dont la Recommandation doit être excellente auprès de vous.

## CONTE

PAR M. D E S. A.

**L**E Dieu de l'Interêt, & le Dieu  
 de l'Amour,  
 Chez un gros Parisien se trouverent un jour ;  
 L'aventure étoit rare, un même  
 Domicile  
 par eux n'étoit guere habité.  
 Chacun alloit de son côté,  
 L'un au plaisir, l'autre à l'utile :

Voici , dit l'Interêt , un Enfant bien  
nippé ,

Traits dorés , bon Carquois d'E-  
bène ;

La dupe paroît bonne , & je suis  
bien trompé ,

si je n'en tire quelque aubaine.

Veux-tu jouïr , fils de Cypris ,

J'ai des bijoux à ton usage ,

Qui pour argent prêté , me furent  
mis en gage ;

Bracelets de cheveux , où tiennent  
des Rubis ,

Bagues de sentimens qui couvrent  
un mystère :

C'est autant de Thresors ; à qui le  
dites-vous ?

Je connois , dit l'Amour , le prix  
de ces bijoux ,

Le Tarif en est à Cythere :

Cà , jouïons , Masse , un Trait , Pa-  
rola , Masse trois ;

Va le reste de mon Carquois.

Facilement Amour se pique :

Son Jouïeur , habile Narquois ,

a bien-tôt raslé la boutique ;

L'enfant dévalisé s'enfuit au fond  
des bois ,

Cacher sa défaite , & ses larmes.

L'Interêt dispose des armes ,

Dont l'Amour uſoit autrefois.

## LES QUATRE ÂGES

DE LA FILLE ,

OU

## LE BON ÂGE

D'UNE FILLE

POUR BIEN CHOISIR UN EPOUX.

*Par M. D. F.*

**A** quel âge une fille ſage  
doit-elle choiſir un Epoux ?  
Vers les quinze ans , on n'eſt pas  
aſſés ſage ,

Pour choiſir le meilleur de tous.  
A vingt-cinq ans , on peut être aſſés  
ſage ,

Pour craindre le meilleur de tous.  
A quarante ans , on doit être aſſés  
ſage ,

Pour les conoître & les mépriſer  
tous.

D' A V R I L. 59

Qu'à soixante & dix ans , la fille  
mûre & sage ,  
Choisisse un Epoux de son âge ,  
Qui pourra n'être alors, Tni raitré ,  
ni jaloux ;  
Pourvû qu'elle ne soit , ni prude ,  
ni volage ,  
Ils pourront faire bon ménage.  
Si ce n'est pas un hûreux Mariage ,  
Du moins c'est le plus sage ,  
Et le mieux assorti de tous.



J'ai obligation à M<sup>r</sup> Delisle fameux Géographe , de la Relation suivante : elle contient des faits si singuliers , & si fort éloignés de nos mœurs & de nos usages , que ce seroit priver les Amateurs de Voyages , d'une Pièce des plus curieuses de ce Recueil , si je lui en substituois quelqu'autre.

Il seroit à souhaiter , que les personnes qui possèdent des Relations fidelles des Pais étrangers , voulussent bien les communiquer à l'Auteur du Mercure : en les mettant au

jour, il sauveroit par là quantité de morceaux utiles, qui s'anéantissent souvent par une infinité d'inconvéniens, & qui pourroient cependant devenir aussi nécessaires, que curieux par la suite.

## R E L A T I O N.

*De Banda, le 9. Octobre 1716.*

**J'**Ai commandé pendant deux ans le Navire *SCHAAP*, pour aller faire des découvertes du côté de la Nouvelle Guinée ; mais je ne m'en suis pas bien trouvé. J'û d'abord le malheur d'y perdre mon second Pilote, nommé *PIETER-JANSSEN*, un Caporal, neuf ou dix Soldats, & quatre Matelots que j'avois détachés dans une Chaloupe, pour reconnoître la Côte & faire de l'eau ; leur imprudence leur coûta la vie ; car s'étant un peu trop engagés dans les Terres contre mes ordres, ils furent surpris par les Sauvages, & accablés par leur grand nombre

nombre, il ne s'en sauva qu'un Matelot & un Soldat, encore étoient-ils blessés mortellement, ayant chacun le corps percé de flèches, dont ils moururent peu de tems après. Notre Vaisseau étant abordé dans le moment, nous retirâmes ces deux Malheureux de l'eau où ils s'étoient jetés, pour regagner la Chaloupe. Nous ne pûmes cependant arriver assez à tems, pour empêcher que les Habitans du Pais, vrais ANTHROPOPHAGES, ne coupassent les têtes de ceux de mes gens, qui étoient étendus sur le sable, & ne les emportassent dans les bois avec les Corps entiers du Caporal & de quelques Soldats. Epouvanté d'un spectacle si affreux, je ne pensai qu'à faire enlever le reste des Cadavres que j'eus jetter dans la Mer à deux lieues au large, avec des poids attachés aux jambes; afin que les flots ne les rapportassent point sur le rivage. Lorsque cet accident arriva, nous mouillions à côté de la Rivière des ASSASINS, à une Ile nommée NAMEYOTTA. Cette

*Avril 1717.*

F



## 62 LE MERCURE

Isle est habitée par des Peuples de Taille Gigantesque : ils ont trois bâtons qui leurs traversent le nez en croix , & qui viennent aboutir à la bouche. Chaque bâton est comme une petite broche , où l'on enfile les Harancs ; les Hommes & les Femmes vont nus comme la main : & comme ils ne connoissent point du tout l'usage du feu ; ils se nourrissent de viandes crues , vivants ordinairement de Serpens , de Crapauds & de Limaçons de Mer : mais ce qu'il y a de plus dénaturé, c'est qu'ils ont la barbare coutume de se repaître de chair humaine ; & semblables à des Tigres, ils déchirent entre leurs dents, des enfans encore tout fumans , les arrachans souvent du sein des femmes de leurs ennemis , parce qu'ils trouvent plus de ragoût dans cette chair tendre & nouvelle, que dans celle des personnes plus âgées. Il est ordinaire de voir le fils ronger avidement le cadavre de son pere ou de sa mere , & tirer

gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Comme nos vivres étoient presque consummez ou gâtez, & que nous étions à la veille de perir de faim ; Réduits à cette dure extrémité , nous prîmes le party d'avancer dans l'interieur du Pais pour giboyer , quelque danger qu'il y eut à l'entreprendre : à peine étions-nous en marche , que nous fûmes assaillis par ces GOLIATHS ; nous fîmes feu sur eux , & en ayant tué & blessé quelques-uns , entre autres deux ou trois femmes , ils en furent si effrayez , qu'ils prirent la fuite , & abandonnerent leurs gens. Nous enlevâmes à nôtre tour leurs blessés , & les ayant conduits dans nôtre Vaisseau , nous les fîmes bien soigner & panser ; Après un aussi doux traitement , nous renvoyâmes une de ces femmes , deux jours après : Elle revint le lendemain , accompagnée de plusieurs autres , les hommes les suivans de loin , elles vinrent à nous avec confiance ,

## 64 LE MERCURE

portant chacune derrier son dos des animaux de differentes espèces , que leurs Maris avoient tué : On leur fit boire quelques coups d'Eau-de-Vie , qu'elles trouverent délicieuse. Leur ayant ensuite fait entendre avec peine par des signes , que nous étions prêts de rendre leurs Compagnes & les autres blessés , si elles nous apportoient une certaine quantité de provisions , elles y consentirent ; en effet s'en étant retournées , nous fûmes bien surpris quelque tems après , de les voir revenir , chargées de toutes sortes de Vénaison , qu'elles nous donnerent sans compte. Ce qui nous frapa le plus , c'est que pendant cette muette Négociation , aucun homme n'osa s'approcher de nôtre Navire. Nous remarquâmes qu'ils paroissoient tres-soumis à leurs femmes , & qu'elles étoient les Maîtresses. Toutes les fois qu'elles se présenterent devant nous , elles avoient la pudeur de couvrir le derriere avec leurs mains , sans

s'embarasser du reste. Elles sont si agiles , qu'étant poursuivies par des Bêtes féroces , dont ces forêts sont remplies : elles grimpent pour s'en garantir , sur les arbres , avec leurs enfans attachés sur le dos , aussi légèrement que des SINGES.

Les Peuples qui habitent les bords de la Rivière des ASSASSINS, ne le cedent point en Cruauté ni en Figure épouvénable à ceux de l'Isle ; ils vont à la Chasse des hommes, comme on fait en Europe à celle des Bêtes : ils ont le nez entièrement fendû , y fourant des brochettes de la même manière qu'on les met en Hollande aux Saumons fumez ? En leur regardant les narines , on leur voit facilement le fond du gosier , quand nous nous approchions d'eux , ils mouroient d'envie de s'élancer sur nous pour nous dévorer , mais nos armes pour lesquelles ils avoient de terribles frayeurs , les tenoient en respect. Quelque industrie que nous employassions pour en tirer quelque

## 66 LE MERCURE

lumière, il ne nous fût pas possible de découvrir en eux aucune lueur de raison. Il semble que la nature les a formé, à la figure près, de la même substance dont elle a pétri les Panthères & les Lyons; tant il y a de conformité entre ces hommes & ces Bêtes toujours altérées de sang. Plus on avance vers l'Est, plus les hommes y sont grands & puissants; J'ay observé des traces de pieds d'homme, qui avoient le double des nôtres. En quelque endroit que nous abordassions de cette Rivière, nous ne trouvions que de ces faces hideuses & sanguinaires, Aussi nous fut-il impossible de pouvoir négocier avec ces Mangeurs d'hommes : Enfin accablés d'incommodités, de fatigues, & exposés à chaque instant de perdre la vie à travers une infinité de dangers, & toujours la sonde à la main, nous abandonnâmes ces abominables Contrées pour regagner B A N D A, où me voici rendu, graces à Dieu.

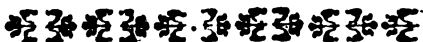
Mon Equipage qui étoit composé de 126 hommes, en partant de cette dernière Place, a presque tout péri, à l'exception de quatre hommes seulement; sçavoir **VVILLEM GORIS**, **JEAN HERMANZ**, **GISBERT PIETERSEN**, avec son frere **VVILLEM D'YKHURPEN**, & moi.

Tout le Païs de la nouvelle Guinée est sabloneux, le côté du **S U D** est semblable à la Hollande, on y voit des Dunes, & entre ces Dunes, des Prairies pendant 30 ou 40 lieuës. A 25 ou 30 lieuës dans le Païs, on trouve des Montagnes extrêmement élevées, dont les Environs ne sont point habités; Cette côte est remplie d'une prodigieuse quantité de Lapins, elle est de plus, fort saine; & on peut approcher la Terre d'aussi près qu'on le veut.

Devant la Rivière d'**ABEL TATMANS**, à 50 lieuës au Large, nous trouvâmes un Banc de vase, long de 30 lieuës selon nôtre estime, & quand nous l'âmes pas-

## 68 LE MERCURE

fé, nous n'âmes plus de fonds; il ya bien de l'apparence que ce Banc étoit autre-fois une Isle que la Mer a submergée : car la profondeur en est de 30, en diminuant jusqu'à deux brasses, & c'est à la profondeur de deux Brasses que la Terre est la plus ferme.



### MEMOIRE HISTORIQUE,

*De Lunéville en Lorraine, le 15  
Avril 1717.*

**J**E m'intresse trop à vôtre Mer-  
cure, Monsieur, pour ne vous  
pas communiquer l'Extrait que  
j'ay fait d'un Mémoire curieux, qui  
m'est tombé entre les mains ces  
jours passés. Ce Mémoire est in-  
titulé, HISTOIRE OU MEMOIRES  
DE M<sup>r</sup> LE CARDINAL DE RETZ,  
vousçavez, Monsieur, avec quel  
soin je recherche tout ce qui peut  
me procurer une parfaite connois-  
sance de nôtre Histoire, & patti-

culièrement des Régnes de nos derniers Monarques , sous lesquels la Monarchie est montée au plus haut période de sa Grandeur; vous jugerez de là que ma joye fut extrême, de voir entre mes mains les Mémoires d'une personne qui a jouié un si grand Rôle dans le Siècle dernier. La Lecture surpassa mon attente; Jamais homme n'a eû un esprit plus propre pour bien écrire l'Histoire, que M<sup>r</sup> le Cardinal de Retz. La plûpart des grands Hommes qui ont écrit leurs propres Mémoires, je n'en excepte point César, se sont contentez de nous rapporter nuëment les faits qui étoient à leur avantage, sans nous instruire des motifs qui les engageoient à agir. Le Cardinal de Retz aucontraire, nous fait part de tous les motifs qui conduisoient les principaux Autheurs de son tems. Il parle de lui-même, comme il parle des autres, je veux dire, qu'il découvre également ses Vices & ses Vertus, en sorte qu'on croit en lisant



cette Histoire , que le principal but de l'Historien a été de procurer à ses Lecteurs une exacte connoissance des Hommes. Une pareille Histoire apprend mieux la Morale , que tous les Traitez des Philosophes.

Vous connoîtrez mieux , Monsieur , ce que j'ay l'honneur de vous dire, par l'Extrait que je vous envoie des plus beaux endroits de ces Mémoires , & que j'ay crû plus propre à interresser les Lecteurs du Mercure. Il seroit à souhaiter que ceux qui ont entre leurs mains un pareil Thrésor, voulussent en faire part au Public. En ce cas vous y trouveriez la matière de plusieurs Morceaux d'autant plus interressans pour vos Lecteurs , qu'ils y découvriraient plusieurs Anecdotes, qu'on ne peut trouver autre part.

Le Mémoire qui m'a été communiqué, est écrit de la propre main de Son Eminence, mais ceux qui ont eû ce Thrésor en leur possession , n'en ont point eû assez de soin ; plusieurs feüillets sont arrachez :

enforte qu'il n'est resté qu'environ trente pages de tout le premier Livre de cette Histoire , dans lequel il paroît que ce grand Homme rendoit compte à la personne à qui ces Mémoires son adressez , de son éducation & de la manière dont il étoit entré dans le monde : Car dès le premier Livre , il nous fait un recit très circonstancié de sa nomination à la Coadjutorerie de Paris , & de ce qui y avoit donné lieu & finit ainsi. Il me semble que j'ay été jusqu'ici dans le Partere ou tout au plus dans l'Orchestre , à jouer & à badiner avec les Violons : je vais monter sur le Théâtre, où vous verrez des Scènes , non pas dignes de vous , mais un peu moins indignes de votre attention.

J'ay choisi dans cette premiere partie, deux endroits qui m'ont paru devoir être les plus interessans pour toutes sortes de Lecteurs , quoiqu'il y en ait d'infiniment plus interessans pour ceux qui se mêlent de la Politique , & du Gouverne-

ment des Etats : Voici le premier.

Feüe M<sup>de</sup> de Choisy proposa une promenade à S. Cloud , & dit en badinant à M<sup>e</sup> de Vendôme , qu'il y falloit donner la Comédie à M<sup>r</sup> de Lizieux. Le bon homme qui admiroit les Pièces de Corneil , répondit qu'il n'en feroit aucune difficulté , pourvû que ce fut à la Campagne, & qu'il y eut peu de monde. La partie se fit , on convint qu'il n'y auroit que M<sup>de</sup> & M<sup>lle</sup> de Vendôme , M<sup>de</sup> de Choisy , M<sup>r</sup> de Turenne , M<sup>r</sup> de Brion , Voiture & moi. Le Comte de Brion qui avoit été deux fois Capucin , & qui faisoit un salmigondi perpétuel de dévotion & de péché , se chargea de la Comédie & des Violons ; je me chargeai de la colation. Nous allames à S. Cloud chez M<sup>r</sup> l'Archevêque ; les Comédiens qui joüioient ce soir à Ruel chez M<sup>r</sup> le Cardinal de Richelieu, n'arriverent qu'extrêmement tard. M<sup>r</sup> de Lizieux prit plaisir aux Violons , M<sup>de</sup> de Vendôme ne se lassoit point de

de voir danser M<sup>lle</sup> sa fille , qui dansoit pourtant toute seule : Enfin l'on s'amusa tant , que la petite pointe du jour ( c'étoit aux grands jours d'été ) commençoit à paroître , quand on fut au bas de la descente des Bons-Hommes , justement au pied , le carrosse arrêta tout court : Comme j'étois à une des portieres , avec M<sup>lle</sup> de Vendôme , je demandai au Cocher , pourquoi il arrêtoit , il me répondit avec une voix fort étonnée , voulez-vous que je passe par dessus tous les Diables qui sont devant moi ? Je mis la tête à la portiere , & comme j'ay toujours eu la vûe fort basse , je ne vis rien. M<sup>e</sup> de Choisy qui étoit à l'autre portiere avec M<sup>r</sup> de Turenne , fut la premiere qui apperçût du carrosse , la cause de la frayeur du Cocher ; je dis du carrosse , car cinq ou six Laquais qui étoient derriere , crioient J E S U S . M A R I A , & trembloient déjà de peur. M<sup>r</sup> de Turenne se jeta en bas du carrosse aux cris de M<sup>e</sup> de Choisy. Je crû que c'é-

*Avril 1717.*

G

toient des voleurs , je saurai aussi en bas du carrosse , je pris l'épée d'un Laquais , je la tirai , & j'allai joindre M<sup>r</sup> de Turenne de l'autre côté , que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point. Je lui demandai ce qu'il regardoit , & il me répondit , en me poussant le bras , & assés bas , je vous le dirai , mais il ne faut pas épouventer ces Dames , qui hûrloient plutôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un OREMUS. Vous connoissés peut-être les cris aigus de M<sup>de</sup> de Choisy ; ils ne discontinuerent point. M<sup>lle</sup> de Vendôme disoit son Chapelet. M<sup>de</sup> de Vendôme vouloit se confesser à M<sup>r</sup> de Lizieux , qui lui disoit , ma fille n'ayez point de peur , vous êtes en la main de Dieu , & le Comte de Brion avoit entonné bien dévotement avec tous nos Laquais , les Litanies de la Vierge. Tout cela se passa , comme vous pouvés croire , en même tems , & en moins de rien. M<sup>r</sup> de Turenne qui avoit une petite

épée à son côté, l'avoit aussi tirée, & après avoir regardé, comme je vous ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eut donné une bataille, & me dit ces paroles : Allons voir ces gens-là. Quels gens lui repartis-je ? Et dans la vérité, n'appercevant rien à cause de ma mauvaise vûe, je croyois que tout le monde eut perdu le sens. Il me répondit, effectivement je crois que ce pourroit bien être des Diables. Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la CHANNERIE, & que nous étions par conséquent plus proches du Spectacle, je commençai à appercevoir quelque chose, & ce qui m'en parut, fut une longue Procession de Phantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion, qu'elle n'en avoit causé à M<sup>r</sup> de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois long-tems cherché des Esprits, & qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que les

manieres de M<sup>r</sup> de Turenne ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la Procession : Les gens du carrosse qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les Diables, poussèrent un grand cri, & ce ne fut pour tant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres Augustins Réformés , que l'on appelle les Capucins Noirs, qui étoient nos Diables d'imagination, voyans venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'ûrent tres-grande ; & l'un d'eux se détachant de la troupe, nous cria , Messieurs , nous sommes de pauvres Religieux , ne faisons de mal à personne , & qui venons nous rafraichir un peu dans la Riviere pour nôtre santé. Nous retournâmes au carrosse M<sup>r</sup> de Turenne & moi , avec des éclats de rire , que vous vous pouvés imaginer , & nous fîmes, lui & moi, dès ce moment-même , deux réflexions que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me

jura que la première apparition de ces phantômes imaginaires lui avoit donné de la joye , quoiqu'il eut toujours crû auparavant qu'il auroit peur, s'il voyoit jamais quelque chose d'extraordinaire ; & je lui avouai que la première vûe m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des Esprits. La seconde réflexion que nous fîmes, fut ; que tout ce que nous voyons dans la vie de la plupart des hommes, est faux. M<sup>r</sup> de Turenne me jura, qu'il n'avoit senti aucune émotion : Il convint que j'avois eû sujet de croire par son regard si fixe , & son mouvement si lent, qu'il en avoit eû beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eû d'abord, & il me protesta, qu'il avoit juré sur son salut, que je n'avois eu que du courage & de la gayeté. Qui peut donc croire la vérité, que ceux qui l'ont sentie ; & le Président de Thou a eu raison de dire, qu'il n'y a de véritables Histoires, que celles qui ont été écri-



tes par des Hommes qui ont été  
 allés sincères , pour parler vérita-  
 blement d'eux-mêmes. Ma Morale  
 ne tire aucun mérite de cette sin-  
 cérité ; car je trouve une satisfac-  
 tion si sensible à vous rendre com-  
 pte de tous les replis de mon ame ,  
 & de ceux de mon cœur , que la  
 raison à mon égard , a beaucoup  
 moins de part , que le plaisir dans  
 la Religion , & l'exactitude que  
 j'ay pour la Vérité.

M<sup>lle</sup> de Vendôme conçût un mé-  
 pris inconcevable pour le pauvre  
 Brion, qui en effet avoit fait voir  
 aussi de son côté dans cette avantu-  
 re, une foiblesse inimaginable. Elle  
 s'en moqua avec moi, dès que  
 nous fûmes rentrez en carosse, &  
 me dit : Je sens, à l'estime que je fais  
 de la valeur, que je suis petite Fille  
 de Henry le Grand. Il faut que  
 vous ne craigniez rien, puisque vous  
 n'avez pas eû peur en cette occa-  
 sion. J'ay eû peur, lui répondis-je,  
 M<sup>lle</sup>, mais comme je ne suis pas  
 si dévot que Brion, ma peur n'a pas

ourné du côté des Litanies. Vous n'en n'avez point eû, me répondit-elle; & je crois que vous ne croyez pas aux Diables : car M<sup>r</sup> de Turenne qui est bien brave, a été bien émû lui même, & il n'alloit pas si vite que vous. Je vous confesse que cette distinction, qu'elle mit entre M<sup>r</sup> de Turenne & moi, me plût. & me fit naître la pensée d'hazarder quelque douceur. Je lui dis donc ; l'on peut croire le Diable sans le craindre, il y a des choses au monde plus terribles. Et quoi ? reprit-elle. Elles le sont si fort que l'on n'oseroit même les nommer, lui répondis-je. Elle m'entendit bien à ce qu'elle m'a confessé depuis : mais elle n'en fit pas semblant. Elle se remit dans la conversation publique, l'on descendit à l'Hôtel de Vendôme, & chacun s'en retourna chez soi.

Voici deux autres Avantures qui m'ont frappé, non, par leurs Circonstances, mais par les suites qu'elles eurent.

Le Cardinal de Richelieu étant mort, le Roy ratifia les Legs que ce Ministre avoit fait des Charges & des Gouvernemens : il caressa tous les Proches, il maintint dans le Ministère toutes les Créatures, & il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avoient été mal avec lui. Je fus le seul Privilegié. Lorsque Mr l'Archevêque de Paris me présenta au Roy, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui surprit & qui étonna tout le monde. Il me parla de mes Etudes, de mes Sermons, & il me fit même des railleries douces & obligeantes. Il me commanda de lui faire ma Cour toutes les semaines. Voici les raisons de ce bon traitement, que nous ne scûmes nous-mêmes que la veille de sa mort, qu'il les dit à la Reine.

Ces deux raisons sont deux aventures qui m'arivèrent au sortir du College, & desquelles je ne vous ay pas parlé, parce que je n'ai pas crû, que n'ayant aucun rapport à rien

par elle-mêmes , elles méritassent seulement vôtre réflexion. Je suis obligé de les exposer en ce lieu , parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suite sans comparaison , qu'elles n'en devoient avoir naturellement. ....

Un peu après que je fus sorti du College , le Valet de Chambre de mon Gouverneur trouva chez une misérable Epinglière une Nièce de 14 ans qui étoit d'une beauté surprenante. Il l'acheta pour moy cinquante Pistoles ; après me l'avoir fait voir , il lui loua une Maison à Issy , il mit sa sœur auprès d'Elle , & j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abattement extrême , & je n'en fus point surpris , parce que je l'attribuai à la pudeur. J'y trouvai quelque chose le lendemain de plus , qui fut , une raison encore plus surprenante & plus extraordinaire que sa beauté , & c'étoit beaucoup dire. Elle me parla sagement , saintement , & sans emportement ; Toure -

fois elle ne pleura qu'autant qu'elle ne pût s'en empêcher. Elle craignoit sa Tante à un point qui me fit pitié. J'admirai son esprit, & après j'admirai sa Vertu. Je la pressois autant qu'il le falut pour l'éprouver: j'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse. Je la menai à ma Tante de Megnelay, qui la mit dans un Convent, où elle mourut 3 ou 10 ans après, en réputation de Sainteté. Ma Tante, à qui cette fille avoüa que les menaces de l'Epingliere l'avoient si fort intimidée, qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procédé, qu'elle alla dès le lendemain, le conter à M<sup>r</sup> de Lizieux, qui le dit, le jour-même, au Roy à son dîné. Voilà la premiere de ces deux aventures; la seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roy.

Un An avant cette premiere Aventure, j'étois allé courre le Cerf à

Fontainebleau , avec la Meute de Mr de Souvray. Comme mes Chevaux étoient fort las , je pris la poste pour revenir à Paris. Etant mieux monté que mon Gouverneur , & qu'un Valet de chambre qui couroit avec moi , j'arrivai le premier à Juvisy , & je fis mettre ma Selle sur le meilleur Cheval que j'y trouvais. Conteneau Capitaine de la petite Compagnie des Chevaux-Legers du Roy , brave , mais extravagant , qui venoit de Paris aussi en poste , commanda à un Palfrenier d'ôter ma Selle , & d'y mettre la sienne. Je m'avançai , en lui disant , que j'avois retenu le Cheval ; & comme il me voyoit un petit colet uni & un habit simple , il me prit pour ce que j'étois en effet , c'est-à-dire , pour un Ecolier , & il ne me répondit que par un soufflet , qu'il me donna à tour de bras , & qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main , & lui aussi , & dès le premier coup que nous nous portâmes , il tomba , le pied lui ayant glissé ; &

## 84 LE MERCURE

comme il donna de la main , en se voulant soutenir, contre un morceau de bois pointu , son épée s'en alla aussi de l'autre côté. Je me reculai deux pas , & lui dis de reprendre son épée ; il le fit , mais ce fut par la pointe ; car il m'en présenta la garde, en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien ; quand mon Gouverneur fut arrivé , qui lui dit qui j'étois : il retourna sur ses pas , & alla conter au Roy , avec lequel il avoit une très grande liberté , toute cette petite Histoire : elle lui plut , & il s'en souvint en tems & lieu , comme vous l'allez voir.

Le bon traitement que je recevois du Roy , fit croire à mes proches , que l'on pourroit peut-être trouver quelque ouverture pour moi à la Coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d'abord beaucoup de difficulté dans l'esprit de mon Oncle , très petit , & par conséquent jaloux & difficile. Ils le gagnèrent par le moyen d'Esita son Avocat & de  
Cœurer

D'A V R I L. 85

Cœuret son Aumônier, mais ils firent en même tems une faute qui rompit, au moins pour ce coup, leurs mesures. Ils firent éclater contre mon sentiment, le consentement de M<sup>r</sup> de Paris, & ils souffrirent même, que la Sorbonne, les Curez & le Chapitre lui en fissent des remerciemens. Cette conduite eut beaucoup d'éclat, mais elle en eut trop. M<sup>r</sup> le Cardinal Mazarin, Desnoyers & Chavigny en prirent sujet de me traverser, en disant au Roy, qu'il ne falloit pas accôûtumer les Corps à se désigner eux mêmes des Archevêques : De sorte que M<sup>r</sup> le Maréchal de Schomberg, qui avoit épousé en premieres Noces ma Cousine germaine, ayant voulu sonder le Gué, n'y trouva aucun jour. Le Roy lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi, mais que j'étois trop jeune, & que l'affaire avoit fait trop de bruit avant que d'aller à lui; & autres choses.... Le Roy mourut.... M<sup>r</sup> de Beauvais... prit la figure de premier

*Avril 1717.*

H



## 86 . LE MERCURE

Ministre , & demanda dès les premiers jours aux Hollandois , qu'ils se convertissent à la Religion Romaine , s'ils vouloient demeurer dans l'Alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie du Ministre. Elle me commanda d'aller offrir de sa part , la premiere place à mon pere , & voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa Célule des Peres de l'Oratoire , Elle se mit entre les mains de M<sup>r</sup> le Cardinal Mazarin. Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces premiers momens , dans lesquels d'ailleurs l'on ne refusoit rien . . . . Madame de Megnelay & M<sup>r</sup> de Lizieux demanderent la Coadjutorerie pour moi , & la Reine leur refusa , disant qu'elle ne l'accorderoit qu'à mon pere , qui ne vouloit point du tout paroître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avoit reçu ordre du feu Roy , la veille de sa mort , de

me la faire expédier , & qu'il lui avoit dit en présence de M<sup>r</sup> de Lizieux , qu'il m'avoit toujours eû dans l'esprit depuis les deux aventures , de l'Epinglière & de Coureneau. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'Archevêché de Paris : Et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

J'espère , Monsieur ; que les Extraits que je vous fournirai du second Livre de cet excellent Ouvrage , vous feront encore plus de plaisir. Vous pourrés en disposer, comme de vôtre bien propre, & les inserer dans vôtre Mercure. Je me ferai toujours un plaisir de vous témoigner &c.

\*\*\*

## NOUVELLES DE PARIS.

**L**E 28. jour de Pâques, le Roy ayant été préparé la veille par M<sup>r</sup> l'Abbé Fleury son Confesseur , se confessa à lui pour la première fois. Il remplit en Roy Tres-

Hj

## 88 LE MERCURE

CHRÉTIEN, ce devoir de Religion, avec tout le recueillement, & l'édification possible.

Le même jour, le Roy fit rendre les Pains-benis à l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois sa Paroisse, par M<sup>r</sup> l'Abbé du Cambou l'un de ses Aumôniers, en Rochet : S. M. voulut voir de son Balcon la marche de cette Cérémonie, qui étoit très-magnifique ; il y avoit huit Pains ornés de Banderolés aux Armes de France & de Navarre, portés par 16 Suisses de la Garde, précédés des Trompetes, Timbales, Haut-bois & Tambours, accompagnés de plusieurs Officiers du Roy. M<sup>r</sup> du Cambou alla à l'Offrande, avec un Cierge garni de Louis-d'Or : Il fit plusieurs libéralités aux Quêteuses.

M<sup>de</sup> Duchesse de Berry le fit rendre aussi le même jour, à l'Eglise de Saint Sulpice sa Paroisse, par M<sup>r</sup> l'Abbé de Partenai l'un de ses Aumôniers, en Rochet. Il y avoit pareillement huit Pains-benis

ornés des Banderoles aux Armes de Berry & d'Orleans, portés par 16 Suisses, précédés de 12 valets-de-Pied, 8 Haut-bois, 8 Trompettes, des Tambours & Timbales : Cet Aumônier alla à l'Offrande, avec un Cierge tout piqué de Louis : Il fit beaucoup de charités aux Quêteuses & aux Pauvres. Cette Princesse entendit ce jour-là la Messe & les Vêpres aux Carmelites de la rue de Grenelle.

M<sup>re</sup> le Duc d'Orleans fit rendre aussi 8 Pains-benis, avec les mêmes Cérémonies à S. Eustache la Paroisse.

On annonça le matin à la Cour, la mort de M<sup>r</sup> de Brissac Lieutenant des Gardes du Corps, de la Compagnie de Villeroy, & Gouverneur de Guise, arrivée à minuit.

J'oubliai de vous informer, que M. le Duc Régent avoit accordé ces jours passés, trois Brevets de Conseiller d'Etat, l'un à M<sup>r</sup> l'Archevêque de Cambrai, les deux autres à M<sup>r</sup> le Comte de Chiverni, & à

H jii

90<sup>e</sup> LE MERCURE  
M<sup>r</sup> le Marquis de Canillac.

Le 29 , M<sup>r</sup> Binet le Cadet  
Perruquier & Barbier du Roy ,  
mourut âgé de 35 ans.

Le Lundy de Pâques , M<sup>de</sup>  
Sallo Abbessé des Cordelieres ,  
rentra dans son Convent , suivant  
l'Arrêt du Parlement rendu en sa  
faveur ; toutes les Religieuses de sa  
Communauté vinrent au devant  
d'elle , pour la recevoir.

Le 30 , M<sup>r</sup> le Cardinal Archevê-  
que de Paris , s'étant rendu à l'Ab-  
baye Royale de Chelles , donna  
le Voile blanc à la Princesse Louise-  
Adelaïde. d'Orleans \* Cadette de  
Madame Duchesse de Berry : Cette  
Cérémonie se fit à huis clos , en  
présence de Madame la Duchesse  
d'Orleans.

Ce matin avant la Messe , le Roy  
a<sup>o</sup> donné la première Audience à  
M<sup>r</sup> le Comte de Kinigslegg Ambas-  
sadeur de l'Empereur , étant con-  
duit par M<sup>r</sup> le Marquis de Magny \*

\* Née le 13 Aoust , 1698.

Introducteur des Ambassadeurs ; M<sup>r</sup> le Maréchal d'Uxelles y étoit présent , comme Secrétaire des Affaires Etrangères. Après la Messe , tous les Ministres Etrangers s'y sont trouvés. M<sup>r</sup> le Nonce en sortit le dernier.

M<sup>r</sup> le Duc Régent a écrit une Lettre Circulaire à tous les Prélats du Royaume , pour les exhorter à la Paix.

Le 31, M<sup>r</sup> le Duc de Villeroy ayant vû S. A. R. à 11 heures & demie , on scût un moment après , que M<sup>r</sup> de la Boulaye le plus ancien des Enseignes de la Compagnie de Villeroy , étoit monté à la Lieutenance de feu M<sup>r</sup> de Brissac, & que la Brigade du défunt avoit été accordée au Marquis du Palais Colonel de Cavalerie réformé , à la suite du Régiment du Mayne.

Le Roy allant à son Diner , reçût l'avis, que la Reine d'Espagne étoit heureusement accouchée le 21 d'un second Prince. A trois heures, le Prince de Cellamaré Ambassa-

A jiii

## 92 LE MERCURE

deur d'Espagne en vint apporter la confirmation à S. M. On scût que cet Infant , qui est le cinquième de la Maison Royale , avoit été ondoyé, & nommé Don Francisco. Au départ du Courier , le Prince & la Reine se portoient bien. Le Prince Cellamaré prépare une Fête magnifique pour la Naissance de cet Infant.

On a eu avis que M. Burler premier Medecin de S. M. C. revenoit d'Espagne.

Le premier Avril , on a vû relever les Quartiers des Gardes du Corps & des Chevaux LEGERS.

M. le Duc de Chaulnes Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux LEGERS , accompagné de sept ou huit maréchaux des Logis , vint faire la Cour au Roy.

Le 2, MADAME se fit seigner , pour remédier à une espèce d'assouplissement , dont elle se sent incommodée. S. M. y envoya M. Roland un de ses Gentils-Hommes ordinaires , pour lui faire ses Complimens.

M. le Marquis d'Albergotti a laissé par sa mort, une riche Succession; il jouïssoit de 80000 livres de Rentes, Sçavoir le Gouvernement de Sar-Louis de 20000 livres, une Pension de 10000 livres, comme Lieutenant General, son Regiment Royal Italien de 30000 livres, & de biens considérables en Italie. Il a institué M. le Marquis d'Albergotti son Neveu, héritier de tout ce qu'il possédoit en France; pour ses biens d'Italie, il les a abandonné à ses Neveux qui sont restés au delà des Monts.

M<sup>r</sup> le Prince de Talmont de la Tremouille, Cousin Germain de Madame, Oncle à la mode de Bretagne de M<sup>st</sup> LE DUC REGENT, a obtenu le Gouvernement de Sar-Louis de 20 mille livres de rentes; en suivant les dispositions de la Régence, il a abandonné une Pension de 12 mille livres sur l'Etat, parce que on prétend éteindre toutes les Pensions jusqu'à ce qu'elles soient réduites à la somme de deux



millions.

Le Roy a donné ce matin le Gouvernement de Guise sollicité par tous les Lieutenants Généraux & Maréchaux de Camp, à M<sup>r</sup> le Marquis de Hautefort, le plus ancien des Lieutenants Généraux; qui n'avoit que 6000 mille livres de Pension, comme Lieutenant Général. Elle demeure éteinte au profit du Roy, suivant le Règlement de la Régence, qui porte que, quand on fera des Graces aux Pensionnaires qui excéderont leurs Pensions, elles seront supprimées. M<sup>gr</sup> le Duc Régent a fait l'Eloge de M<sup>r</sup> le Marquis de Hautefort, en disant aux Personnes qui l'en sont venuës remercier, que c'étoit une justice, & non une grace, qui étoit due aux Services de cet Officier.

M<sup>r</sup> Pelletier de Souzy, Ancien Conseiller du Conseil Royal des Finances, qui n'entroit au Conseil de Régence que lorsqu'il y étoit appelé, a reçu aujourd'hui l'honneur de l'entrée à tous les Conseils de Régence.

D'AVRIL 93

Le 4. jour de *Quasimodo*, M<sup>r</sup> le Duc du Maine fit offrir six Pains Benis à Saint Germain de l'Auxerrois sa Parroisse, avec les Cérémonies ordinaires.

• Madame vint voir le Roy, qui avoit voulu prévenir cette Princesse; mais Elle pria S. M. de ne lui point faire cet honneur, parce qu'Elle ne se trouvoit pas en assez bon état pour la recevoir.

M<sup>r</sup> l'Evêque de Fréjus, Précepteur du Roy, a été désigné par l'Académie Françoisse, pour remplacer feu M<sup>r</sup> de Callieres.

• A deux heures & demie, on vit entrer dans les Tuilleries M<sup>r</sup> le Duc de Chaulnes, & Mr le Vidame d'Amiens son fils, à la tête des Chevaux-Legers de Quartier. M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy étant monté à Cheval, vint recevoir le Serment de fidélité de M<sup>r</sup> le Vidame, pour la Charge de Capitaine Lieutenant de cette Compagnie, reçû en survivance de M<sup>r</sup> le Duc de

## 96 LE MERCURE

Chaulnes son pere ; il en a prêté Serment de fidélité entre les mains du Roy, en presence de M<sup>sr</sup> le Duc Regent. S. M. étant sur le Balcon de la Salle des Cent Suisses, a eû la considération de ne faire faire aucun mouvement à cette Brigade , à cause de la pluye.

M. le Duc d'Orleans est entré ensuite au Conseil de Régence, le premier qui s'est tenu depuis les Fêtes.

M. le Prince de Conty ût séance pour la premiere fois dans ce Conseil, où il fut installé par S. A. R.

Le 5, M. du Liboys Gentil-Homme ~~très~~, fort distingué par son mérite, a été choisi pour aller recevoir le CZAR sur la Frontiere & l'accompagner jusques à Paris. Il y a un ordre du Roy, de traiter ce Prince par tout avec Cérémonie. Le Sieur Bocquet Maître d'Hôtel de M. le Marquis de de Livry, a été chargé de faire la dépense de la Table : ce Prince sera défrayé aux dépens du Roy, dés

dés le moment qu'il mettra le pied sur les Terres de France.

M<sup>e</sup> le Commandeur de Belle-Fontaine ancien Officier de considération , a été nommé General des Galeres du Pape , avec l'agrément du Grand Maître qui lui a témoigné par une Lettre fort obligeante , la part qu'il prénoit de le voir dans un Poste où il ne lui laisseroit manquer de rien.

Le 6 , on présenta à S. M. dix Oiseaux pour la Fauconerie , que le Roy de DANEMARC a envoyé ; ils sont des plus forts & des plus beaux que l'on ait vû en France.

Le même jour , M. l'Abbé Landy Envoyé Extraordinaire de M. le Duc de Parme , ût sa premiere Audience publique du Roy ; il fut reçu dans le grand Cabinet , le Roy étant debout ; ce qui ne se pratiquoit pas sous le Gouvernement des Femmes. S. M. recevant pour lors indifferemment , Ambassadeurs & Envoyez dans son Fautéuil , sur son

*Avril 1717.* I

## 98 LE MERCURE

Trône ; mais M. le Maréchal de Villeroy a remis les choses en règle.

M<sup>r</sup> de Conflans Marquis d'Armentieres , premier Gentil-Homme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans mourut le 5 , dans une de ses Terres : Sa Charge a passé sur la tête de M<sup>r</sup> le Marquis de Conflans son frere , qui payera vingt mille écus à la Veuve , dont le fils qui n'a que huit ans , aura la Charge en survivance , après la mort de Monsieur son Oncle.

La Charge de Maître de la Garde-Robe de S. A. R. , qui vaquoit depuis près d'un an , par la mort de M<sup>r</sup> le Marquis de Breauté , a été accordée *gratis* à M<sup>r</sup> le Comte de Nocé ; c'est un Présent de 50000 écus.

M<sup>r</sup> le Marquis de Pluvaut qui est aussi revêtu d'une semblable Charge , a été honoré d'un Brevet de Premier Gentil-Homme de la Chambre de M. le Duc Regent , avec l'agrément de vendre la première.

## D'AVRIL. 79

Sur les 3. heures S. M. alla faire visite au Palais Royal : le Roy s'étant mis proche la glace d'une des portieres , pour mieux voir , M. le Duc du Maine se plaça immédiatement auprès du Roy, & M. le Maréchal de Villeroy à côté de M. le Duc du Maine. M. le Duc de Villeroy , comme Capitaine des Gardes , étoit sur le devant , avec M. le Premier.

Le 7 , M. le Cardinal de Noailles vint voir le Roy.

Le 8 , M. le Premier Président de Mesnars présenta au Roy M. de Maupoux à qui il a vendu sa Charge de Président à Mortier , sept cens mille livres , dont l'Acquereur ne jouïra cependant qu'après la mort du Vendeur , à qui il donne a présent deux cens mille livres comptant ; & le jour qu'il l'exercera , soit par la mort de M. de Mesnars , où par celle d'un Président à Mortier , il payera les 500 autres mille livres.

Le 9 , M. Grillet Chef de Bri-

Iij

gade dans les Gardes du Corps, frère de feu M. de Brissac, a obtenu une gratification de deux mille livres par chacun an.

Hier, on fit un Service solennel & magnifique dans la Paroisse de S. Eustache, pour feu M<sup>r</sup> le Marquis d'Albergotti.

M. le Marquis de Silly s'étant excusé de suivre M. le Prince de Dombes en Hongrie, M. le Marquis d'Estrades s'est présenté en sa place avec son fils; S. M. en considération de cette démarche, lui a accordé un Brevet de retenue de 100000 livres sur la mairie de Bourdeaux, dont il avoit été gratifié à la mort de M. le maréchal de Montrevel, & qui avoit été possédée précédemment par le feu maréchal d'Estrades.

M. l'Evêque de Soissons s'est présenté le 10, devant le maître Autel de la Cathédrale de Reims, pour faire son Serment, en qualité de premier Suffragant de cet Archevêché.

Le 10 , M. le Marquis d'Alincour fils de M<sup>r</sup> le Duc de Villeroy , partit pour aller servir en Hongrie.

Le 12 , M<sup>r</sup> de Sommery sous-Gouverneur de S. M. , ût l'honneur de faire manger le Roy , à la place de M. le Maréchal de Villeroy , qui avoit pris ce jour-là, médecine.

M. le Comte du Luc arriva le 5 , de son Ambassade de Vienne en Autriche ; il a été obligé de garder la Chambre à cause de ses incommodités, il a été visité de toute la Cour.

Le 14 , on ût avis que le feu ayant pris dans une Hôtellerie de Châlons en Champagne , où étoient les Equipages de M. le Prince de Dombes , il y avoit perdu seize Chevaux , huit de Maître , & huit de Palfreniers. M. le Duc du Maine a donné ordre qu'on réparât promptement le dommage causé par le feu , il a renvoyé quatre beaux Chevaux Anglois , & M. le Comte de Toulouze a suppléé au reste.



M. le Duc de la Force & M. Pellerier des Forts sont nommez, pour entendre les raisons de ceux qui se plaignent d'avoir été surtaxés à la Chambre de Justice. Le premier examinera les Rôles Impairs, & le second les Pairs. C'est-à-dire qu'ils ont partagé l'Ouvrage. M. le Duc de la Force ayant le 1, le 3, le 5, le 7<sup>e</sup> Rôle &c. Et M<sup>r</sup> des Forts ayant le 2, 4. 6. 8. ainsi jusqu'au 19<sup>e</sup>.

M<sup>sr</sup> le Duc Régent a gratifié M. Coëpel fameux Peintre, de toutes les prérogatives accordées à feu M. Jouvenet; outre la qualité de Gentil-homme qui lui a été conférée; ce Prince a ajouté une Pension de 2500 livres, & une autre de 500 livres à son fils, qui suit de fort près M. son pere dans son Art.

Il y a tous les Dimanches & Fêtes, Toillette chez Madame Duchesse de Berry à midy; M. le Nonce, les Ambassadeurs & Ministres Etrangers s'y trouvent régulièrement avec quantité de Seigneurs & de Dames;

ce qui forme la Cour la plus nombreuse & la plus brillante de l'Europe.



## ARTICLE DES SPECTACLES

**L**E 7 du mois dernier, l'Académie Royale de Musique représenta pour la première fois *ARIANE*, Tragédie nouvelle.

M. Roy & M. de la Grange sont Auteurs du Poëme.

Le sieur Mouret est Auteur de la Musique.

Cet Opéra n'a pas été accueilli favorablement du Public. Je crois néanmoins qu'on sera bien aise d'en voir le Plan.

Les Auteurs du Poëme me permettront, s'il leur plaît, de dire en général, qu'il s'en faut beaucoup que la Fable de leur Pièce réponde à la haute espérance que le Public avoit conçue de leur union. Il n'étoit pas cependant possible que deux Versificateurs de leur

## 104 LE MERCURE

mérite ne répandissent dans l'ouvrage commun , grand nombre de traits marqués au coin du Génie. Aussi peut-on dire qu'il n'y a aucun Acte dans lequel on ne trouve des Morceaux faillants , des graces neuves, des hardiesses heureuses : mais cela ne suffit pas pour sauver un Ouvrage dont le tissu n'est pas industrieux ; rien ne rachette le vice d'une Fable qui viole les bienséances ou qui pêche contre la vraisemblance , telle est la Fable d'Ariane.

### *FABLE DE LA TRAGEDIE d'Ariane.*

ANDROGÉE fils de Minos ayant été assassiné par les Athéniens ; les Crétois arment contre les Coupables , & les forcent par un Traité de Paix, à livrer tous les ans , certain nombre d'Athéniens , pour être dévorés par le Minotaure afin de venger la mort d'Androgée.

THÈSE voulant affranchir les

Athéniens de ce barbare Tribut, forme une Ligue puissante. Vingt Roys ses Alliez, s'embarquent avec lui pour descendre en Crète : la Flotte confédérée est battuë de ; la Tempête ; tout l'Armement périt , & le seul Vaisseau qui porte Thésée est jetté par les vents au Port de Sydonie en Crète.

M I N O S est parti pour se faire livrer les Victimes Athéniènes , il a deffendu en partant qu'on laissât entrer aucun Etranger dans le Port.

A R I A N E reçoit Thésée , & quoiqu'elle ne voye en lui qu'un Etranger sans nom , elle s'enflamme pour cet inconnu d'une violente passion.

On annonce le retour de Minos en Crète , Ariane dit à l'Etranger de fuir la colere de Minos.

„ Lorsque je vous permis d'entrer dans ses Etats.

„ Je trahis sa Loy souveraine.

Minos arrive au Port avec les Captifs Athéniens. Peribée Princesse Athéniene, destinée à l'Hy-

men de Thésée, est au nombre des Captifs. Minos à conçu une violente passion pour cette Princesse ; il compatit à son sort, & charge Ariane de proposer à la Princesse captive, de sauver ses jours en épousant Minos : Ariane s'acquite de cette Commission, mais Périclès résistant courageusement à cette offre, on la conduit avec les autres Captifs au Tombeau d'Androgée, pour y être immolée. Lorsqu'on est sur le point de faire ce Sacrifice, Thésée arrive seul, qui apprend aux Athéniens qu'il a forcé la Garde, pour accourir à leur secours, & dit à Périclès & aux autres Captifs, de le suivre & de prendre les armes des Soldats qu'il vient de tuer à la Porte ; les Captifs nomment Thésée & le suivent sans obstacle.

Ariane qui apprend que l'Etranger qu'elle aime, est Thésée, & qu'elle a dans Périclès une Rivale, pour qui son Amant soupçonné d'ingratitude, vient d'oser tant hasarder, Ariane, dis-je, se livre aux fureurs de la jalousie.

Quoique Thésée & les Captifs fassent des prodiges de valeur, ils sont néanmoins vaincus par les Troupes de Minos, & remis dans les fers; Minos témoin du courage de Périclès, s'est de plus en plus enflammé pour Elle. Il propose à Périclès de l'épouser, à cette condition il s'engage de faire grace aux Athéniens, & de les délivrer à jamais du Tribut annuel. Périclès, pour sauver Thésée & sa Patrie, accepte la main de Minos, résoluë de se donner la mort, après avoir sauvé l'un & l'autre.

Les Epoux arrivent à l'Autel de l'Hymen pour se jurer la Foy mutuelle. Les serments de Minos sont interrompus par l'Ombre d'Androgyne, qui exige une Victime unique, que le sort doit choisir entre les Captifs.

On prépare une Urne où les Athéniens Captifs doivent mettre leur nom. Thésée substitué le sien à celui de Périclès.

Périclès qui a su de Thésée même, qu'il s'expose pour elle, im-

plora la Justice de Minos , & le prie en vain de la rendre à son sort , en sauvant Thésée. Le sort fatal tombe sur Thésée.

Ariane émuë du danger de son Amant , s'embrâme d'autant plus pour lui , qu'elle a fû de lui même , que le devoir seul & non l'Amour , l'a forcé à se dévouer pour Peribée , elle médite de le secourir , s'il est possible.

On conduit la Victime au Labyrinthe , pour y être dévorée par le Minotaure. Ariane trouve le moïen d'armer Thésée , & met tout son espoir dans le courage du Héros. Elle prend toutefois la précaution de faire préparer un Vaisseau près du Rivage destiné à le conduire à Athènes après la mort du Monstre. Thésée sort vainqueur du Labyrinthe , Ariane qui se trouve à sa rencontre , le presse de s'embarquer dans le Vaisseau préparé. Thésée ne peut se résoudre , comme galant homme , de laisser Ariane en proie aux fureurs de Minos. En vain il l'invite.

Pinvite , il la presse à fuir avec lui. Peribée arrive avec empressement & avertit Thésée , que Minos vient avec des Troupes pour se saisir de lui. Minos paroît dans l'instant même , & fait éclater sa fureur contre Ariane. Un nuage épais envelope fort à propos Ariane & Thésée , & les transporte dans le Vaisseau qui doit les ramener à Athenes. Venus qui a operé ce prodige , insulte à Minos , & découvre à Peribée la trahison de Thésée.

Peribée se donne la mort , & Minos désespéré appelle la foudre qui , à son commandement , réduit le Labyrinthe en cendres.

Les personnes qui n'ont point lû ce Poëme, pourront aisément juger de sa constitution, par le tissu dont je viens de donner l'extrait. Du reste, le Poëme étoit semé de quantité de traits qui font honneur aux deux Poëtes associez. Peut-on rien de plus noble , que ce que dit Thésée inconnu à Ariane dans la 2<sup>e</sup> Scene du 1<sup>er</sup> Acte? après la dé-  
*Avril* , 1717. K



## 110 LE MERCURE

claration d'amour qu'il a fait à cette Princesse , qui en témoigne son indignation par ces paroles.

„ Qu'entens-je , quel discours ?  
„ On reconnoît ainsi les bontés  
„ d'Ariane.

### THESEE LUI REPOND ,

„ Il n'est plus tems de fuir. D'un  
Amour malheureux ,  
„ Vous avez percé le mystere :  
„ Vous m'avez fait parler , quand  
j'ai voulu me taire.  
„ Ma mort doit prévenir vos or-  
dres rigoureux ;  
„ Mais avant ce moment , on pour-  
ra me connoître :  
„ Et mes derniers soupis justifie-  
ront peut-être ,  
„ La témérité de mes feux.

Minos frappé d'admiration pour le courage héroïque de Peribée qu'il a vû à la tête de ses Compagnes , deffendant les jours de Thesée , s'exprime ainsi dans la 2<sup>e</sup> Scene ,

du troisième Acte.

- „ J'ai vû la fureur dans les Graces,
- „ J'ai vû la beauté même effrayer  
mes regards,
- „ J'ai vû cette Princesse & terri-  
ble & charmante ,
- „ A côté de Thésée , imiter ses  
exploits.
- „ Elle se montrait à la fois
- „ Et sa Rivale & son Amante.

La Scene 4<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> Acté est tout à fait touchante & bien dialoguée, comme il faudroit la transcrire toute entiere; je suis obligé d'y renvoyer mon Lecteur, afin de passer à quelque autre Article.

La Musique de cet Opera est de M. Mouret, Auteur de la musique des Fêtes de Thalie. Le Public a grand penchant à l'absoudre; il est tres-digne de cette indulgence.

Cet Opera a été relevé par HYPER-  
MNESTRE remise au Théâtre, avec un 5<sup>e</sup> Acte substitué à l'ancien; on y a fait encore d'autres change-  
mens que l'on a jugé nécessaires.

Kij

## NA D'AVRIL.

En tout cas on repete actuellement **TANCREDE**, qui sera suivi des Fêtes Corinthiennes , Balet que l'on prépare pour le commencement de Juin. Les Paroles sont de **M. AUTEREAU** , & la musique de **M. CAMPRA**.

Les Comédiens Italiens jouèrent le 7 du mois pour la premiere fois, sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , la pauvreté de **Renauld de montauban** , Comedie tirée de l'Espagnole , à laquelle le Public ne fit pas un favorable accueil.

: Le Samedi onze, les Comédiens François donnerent la premiere Répresentation de **SEMIRAMIS** Tragédie de **M. de Crebillon**. On en a d'abord dit du moins autant de mal , que de bien ; c'est l'allure ordinaire. Malgré ce partage de sentimens , elle fut continuée le Lundi , le mercredi suivant & le Jeudi : Elle fut jouée avec succez , en présence de la Cour sur le Théâtre du Palais Royal : ce qui fait

présumer qu'elle se soutiendra malgré la critique. M<sup>lle</sup> Desmarts qui fait le Rôle de SEMIRAMIS, m'en est caution : D'ailleurs, le Rôle d'AGENOR qui est le dominant de la Pièce, & sensément exécuté par M. Beaubourg, ne contribuera pas peu à la maintenir. Je m'abstiendrai donc d'hazarder mon jugement, jusques à ce qu'elle soit imprimée, ou dévolüe à la Troupe. C'est une Loi que je me suis imposée, à laquelle je serai fort religieux par la suite. On doit ces égards aux Auteurs, tant que leur Pièce est en vigueur ; après quoi, il est du devoir du Mercure d'en rendre compte au Public, en faisant un examen équitable sur les différentes parties qui entrent dans l'économie d'un ouvrage de Théâtre.



La Rédondille d'Orphée est une Pièce de M. de Senecé, Premier Valet de Chambre de la feuë

# 114 LE MERCURE

Reine, dont on imprime actuellement un Volume d'Epigrammes & d'autres Poësies qui paroîtront dans peu. Le Public pourra juger de l'Ouvrage par cet Echantillon.

## • O R P H É E .

*Paraphrase d'une Rédondille Espagnole de D. Francisco de Quêvedo, qui commence, Al Infierno el Tracio Orfeo Su muger baxó à Buscar &c.*

**P**OUR r'avoir sa Femme Euridice  
Orphée aux Enfers s'en alla :  
Est-il si bizarre caprice  
Dont on s'étonne après cela ?

Dans un accèz de ce délire  
Où son Jugement se perdit ,  
Pouvoit-il chercher rien de pire ;  
Ny dans un endroit plus maudit ?

Il chanta des airs pitoyables ,  
Dont le tendre accompagnement  
suspendit la fureur des Diabes ,  
Et des Coupables, le tourment.

Sa voix ne touchoit point leur  
Ame,

Mais la seule admiration ,  
Qu'un sot , pour recouvrer sa Fem-  
me,

Témoignât tant de Passion.

Alors Pluton , hâchant la tête ,  
Dit au Chanteur Alangouri :

O ! Maître fou , comme Poète ,  
Et beaucoup plus comme Mari.

Proserpine est bonne Diablesse ;  
Mais je te jure sur ma Foy ,  
Que les six mois qu'elle me laisse  
Ne sont pas les moins gays pour  
moy.

Fût - elle aux Cieux cent ans  
encore

Pour se soustraire à mon pouvoir ,  
Je n'irois point sur la Mandore  
Braire en Bémol pour la r'avoir.

Quand tu concus quelque es-  
pérance

De nous fléchir par tes accords ,  
Ignorois - tu que le Silence  
Est le charme unique des Morts ?

Puisqu'une impertinente flâme  
Pour le troubler t'a fait venir ,  
Parques , qu'on lui rende sa Fem-  
me,

K iij

116 LE MERCURE

On ne sçauroit mieux le punir.

En vertu de mon indulgence  
 Bien - tôt, puisqu'il le veut ainsi,  
 Il sera damné par avance,  
 Et peut-être un peu plus qu'icy.

Mais pour payer de sa Musique  
 Le plaisir aux Enfers si neuf,  
 Ajoutons - y quelque Rubrique  
 Qui puisse encore le faire veuf :

A ce soin l'équité m'invite,  
 Qui souffre qu'en même sujet  
 On récompense le mérite  
 Quand on a puni le forfait.

Rendez - lui donc sa Demoi-  
 selle

Qui le suivra sans dire mot ;  
 Mais , s'il tourne les yeux sur elle,  
 Qu'on me la refourre au Cachot.

Peu de cœurs , de chaîne aussi  
 forte ,

Avec leurs moitiés sont unis :  
 Que j'en sçais , qui de cette sorte  
 Seroient charmés d'être punis !

Ah ! si des Femmes incommo-  
 des

Des tours de tête délivroient ;  
 Que de Maris , comme Pagodes

Incessamment la tourneroient !

Ainsi sur son Thrône de braize  
Parla le Monarque enroûé :  
Son sage Arrêt , dans la fournaize  
Par tout son Peuple fut loüé.

L'ordre est suivi. Mais cette Fête  
Se termine en piteux regrets :  
Orphée ayant tourné la tête  
Redevient veuf sur nouveaux frais.

Dans son impatience extrême  
Que sa raison ne peut calmer ,  
Le malheureux perd ce qu'il aime  
A force de le trop aimer.

Vaine & légère comme un songe  
Qu'un dormeur prend pour vérité ,  
L'Ombre gémit , & se replonge  
Dans l'éternelle obscurité.

Sans murmurer de son supplice  
La pauvre ame renonce au jour :  
Pouvoit-elle en bonne justice  
Se plaindre d'un excez d'amour ?

Sa double mort la désespère  
Qui vient rompre un nœud si parfait ;  
Mais quoi ? La cause en est si chère.  
Qu'il faut pardonner à l'effet.

L'Epoux qui la voit disparoître  
Se livre à son mortel ennuy ,



## 118. LE MERCURE

Incapable de reconnoître

Le bien qu'on lui fait malgré lui.

L'Enfer à ses plaintes touchantes  
Cessant de se laisser charmer ,  
Dans la Thrace , par les Bacchantes  
Il s'en va se faire assommer.

Du beau sexe double victime

Chantre affligé, console toi ;

Force gens d'un rang plus sublime

Ont bien subi la même Loy.

C'est vainement qu'on s'évertuë  
Contre un vainqueur si redouté :  
Et qu'importe, au fond, qui nous tuë,  
Ses faveurs, ou sa Cruauté ?

Femmes, si cette Historiette  
Irrite vos cœurs inhumains ,  
C'est un Espagnol qui l'a faite ,  
Pour moi , je m'en lave les mains.

Ovide , à cette même Fable,  
(Direz-vous) donne un tour galant ;  
Le Romain étoit raisonnable ,  
L'Espagnol n'est qu'un insolent.

Et vive Hymen ! sous son Empire  
On boit , on mange , on fait dodo  
Puis.. d'accord. Mais le mot pour  
rire

Est cependant pour QUE'v's' DO.



## C O P I E

*D'un Memoire manuscrit de feu  
M. de Rosen, Maréchal de France.*

LE sujet qui nous fait parler *Il mourut au*  
 aujourd'hui de cet illustre Ge- *mois de*  
 neral, est un Manuscrit de sa main, *Septem-*  
 que l'on a trouvé parmi ses papiers: *bre 1715*  
 il contient une petite instruction  
 remplie de sentimens d'honneur &  
 de probité, que ce Maréchal dans  
 son grand âge, laissa à son petit fils,  
 lorsqu'il l'envoya à Paris pour y  
 être élevé: il seroit à souhaiter que  
 les jeunes Seigneurs qui entrent  
 dans le monde, connussent & voi-  
 lussent suivre des conseils aussi sages  
 que ceux qu'ils liront dans cet écrit,  
 si la mort n'avoit enlevé, à la fleur  
 de son âge, celui pour qui ils  
 avoient été dressez en particulier:  
 on estoit persuadé par ses heureuses  
 dispositions, de les lui voir mettre

en pratique dans le cours de sa vie ; la facilité de son esprit pour les Sciences , sa politesse , sa maniere de penser avec élévation , son envie de plaire , & de s'attirer l'estime des honnêtes gens , jointe à un extérieur qui rassembloit toutes les graces , lui avoient gagné les suffrages du Public avec autant de justice , que sa perte a mérité depuis , ses regrets. Ce Memoire dont il s'agit ici & qui nous est tombé entre les mains , est donc dû à ce même Public par des raisons trop particulières , pour qu'il ne soit pas en droit de l'exiger , & nous le lui donnons avec d'autant plus de satisfaction , qu'il n'y trouvera que des maximes pleines de sagesse , de solidité & de Religion.

„ Le grand âge , où je me vois ,  
„ Mon cher fils , ne me permet-  
„ tant pas d'espérer de pouvoir  
„ vous guider moi-même dans la  
„ suite , lorsque vous serez engagé  
„ dans le monde , & vous faire re-  
„ marquer avec une tendresse  
paternelle

„paternelle, les écueils où vous  
 „pourriez donner, la seule satis-  
 „faction qui me reste, est de vous  
 „laisser par cet écrit des conseils  
 „que la conscience & l'honneur  
 „m'obligent de vous donner, &  
 „que je vous prie de suivre, comme  
 „mes dernières volontez, persua-  
 „dé que ce bien est infiniment plus  
 „précieux, que ce que la fortune  
 „vous pourra jamais présenter.

„Je vous recommande sur toutes  
 „choses la crainte de Dieu, qui est  
 „le commencement de la sages-  
 „se, & le principe de tout honnête  
 „homme : si vous la possédez au  
 „fond de votre cœur, & que vous  
 „mettiez toute votre espérance &  
 „votre confiance dans le Seigneur,  
 „il vous protégera & conduira par  
 „sa divine bonté.

„Honorez votre Pere & votre  
 „Mere; souvenez-vous que vous  
 „leur devez votre Etre, & que Dieu  
 „vous ordonne de leur porter du  
 „respect & de l'attachement : ayez  
 „toute la déférence imaginable

*Avril 1717.*

L

pour M<sup>r\*\*\*</sup> qui est préposé pour vous gouverner & pour avoir soin de votre éducation ; soyez attentif à suivre ses conseils & ses bons avis, puisqu'il vous doit tenir lieu de tout.

Soyez honnête & poli envers tout le monde , vrai dans vos paroles , plein de droiture & de probité dans toutes vos actions ; Ne fréquentez jamais que d'honnêtes gens, remplis de vertu & de bonnes mœurs : Tâchez de les imiter , & proposez-vous toujours les plus grands modèles.

Je vous recommande d'avoir une application perpétuelle à vos études & exercices ; afin de vous mettre en état de servir le Roy dignement & marcher sur les traces de vos Ancêtres.

Evitez les jeux du hazard & ne vous y engagés jamais , que lorsque l'obligation indispensable de faire vôtre Cour, vous y fera trouver, comme malgré vous : Persuadez - vous que ces jeux là sont capables, non-seulement de vous ruiner , mais encore de vous attirer cent mauvaises

affaires pour perdre v<sup>otre</sup> fortune , honneur & réputation : Apprenez ceux qui se joueront toujours parmi les honnêtes gens ; Tâchez de vous y perfectionner , pour n'y être point dupe : soyez égal dans la perte & dans le gain , & faites-vous un point d'honneur de passer dans le monde pour un beau joueur , incapable de faire des incidens & de mauvaises disputes.

Fuyez la débauche & les femmes d'une vie déréglée , car elles ne sont propres qu'à vous perdre de corps & d'ame ; Ne fréquentez que celles qui ont de la vertu & de l'esprit , capables de vous faire honneur , pour apprendre d'elles l'honnêteté & la politesse : s'il s'en trouve quelque une qui vous affectionne & traite favorablement , gardez - vous bien d'en tirer vanité , ni de le faire remarquer : Vous êtes obligé de ménager sa réputation par rapport aux bons sentimens qu'elle a pour vous : Prenez garde aussi d'un autre côté d'en être la dupe ; car il n'y a que trop

L ij

## 124 LE MERCURE

d'exemples, que d'autres aussi fins que vous en ont été attrapez; leurs parens ou amis interviennent ordinairement dans ces sortes d'engagemens, qui n'ont que de fâcheuses suites.

Quand vous voudrez vous regaler avec vos amis, n'allez jamais au Cabaret, ni chez les Traitteurs, car il s'y trouve souvent des Filoux, Breteurs & autres mauvais esprits, qui ne respirent que le désordre: vous tomberiez dans des inconveniens qui vous perdroient dans l'esprit du Roy & des honnêtes gens qui vous regarderoient, comme un yvrogne, un débauché, qui n'est propre à rien.

Lorsque vous serez en âge de vous produire dans le grand monde, foyez attentif à faire vôtre Cour au Roy & aux Princes, aux Officiers Generaux, aux Ministres & autres Gens de distinction; Tâchez de mériter leurs bonnes grâces, appui & protection; à quoi vous parviendrez par une grande retenue & une réputation de sagesse qui

attire l'estime & la confiance; joignez y une attention singulière à ne jamais blamer les démarches de ceux qui sont au dessus de vous, soit dans le Commandement à la Guerre, ou dans l'Administration des affaires, persuadé qu'outre les raisons de justice & de fidélité qui regnent dans l'un & dans l'autre, il y a toujours des ressorts de prudence & de politique, où il n'est pas permis de pénétrer.

Tâchez de vous perfectionner dans les belles Lettres, Langues Etrangères, Mathématiques, & autres Sciences propres à vous élever à quelque chose de grand, car on n'épargnera rien pour votre éducation: Rendez-vous aussi adroit au fait des Armes, non pour vous ériger en Bréteur, mais sçavoir vous défendre dans les occasions.

Si quelqu'un vous agace par des railleries piquantes, ne prenez pas feu d'abord, mais tâchez par un air froid & des réponses ambiguës, d'en détourner les suites; si après



cela il vous presse, faites lui comprendre que, si vous vous tenez dans les bornes de la modération, ce n'est ni faute de sentiment, ni de courage.

Soyez fidèle à vos amis, incapable de reveler un secret qu'on vous aura confié : Ne parlez jamais mal de Personne, pas même de vos ennemis; Ne soyez pas trop avide à parler, pesez vos paroles & faites réflexion sur vos discours; ne contestez jamais avec opiniâtreté dans l'incertitude, ou dans une mauvaise cause, car il vaut mieux céder honêtement, que de soutenir avec confusion.

Quand vous serez en bonne Compagnie, persuadé que vous n'en fréquenterez jamais d'autres, ne faites ni le Fanfaron, ni le petit Maître: Ne vous vantez jamais de rien, mais tenez-vous dans une honnête modestie, vous serez aimé & estimé de tous ceux qui vous verront.

Ne soyez ni avare, ni dépensier mal-à-propos; ne donnez pas dans

la bagatelle, ni dans les colifichers ; Evitez cependant de passer pour Mesquin , quand il s'agira de vous faire honneur.

Quand vous serez en état d'avoir quelque Employ Militaire , tenez-vous à votre Troupe sans la quitter ; soyez exact , attentif & vigilant à votre devoir ; Voyez toutes choses par vous-même , & ne vous reposez jamais sur ce que feront les autres ; Ayez toujours quelqu'un à la découverte, pour n'être pas surpris ; & gravez bien dans votre esprit , qu'un seul quart-d'heure de paresse ou de négligence , est capable, non seulement de vous faire perdre tout le fruit de vos services, mais aussi de ternir pour jamais votre honneur & votre réputation.

Si Dieu vous fait la grace de vous élever à des Emplois considérables , où se trouvent des Officiers sous votre Commandement, & qu'il arrive malheureusement à quelqu'un d'avoir fait une faute dans le Service, ne le traitez pas

## 128 LE MERCURE

avec rigueur ni avec dureté , en lui faisant une réprimende sèche ; Plaignez le & remontrez lui avec douceur le tort qu'il s'est fait d'avoir manqué ; Priez-le d'être une autrefois plus exact & plus régulier à remplir son devoir , pour vous éviter le déplaisir que vous auriez d'être contraint à lui faire du mal , contre vôtre inclination & vôtre naturel..

Aimez ceux qui vous corrigent & qui vous font remarquer vos défauts , ce sont vos véritables amis , car ils n'en usent ainsi que pour vôtre bien ; au lieu que vos ennemis seront toujours ceux qui vous flatteront en vôtre présence , dans la maligne espérance que vous conserverez vos imperfections , qui leur donneront toujours de l'avantage sur vous , & la facilité de vous détruire plus aisément.

J'aurois encore bien des choses à vous dire pour le détail d'une vie qui merite tant de réflexions ; j'en laisse le soin à M<sup>r</sup> \* \* \* qui vous

les fera remarquer dans les occasions & dans vos entretiens particuliers ; si vous faites attention , Mon cher fils , à ces conseils paternels , comme je l'espère , & que vous les imprimiez dans votre esprit , vous pouvez compter que je me retrancherai de tout pour vous mettre en état de soutenir votre Naissance honêtement.

La Nature vous a formé à souhait , & vous a donné assez d'esprit pour discerner le bien d'avec le mal : Si vous aimez & adorés du fond du cœur, Dieu qui en est l'Auteur , & que vous mettiez toute votre confiance en lui , il vous comblera de ses graces , & vous conduira dans les voyes d'honneur & du salut : Je prie sa Divine Bonté de vous guider , conserver , & ne vous jamais abandonner.



Il paroît depuis peu un Livre de  
Réflexions Politiques & Morales,

130 LE MERCURE  
dedié à M. le Duc de Noailles.  
M<sup>r</sup> l'Abbé Pegere qui en est l'Au-  
teur, dit dans son Epître Dédicatoi-  
re, qu'il les lui présente avec d'au-  
tant plus de confiance, que la  
valeur soutenüe de la prudence lui  
est comme héréditaire : Qu'après  
s'être distingué à la Guerre par ses  
belles Actions, il essaye à présent  
de nous faire goûter les fruits de la  
Paix, à la vérité toujours amers  
dans leur primeur, mais qui ne  
peuvent manquer de devenir très  
agréables, en secondant, comme  
il fait, le GRAND PRINCE qui  
veut bien par ses soins infinis,  
être le Restaurateur de la France,  
comme il en est les délices.

Donnons à présent quelque idée  
de l'Ouvrage.

L'Auteur prouve qu'après avoir  
considéré les Hommes par rapport  
à eux-mêmes, il a cru pouvoir les  
considérer par rapport à la société  
Civile : Que c'est ce qui a donné  
lieu aux Réflexions Politiques qu'il  
a ajoutées dans cette 3<sup>e</sup> Edition de

D'AVRIL. 231  
ce Livre, avec des Notes la plupart Historiques.

Le Lecteur sera peut-être plus à portée de juger de l'Ouvrage, si on donne ici quelques Exemples de ces Réflexions Politiques.

## ARTICLE PREMIER

### DU PRINCE OU DU SOUVERAIN.

Quelquefois une seule tête dans un Etat y change toute la face des affaires & y maintient la dignité du Gouvernement. *11<sup>e</sup> Refl.*

MARTIAL dit que Cicéron étoit la Tête de la Republique Romaine. *Note.*  
„ Hoc tibi Roma Caput cum loquereris erat.

Peut-on sçavoir trop bon gré à un Prince, qui déclare à son Conseil, qu'il veut avoir les mains liées pour faire le mal, mais qu'il souhaite être libre pour faire le bien. *Refl. xi<sup>e</sup>*

Un Grand Prince \* a autrefois \*Trajan ébauché ce trait de Sagesse: Un autre Grand Prince de nos jours l'a accompli.

**Refl. 4<sup>e</sup>** Un Prince, qui non content de gouverner avec beaucoup d'attention, veut bien entrer, comme en société de plaisirs, avec le Public, ne peut manquer d'en être les délices, & il est bien sûr par cette conduite gracieuse & populaire, de ne point compromettre sa Grandeur.

**Note.** Auguste gaignoit ainsi l'affection  
 „ des Peuples, *quia Augustus co-*  
 „ *mittere interfuisse, & civile*  
 „ *rebasur misceri voluptatibus vulgi*  
 „ Tac. ann. 1.

**Refl. 5<sup>e</sup>** Un bon Politique faisant peu d'attention aux Discours des Peuples; s'attache seulement à les conduire, de manière qu'ils ne s'aperçoivent pas de la route qu'il leurs fait tenir; & à ne donner que des atteintes délicates, & comme imperceptibles à leur chère liberté.

**Note.** Galba représentoit à Pison (qu'il avoit dessein d'adopter) toutes les difficultez qu'on trouve à gouverner des Peuples jaloux d'une liberté mal entendue.

*Im-*

D'AVRIL. 133

„ *Imperaturus es hominibus qui nec*  
 „ *totam libertatem, nec totam ser-*  
 „ *vitutem pati possunt. Tac. His.*  
 „ *Lib. 1.*

Un Prince peut s'assurer qu'il Refl. 58.  
 sera toujours Maître de la Langue  
 des Peuples dont il aura gagné les  
 cœurs.

Parceque Domitien avoit le sé- Notte,  
 cret de se faire quelque fois aimer,  
 il étoit appelé le pere des Peuples,  
 que n'en n'eut - t'on point dit, s'il  
 eût toujours été aimable.

\* *Populorum vox tamen una*  
*cum verus Patria diceris esse Pater.*

La bonne foy & la confiance étant Refl. 81.  
 le principal lien du Commerce, &  
 de la Société Civile; les hommes,  
 pour leur propre intérêt, devroient  
 s'attacher, à entretenir l'une &  
 l'autre; le désordre des Finances  
 d'un Etat contribut bien à rompre  
 ce lien précieux.

Du Tems de TIBERE, les prêts, Notte.  
 ou les Traitez Usuraires avoient

\* *Mart. ad Domiti. L. 1. Ep. 3.*  
 Avril 1717. M



# 134 LE MERCURE

mis la confusion dans tous les biens;  
il y apporta du remede , & par ce  
moyen rétablit la confiance Publi-  
que; c'est l'image naturelle de ce  
qu'on voit aujourd'hui , & il ne faut  
pas moins aussi qu'un grand hom-  
me, pour apporter un pareil reme-  
de à de semblables maux „ *Pecu-*  
„ *nias fanore auditabant , & ino-*  
„ *piâ rei nummariâ commoto ere*  
„ *alieno & eversio rei familiaris*  
„ *famam præcepit dabat; Donec opem*  
„ *tulit Cesar, & sic fides refecta est.*  
„ *Tac. an. 6.*

*Ref. 103*

Les Peuples les plus amateurs  
de l'indépendance ne sont jamais  
si libres , que quand ils obéissent  
à un Prince aimable ; c'est pour  
les plus féroces un attrait pareil  
à celui de l'Ayman.

*Note*

Ces mêmes Romains qui venoient  
de donner un exemple éclatant de  
leur Amour pour la liberté , en se  
défaisant de C E S A R , s'accoutu-  
merent insensiblement à la perdre  
sous l'agréable domination de son  
Successeur.

**Reflex:**

C'est une consolation pour le Peuple de voir, qu'en s'épuisant pour les besoins de l'Etat, il n'enrichit au moins, & ne soutient que l'Etat.

**Notte:**

Lorsque sous François I. les Peuples se plaignirent des Impôts excessifs qui ne servoient qu'à enrichir quelques Particuliers, & sur tout, le Chancelier du Prat. Ce Prince leur répondit par ces Vers de Virgile, qu'il envoya même à du Prat.

\* „ Claudite jam rivos, pueri, sat  
„ prata biberunt.

● 臺灣時報 ● 臺灣時報 ● 臺灣時報 ● 臺灣時報 ● 臺灣時報 ●

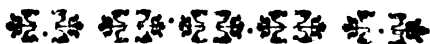
M<sup>r</sup> l'Abbé de Vallemont nous a donné l'Eloge de M<sup>r</sup> le Clerc, Chevalier Romain, Dessinateur, & Graveur ordinaire du Cabinet du Roy, avec le Catalogue de ses Ouvrages, & des Réflexions sur quelques-uns des principaux. Quand on a un sujet aussi hûreux à traiter, que celui que fournit la matiere de ce Livre, un Auteur est presque toujours sûr de la réus-

\* Virg. Eglog. 3.

## 135 LE MERCURE

site. On n'a donc rien à désirer du côté de l'Ecrivain , & du grand Homme qu'il célèbre. *Cujus immortalitati . . . . prospexit & sua.* Ce Livre mérite certainement d'être lu par bien des endroits ; l'Histoire seule des Ouvrages de ce fameux Graveur ne peut qu'instruire & plaire ; ce n'est pas un médiocre avantage pour le faire lire.

C'est un Volume in-12 , qui se vend chez Nicolas Caillou , Quay de Conty , à la Constance ; & chez Jean Musier , à la descente du Pont-Neuf , au coin de la rue de Névers , à l'Olivier.



Ayant promis dans le Mercure de Mars de parler de S A N S O N Tragi-Comédie , il est de mon devoir d'acquiescer ma parole.

Comme cette Pièce est entre les mains de tout le Monde , & que d'ailleurs , selon l'Editeur même , c'est un de ces Monstres dont le

Théâtre d'Italie fut si fertile pendant le dernier Siècle, je crois que ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de lui en donner un Extrait complet. Il suffira de dire que le sujet de cette Tragi-Comédie n'est autre que la délivrance des Hebreux & la ruine des Philistins ; c'est là ce qui produit l'action principale ; tout le reste n'étant que les divers moïens employez par la Providence pour y parvenir, & dans lesquels on a suivi l'Ecriture à la Lettre.

Qu'on ne s'attende pas d'y trouver ni régularité, ni vray-séemblance, l'Auteur ne s'est point assujetti aux Régles d'Aristote, il a suivi un certain merveilleux, sans s'embarrasser de la durée du tems, de l'unité du Lieu &c. On n'y trouvera cependant aucun sentiment qui démente le caractère de Sanson, & qui ne lui convienne : Ce qui a paru de plus extraordinaire pour les François, c'est de voir Arlequin esclave d'Acab, qui voulant

imiter Sanson dans toutes les actions de force qu'il lui voit operer, repand un Comique si bouffon dans l'essai qu'il en fait, que les moins scrupuleux s'en sont formalisez. Je n'en rapporterai que deux exemples. Après que la perfide DALILA a coupé les cheveux de Sanson endormi, dans lesquels résidoit le principe surnaturel de cette force qui avoit été si fatalle aux Philistins; Arlequin s' imagine qu'en s'en servant en guise de Cadenerres, il alloit être un autre Sanson lui-même : alors se jettant avec confiance sur la Balustrade pour l'arracher ; Après quelques efforts inutiles, il se saisit d'une Lettre qu'il déchire avec fureur ; Ensuite de cette épreuve de force, il en tente une autre, il attrape un Poulet qu'il veut mettre en quartiers par imitation au Lyon déchiré par Sanson : Comme il est prêt de le faire, le Poulet crie ; alors touché de compassion, il lui donne généreusement la vie, bien enten-

du que , comme un gourmand qu'il est, il le destine pour son souper. Il semble qu'après un composé si bizarre du Prophane avec le Sacré , on devroit trouver encore plus étrange que l'on suivît avec empressement une Pièce si opposée aux Loix du Théâtre François : Voilà précisément ce qui fait l'éloge des Comédiens Italiens , & de L E L I O en particulier ; puisque malgré toutes ces disparates , ce dernier Acteur saisit avec tant d'ame la dignité de son sujet, qu'il s'empare de la bienveillance du spectateur, & lui impose tellement par la vérité de son jeu , que souvent il s'attire des applaudissemens dans des endroits qui feroient siffler tout autre Comédien. Si le Theatre Italien a son L E L I O , la Scene Françoisé a M<sup>lle</sup> Desmarts par excellence , à qui on doit la même justice dans S E M I R A M I S .

Qu'il me soit permis d'hazarder ici une Réflexion. Les Comédiens Italiens ont mérité par la sûreté de

leurs talens, & par la vivacité de leur émulation, tous les suffrages dont le public a honoré leur Théâtre. Le mérite des Acteurs, a beaucoup contribué à faire illusion à la multitude en faveur de leurs Pièces. Les Auteurs François sont d'autant moins tentés de critiquer ce Théâtre, qu'ils sentent mieux combien les Comedies Italiennes sont informes, comparées aux Comedies Françaises. Cette distance leur est si évidente, qu'elle les sauve de toute jalousie. Mais je crains fort que ces absurditez, qui sont fortune dans les Pièces Italiennes, ne s'introduisent enfin peu à peu dans les nôtres. Je crois voir le Public disposé à se relâcher de cette sévérité inflexible à qui nous devons la perfection de notre Théâtre.



J'aurois fort souhaité pouvoir insérer dans ce Recueil 50 Sonnets au moins en Bout-Rimés, que l'on a vu la bonté de m'envoyer ; mais me

trouvant trop reserré par les bornes  
 que je me suis prescrites dans le nom-  
 bre de feüilles de ce Livre. Ce n'est  
 pas sans peine que je me vois réduit  
 à ne pouvoir contenter un chacun ;  
 ne trouvant de place que pour les  
 trois premiers qui m'ont esté adres-  
 sés , je crois qu'ils plairont aux per-  
 sonnes qui ont encore du goût pour  
 cette Poësie , contre laquelle Sarra-  
 zin a fait un Poëme , dont il attri-  
 buë l'invention à du Lot qui étoit  
 un fou celebre.

\*\*\*

## S O N N E T

### EN BOUTS RIMÉS.

**Q**ui ne seroit charmé de ma  
                   chere . . . . Nabote  
 C'est un jeune Ortolan , c'est le  
                   plus joli . . . . Bec  
 A qui jamais Amant ait fait . . .  
                   . . . . .Salamalec.  
 Pour elle je vendrois jusques à  
                   ma . . . . Culote.



142 LE MERCURE

Tel a des cheveux blancs cachez  
 sous sa . . . . Calote.  
 Qui , pour s'en faire aimer , met-  
 troit sa bourse à . . . . Sec.  
 Chacun de ses regards met un  
 cœur en / . . . . Echec.  
 Mais loin de s'enflamer , elle de-  
 vient . . . . Bigote.

C'est bien ta faute, Amour , comme  
 un franc . . . . Iroquois,  
 Tu t'en vas sottement épuiser ton ..  
 . . . . Carquois.  
 Pour faire d'un vieux sage , un ef-  
 fronté . . . . Cinique.

Viens dans le cœur d'Iris fondre  
 comme un . . . . Faucon ,  
 Peut-être elle t'attend ; que ta  
 lenteur me . . . . Pique !  
 Viens , & sur ton Autel je brise  
 mon . . . . Flacon,

D' A V R I L. 143

## A U N H O M M E

*Qui a épousé une femme mal-  
faite & Bigotte.*

SUR LES RIMES PROPOSE'ES

DANS LE MERCURE DERNIER

Q Uand tu te résolus d'épouser  
ta . . . Nabotte,  
Tu ne présumoïs pas qu'elle avoit  
si bon . . . Bec ;  
Mais sitôt qu'à ses yeux tu fis  
Salamalec.  
Elle se proposa de porter la Culotte.

Vainement à présent tu grates ta  
Calote ;  
Il'auroit mieux valu manger ton  
pain tout . . . Sec ,  
Que d'avoir hazardé le malheu-  
reux . . . Echec,  
Qui te donne une femme intrai-  
table & . . . Bigotte.

Comment, toi qui nommois les Ma-  
ris . . . Iroquois ,

144 LE MERCURE  
Qui méprisois l'Hymen , l'Amour  
& son . Carquois ,  
As tu sitôt quitté ta liberté.. Cinique?

Je croyois que ton cœur léger com-  
me un . Faucon',  
N'aimoit que la liqueur qui cha-  
touille , qui . . Pique ,  
Et ne voudroit jamais chérir que  
le . . Flacon.

### S O N N E T

*De Monsieur Houdin de la  
Martinique.*

SUR LES BOUTS RIME'S PROPOSE'S.

**N**E prends point femme , Ami,  
ni grande , ni .. Nabotte,  
L'une & l'autre en Oysons nous  
mène par le . . Bec ;  
Fais au sacrélien un grand, Salamalec,  
Et ne perds pas ton droit de porter  
la . . . Culore.  
Envisage le sort des Maris à Calotte\*

\* *Calotte de Vulcain.*

Le

D' A V R I L . . . 145

Le plus facile Epoux n'a pas tou-  
jours l'œil . . . Sec ;  
Et la femme au repos met le der-  
nier . . . Echec ;  
Quand l'âsse de plaisirs , elle de-  
vient . . . Bigotte.

Il est cent fois plus doux de vivre  
en . . . Iroquois ,  
Posseder pour tout bien, fleches, Arc  
& . . . Carquois ;  
Que d'avoir pour Compagne un  
Esprit trop . . . Cinique.

Autant que la perdrix redoute le  
Faucon ,  
Ami, fuyons l'Himen ; de tous côtés  
il . . . Pique ,  
Et ne nous engageons qu'à vuider  
le . . . Flacon.



On prie les personnes qui desti-  
neront des Enigmes à l'Auteur , de  
ne point omettre le MOT ; sans quoi  
elles deviendront inutiles. C'est  
un avertissement pour celles qui  
m'en ont envoyé précédemment.

La premiere Enigme , dont le  
Avril 1717. . . N

# 146 LE MERCURE

mot est CLISTERE, a été manquée par les Devins les plus consommés. A l'égard de la seconde, qui est la **LANGUE**, elle a trouvé plusieurs Oedipes, ou pour parler plus naturellement, le Democrite Moderne l'a ainsi interprétée en vers.

- „ C'est en vain que Mercure a recours à la plume,
- „ Quoique d'elle il tire son plus bel ornement :
- „ C'est en vain qu'il se sert d'un fi cher instrument;
- „ C'est un foible moyen pour persuader les Dames,
- „ Ce sexe dans la **LANGUE** y trouve bien des charmes,
- „ Qu'il ne trouveroit pas dans beaucoup de Volumes.

Le Philosophe Moderne, le Philosophe en herbe, le Tranquille Javote au Sonnet mal tourné : La belle Louison & sa Compagne, M<sup>r</sup> Planchon Conseiller au Présidial de Caën & son aimable Iris, M<sup>rs</sup> Gravier, Pichot & Claudin amis du Mercure, le Président de S. Gilles & tant d'autres.

## E N I G M E

*Proposée par M. le Comte  
de Gilin, beau jeune Vieil-  
lard de deux Lustres.*

**J**E suis quelquefois rond , mais  
plus souvent carré,  
Des liens fort étroits me tiennent  
resserré.

Tant que dure cet esclavage ,  
Je ne suis bon à rien : pour me  
mettre en usage

Il faut m'en délivrer ,

Et puis après me déchirer .

De petits trous alors donnent passage  
Aux pièces de mon corps sous la  
main racourci ,

Un plus grand me reçoit au sortir  
de ceux-ci ;

Après quoi, pour finir ma chance.

On me met dans deux autres trous,  
D'où je m'échappe encore avec vio-  
lence.

Eh bien Lecteur ! me reconnoissés vous ?

M ij

AUTRE.

**S**ans être de Divine Essence,  
J'étonne & je surprend les yeux,  
Je parcours les Airs & les Cieux.  
Quoiqu'à l'humidité je doive ma  
naissance.

Lorsque le tems m'arrache à qui  
je dois le jour,  
Mon sort n'est pas d'être inutile.  
Je me prête aux Mortels & j'y trou-  
ve un azile,  
J'y fais leur gloire & leur amour.

La noire Discorde & l'Envie,  
Les plus doux charmes de la Paix,  
La sincère Amitié, cette illustre bannie  
Empruntent, pour finir & pour naître,  
mes traits.

Mes honneurs vont jusqu'à l'ex-  
trême :  
Couronner des Héros, sont des bril-  
lans emplois,  
Je préside au repos, au Cabinet des  
Rois

MERCURE

UTRE.

de Divine Essence  
je surprend les yeux  
s'Airs & les Cieux  
midité je doive m'

ns m'arrache à qu  
ir,

pas d'être inutile  
Mortels & j'y trou

dire & leur amour

le & l'Envie,  
harmes de la Paix  
cette illustre barrière  
ur finir & pour naître,

vont jusqu'à l'ex

Héros, sont destit

s,  
s, au Cabinet des





Et l'on me voit souvent où fut un  
Diadème.

## SARABANDE.

C'Est dans ces lieux qu'on voit  
l'Amour se plaire,  
C'est dans ces lieux qu'il a le plus  
d'attraits :  
On n'y voit point d'ardeur qui soit  
légère ;  
Pour nous blesser, ce Dieu choisit  
ses traits,  
Et de ces traits la blessure est si  
chère,  
Qu'on fait des vœux pour n'en  
guérir jamais.

## PARODIE DE M. ROY

## SUR LE MÊME AIR

A Mlle. \* \* \*

L'Amour croyoit n'avoir ni sœur,  
ni frère,  
Sans vous de R i s, il eut pû s'en  
flater :

N ii j

50 • LEMERCURE

Sœur de l'Amour, vous lui de-  
vintes chère,  
Les Ris, les Jeux vouloient vous  
adopter :  
Un d'eux vous tint sur les fonds de  
Cythere,  
Et c'est son nom qu'il vous a fait  
porter.



J'ai beau vouloir écarter les Mor-  
ceaux de Litterature de mon Jour-  
nal, ils se présentent sous ma main  
en dépit que j'en aye. Je n'ai pu  
cependant me refuser à renvoyer  
à l'autre mois, les Réflexions Criti-  
ques sur un nouveau Recueil de  
Pièces fugitives d'Histoire & de  
Litterature par M<sup>r</sup> l'Abbé Archim-  
baud. J'ai crû qu'elles interresse-  
roient du moins autant le Lecteur,  
que si je mettois à la place des nou-  
velles incertaines.

## L E T T R E

A M. DE . . . . .

PAR M<sup>r</sup> L'ABBE' LA FARGUE.

M O N S I E U R ,

Vous me priés de vous apprendre ce que je pense d'un nouveau Recueil de Pièces fugitives d'Histoire, de Litterature &c., qui paroît depuis quelque tems. Je vous dirai d'abord que M<sup>r</sup> l'Abbé Archimbaud, qui en est l'Auteur, est un homme qui a beaucoup d'esprit & d'érudition. Il s'est appliqué avec succès pendant plusieurs années à l'étude des belles Lettres, dans une des plus Sçavantes Ecoles de l'Univers, où il s'est rempli des plus belles connoissances des meilleurs Auteurs d'Athènes & de Rome. Le Public qui commence à profiter du fruit de ses veilles, espère qu'il continuera

ra à s'employer aussi utilement , & qu'il se distinguera dans un genre d'écrire , qui demande tant d'application & de soin. Il lui reviendra d'autant plus de gloire de son travail, que la carrière qu'il entreprend, est épineuse, surtout dans le commencement ; & que le plus difficile de tous les Ouvrages est celui d'écrire pour le Public. Il y a de fort bonnes choses dans son Essai , quoique tout n'y soit pas également travaillé. Vous en jugerez vous-même par les endroits que je vais vous rapporter , pour en montrer le peu de justesse , ou pour en relever le prix.

Le titre que M<sup>r</sup> l'Abbé Archimbaud a donné à son Recueil , ne fait pas assez d'honneur aux Auteurs dont il extrait , ou dont il rapporte les Ouvrages. Il y a peu d'Ecrivains qui ne se flattent de revivre dans leurs Ecrits , jusqu'à la fin des siècles ; & c'est une chose bien humiliante pour eux, qu'on appelle fugitives, des Pièces qu'ils regardoient.

D'AVRIL. 153

comme Horace, plus durables que l'Airain. J'ajouterais en faveur du Journaliste, que quelques-uns jugent que ce titre n'est pas assez intéressant pour lui ; prétendans que s'il n'a à présenter au Public que des Pièces fugitives, ils ne doivent pas fort s'empresser de lire son Recueil.

Je ne suis pas plus content de l'exécution que du titre. Je n'y trouve ni assez d'ordre, ni assez de justesse : Et je ne conçois pas comment l'Abbé Archimbaud peut mettre au nombre des Pièces fugitives, le SPICILEGIUM en 5 volumes in folio du R. Père Marcène, & l'Antiquité expliquée & représentée en figures par le R. Père de Montfaucon, aussi en 5. volumes in folio, Ouvrages qui n'ont point encore paru. A la bonne-heure qu'il ait averti le Public des Canons de la nouvelle invention de M<sup>r</sup> Thomas : ils lui ont paru si légers, qu'il a crû pouvoir leur donner rang parmi des Pièces fugitives.

Le Journaliste me répondra,

que pour ce qui regarde ces 10 Volumes in-folio , je lui fais un reproche fort injuste ; Que son Ouvrage comprend deux Parties , l'une in-„ titulée, Recueil de Pièces fugitives „ d'Histoire , de Littérature &c. & l'autre deux fois presque aussi longue que la première , & sous un nouveau Titre „ Nouvelles Lit-„ teraires ; & qu'il ne parle des Ouvrages de ces RR. PP. que dans la seconde Partie , où il ne s'agit point de Pièces Fugitives , mais seulement de Nouvelles Littéraires. J'avoüe que sa Réponse est bonne , mais que dira-t-il à ma réplique ? Son Titre n'est donc pas juste ? puisque de deux Parties que contient son Recueil , il ne renferme que la plus petite ; mais voyons un peu comment il a exécuté son dessein.

Vous croiriez M<sup>r</sup>, trouver d'abord au commencement de son Recueil , quelque chose qui regarde l'Histoire , comme le Titre semble le demander ; point du tout. Le

Nouveau Journaliste a une méthode toute nouvelle. La première Pièce qu'il raporte , est un petit Ouvrage qu'il appelle Méthaphisique, fait par un Solitaire : Pour le sujet de cette Pièce Méthaphisique & Fugitive, le voici. „ Raisonemens „ sur l'Eternité de bonheur ou de „ malheur après la mort, & les Ca- „ ractères de la vraie Religion. Après quelques remarques sur les Ecrits de Suetône , qui font la 2<sup>e</sup> Pièce Fugitive, voici le sujet de la 3<sup>e</sup>. „ Ordre qu'on doit garder dans l'é- „ tude du Droit Canonique Fran- „ çois. Vous la placerez parmi les Pièces d'Histoire, de Litterature &c. comme il vous plaira. Enfin la 4<sup>e</sup> & dernière Pièce Fugitive, est une Lettre écrite de Roüen, dans laquelle en onze pages on trouve 15. sujets différens , distinguez seulement par des pieds de mouche. Il y est traité de la naissance de Socrate, d'un Lae qui est dans le Duché de Vendôme, de la Comparaison faire par un Prédicateur, d'un Chrétien



avec un Sculpteur, de la Généalogie de Diogène, d'un Panier de Figues donné à S. Macaire, &c. Enfin cette dernière Pièce fugitive finit par le dernier Conte joyeux que Luther dit avant sa mort. Le dessein du Journaliste ne vous paroît-il pas dignement rempli ? Pour moi j'en suis si content, que je ne puis m'empêcher de vous marquer combien je suis indigné contre M<sup>r</sup> l'Abbé \*\*\* D. D. S. qui a osé dire en parlant du nouveau Recueil, que ç'étoit un riche galimatias de riens. N'a-t'il pas bonne grace, M<sup>r</sup> le Docteur, de traiter ainsi le précieux assemblage de ces belles & curieuses Pièces fugitives, que nous devons aux veilles assiduës de M<sup>r</sup> l'Abbé Archimbaud ! Passons maintenant à ses nouvelles Littéraires, & voyons si l'Auteur s'y soutient avec dignité : Un seul trait suffira pour vous donner une idée du prix de son ouvrage. En voici un auquel il s'est particulièrement attaché. C'est au sujet de la réponse que je fis il y a huit

huit mois, à la Critique que M<sup>r</sup> Guerin Régent de Rétorique au Collège de Beauvais avoit faite de l'Eloge Funébre de Louis le Grand, prononcé par le R<sup>d</sup> Pere Porée. Vous allez juger de la profonde connoissance qu'a de l'Histoire nôtre, Journaliste, & de la délicatesse de son goût sur la Critique.

Il me reproche d'abord d'avoir extenué les plus grands exploits d'Henry IV. & de n'avoir point jugé ce Prince digne de mes éloges. J'ai raconté toutes les actions mémorables de ce Monarque, depuis la mort d'Henry III. jusqu'à son Couronnement, sans en cacher aucune, ni sans en diminuer le prix; marquant avec fidélité sur les Mémoires de M. de Mezeray, toutes les circonstances glorieuses qui en peuvent relever le mérite, & faire le plus d'honneur à ce Conquerant. Je n'ai point parlé des victoires qu'il remporta à Coutras & à Fontaine-Françoise, comme semble me le reprocher M. Archimbaud; parce qu'elles n'entroient pas dans mon

*Avril, 1717.*      O

sujet , ayant entrepris de prouver  
 seulement que Loüis XIV. avoit fait  
 des actions plus mémorables , pour  
 étendre les Frontieres de son Royau-  
 me , qu'Henry IV. pour parvenir au  
 Trône. Or la bataille de Coutras fut  
 gagnée sous Henry III. & la journée  
 de Fontaine-Françoise n'arriva que  
 plus d'un an après qu'Henry IV. eût  
 été couronné & reçu au Parlement.  
 Je vous prie de voir en quels termes  
 j'ay parlé de ce Prince. „ Ce Fameux  
 „ Guerrier est digne de nos éloges  
 „ & de nôtre admiration. Les siècles  
 „ à venir entendront parler avec  
 „ surprise de ses grands Exploits.  
 Le Journaliste peut-il dire avec sin-  
 cerité, que je n'ay pas jugé ce Grand  
 Roy , digne de mes éloges. Il est  
 vrai que j'ay ajouté après cela ,  
 „ Que la Posterité l'auroit regardé ,  
 „ comme un Heros incomparable ,  
 „ s'il n'eût laissé un Petit-Fils qui l'a  
 „ surpassé. Mais Loüis le Grand  
 est-il donc si petit aux yeux de M<sup>r</sup>  
 Archimbaud , que je ne puisse pas  
 avoir placé Henry IV après ce He-  
 ros , sans l'anéantir.

Il en est de la valeur comme de la science. L'une & l'autre ont differens degrez comparibles en differens sujets ; & comme l'on ne fletrit point Quintilien , en disant que Ciceron est un plus grand Auteur que lui ; il est clair qu'on ne fait point de tort à Henry IV. quand on avance que Louïs XIV. est un plus grand Heros. Lorsque l'Ecriture Sainte a dit qu'il n'y eût jamais de Roy semblable à Salomon, elle n'a point fait de tache au mérite de David, le même Texte nous aprenant que Dieu combla de ses faveurs Salomon, à cause de la pieté de son Pere. Je puis donc avoir dit sans indiscretion , que quelque haute qu'ait été la valeur d'Henry IV. Louïs le Grand l'a surpassé. Le parallele que j'ay fait de ces deux Princes qui ont fait la Gloire de l'Empire François , sert de preuve à la préférence que j'ay soutenüe en faveur de Louïs le Grand , pour défendre celle que lui donne le R. Pere Porée , & qui avoit d'abord surpris M<sup>r</sup> Guerin.

J'ajouterais que le langage que j'ay tenu en parlant de la sorte, n'est pas nouveau. L'on trouve que long-tems avant moi, M. Flechier, M. Bossuet Evêque de Meaux, M. Huet Evêque d'Avranches, & M. l'Abbé Talleman ont élevé Louis XIV. au dessus de tous les Monarques qui l'ont précédé. Et M. de la Motte que l'Abbé Archimbaud dit s'être expliqué modestement au sujet de la supériorité que ce Monarque a eüe sur les anciens Heros, l'appelle le plus Grand des Rois, Six lignes après l'endroit que le Journaliste a cité de son Eloge Funebre; M. l'Abbé Mongin, qui le met au dessus de Cesar dans son Oraison Funebre, dit que „ la verité ne donna jamais „ de loüanges plus sinceres, que „ l'Eloquence & la Poësie n'en „ fournirent jamais de plus ingénieuses, & que l'admiration n'en „ produisit jamais de plus sublimes, „ que celles que Messieurs de l'Académie Française ont consacrées „ pendant plus de cinquante ans, à „ la gloire de ce Heros.

Je remarquerai en passant que le Journaliste ne se suit pas. lors qu'il dit que le P. Porée n'a fait qu'indiquer la supériorité de Louis XIV. sur son Ayeul, ayant dit ailleurs „ que „ cet Orateur a donné tout l'avantage à Louis sur Henry IV. comme s'il étoit plus glorieux d'augmenter un Royaume, que de le conquérir.

Il me reproche en second lieu d'avoir dit mal - à propos, qu'Henry IV. à la veüe du peu de succès de ses entreprises, se seroit embarqué pour se retirer en Angleterre, si le Maréchal de Biron ne l'en avoit empêché. *Il dit la dessus, qu'il n'a jamais rien lû, ni même rien d'approchant, d'Henry le Grand; & qu'il croit que je suis le premier Auteur qui ait attribué un pareil trait de Pusillanimité à ce Prince.*

Je demande d'abord avant que de répondre à son objection, si on doit appeller pusillanimité, la conduite d'un Guerrier, qui se croiant dans l'impuissance de faire réussir

O jii

ses entreprises , juge qu'il doit se dérober à l'orage de son infortune. Personne ne s'est avisé jusqu'icy d'appeller Pufillanime, ce Roy d'Israël qui sortit de sa Capitale, pour échaper à la fureur d'un fils, qu'une folle ambition avoit armé contre lui : Ny ce Pieux Roy d'Angleterre à qui la France a servi d'azile, sous le Regne de Louïs le Grand.

Je prie maintenant M<sup>r</sup> le Journaliste, qui me croit le premier Auteur de ce que j'ay avancé sur le dessein qu'avoit Henry IV. de se sauver en Angleterre, si M<sup>r</sup> de Biron ne l'en eut empêché, je le prie de lire le commencement du 7<sup>e</sup> T<sup>o</sup>me de Mezeray. Il y trouvera tout du long ce que j'ay avancé. Je m'en vais vous rapporter l'endroit „ Le „ Parlement qui se tenoit alors à „ Tours, fut si effrayé, ayant appris „ la fâcheuse situation des affaires „ d'Henry IV. qu'il lui fit proposer d'associer à la Couronne le „ vieux Cardinal de Bourbon, „ qui avoit pris le nom de Char-

„ les X. Le Roy lui même épou-  
 „ vante & appréhendant que les  
 „ Barques qui descendoient de  
 „ Rouën, & que les Vaisseaux que  
 „ le Duc de Parme preparoit à  
 „ Dunkerque, ne l'investissent par  
 „ Mer, aussi bien qu'il l'étoit par  
 „ Terre, mit en délibération s'il  
 „ devoit se sauver en Angleterre.  
 „ La pluralité des voix l'eut em-  
 „ porté de ce côté là, si les har-  
 „ dies remontrances du Maréchal  
 „ de Biron, n'eussent fait rejet-  
 „ ter ce lâche Conseil. Dès-là  
 que j'avois avancé dans ma répon-  
 se, avoir pris dans Mezeray tout  
 ce que je disois d'Henry IV. M.  
 Archimbaud n'auroit-il pas plutôt  
 dû lire cet Historien d'un bout à  
 l'autre, que de s'exposer à me faire  
 une Objection sans fondement.

Je ne m'arrête pas encore à ce  
 qu'il dit de la superiorité que j'ay  
 aussi accordée à Louis XIV. sur  
 David, dans la première Oraison Fu-  
 nebre que j'ay prononcée à la Gloi-  
 re de ce Monarque. La raison que



j'ay eüe de lui donner en quelque chose une espee de préférence sur ce Roy d'Israël, est clairement démontrée dans mon discours. Passons donc à son troisiéme & dernier reproche, & recevons de lui de nouveaux éclaircissements sur l'Histoire.

Mr Archimbaud ayant lû dans l'Apologie que j'ay faite du Discours du P. Porée, qu'Edouard VIII d'Angleterre disoit qu'il craignoit plus Charles - Quint dans son Cabinet, que tous les plus grands Capitaines de l'Europe, à la tête des plus nombreuses Légions, demande avec gentillesse „ Qu'est - ce que „ cet Edoüard VIII. il n'y a eü „ que six Edoüards sur le Thrône „ d'Angleterre. Pendant tout le „ Règne du dernier, ou peu s'en „ faut, Charles - Quint étoit dans „ la Retraite de S. Just, où il n'é- „ toit pas fort à craindre ; & quand „ Mr la Fargue a fait ôter VII I. „ dans l'errata, pour mettre à la „ place, Edoüard Roy d'Angleter-

re, il n'a pas eu plus de raison, il devoit avoir mis Henry VIII. & c'est ici qu'il a lâché un trait de politesse, que je veux bien, pour l'amour de lui, ne pas rapeller.

Il avance trois choses, comme vous voyez; sçavoir, qu'il n'y a eu que six Edoüards sur le Trône d'Angleterre; que Charles - Quint étoit à S. Just, pendant le Règne du dernier Edoüard; & que je devois avoir appliqué à Henry VIII. ce qu'il prétend que j'ay attribué mal-à-propos, non pas à Edoüard VIII. (car il avoüe que dans l'Errata j'ay corrigé VIII) mais à un des Edoüards qui ont régné en Angleterre.

Je réponds en premier lieu, qu'il faut qu'il n'ait jamais lû aucune Histoire d'Angleterre, pour dire qu'il n'y a eû que six Edoüards sur le Trône de cette Monarchie. Je le prie de lire Polidore Vergile, Duchesne & du Tillet. Il trouvera qu'il y en a eu IX incontestablement. Tous les Historiens con-

viennent que **EGBERT**, qui réunit sous un même Gouvernement, différens petits Royaumes qui partageoient l'Angleterre, dans ce tems-là appelée Brétagne, est le fondateur de la Monarchie Angloise, & qu'il donna le nom d'Angleterre aux différens Etats qu'il réunit. On compte trois Edoüards jusqu'à Guillaume Duc de Normandie; qui fit la Conquête du Royaume d'Angleterre, & depuis Guillaume Premier, on compte six autres Edoüards jusqu'à **MARIE**, qui succéda à Edoüard IX. Il est vray que plusieurs appellent Edoüard I. celui qui a été le IV. de ce nom, pour distinguer les Successeurs de Guillaume, des Rois qui l'avoient précédé, & parce qu'il étoit de la Maison d'Anjou; c'est pour cela qu'ils l'appellent communement Edoüard I. d'Anjou, & quatrième de ce nom. Il y a peu de gens qui n'ayent Morery en main. On n'a qu'à y chercher la succession Chronologique des Roys d'Angle-

terre , & on y trouvera la confirmation de ce que j'avance. Je prie donc M<sup>r</sup> Archimbaud d'apprendre ce que c'est qu'Edouïard VIII.

Je dis en second lieu, que Charles-Quint ne se retira à Saint-Just, qu'en 1555. 2 ans après la mort d'Edouard IX qui arriva en 1553. selon le témoignage de Herbert, de Burnet, de Thou, de du-Chesne, de Larrai & de Mezeray. Tant s'en faut qu'il fût dans sa retraite pendant le Règne de ce Roy, comme le prétend M. le Journaliste. Il paroît qu'il a lû presque'aussi peu l'Histoire de Charles-Quint, que celle d'Angleterre. Il pourra lire à son loisir la vie de cet Empereur dans Guichardin, Sandoval, Varillas, Langey, François de Beaucaire, de Thou, & dans Strada. Il apprendra de ces Auteurs, ce que j'avance sur le fait en question.

Je dis en troisiéme lieu, que l'Abbé Archimbaud a eu grand tort de prétendre que je devois avoir attribué à Henri VIII, ce que je faisois dire à un des Edouïards,

ſçavoir, qu'il craignoit plus Charles-Quint dans ſon Cabinet , que les plus grands Capitaines à la tête des plus nombreuses Légions. Toutes les Histoires d'Eſpagne & d'Angleterre nous apprennent , qu'Henry VIII n'eut preſque rien à faire avec Charles-Quint , & que ſi cet Empereur paſſa deuxfois en Angleterre, ce ne fut que pour aller voir Henry VIII , & pour faire Alliance avec lui. Je m'étonne que Mr le Journaliſte ne ſçachant pas qui avoit dit cela , l'ait plutôt attribué à Henry , qu'à Soliman qui, ſous l'Empire de Charles-Quint, fut chaffé de devant Vienne , après avoir perdu 60000 hommes , & qui, avec une Armée de trois cens mille Combattans , fut contraint de lever le ſiége de la petite Ville de G U N T S.

Je vais maintenant vous expliquer ce qui lui a donné occaſion de faire les trois Réflexions dont vous venez d'admirer la ſolidité. Vous avez remarqué avec lui , que dans ma  
réponſe

réponse à M<sup>r</sup> Guérin , j'ai fait mettre Edoüard Roi d'Angleterre , au lieu d'Edoüard VIII que j'avois d'abord écrit. Cet Edoüard que l'Abbé Archimbaud n'a pû deviner , est Edoüard V I<sup>e</sup> du nom , & III<sup>e</sup> de la Maison d'Anjou , & Charles-Quint qu'Edoüard craignoit tant , n'est point Charles-Quint Empereur , mais Charles - Quint Roy de France qui , sans sortir de son Cabinet , chassa les Anglois de son Royaume , & leur enleva les grandes conquêtes qu'ils y avoient faites sous le Roy JEAN son prédécesseur , faisant ainsi voir que le gain des Batailles est plus souvent l'effet des sages dispositions du Cabinet , que de la valeur de ceux qui les donnent.

M<sup>r</sup> Archimbaud ne manquera peut-être pas de me dire , que je suis le premier qui ait appelé Charles le Sage , Quint , au lieu de Cinquième , & que le mot Quint est entièrement consacré à Charles Empereur. Un homme bien versé dans  
*Avril 1717.* P

l'Histoire, ne me fera point cette objection. Du Tillet Evêque de Meaux, dans sa Chronique des Rois de France, appelle Quint, Charles le Sage, & jamais Cinquième. Froissart l'a appelé de même quelquefois, & l'Empereur Charles-Quint a été appelé Charles Cinquième par l'Auteur anonyme de l'Histoire d'Henry II imprimée en 1581. j'ajouterai encore, que Furetiere disant qu'on appelle Quint, l'Empereur Charles qui est le Cinquième du nom, nous apprend qu'on dit Sixte-Quint par la même raison. Ainsi le mot Quint peut être attribué indifféremment aux Papes, aux Empereurs & aux Rois qui sont cinquièmes d'un nom. Quoiqu'il en soit néanmoins de l'autorité de ces Auteurs & du sentiment de Furetiere, je conviens que j'aurois mieux dit, si en parlant de Charles le Sage, je l'avois appelé Cinquième. C'est donc de ce Grand Prince, qu'Edouard VI, après avoir été défait en tant

d'occasions, & réduit enfin à sortir de la France, a dit qu'il craignoit plus ce Roy dans son Cabinet, que les plus grands Capitaines de l'Europe à la tête des plus nombreuses Légions. Le Journaliste trouvera la même chose en d'autres termes dans Froissart, Volume 1<sup>er</sup>.

„ Oncques Roi ne moins s'arma,  
 „ & si n'y eut oncques Roy qui  
 „ tant me donna à faire. Ce que  
 le R. P. Daniel a exprimé ainsi.  
 „ Jamais Roy ne tira moins l'E-  
 „ pée, & jamais Roy ne me don-  
 „ na plus d'embarras.

Au reste, je ne comprend pas comme M. Archimbaud a pu se persuader que cela ait été dit de l'Empereur Charles qui n'a jamais passé pour un homme de Cabinet. Personne n'ignore qu'il a commandé lui-même ses armées, dans les différentes guerres qu'il a soutenues en Europe & en Affrique; & les Historiens qui ont écrit sa vie nous apprennent, qu'il a fait cinquante voyages en France, en Allemagne, en Italie,

Pij



en Angleterre, ou ailleurs. Il est vrai que M. Archimbaud remarque dans son Errata, que ce mot pourroit avoir été dit de Philippe II. qui ne sortit gueres de Madrid. Mais qui est-ce qui aura dit ce mot de Philippe II. sera-ce, comme le prétend le Journaliste, Henry VIII. qui étoit mort neuf ans avant que Philippe montât sur le Trône.

„ Incidit in Syllam cupiens vitare  
Carybdim.

Il avance encore dans son Errata qu'Henry VIII. qu'il croit avoir dit ces beaux mots qui renferment un si grand Eloge de Charles V. les profera dans le 15<sup>e</sup> siècle. Reflexion tout à fait belle ! Mais comment Henry VIII. pourroit-il avoir dit cela de Philippe II. dans le 15<sup>e</sup> siècle, puisque Philippe ne nâquit que la 27<sup>e</sup> année du 16<sup>e</sup>. C'est encore une autre erreur de dire qu'Henry VIII. a parlé de la sorte dans le 15<sup>e</sup> siècle, puisqu'il ne parvint à la Couronne,

que l'an 1509. Digne Errata d'un si digne ouvrage ! Comme je ne doute pas qu'il ne paroisse bien - tôt une nouvelle Editon de ce sçavant Recueil, je suis persuadé que j'aurai le plaisir d'y voir un Errata de l'Errata même. Je passe sur beaucoup de fautes que j'ai trouvées dans cet Auteur contre la pureté du stile : je veux même croire que ce sont des fautes de son Imprimeur. Les éloges qu'ont fait de ma réponse trois differens Journalistes, me dédomagent assés des reproches qu'il m'a fait sur des matieres qu'il n'avoit pas assés approfondies.

Si en lisant ma Lettre, vous jugez qu'il <sup>se</sup> échapé quelque chose à M<sup>r</sup> l'Abbé Archimbaud, qui ne soit pas dans l'exacritude d'une juste critique, je vous prie de ne point croire qu'il se soit également négligé dans le reste de son ouvrage. Il y a de tres-belles choses, dignes de vôtre curiosité & de celle du Public. Je fais beaucoup de cas de son recueil, & je serai charmé, qu'étant aussi capable

qu'il est de travailler avec succès, il fasse valoir des talens qui peuvent lui attirer tant de gloire. Je suis fâché que M<sup>r</sup> l'Abbé de \* \* \* ne juge pas de son ouvrage aussi favorablement que moi, & qu'il ait dit que de toutes les pieces la plus fugitive; c'est sans contredit son recueil. Je suis, Monsieur, &c.

On attend avec impatience l'Oraison Funébre que M<sup>r</sup> l'Abbé de la Fargue a prononcée à l'Anniversaire de Louis XIV. à l'Abbaye de Chelles; elle est actuellement sous la Presse: le Public qui a été si content de celle qu'il prononça à S. Cyr, après la mort de ce Monarque, recevra celle-cy avec d'autant plus de joye, qu'on n'a point d'exemples d'une pareille entreprise & d'un pareil succès.

## NOUVELLES ETRANGERES.

*A Pesaro, le 23 Mars 1717.*

**L**E Chevalier de S. Georges qu'on appelle ici Roi d'Angleterre, est arrivé en cette Ville sans aucune pompe, n'ayant pas voulu permettre qu'on tirât le Canon le jour de son arrivée; il soupa en Public, mais sans distinction de rang ni de place. Le Duc d'Ormond & d'autres Seigneurs Anglois étoient à sa Table, avec D. Carlo Albani. M<sup>r</sup> Anguiscola Vice-Légat, M<sup>r</sup> Mosca, le Marquis Bufalini. Le Vice-Légat donna le Regal. Le Chevalier de S. Georges ne voulut être accompagné d'aucuns Gardes dans la Salle, il permit seulement qu'ils fussent devant la porte du Palais. Il n'a encore que 50. personnes de sa suite, mais on en attend un plus grand nombre.

Ce Prince a reçu tous les honneurs possibles à son passage

## 176 LE MERCURE

par l'Etat de Modène , jusqu'à son arrivée à Boulogne ; les Ducs de Modène & de Parme , l'ont défrayé, & l'ont regalé splendidement. Le premier lui a fait présent d'un magnifique carosse attelé de six chevaux , & le second d'une somme de 12000 écus Romains. Il partit le 13. de Modène avec 5. carosses à six chevaux , & la Garde des Chevaux-Legers du Duc , pour Castel Franco , où il fut complimenté par D. Carlo Albani , accompagné de quatre Senateurs de cette Ville.

## COMPLIMENTO

Fatto da Don Carlo Albani , degnissimo Nipote di nostro Signore, al Rè d'Inghilterra

„ **B** Enche la Maesta sua portata  
 „ dalla sua Eroica moderazione  
 „ habbia voluta portarsi a questo Sta-  
 „ to Ecclesiastico , sotto nome In-  
 „ cognito per non incontrare quelle

„ Publiche dimostrationi d'ossequiò  
 „ che si dovrebbero alla sublimità del  
 „ suo Grado, ed alle bene merenze  
 „ della M. Vostra alla Santa Chiesa  
 „ Catolica, non ha potuto pero la  
 „ Santità sua contenersi di non render  
 „ a V. M. la testimonianza della sua  
 „ Paterna Benevolenza con questo  
 „ suo Pontificio Breve, concedendo  
 „ a me l'onore di presentar glielo:  
 „ a gli espressioni benignissime di sua  
 „ Santità, jo devo ancora d'ordine del-  
 „ la medema esibire alla Maesta Vos-  
 „ tra qualunque Citta, ó luogo di  
 „ questo stato che possa esser di mag-  
 „ gior piaccimento per la di lui Reg-  
 „ gia dimora, assicurando insieme V.  
 „ M. della particolare premura che  
 „ la S. S. havera d'incontrar ogni so-  
 „ disfazione della maesta vostra; con  
 „ questa sì bella occasione che mi si è  
 „ offerta d'Umiliarmi a V. M. im-  
 „ ploro dalla di lei gran generosità  
 „ a me stesso ed alla mia casa tanto  
 „ divota del di lei glorioso nome  
 „ l'alta sua protezione: Jo ne Sup-  
 „ plico la M. V. colla maggior effica-

# 178 LE MERCURE

„ cia d'umilta , giache ora non mi  
„ resta di piu bramare , non invi-  
„ diando la sorte di qualunque  
„ altro.

## TRADUCTION

### DU COMPLIMENT

De D. Carlo Albani Neveu du  
Pape, à Jacques III. Roy  
d'Angleterre.

**Q**Uoyque la Modestie Héroi-  
que de V<sup>otre</sup> Majesté l'ait  
engagée à entrer dans l'Etat Ec-  
clesiastique sous un nom inconnu,  
pour se dérober aux témoignages  
Publics d'obéissance & de respect  
qui se doivent à la Grandeur de son  
Rang, & à l'attachement inviola-  
ble qu'Elle a toujours eue pour la  
Sainte Eglise Catôlique, Sa Sain-  
teté ne pouvant résister à l'envie  
qu'Elle avoit de donner à V. M.  
des marques de sa bonté Paternel-  
le, m'a fait l'honneur de me  
charger de son Bref Pontifical,  
pour le présenter à V. M. Aux  
expressions du S. P. qui sont pleines

de tendresse , je dois encore ajouter qu'il m'a donné ordre d'offrir à V. M. les Places de cet Etat qui lui seront les plus agréables pour y faire son Royal séjour ; l'assurant de plus de l'ardent désir que S. S. a de procurer toutes sortes de satisfactions à vôtre Majesté.

Après avoir eu le bonheur de lui présenter mes respects , je prens encore la liberté de lui demander l'honneur de sa puissante protection pour toute ma Famille qui est entièrement dévouée à son service , & pour moy en particulier ; c'est avec le zele le plus ardent & la plus profonde humilité que je supplie V. M. de m'accorder cette grace qui comblera mes vœux , & me mettra en état de n'envier le sort de personne.

Ce discours a été accompagné de rafraichissemens de toute espèce , il y en avoit la charge de cent Faquins : après s'être arrêté deux jours à Boulogne , il en partit le 15. & arriva le lendemain à Castel San



## 180 LE MERCURE

Pietro & de là à Pesaro où il fera son séjour. Le Cardinal Paracciani sera fait Vicaire de Rome & cet Evêché, donné à un simple Prelat, pour éviter le concours du cérémonial : le Cardinal Gualterio est attendu ici pour y saluer le Chevalier de S. Georges.

*De Vienne le 15 Avril 1717.*

Le Poëte Rousseau si connu par ses Ouvrages, s'est acquis la réputation d'un Homme de beaucoup d'Esprit dans cette Cour. Il la doit en partie aux Remarques critiques qu'il fit sur un Opera Italien, intitulé CONSTANTIN, qui fut joué le 19 Novembre, en présence de Leurs Majestés Impériales ; le Poëte y ayant trouvé plusieurs défauts considérables, communiqua ses réflexions aux Chefs de la Troupe Italienne, qui sçurent si bien en profiter, que tout le monde s'aperçût du changement dans la Représentation suivante ; ce qui  
lui

D'AVRIL. 181

lui attira beaucoup d'égards de la part de L. M. I. du Prince Emanuel de Portugal , & de tous les Ministres Etrangers qui sont à Vienne.

*De Rotterdam le 4 Avril.*

Le séjour de leurs Majestés Czarienes s'est abrégé contre notre attente. Le Czar étant parti sur les sept heures du matin pour Middelbourg au bruit du Canon de nos Remparts. La Czarine n'a pas été accessible pendant le séjour qu'elle a fait ici. C'est une belle Princesse , d'une taille bien prise , & au dessus de la médiocre, l'œil vif & ouvert , les sourcils & les cheveux de couleur de geay , l'air doux, & dans ses manieres une sorte de décence dégagée des affecteries & mignardises Européennes. Le Czar s'est promené par tous les Canaux dans une Chaloupe découverte , admirant une Ville que la Nature & l'industrie ont percée de tous  
*Avril 1717.* Q

res parts à l'avantage du Commerce. Ce Prince s'étoit choisi un Logement sur les BOOMTIES, pour avoir la pleine vûe de la Meuze qui rend nôtre Port si magnifique & si commode. S. M. Cz. se plaît à garder quelquefois l'incognito pour voir le train de tout ce qui se passe en public & le particuller de ce qui se trame de plus curieux. Ayant apperçû un Batiment Anglois, d'une itructure légère, il en apprit toutes les dimentions jusques à la grosseur des cordages, & a dessiné une nouvelle manière d'affût qui tient le Canon en équilibre. Rien n'échape au coup d'œil du Czár ; c'est ainsi que ce Prince tire usage de ses momens de loisir pour le bien de son Empire. Lui seul a formé une Marine puissante, des Troupes aguérries, un Commerce fort étendu ; en un mot la Culture la plus précieuse, c'est-à-dire celle des Esprits, par l'introduction des Arts & Fabriques à la convenance de son País.

*A Cartagene le 12 Avril 1717.*

On a appris par l'arrivée d'un Batiment François dans ce Port , le détail de l'Action qui s'est passée le 12 Mars dernier à Ceuta. Le Commandant de cette Place ayant fait tirer un retranchement devant la fausse Braye, à la portée du Mousquet , l'avoit fait fortifier de quatre Redoutes gardées par 30 hommes chacune. La nuit du 11 au 12 , les Maures au nombre de 6 mille , s'en approcherent sans être découverts , & à la petite pointe du jour ils les attaquèrent & en emportèrent deux d'assaut , les deux restantes s'étant deffendues jusques à huit heures , furent pareillement emportées. Les Troupes qui étoient dans ces redoutes & ce retranchement, ayant été obligées de se retirer dans la fausse Braye , les Maures enflés de ce premier succès , s'avancèrent pour l'attaquer , ils y entreurent même & commençoient à s'y

Qij

loger : mais sur le midi , le Commandant avec des Troupes d'élite les attaqua si vigoureusement , qu'il les força de regagner avec précipitation les retranchemens , d'où ils furent encore délogés , & contrains de se retirer dans la dernière confusion. Ils ont perdu dans ces différentes attaques plus de 4000 hommes tués ou blessés. la Garnison n'a eu en toutes ces diverses Actions, que 80 hommes tués & 120 de blessés.

## RENTREE DES ACADEMIES DES SCIENCES ET DES BELLES LETTRES.

Le Mardy 6. l'Académie des Inscriptions & des belles Lettres s'étant rassemblée, M<sup>r</sup> de Boze Secrétaire perpétuel lût l'Eloge de feu M<sup>r</sup> Kuster Associé : Il entra dans un grand détail sur les différens Ouvrages que ce célèbre Grammairien Allemand a donné au Public. M<sup>r</sup> l'Abbé Anselme fit ensuite

part à l'assemblée d'une Dissertation fort étendue sur les faux Miracles du Paganisme. Il échapa peu de traits curieux à cet illustre Académicien, j'aurois été fort tenté d'en donner l'Extrait, mais dominé par la quantité de matière qui me reste, je suis contraint de m'en tenir à l'annonce seule.

Mr Falconet le Fils lût ensuite une dissertation historique & critique, sur ce que le Anciens ont crû de l'Aimant. La circonstance de l'historique & du critique met dans le ressort de l'Académie des belles Lettres, une matière qui appartient par le Physique à l'Académie des Sciences. Les explications Physiques, soit anciennes, soit modernes entrent elles-mêmes, comme des faits dans le Mémoire de M. Falconet; mais on y voit sur tout un tableau sçavant & curieux de l'ignorance & de l'incertitude des premiers Naturalistes, aussi-bien que de la crédulité & de la prévention des anciens peuples. M. Falconet par-

Q iij

## 136 LE MERCURE

court d'abord les noms qu'a eu l'Aimant dans le cours des siècles, à proportion qu'il devenoit plus connu & plus fameux. Le premier de ces noms qui est MAGNETES, se trouve dans les Poësies du faux Orphée, ou d'Onomacrite : Hippocrate l'a appelé PIERRE MAGNESIE, Sophocle PIERRE DE LYDIE, Platon PIERRE D'HERACLE'E. Ces trois noms viennent de la même source, c'est à dire de la Ville de Magnesie, appelée aussi Heraclée, sous le mont Sypille en Lydie; ce qui découvre en passant la méprise de ceux qui ont appelé l'Aimant PIERRE D'HERCULE par allusion, à la force du Hero; de ce nom, au lieu de l'appeller Pierre d'Heraclée; conformément à l'origine de l'Aimant. Aristote lui a fait plus d'honneur que tous les autres, en le nommant PIERRE par excellence : Cependant le mot MAGNES, qui n'a pas été le plus usité chez les Grecs, a passé seul chez les Latins.

La propriété qu'a l'Aimant d'attirer le fer, paroît avoir été connue de

tout tems, & l'on ne voit pas sa naissance. Mais celle de repousser le fer, selon la difference de ses pôles, est beaucoup moins répandue dans les Auteurs un peu anciens. Cependant Plutarque rapporte que les Egyptiens se representoient l'accord ou le combat des parties élémentaires, sous le symbole de l'Aimant, qui tantôt attire & tantôt repousse le fer. Marcellus Empyricus Medecin du grand Theodose, Auteur peu celebre d'ailleurs, fait mention aussi de cette double propriété, & ces deux passages sont uniques chez les Anciens pour ce fait-là; car tous les autres Auteurs parlent de l'Aimant qui attire le fer, & de l'Aimant qui le repousse, comme de deux pierres differentes, dont l'une s'appelloit MAGNES, & l'autre THEAMEDES.

Cependant ces mêmes Anciens avoient observé des Circonstances assez fines de la vertu de l'Aimant, par exemple la communication de cette vertu au fer même. L'expérience des Anneaux de fer liez



## 138 LE MERCURE

invisiblement les uns aux autres , est décrite dans Platon. Lucrece , Pline , Galien , Nemesius & Saint Augustin en parlent. Lucrece & Saint Augustin ont allegué de plus la transmission des esprits Magnetiques à travers des Corps étrangers, comme d'autres metaux & d'autres pierres, & ils sçavoient l'experience de la limaille de fer sur une plaque de cuivre , sans la porter néanmoins à l'exactitude que nous lui donnons. Alexandre , Aphrodisée & Claudien ont dit que l'Aimant & le fer se vivoient mutuellement. C'est de là que nous avons imaginé les armures des Aimants pour les fortifier. L'Illustre M. Puget à Lion en avoit un qui par ce secours étoit en état de soutenir 168 fois son propre poids. Voilà où se termine la connoissance réelle ou vraie que les Anciens avoient de l'Aimant ; sa vertu directrice d'où est née la Boussole ne leur appartenoit point ; ainsi elle n'est pas de ce memoire : mais, comme nous l'avons déjà dit ,

l'Histoire des explications Physiques  
 tentées par les Anciens sur les effets  
 alors connus, entrent dans le dessein  
 présent de M<sup>r</sup> Falconet. Thales le  
 plus ancien Philosophe de la Grèce,  
 appelloit Ame, le Principe de la  
 Vertu attractive de l'Aimant. Les  
 Auteurs d'imagination se sont  
 longtems contentez de cette idée  
 Poétique. Mais l'Ecole de Pytha-  
 gore se rendit plus difficile; & c'est  
 dans son sein que les Leucippes, les  
 Philolaus, les Démocrites & les  
 Timées puiserent les grandes vûes  
 du Mécanisme. Platon qui n'a-  
 voit à lui aucun système Physique,  
 avoit emprunté d'eux & en particu-  
 lier d'un Livre de Philolaus, l'ex-  
 plication qu'il donne de l'Aimant  
 dans son Timée; Lucrece l'attrai-  
 tée ensuite sur les principes parti-  
 culiers de Démocrite: mais Plu-  
 tarque l'a mise enfin dans tout son  
 jour. La voici. „ Il n'y a aucune  
 „ attraction dans la Nature, il s'é-  
 „ lance de l'Aimant vers le fer  
 „ des Corpuscules qui rarefient

## 190 LE MERCURE

„ l'Air : l'Air rarefié chasse l'Air  
 „ voisin , qui revenant par der-  
 „ rière le fer , le pousse vers l'Air  
 „ mant , comme à l'endroit où il  
 „ y a une espece de vuide. Plutar-  
 que ajoute que l'Aimant n'agit que  
 sur le fer , parce qu'il est le seul  
 des Métaux dont les pores ayent  
 une configuration proportionnée aux  
 émanations de la Pierre. Les En-  
 nemis de la nouvelle Philosophie  
 combattirent d'abord l'explication  
 de Descartes , comme chimerique.  
 Mais des qu'ils en appercurent des  
 traces dans les vieux Philosophes,  
 ils la trouverent excellente & vou-  
 lurent faire passer Descartes pour un  
 Plagiaire. Platon le seroit autant  
 que lui : mais il y a cette difference  
 entre les vols de l'un & de l'autre,  
 que la Physique de Platon n'est qu'-  
 un amas de differentes Pièces qu'on  
 ne sçauroit joindre , au lieu que  
 Descartes a si bien lié les parties de  
 sa Physique , qu'elles paroissent tou-  
 tes de lui. Cela est vray sur tout de  
 l'explication de l'Aimant , qui non

seulement satisfait chez lui & à la Vertu attractive connue des Anciens, & à la directrice à laquelle ils ne pensoient pas ; mais qui de plus entre dans le Systême du monde entier.

M<sup>r</sup> Falconer passant aux Fables qu'on a débitées sur l'Aimant, en distingue de deux sortes : les unes ont quelque fondement dans la Nature ; & les autres n'en ont aucun. Pour commencer par les premières : le Berger Magnes se sentit attaché à l'Aimant par les clous de ses souliers, en menant ses Troupeaux sur une Montagne ; si la Ville de Magnesie, vraie Patrie de l'Aimant, n'indiquoit suffisamment l'Origine de cette Fable, nous la réfuterions par raison Physique, en disant que l'Aimant exposé à l'air & à la pluie sur la superficie de la Terre, perd bien-tôt toute sa Vertu. Cependant Plin<sup>e</sup> raconte assez sérieusement qu'auprès du Fleuve Indus il y a deux Montagnes, dont l'une arrête & l'autre repousse ceux qui

Y vont avec des souliers garnis de clous. Ce sont, comme l'on voit, les deux Poles de l'Aimant & mal entendus & portés à un effet outré. Les faux miracles de cette Pierre ont été encore plus grands dans les Villes. Le fameux Ptolémée avoit entrepris de faire revêtir d'Aimant la Voûte du Temple d'Arfinoé, pour y suspendre la Statuë de cette Princesse. Pline dit que l'Ouvrage commencé fut interrompu par la mort de l'Architecte Dinocares : Aufone nous donne pourtant la chose comme faite. On a conté la même merveille de la Statuë du Soleil dans le Temple de Serapis à Alexandrie. Rufin qui en a parlé le premier, ne dit point que la Statuë fut en l'air; mais Saint Augustin avoit ouï dire qu'elle étoit suspenduë entre les Aimants de la Voûte & ceux du pavé : accroissement ordinaire du merveilleux. Maimonides cité par Kircher, allégué une autre Statuë du Soleil dans la même position sous la voûte  
du

du Temple de Belus à Babilone ,  
sans parler des Veaux de Jeroboam  
suspendus ainsi , selon le Talmud ;  
ce qui fut une des principales cau-  
ses de l'Idolatrie des Israélites.  
Quand les Rabbins ne seroient pas  
aussi décrédités qu'ils le sont en  
fait d'Histoire , on fait d'ailleurs  
qu'on n'est jamais parvenu à faire  
tenir une aiguille en équilibre entre  
deux Aimants , cependant il regne  
encore aujourd'huy une pareille  
opinion à l'égard du Tombeau de  
Mahomet. Les Turcs mêmes , dit  
Bernier , se moquent des crédules  
Etrangers qui leur en parlent ;  
mais Gabriel Bremond dans un  
Voyage curieux écrit en Italien ,  
nous donne sur ce fait un dénou-  
ment qu'on peut appliquer à peu  
près à tous les faits semblables de  
l'Antiquité. „ Au dessus du Tombeau  
„ de Mahomet , dit-il , qui est à  
„ terre , comme il convient à un  
„ Tombeau , il y a une Pierre d'Ai-  
„ mant longue & large de deux  
„ pieds & épaisse de trois doigts ,  
*Avril 1717.* R

„ à laquelle est suspendu un Crois-  
„ fant d'or enrichi de Pierreries ,  
„ par le moyen d'un gros clou qui  
„ est au milieu. Voilà le merveilleux  
réduit au vrai.

Les prodiges des Historiens n'ont point égalé ceux des Géographes. Il ne coûte rien à Ptolomée & aux Arabes Auteurs de la Géographie Nubienne de faire arrêter les Vaisseaux dans leurs courses par des rochers d'Aimant qui en attiroient les cloux. Aussi , ajoutent-ils , les Habitans des Indes corrigez par cette expérience n'emploient dans la construction de leurs Vaisseaux que des chevilles de bois : le fait est vrai , mais il vient de la rareté du fer en ce Pais-là. La vertu directrice de l'Aimant découverte en ces derniers siècles, fit imaginer à des Géographes une grande montagne au milieu des Mers , près du Pôle qui attiroit les Vaisseaux vers elle. L'on trouve cette montagne imaginaire dans des Cartes qui n'ont gueres plus de cent ans. C'est-là que nous pou-

vons commencer le fabuleux qui n'a aucun fondement , & dont le détail très abrégé terminera cet Extrait.

Plutarque a dit que l'Ail émoussoit la vertu attractive de l'Aimant, & Pline a cru que l'Aimant n'osoit rien attirer en présence du Diamant qui attiroit le fer encore mieux que lui. L'Aimant ne connoît aujourd'hui d'autres Adversaires , que la rouille & le feu. La prétendue vertu attractive du Diamant , dont personne au monde n'a vû un seul exemple , a néanmoins été crüe si long-tems, que la confusion que l'on a faite du Diamant & de l'Aimant à cet égard , a procuré à chacun d'eux un nom François , qui a pour étimologie commune ce seul mot Latin *Adamas*.

L'exemple de la vertu de l'Aimant a produit dans l'imagination des Naturalistes les différentes vertus de la Sauge qui attiroit le bois , de l'Amphitane qui attiroit l'or , mais surtout de la Pantarbe , qui se faisoit rendre hommage par

Rij



## 196 LE MERCURE

routes les pierres , & qui les attiroit toutes. On a attribué à l'Aimant lui-même une vertu attractive, générale ou universelle. Albert le Grand lui fait attirer la chair , les poissons , l'huile, le vinaigre &c. cela ne tire pas à conséquence : Mais M<sup>r</sup> Hughens faisoit mouvoir une règle de cuivre avec un Aimant. Le R. P. Gouie prétend que des Boussoles où il entre du cuivre, détournent l'aiguille Aimantée. Le fameux Boyle a vû des Aimans qui attiroient foiblement de petits Diamans : Il en dit une raison qui doit servir à tous les exemples. Ces corps contiennent des parties de fer, seul métal reconnu aujourd'hui propre à être attiré par l'Aimant. Le Mémoire de M<sup>r</sup> Falconet finit proprement ici ; car il daigne à peine citer, dans l'ordre même des erreurs, les propriétés surnaturelles de l'Aimant, comme de lier l'amitié fraternelle selon le faux Orphée. & l'union Conjugale selon le Medecin Petrus Hispanus, depuis Pape

sous le nom de Jean XXII, de faire parler les femmes infidèles pendant le sommeil, selon Marbodeus, ou de servir à la Magie, selon les Glosses Iatriques, citées par du Cange. Ces opinions autrefois pernicieuses pour les Philosophes les plus graves, sont utiles aujourd'hui pour divertir toutes sortes de Lecteurs.

M<sup>r</sup> l'Abbé Sevin finit la Séance par un Discours intitulé. „ Recher-  
„ che sur l'Histoire de la Vie &  
„ des Ouvrages de JUBA le jeune  
Roy de Mauritanie. On sçait que ce Prince fils de Juba I. fut enlevé, encore enfant par les Romains, & servit à orner le Triomphe de Jules Cesar l'an 708. de Rome. Auguste ayant pris soin de son éducation, il se rendit si recommandable par sa science & les talents de l'esprit, que Pline ne craint pas de dire, qu'il étoit encore plus illustre par cet avantage que par celui que la Couronne lui donnoit. On en pourra juger par la liste de ses Ouvrages ci-

## 198. LE MERCURE

tés par M. l'Abbé Sevin, qui confis-  
toient dans une Histoire d'Arabie ,  
d'Assirie , de Libye , de l'Empire  
Romain , des Théâtres , de la Pein-  
ture, des Peintres , outre un Traité  
de la Corruption, de la Diction, &  
la Description d'une Plante, nommée  
Euphorbion , qui avoit la propriété  
d'éclaircir la vue, de garantir de la  
morsure des Serpens, & d'empêcher  
l'effet de toutes sortes de poisons.

Auguste lui fit épouser Cléopâtre  
la jeune, fille d'Antoine & de la  
belle Cléopâtre : c'est de ce maria-  
ge que nâquit Ptolomée que Ca-  
ligula fit mourir. Selon Joseph , il  
ût pour femme Glaphyra veuve  
d'un des fils d'Hérode ; mais cet  
Historien s'est trompé.



Le Mercredi 7. l'Académie des  
Sciences se rassembla.

Monsieur Delisle le jeune ouvrit  
la Séance par la lecture d'un mor-  
ceau fort curieux de Physique,  
sur une nouvelle propriété qu'il a

remarquée dans les rayons de la Lumiere. On mettra le Lecteur en état d'en juger par l'extrait que l'on en donnera le mois prochain.

M. Venslou lût ensuite un Memoire d'Anatomie, sur la découverte qu'il a faite d'une Valvule dans la Veine Cave descendente: Il prétend par le moyen de cette Valvule faire finir la fameuse Dispute du trou ovale qui a agité si lon-tems deux des plus célèbres Anatomistes de ce siècle, M<sup>rs</sup> du Verney & Mery.

M<sup>r</sup> Descamus fit quelques Experiences, pour prouver que les petites rouës des carosses & des chariots doivent être abandonnées, il substitué en leur place des rouës aussi grandes que celles de derriere. Il montre qu'il faut une force bien plus petite pour tirer un carosse, ou un chariot dont les quatre rouës sont égales, que lorsque celles de devant sont plus petites. Il démontre aussi, qu'une charette à quatre rouës égales est préférable à une charette à deux rouës.

M<sup>r</sup> de Reston finit la séance par un Mémoire sur le Salpêtre , qui se tire de quantité de Plantes, comme la Bourache , la Poirée , le Pourpier. &c.

## SUITE DES NOUVELLES DE PARIS.

Le Commissaire la Minois ayant apposé le Scellé dans le Palais Royal à l'Appartement de M<sup>r</sup> le Marquis d'Armentieres, mort à sa Maison de Campagne. M<sup>r</sup> le Grand Prévôt en alla porter ses plaintes à M. le Duc d'Orleans, prétendant qu'il avoit le pouvoir par sa Charge de mettre le Scellé dans toutes les Maisons Royales. Ainsi, qu'il prioit S. A. R. de ne point permettre qu'on contrevint à tous les Arrêts qui lui adjugeoient ce Droit. Sur ces remontrances, le Commissaire eut ordre de se retirer, & les Officiers de la Grande Prévôté firent leur fonction, tant pour le Scellé, que que pour l'Inventaire.

Le 17, le Roy signa le Contrat de M<sup>r</sup> le Duc d'Olonne, avec M<sup>lle</sup> de Harlus de Vertilly.

Le Roy a donné la survivance de la Charge de Maître de la Garde-Robe à M. de Maillebois. S. M. a fait une grace bien plus éclatante, en accordant au Prince de Bouillon âgé de treize ans, la survivance de la Charge de Grand Chambellan de France.

M<sup>de</sup> qui s'étoit trouvée incommodée d'un Rhume, se porte beaucoup mieux, cette Princesse va passer l'Eté à Saint Cloud.

On dispose ici l'Appartement de la Reine Mere dans le Louvre. M<sup>r</sup> Coëpelle a été chargé de faire nettoyer toutes les Peintures & les Dorures.

M. Nerot est occupé de le faire meubler magnifiquement, il y a toute apparence que tous ces préparatifs sont destinés pour le Czar. Les Maréchaux des Logis ont reçu l'ordre de chercher aux environs du Louvre, des Maisons garnies,

qu'ils marquent à la craye , pour loger les Officiers de S. M. Czarienne. On fait en même tems préparer l'Hôtel de Lesdiguières, au cas que ce Prince refuse de loger dans une Maison Royale.

Le 19, on a appris que Madame Royale avoit été dangereusement malade, mais que cette Princesse étoit hors de danger.

Les Réparations & Ameublemens que l'on fait dans le Vieux Louvre ont dispersé les Conseils, qui se tiendront chez les Chefs.

La Revûe des Gardes Françoises & Suisses, se fit dans la Grande Allée des Tuilleries, en présence du Roy, qui tenoit le Rôle entre ses mains; il l'examinait à mesure qu'il passait des Compagnies avec une application qui excita autant de surprise que de plaisir.

Il a la même attention dans ses Etudes, & il fait tous ses Exercices avec une grace & une envie de s'instruire qui charme toutes les personnes qui

ont l'honneur d'être proposées à son Education. Il est tellement réglé qu'il regarde lui même à sa Pendule quel Maître il doit faire appeler. M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy doit se féliciter de trouver des dispositions si vertueuses dans un Prince , qui par des présages si heureux , doit faire le bonheur de ses Sujets.

Le 21 & le 22 , on tint le Conseil des Finances & le Conseil de Commerce , chez M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy

Le 23, le R. Terrasson de l'Oratoire a été demandé par M.<sup>e</sup> le Duc de Lorraine, pour prêcher le Carême prochain. Ce Prince étant curieux d'entendre successivement nos plus célèbres Prédicateurs.

Le même jour se fit l'Election d'un Professeur en Droit en la place de feu M. l'Ecuyer. Les suffrages se réunirent unanimement dans la personne de M. Lorry. Ce choix a été applaudi de tous ceux qui connoissent le mérite du nouveau



Professeur, dont l'Esprit, le bon Goût, l'Erudition, & l'Application continuelle annoncent depuis longtemps au Public la capacité avec laquelle il remplira cette Chaire. M. Dargouges Lieutenant Civil, Doyen d'Honneur de la Faculté, qui avoit assisté très-exactement à toutes les actions de la dispute, opina dans l'Élection avec un discernement & une Eloquence qui firent l'admiration de toute l'Assemblée.

Le 24. le Roy signa le Contrat de Mariage de M. le Marquis de Bretonvilliers Lieutenant de Roy de Paris, avec M<sup>lle</sup> de Cornillon riche héritière de Provence. M<sup>r</sup> le Marquis de la Vrillière à la tête de tous les Parens, ût l'honneur de présenter la plume à S. M.

M<sup>r</sup> le Président Nicolai a obtenu la Survivance de la Charge de premier Président en la Chambre des Comptes pour M. son fils, Conseiller au Parlement, c'est le 8<sup>e</sup>. de cette famille qui aura succédé  
de

de pere en fils à cette Charge importante , en remontant à Jean Nicolai sieur de S. Victor Maître des Requêtes , qui a vécu sous les Règnes de Charles VIII & Louis XII.

Le 23 le Roy a reçu ce matin le Serment de fidelité de M. le Marquis d'Argenteuil pour la Charge de Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne , dont M<sup>r</sup> de Lesville Lieutenant des Gardes du Corps , s'est défait en sa faveur.

M<sup>rs</sup> les Maréchaux de Harcourt, de Villeroi & M<sup>r</sup> le Marquis de Louvois sont allés demander à M<sup>st</sup> le Duc Régent l'agrément du Roy , pour le Mariage de M<sup>r</sup> le Marquis de Harcourt , avec M<sup>lle</sup> de Louvois fille de M. le Marquis de Barbezieux . on sçait que ce jeune Seigneur est veuf depuis peu de M<sup>lle</sup> de Villeroi.

Le 26 , on fut informé que le Czar avoit débarqué à Dunkerque, il est accompagné de plusieurs Princes & Seigneurs : Il tient une Table de 12 Couverts pour lui & une autre de 17 pour les Personnes qualifiées de sa suite. Il fit l'hon-

*Avril 1717.*

S

neur à M. du Lybois Gentil-homme ordinaire, qui s'étoit rendu à Dunkerque pour le recevoir, & à M. d'Herouville Colonel fils & survivancier de M. d'Herouville ancien Maître d'Hôtel du Roy, de les faire manger avec lui. Ce Prince a prié le Roy, & M. le Regent de lui accorder 20 Places de Garde de Marine, pour autant de Gentils-hommes qu'il fait venir de Moscovie, afin qu'ils s'instruisent dans la Marine.

La quantité de Troupes qui filent dans les Pais de Cleves & de Gueldres appartenants au Roy de Prusse, qu'on dit devoir venir en France semble porter quelque ombrage à une Puissance voisine, qui, par précaution, a donné des ordres de faire fortifier les Places de la frontiere; on ne sçait point d'autres raisons de ces mouvemens, sinon, que les Ministres du Roy de Prusse se plaignent que l'on a arrêté un des Vaisseaux de leur Maître sur les Côtes d'Afrique.

Le 27. M<sup>gr</sup> le Prince de Dombes est parti à six heures du matin en poste pour la Hongrie. M. le Mar-

quis d'Estrades, & M. son fils coururent avec ce Prince, qui a pris le nom du Comte de Tehalmont.

Le 30<sup>e</sup> du mois passé S. M. à honnoré du Cordon de Commandeur de l'Ordre de S. Louis, M. Fortésson Maréchal des Logis, Ayde Major de la Compagnie des Chevaux Legers de sa Garde & ancien Mestre de Camp de Cavalerie.

M. du Bois resté seul de 218 Rentiers qui composoient la 14<sup>e</sup> Classe de la première Tontine établie en 1689 & qui touchoit en cette qualité 29125 liv. de rentes, depuis le 23 Janvier 1716, pour deux Actions de 300 liv. chacune, jouissoit encore de près de 4000 liv. de rentes dans la première Classe de la 2<sup>e</sup> Tontine, où il avoit un septième, & qui par sa mort arrivée le 27 du mois dernier, âgé de 93<sup>e</sup> ans, est réduite à six Rentiers.

## ARTICLE DES MORTS.

M<sup>re</sup> Paul François Vollant, Chevalier Seigneur de Berville, Capitaine dans le Regiment Mestre de Camp general de Cavalerie, mourut le 24 Mars 1717. Sij

M<sup>re</sup> Germain Christophe Ollier de Bessac Maître de Camp, mourut le 25 Mars, ayant eu entre autres enfans un fils, & feuë Madame le Cocq, femme du Conseiller au Parlement de ce nom.

M<sup>re</sup> Alexandre-Honoré de Grillet Seigneur de Brissac, Maréchal de Camp des Armées du Roy, Lieutenant des Gardes du Corps, & Gouverneur de Guise, mourut le 27. Mars âgé de 58. ans, sans enfans de Dame N... de Serre, fille du Conseiller au Parlement de ce nom. Il étoit neveu de feu M<sup>re</sup> Albert de Grillet de Brissac, Lieutenant Général des Armées du Roy, Major des Gardes du Corps de S. M. & Gouverneur de Guise, & sortoit d'une Famille originaire de Bresse, divisée en plusieurs branches établies dans le Comtat Venaissin & ailleurs, toutes également distinguées par leurs Alliances & leurs services.

D<sup>e</sup> Marie Dorson, femme de M<sup>r</sup> Jean de Romanet Conseiller, Secrétaire du Roy, & l'un des Fermiers Generaux de S. M., mourut le trente Mars, âgée de 72 ans,

ayant eu pour enfans M<sup>r</sup> de Romanet  
Président au Grand Conseil , mort  
en Janvier 1717, & un fils Conseil-  
ler au Parlement.

M<sup>re</sup> Armand de Bethune, Duc de  
Charôt , Pair de France , Cheva-  
lier des Ordres du Roy , mourut  
le premier Avril 1717, laissant en-  
tr'autres enfans de feuë D<sup>e</sup> Marie  
Fouquet son Epouse, fille de Nicolas  
Fouquet Vicomte de Vaux, Mar-  
quis de Belle-Isle , Procureur Ge-  
neral au Parlement de Paris, Mi-  
nistre d'Etat , & Sur-Intendant des  
Finances; Armand de Bethuné Duc  
de Charôt , Pair de France , Ca-  
pitaine des Gardes du Corps du Roi,  
pere de feu M<sup>r</sup> le Marquis de Cha-  
rôt mort des blessures qu'il reçût à  
la Bataille de Malplaquet , & de  
M<sup>r</sup> le Marquis d'Ancenis. La Mai-  
son de Bethune est une des plus  
anciennes & des plus illustres du  
Royaume , comme on le peut voir  
par l'Histoire qui nous en a été don-  
née par le sieur Duchêne , & dans  
l'Histoire des Grands Officiers de  
la Couronne.

M<sup>re</sup> Antoine Rancher , Chevalier,  
Seigneur de Mauderour , Lieute-

nant de Roy en la Province & Gouvernement de Berry, mourut le 3 Avril 1717. Il avoit épousé Geneviève Angelique de Machault, fille de Louis de Machault Conseiller au Parlement; il étoit fils de feu M<sup>re</sup> Antoine Rancher, Seigneur de Tresnemont, mort Sous-Doyen des Conseillers au Parlement de Paris, & de D<sup>e</sup> Elisabeth Rubantel; la Famille de Rancher est originaire de la Ville de Tours, & elle n'est pas moins distinguée dans la Robe par son ancienneté, que par ses Alliances.

D<sup>e</sup> Marie Nozereau Fagon, Femme de M<sup>re</sup> Guy-Crescent Fagon, premier Médecin du feu Roy, mourut le 4 Avril 1717. Elle étoit mere de Mr Fagon, Conseiller d'Etat, & Conseiller au Conseil Royal des Finances, & de M<sup>re</sup> Antoine Fagon Evêque de Lombés.

M<sup>r</sup> Jouvenet Peintre ordinaire du Roy, ancien Directeur & Recteur perpetuel de l'Academie Rôyale de Peinture & Sculpture, mourut le six Avril.

M<sup>re</sup> Claude Jean Pepin, ancien Correcteur des Comtes, mourut le sept Avril.

Antoine Benoît Ecuyer , Peintre du Roy en son Academie Royale, & son unique Sculpteur en cire , mourut le huit Avril.

D<sup>e</sup> Armande de la Tour d'Auvergne , Epouse de M<sup>re</sup> Louis de Melun , Duc de Joyeuse , Pair de France , Prince d'Epinoy , Comte de Saint Pol &c. Mestre de Camp & Commandant le Régiment Royal Cavalerie , mourut en couches le 13 Avril 1717 , âgée de 19 ans , 7 mois. Elle étoit fille de M<sup>re</sup> Emmanuel Theodose de la Tour , Duc d'Albret , Pair & Grand Chambellant de France & de Dame Marie Victoire-Armande de la Tremoille, dont je vous appris la mort dans mon dernier Journal. Les Maisons de la Tour d'Auvergne & de Melun sont si grandes & si illustres , & par conséquent vous doivent être si connues , que je ne vous en donnerai ici aucun détail.

D<sup>e</sup> Louise - Madeleine de la Marck , Comtesse de Braine , Baronne de Pontarcy , Serignan , Mareuil , la Vieille-Tour &c. veuve de M<sup>re</sup> Henry de Durfort , Duc de Duras , mourut le 13 Avril , âgée



## 212 LE MERCURE

de 58 ans, laissant pour fille Jeanne Henriette de Durfort, mariée depuis le 22 May 1709, avec Henry de Lorraine, Prince de Lambesc, Petit fils de M<sup>r</sup> le Comte d'Armagnac. Elle étoit fille d'Henry Robert Eschalart de la Marck, Comte de la Marck, Colonel du Régiment de Picardie, & de Dame Jeanne de Saveuse, & elle sortoit d'une ancienne Maison originaire de Poitou.

D<sup>e</sup> Marie-Angelique de Cosnac, veuve de M. Procope-François Comte d'Egmond, Duc de Gueldres, de Juliers & de Bergues, Prince de Gaure & du S. Empire, Marquis de Renty, de la Longueville &c. Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, General de la Cavalerie, & des Dragons de S. M. C. mourut le 14 Avril 1717, âgée de 43 ans. Elle étoit fille de M. François de Cosnac, Marquis de Cosnac, & de Dame Louise d'Esparbes de Luffan, & petite nièce de Daniel de Conas Archevêque d'Aix, Commandeur de l'Ordre de S. Esprit, & sortoit d'une des plus anciennes & des plus

illustres Maisons du Limosin.

M<sup>re</sup> Jean-Baptiste de Ribodon ,  
Chevalier , Seigneur du Mouffleau ,  
Liverdy &c. Conseiller de la Gran-  
de Chambre du Parlement , mou-  
rut le 15 Avril , âgé de 69 ans. Il  
avoit été reçu Conseiller au Par-  
lement le 15 Janvier 1683. & étoit  
fils de Claude Ribodon , Seigneur  
du Mouffleau , & de Dame Cathe-  
rine Grangié de Liverdy.

D<sup>e</sup> Marie Quatrehommes veuve  
de M. Achille Barentin , Conseil-  
ler du Roy en sa Cour de Parle-  
ment & Grand Chambre d'icelle ,  
fut enterrée Dimanche 26 , dans  
l'Eglise du Grand Convent des  
R. P. Augustins.

## M A R I A G E S.

M<sup>re</sup> Paul Sigismond de Momont-  
morency-Luxembourg , Duc d'O-  
lonne , veuf de Dame ..... le  
Tellier de Barbezieux , a épousé  
le 19 de ce mois M<sup>lle</sup> de Harlus de  
Vertilly fille unique de M<sup>re</sup> de Harlus  
de Vertilly , Lieutenant general  
des Armées du Roy , & de Da-  
me...Godet de Soudé. La Maison

de Montmorency, sans contredit, la plus illustre du Royaume, vous est assés connuë pour ne vous en donner ici aucun détail généalogique; à l'égard du nom de Harlus de Vertilly, il est originaire du Vallois, & également distingué par son ancienneté, par ses Alliances, & par les services, que ceux qui l'ont porté, ont rendus à l'Etat depuis près de 300. ans.

Don Joseph Cantelmo Prince de Pettorano, fils de Don Rostain Cantelmo Duc de Popoli, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté Catholique, Gouverneur du Serenissime Prince des Asturies, & de Dona Beatrix Cantelmo, a épousé à Blois le 22, Catherine Berthe de Boufflers fille de feu Louïs François de Boufflers, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy & de la Toison d'Or, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur & Lieutenant General des Provinces de Flandres & de Haynault, Gouverneur Particulier & Souverain Bailly des Ville, Citadelle & Châtellenie de l'Isle,

& General des Armées du Roy ; & de Catherine - Charlotte de Grammont. Les grands Titres dont est revêtu M<sup>r</sup> le Duc de Popoli pere du nouveau Marié , sont une preuve certaine , que sa Naissance est des plus Illustres : pour la Maison de Boufflers , elle est originaire de Picardie , & il en ait peu dans cette Province qui soient aussi connuës par son ancienneté & par ses alliances. Mad<sup>e</sup> la Duchesse de Pettorano n'a qu'un frere qui est M<sup>r</sup> le Duc de Boufflers Pair de France , Gouverneur General de Flandres & de Haynaut & Gouverneur Particulier des Ville , Citadelle & Châtellenie de l'Isle ; elle a aussi une sœur aînée , mariée depuis peu d'années avec M<sup>r</sup> le Marquis de Remiencourt son cousin , & de même Maison qu'elle.

M<sup>r</sup> de Malezieux a épousé le... de ce mois , M<sup>lle</sup> Srhoupe, fille du Capitaine aux Gardes ~~de~~ *suisses*.

M. le Maréchal de Tessé a été nommé pour aller au-devant du Czar jusqu'à Beaumont , & M. le Marquis de Sèdes a été choisi pour lui aller faire Compliment de la part du Roi sur son arrivée en France.

Le sieur Miras Outilnaire de la Musique de la Chambre du Roy , vient d'exposer en Vente un Nouveau Livre de Pièces à une & à trois Violes. Ce quatrième Volume est divisé en trois Parties ;

sçavoir, la premiere Partie de Pièces familières ; peu remplies d'accords & très chanantes ; la deuxième Partie est au contraire, difficile & chargée d'accords, mais avec un peu d'application, elle deviendra très praticable. La troisième Partie est composée de pièces à trois Violes, lesquelles se pourront joier sur le Violon ou dessus de Violes & même avec la Flute Traversiere. On pourra aussi mélanger un Instrument avec un autre, comme le premier dessus par une Flute Traversiere, & le deuxième avec un Violon, dessus de Viole ou Violes, si l'on veut ; le prix de ce quatrième Volume sera le même des trois précédens.

On trouvera aussi chez l'Auteur, rue Bentin poiré, les Trios pour la Flute, Violons, dessus de Viole, avec la Basse continuë, Chiffre, pour le Clavecin ; Opera d'Alcione & l'Opera de Senécé.

#### A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le **M E M O I R E** d'Avril 1717, dont il y a lieu de croire que le Public sera satisfait. A Paris, le 29 Avril 1717.

T E R R A S S O N.

### T A B L E.

|                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>A</b> vant-propos.                                                               |     |
| Apologie pour les Sçavans, sur les vivacités & impolitesses qui leur échappent, &c. | 7   |
| Epître de Mr Artois à M.                                                            | 51  |
| Conte par M. de S. A.                                                               | 56  |
| Le bon Age d'une fille, pour bien choisir un Epoux, par M. D. F.                    | 58  |
| Relation de Bonda.                                                                  | 60  |
| Memoire Historique.                                                                 | 68  |
| Nouvelles de Paris.                                                                 | 87  |
| Article des Spectacles.                                                             | 103 |
| Orphée. Paraphrase d'une Redondille Esp &c.                                         | 114 |
| Copie d'un Memoire de feu M. le Maréchal de Rosen.                                  | 119 |
| Reflexions Politiques & Morales par M. l'Abbé Legere.                               | 129 |
| Jugement porté sur la pièce de Sanfon.                                              | 136 |
| Sonnets en Bons rimés.                                                              | 141 |
| Enigmes.                                                                            | 147 |
| Suabarde & parodie par Roy.                                                         | 149 |
| Chanson.                                                                            | 150 |
| Lettre à M. de ... par M. l'Abbé de la Fargue.                                      | 151 |
| Nouvelles Etrangères.                                                               | 175 |
| Rentrée des Academies des Sciences & des belles Lettres.                            | 184 |
| Suite des Nouvelles de Paris.                                                       | 200 |
| Morts.                                                                              | 217 |
| Mariages.                                                                           | 213 |

LE  
NOUVEAU  
MERCURE

Le prix est de 15. sols:

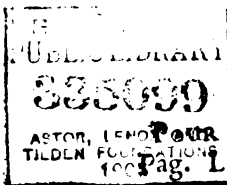
*May 1717.*



A PARIS,  
Chez { PIERRE RIBOU, Quay des  
Augustins, à l'Image S. Louis.  
ET  
GREGOIRE DUPUIS, rue S.  
Jacques, à la Fontaine d'or. }

M.DCCXVII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*



## ERRATA.

| POUR LE MERCURE D'AVRIL. |                                           |
|--------------------------|-------------------------------------------|
| Pag.                     | Lig. Fautes. Corrigez.                    |
| 91                       | 3. Secrétaire      Président              |
| 96                       | 16 Servant      ordinaire                 |
| 99                       | 14 ôtez premier . . . . .                 |
| 102                      | 17. Gentilhomme. Noble                    |
| 208                      | 2 Mest. de Camp. M <sup>c</sup> des Comp. |
| 215                      | 24 Françoises. Suisses.                   |

## AVERTISSEMENT.

**L**ES personnes qui souhaiteront faire insérer des Avis, Memoires, ou autres Pièces pour le Mercure, auront la bonté d'adresser leurs paquets à M. PIERRE RIBOU, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Louïs. On les prie d'en affranchir le port, sans quoy ils resteront au rebut.



LE  
NOUVEAU  
**MERCURE**  
SUITE  
DE L'APOLOGIE  
DES SCAVANTS.  
SECONDE PARTIE,

OÙ L'ON FAIT VOIR,

*Que c'est le Public qu'on doit rendre  
responsible des excès qu'on  
leur reproche.*



E ne sçais si les Sçavants  
me sçauront tout le gré  
que j'aurois naturelle-  
ment lieu de me pro-  
mettre du zele avec lequel je prens

A ij



#### 4 LE MERCURE

en main leur défense ; mais comme il faut être désintéressé dans le bien qu'on fait , le plus ou le moins de reconnoissance de leur part n'altérera en rien l'inclination que je me sens à leur rendre toute la justice qu'ils méritent ; & puisque j'ai commencé à les défendre , il faut continuer de bonne grace , & donner à leur Apologie toute l'étendue que demande l'importance du sujet , & toute la force dont il peut être susceptible.

On les accuse de manquer de modération dans leurs querelles ; j'ai fait voir en quoi on leur faisoit injustice sur ce point ; mais je veux qu'ils ayent tort , qui est-ce qui les blâme ? C'est le Public. Et moi je prétends que le Public n'est pas en droit de le faire : Pourquoi ? parce que c'est à ce Public même qui leur fait leur procès avec tant de hauteur & de sévérité , qu'il faut imputer tout ce qu'on leur reproche , & qu'il est plus responsable qu'eux , de tous leurs excès.

## DE MAY. y

La proposition est hardie , je l'avoue , & il y a une sorte de témérité & même d'insolence à prendre le Public à parti aussi hautement que je fais ; mais voici ce qui me sauve : C'est à son propre Tribunal que je le cite ; ce n'est que devant lui que je veux plaider contre lui-même ; & je me flate qu'en faveur d'une déference si respectueuse , & en même-temps si honorable pour lui , il me passera sans peine tout ce que la proposition , d'elle-même , pourroit avoir de choquant & d'irrégulier. Je le fais donc Juge en sa propre cause , & je compte assés sur sa droiture & sur son équité , pour être persuadé , qu'il se fera justice aussi exactement qu'il a coûtume de la faire aux autres , & qu'il sera le premier à se condamner , si on lui fait voir par de bonnes raisons qu'il soit véritablement en faute. Or, c'est ce que j'entreprends de vérifier , & voici sur-quoi je me fonde.

Quand des Sçavants s'attaquent

A iij

l'un . l'autre dans des Ouvrages qu'ils mettent en lumière : je demande quelle est leur vûe ? car chacun d'eux a son but , & se propose une fin. Seroit-ce de détromper son Adversaire , & de lui faire avoïer qu'il a tort ? Un Sçavant peut bien avoir assés bonne opinion de la supériorité de son esprit , & de la force de son raisonnement , pour se flater qu'il fera connoître sensiblement à son Antagoniste , qu'il est dans l'erreur : mais s'il espère le réduire à en convenir lui-même ; c'est ce me semble beaucoup présumer de sa docilité & de sa droiture. Quelque détrompé qu'on soit dans le cœur , il en coûte trop à l'amour propre pour l'avoir : & quand il se trouveroit quelque exemple d'un aveu pareil , c'est quelque chose de si héroïque , & par là même de si rare , que cela ne doit pas être tiré à conséquence.

D'ailleurs , si l'on ne se propose point d'autre fin , à quoy bon rendre publique une contestation où il ne

s'agit que de détromper un particulier? Pourquoi étaler aux yeux de tout le monde la honte de son illusion? Pourquoi le couvrir d'une confusion qu'on peut lui épargner, en l'instruisant tête à tête, ou par des écrits qui n'aillent qu'à lui? Méthode d'autant plus efficace pour ramener un esprit à la vérité, que l'orgueil naturel se sent moins intéressé dans un aveu secret de l'erreur où on a donné, & qu'il trouve dans la délicatesse de ces sortes de ménagements, de quoi se relever de tout ce qu'un aveu pareil peut avoir d'humiliant.

On a donc quelque autre veüe, quand on donne au Public ces sortes d'Ouvrages; & quelle peut être cette veüe, sinon, de le rendre Arbitre de la dispute & de plaider à son Tribunal? l'impression des Livres tient lieu d'exploit dans la République littéraire; & tout Auteur qui imprime contre un autre, est censé le citer devant le Tribunal du Public, pour s'y voir condam-

## 8. LE MERCURE

né & convaincu d'ignorance & d'erreur. On regarde de part & d'autre le Public, comme le Juge naturel de la contestation, & l'Arbitre souverain qui doit en décider. On a donc de part & d'autre, égal intérêt de le gagner, de lui plaire, de s'insinuer dans son esprit; & par conséquent de prendre, en écrivant, le stile le plus convenable à son humeur, le plus conforme à son goût, & le plus capable de le flâter : Ainsi, lorsque des Sçavans s'attaquent par des invectives, s'offencent par des reproches, se déchirent par des médisances; ils sont à plaindre sans doute d'en être réduits à une si étrange & si cruelle nécessité; mais, est-ce à eux qu'il faut s'en prendre, & non pas plutôt au Public qui les y réduit & qui les y force, comme on le verra dans la suite.

Quand on donnoit autrefois à Rome de ces Fêtes sanglantes, où trois, quatre & cinq cents hommes destinez à réjouir le Peuple Romain, aux dépens de leur vie, se massa-

## D E M A Y.

croient cruellement les uns les autres ; à qui croi-t-on qu'il falût imputer l'horreur de cette boucherie , aux Gladiateurs qui s'estramacoïnoient sans quartier , ou au Peuple en faveur de qui on donnoit ce divertissement barbare ? C'étoit sans doute quelque chose de bien atroce & de bien inhumain qu'un pareil spectacle ; mais y auroit-il eu de la raison de le reprocher à ces pauvres & infortunez Gladiateurs ? & n'auroient-ils pas été en droit de répondre : Hélas ! C'est bien malgré nous que nous en venons à cette barbarie, blâmez ce Peuple, au plaisir & à la cruauté duquel on nous sacrifie , mais pour nous , nous sommes à plaindre & non à blâmer, Or, ce que ces Gladiateurs répondroient en cas pareil , les Sçavans sont en droit de le répondre sur le reproche qu'on leur fait , & de dire : si nous sommes cruels les uns envers les autres , si nous nous poussons sans ménagement dans nos querelles , si nous nous décrions ,

## 10 LE MERCURE

Si nous nous déchirons impitoyablement, c'est le Public qui nous y contraint & qui nous en fait la Loi. Notre grand interest est de lui plaire, & nous n'employrions pas des moyens si violents pour y parvenir, si nous n'étions persuadez qu'ils sont de son goût.

Le Public ne manquera pas de réclamer là - contre, & de prétendre qu'on lui fait injure, en lui donnant un caractère si cruel & qui a même quelque chose d'inhumain & de barbare. Surquoi je dirai d'abord, que, si je n'avois affaire qu'au Public d'autrefois, & que les Peuples d'aujourd'hui ressemblassent au Peuple Romain tel qu'il étoit dans les tems de la République & sous les Empereurs Payens; la question seroit bien-tôt vidée. Je rends justice autant que personne, au mérite & au caractère de ce fameux Peuple : mais plus j'étudie son Histoire, & plus je suis convaincu qu'il ne faut pas l'éplucher de trop près. La Prosperité de ses armes, l'Eclat de ses Conquestes, l'Eten-

duë & la Durée de son Empire ,  
 sa Puissance , sa Magnificence , &  
 même quelques Vertus morales  
 auxquelles la splendeur de la Na-  
 tion a donné du lustre , nous font  
 une sorte d'illusion qui nous aveu-  
 gle en sa faveur. Parce qu'ils ont  
 été Grands en quelque chose , on  
 les croit parfaits en tout ; parce que  
 quelques Romains ont été des  
 Héros , on fait des Héros  
 de tous les Romains , & l'on  
 tient compte au moindre d'eux , des  
 Vertus qui ne se sont trouvées que  
 dans un petit nombre de ses Com-  
 patriotes , & qui même , n'y ont ja-  
 mais été sans grand mélange. C'est  
 tout ce que j'en insinüeray quant  
 à présent , pour ne point entrer dans  
 un détail qui me meneroit trop loin,  
 & qui d'ailleurs, n'est point essentiel  
 à mon sujet ; mais je ne puis m'em-  
 pêcher de dire , que , quelque hau-  
 te idée qu'on ait conceüe de ce  
 Grand Peuple , on ne doit point  
 mettre la Pitié , la Compassion &  
 l'Humanité , au nombre de ses Ver-



## 11 LE MERCURE

tus , & qu'il n'y a peut-être jamais eû de Nation qui fût naturellement & de son fond plus dure & plus impitoyable & plus cruelle ; c'est surquoy ( si l'on m'oblige d'en venir à la preuve ) je promets de donner entière satisfaction.

J'avouë que les mœurs ont fort changé à cet égard , & qu'ils sont aujourd'huy tout autres qu'ils n'étoient autrefois. A mesure que le Christianisme a pris le dessus , l'esprit de douceur qu'il inspire, a réprimé cette férocité barbare qui avoit sa source dans la corruption de l'homme, & que la superstition païenne étoit plus propre à entretenir & à augmenter , qu'elle ne l'étoit à la diminuer & à l'adoucir. On n'a pû s'empêcher de prendre des sentimens d'humanité & de compassion pour des hommes que la Religion nous a appris à regarder sur le pied de freres. Mais comme , entre les freres même , l'union n'est jamais si parfaite , que l'intérêt particulier & l'amour propre n'y

# D E M A Y. 13

n'y apportent quelquefois de l'altération ; aussi , tout Chrétiens & tout freres que nous sommes , est-il resté dans nos cœurs , je ne sçais quel levain d'inimitié réciproque , que la Religion condamne , mais dont la nature a peine à se défaire ; que la Vertu peut combattre , mais qu'elle ne sçauroit entierement détruire. On répugne à voir répandre le sang de son Prochain : mais on est bien-aïse quelquefois de le voir humilié. Une révolution qui l'abîme , une disgrâce qui l'accable , excite nôtre compassion , émeût nôtre sensibilité ; une mortification qui le pique , un accident qui dérange un peu ses affaires , trouve nôtre cœur tout disposé à le souffrir sans murmure ; & à n'en sçavoir pas mauvais gré à la fortune. Enfin , nous ne demandons pas que les hommes périssent ; mais nous ne sommes pas fachez de les voir par quelque endroit au-dessous de nous. Il n'y a donc point de cruauté dans nôtre cœur ; mais

*May 1717.*

B

## 14 LE MERCURE

qu'il n'y ait un fond secret de malignité, c'est de quoi il est difficile de ne pas convenir.

Or, ce fond de malignité me suffit pour imputer au Public, les emportemens des Sçavants dans leurs querelles, & pour le rendre responsable de toutes leurs impolitesses. Un Sçavant qui écrit contre un autre, veut gagner les suffrages du Public, Spectateur & Arbitre du combat. Il veut lui plaire, & il sçait que le meilleur moyen pour y parvenir, est de flater sa malignité. Et de qui tient-il cela ? du Public même ; De ce Public qui a horreur des combats où il y a du sang répandu ; mais qui aime la vivacité dans les querelles, où la vie ne court point de risque. Que deux hommes l'épée à la main se battent en détermine, prêt chacun à percer son ennemi ; on tremble pour eux, & l'on s'intéresse à les séparer. Que deux femmes en viennent aux prises, qu'elles s'égratignent, qu'elles se décoiffent ; c'est

ve dans ce ridicule du Pédantisme qu'on attache à la Science, non-seulement de quoi se consoler de l'érudition qu'on n'a pas, mais encore de quoi se mettre au dessus de ceux qui l'ont acquise. Car, l'amour propre a sa Logique & ses principes auxquels il ramene tout. Le premier de ces principes est de nous faire juger de toutes choses, par comparaison à nous-mêmes; de sorte que nous ne donnons la préférence ou le dessous aux Professions, aux Arts, aux Sciences, & à tout le reste, que selon que nous nous sentons plus ou moins de disposition & de talent pour y réussir. Tout Art où nous réussissons, est toujours le plus estimable; tout Art où nous ne pouvons atteindre, est un Art vain & frivole. Je dis le même des Professions différentes, & je pourrois étendre la maxime jusqu'aux Inclinations, aux Humeurs & aux Tempéraments. C'est par là que l'homme d'Epée dédaigne l'homme de Robe, & que

LE MERCURE  
l'homme de Robe néglige l'homme d'Epée : Que l'Astrologue & le Géomètre méprisent le Poëte & l'Orateur, & que reciproquement le Poëte & l'Orateur, qui ne se font guères plus de quartier, quand ils se mesurent l'un l'autre, ne font pas grand cas de l'Astrologue ni du Géomètre. Cependant, comme chaque Etat, comme chaque Art est toujours estimable par lui-même, & qu'on ne peut pas nier, que l'Equité dans un Magistrat, la Valeur dans un Soldat, l'Erudition dans un homme de Lettres ne soient à priser, & ne meritent une consideration que nôtre amour propre, qui croit s'ôter à lui-même ce qu'il accorde à autrui, ne se laisse pas aisément arracher; la malignité est venue au secours, & nous a appris à envisager les Arts & les Professions qui ne nous plaisent pas, sous un ridicul accidentel qui y ait quelque rapport. Ainsi, l'homme de Robe est devenu un Chicanneur; l'homme d'Epée, un Breteur;

nes gens , au contraire , qui ne doutent de rien , & dans qui l'expérience n'a pû encore corriger la présomption , sont toujours prêts à rire de tout , parce qu'ils se croient fort audessus des foiblesses dont ils se moquent. Il est vrai qu'eux & bien d'autres se trompent souvent dans leur calcul. Quand le Maître de Philosophie , dans le Bourgeois Gentilhomme , fait de belles leçons de modération & de patience , au Maître à Danser & au Tireur d'Armes qui se battoient , il se croît lui-même fort éloigné de tomber dans un pareil excès ; mais , s'imagine-t'il être interressé dans la querelle ? Adieu la Morale & les Réflexions ; le Philosophe se taît , & l'homme se bat. Il faut être dans l'occasion , pour pouvoir juger de quoy on est capable. Mais , comme ordinairement on ne se rend guères plus de justice , que le faisoit ce Philosophe , & que chacun en particulier , est toujours fort disposé à faire

## 18 LE MERCURE

le Procès à son prochain , & à rire de ses foiblesses , on peut établir comme un principe certain , que le meilleur moyen d'interresser le Public , est de flater sa malignité , & par conséquent de le réjouir aux dépens de notre Adversaire : Pourquoi cela ? premièrement , parce que c'est en quelque sorte pour lui, un ennemi de moins , c'est un homme qu'on dégrade devant lui , & sur lequel on semble lui donner une espèce de supériorité. Secondement , parce que celui qu'on humilie , est un Sçavant. Car , plus un homme est élevé au-dessus des autres , ou par sa naissance ; ou par sa fortune , ou par ses talents ; plus on aime à le voir rabaisé. Le premier souhait de l'amour propre dans le cœur humain , est de l'emporter sur tout le monde. Au défaut de cet avantage , nous souhaitons au moins que personne ne l'emporte sur nous. Ainsi , tout homme qui , par quelque endroit que ce soit , se tire

de pair d'avec les autres, devient d'abord l'objet de la jalousie publique, & si l'on s'écoutoit, on lui demanderoit volontiers compte de ce qu'il a de plus que nous. De quel droit en effet, aura-t-il ou plus d'esprit, ou plus d'érudition? Encore faut-il remarquer qu'on pardonne plus aisément aux Gens de Lettres, ce qui vient d'érudition, que ce qui vient d'esprit : Pourquoi? Parce que ce qui vient d'érudition, est en quelque manière plus à nôtre portée, & nous donne moins le dessous; les Sçavans n'ont fait que moissonner dans un champ qui est ouvert à tout le monde, & où il n'a tenu, & il ne tient encore qu'à nous de recueillir, aussi bien qu'eux : Ils ont lu, & nous pouvons lire; ils ont transcrit, & nous pouvons transcrire. Cette réflexion les reconcilie avec nous sur ce point, parce qu'elle semble les ramener au niveau de ce que nous sommes. Mais, ce qui vient de supériorité



## 20 LE MERCURE

d'esprit, ne s'excuse pas de même; on veut toujours du mal à ceux qui nous priment de ce côté là, & comme ordinairement les Sçavans, s'ils n'ont plus d'esprit que les autres, ont du moins l'esprit plus cultivé; on leur sçait mauvais gré en même tems, & de leur érudition & de leur esprit: de sorte que si on ne peut pas leur arracher ces avantages, & leur disputer ces talents, on est bien aisé du moins d'avoir d'ailleurs de quoy s'en dédommager, & de pouvoir regagner sur eux, dans les défauts & les foiblesses qu'ils se reprochent tour à tour, ce qu'ils ont de plus que nous, du côté de l'esprit & des lumieres.

Ainsi, quand deux Sçavans en viennent aux mains, c'est une fête pour le Public, & un spectacle d'autant plus agréable, qu'il y trouve de quoi satisfaire sa malignité, & par là, de quoi flater son amour propre. On se dit alors à soy-même: Je ne suis pas Sçavant, mais aussi, je ne suis pas Pédant; & l'on trou-

un passe-temps pour les Spectateurs ; on frappe des mains , & loin de les séparer , on ne songe qu'à les encourager & à les animer. Un Inconnu fait-t-il une chute dangereuse ? les plus indifférents s'empressent pour le secourir. Que la chute soit légère & sans conséquence ; nôtre premier mouvement nous porte à en rire. Qu'est ce qui fait cela dans l'homme ? Un sentiment d'amour propre & un retour de complaisance sur lui-même , qui lui fait envisager dans la disgrâce d'autrui , une foiblesse ou une imprudence dont il se croit incapable ; car tout ris moqueur suppose un ridicule dont on se croit exempt. Un Boiteux ne rit pas d'un autre boiteux , s'il ne le croit plus boiteux que luy. D'où il est naturel de conclure , que le ris renferme en même temps & une sorte de mépris pour celui qui en est l'objet , & une idée de supériorité qu'on croit avoir sur celui dont on se moque ; c'est-à-dire , que tout homme qui rit d'un autre ,

fait tout bas , son propre Panegyrique , aux depens de celuy dont il rit ; car , s'il y prend bien garde , il reconnoîtra qu'il se dit dans le cœur ; je ne ferois pas cette faure , je ne donnerois pas dans ce ridicule , j'aurois évité cet écueil , je me ferois bien gardé de faire cette bevue , de tomber dans cette imprudence ; ainsi , je vaux mieux qu'un tel , au moins par cet endroit. Pourquoy les personnes d'un certain âge , sont-elles plus réservées & plus retenues à rire des foiblesses & des petits accidents qui arrivent à autrui , que ne le sont les jeunes gens ! C'est que , comme il leur est arrivé souvent , ou du moins qu'ils ont remarqué qu'il étoit arrivé à d'autres , de donner dans des ridicules dont ils avoient ri auparavant , ils épargnent les autres par considération pour eux-mêmes. Cette indulgence dans eux , est le fruit de leur expérience & l'effet d'un amour propre , réfléchi sur lui-même. Les jeu-

l'homme de Lettres, un Pedant, Le Sçavant est au dessus de nous par sa Science, mais nous prétendons qu'il retombe au dessous, par ses foiblesses. Le ridicule du Pedantisme nous fait regagner sur le Sçavant avec usure, ce que le mérite de la science nous faisoit perdre avec lui. Nous ne nous contentons pas d'une simple compensation qui nous remette tous au niveau, nous aspirons à quelque chose de plus : Sur quoi fondé ? sur un principe assez vrai, & que l'amour propre a grand soin de faire valoir, qui est, qu'il vaut mieux avoir une perfection de moins, & être exempt d'un foible ; car il y a des genres de mérite que nous ne sommes pas obligés d'avoir ; mais il n'y a point de sorte de ridicule, dont nous soions obligés, autant qu'il nous est possible, de nous garantir.

Les Sçavans se font tort à eux-mêmes, je l'avouë, de donner cet avantage sur eux au Public ; mais dans la chaleur de la dispute, on

## 264 LE MERCURE

ne fait pas tant de réflexions. Chacun d'eux ne songe qu'à décréditer son Antagoniste dans l'esprit du Public, sans songer qu'il lui donne lieu par-là, de lui rendre la pareille; & que le Public qui fait-là le personnage du *Grippeminaut de la Fable de la Fontaine*, tire son profit des deux côtés, & se moque de l'un & de l'autre.

Mais, je veux que les Sçavans fassent attention au préjudice qu'ils se causent mutuellement, en s'outrageant dans leurs querelles; je veux qu'ils en soient persuadez & convaincus : Quel parti leur reste-t-il à prendre ? Point d'autre, que celui de se taire. Qui les empêche, direz-vous, d'écrire de part & d'autre avec modération, & d'exposer leurs raisons avec douceur & avec bien-seance ? c'est le Public qui le leur défend. Comment, le Public ! Eh ne blâme-t-il pas hautement tous les jours ces sortes d'excez ? Ouy, il les blâme de bouche & en apparence, mais réellement

réellement , & de fait, il les ordonne & il lès exige; en voici la preuve.

Un Sçavant qui, met au jour un Ouvrage Polemique , a sans doute envie que son Ouvrage soit lû. Ni lui ne se met en frais pour composer , ni le Libraire pour imprimer , que dans l'esperance que le Livre sera débité. Il y a quelquefois du mécompte ; mais quoiqu'il en arrive ; voilà du moins à quoi on vise , & l'on peut dire que cette flateuse esperance est la cause premiere de tout ce qui s'imprime de Livres. Il faut donc sur ce pied-là que l'Ouvrage soit écrit de maniere à piquer la curiosité du Public , qui n'a coûtume de l'acheter, qu'autantqu'il le trouve à son goût. Or , je suppose qu'un Sçavant qui écrit contre un autre, le fasse avec cet esprit de moderation & de douceur , avec ces ménagements de bien-séance & de charité même , que tout le monde semble exiger , & que personne ne veut goûter. Qui est - ce qui lira son

May 1717.

C

## 26 LE MERCURE

Ouvrage,\* *Quis leget hac?* Voilà le Livre à bas, le Libraire ruiné, & l'Auteur deshonoré. Mais le Livre est si bon ! Il est écrit avec tant de solidité & de politesse ! Les raisonnements en sont justes, les réflexions sensées, l'élocution exacte ; cela est vrai, mais il est froid. Je n'y trouve point de goût ; c'est un potage de santé, que j'approuve fort pour un malade ; mais pour moi qui me porte bien, je veux quelque chose de plus piquant, & qui réveille mon appetit ; voilà ce qu'on répond, & le Livre demeure. Que l'Auteur se défasse de sa moderation, & que, sans rien changer, pour le fond, à son Ouvrage, il larde ses raisonnements de quelques traits de Satyre, & répande un peu de malignité dans ses réflexions, voilà le Livre qui ressuscite ; la presse y est ; on se l'arrache, les Editions s'en multiplient, & le Li-

\* *Perf. Sat. I.*

braire dit sur la foy du Public qui l'achete : Voilà un bon Livre. Il se fait deux Histoires d'un grand Personnage ; toutes deux bien écrites , & par des Auteurs differents. L'un fait un Saint de son Heros ; l'autre en fait un Politique. Le Saint va son chemin tout uniment ; le Politique fait fortune ; on louë le premier , & on lit le second. D'où vient cette difference ? C'est que la malignité du cœur trouve mieux son compte avec le dernier , qu'avec l'autre. Que conclure de tout cela ? le voici. C'est que tout Auteur qui veut être lû ( & ce n'est pas se méprendre , que de croire que tous le veulent ) doit écrire d'une maniere qui intéresse le Lecteur ; Qu'il ne le peut faire dans les Ouvrages Polemiques , qu'en flattant sa malignité , & que rien n'est plus propre à la piquer , que les traits de Satyre personnelle. J'approuve donc , direz-vous , ce style Satyrique ? A Dieu ne plaise ; je

Cij



## 28 LE MERCURE

le condamne au contraire , mais le Public l'exige. Il a tort , j'en conviens , & c'est dans lui, un goût dépravé ; mais c'est son goût : Ne point chercher à le flater , seroit beaucoup plus dans les règles ; mais ce ne seroit pas le moyen d'être lû. Or , on n'écrit que dans cette vûë , & qui ne veut point être lû , ne doit point écrire. Cette raison suffiroit donc toute seule , pour rendre le Public responsable de tous les excès qu'on blâme dans les Sçavants qui se font la guerre ; mais , à cette première raison , tirée de la malignité du cœur de l'Homme , j'en ajoute une seconde , fondée sur l'imperfection de son esprit , & sur l'indolence , qui lui est naturelle.

Il seroit à souhaiter qu'on cherchât le vrai en tout. Chacun fait profession de l'aimer & de s'y attacher ; mais , pour être en état de le discerner , il faut nécessairement deux choses. La première , qu'on ait assez d'intelligence & de péné-

tration pour le découvrir ; la seconde , qu'on ait assés de résolution & de patience , pour ne point se lasser dans cette recherche. Or , il arrive ordinairement que de tous ceux qui veulent juger d'une controverse & d'une dispute entre les Sçavans , la moitié manque de lumières & d'intelligence ; & l'autre moitié manque de bonne volonté ou de loisir. Les uns n'ont , ni les principes , ni les talens qu'il faut pour entendre la matiere , les autres ne veulent pas se donner la peine de l'étudier ; enfin , soit incapacité , soit paresse , ils sont presque tous également hors d'état de porter leur jugement sur une question qu'ils n'entendent point ; & cependant tous , comme Perrin Dandin , veulent juger. Il s'ensuit delà , que le Public , non seulement est aisé à tromper , mais même qu'il veut bien être trompé ; & par conséquent , que quand on le prend pour juge d'une affaire , il n'est pas tant question de l'instruire , que

## 20 LE MERCURE

de le prévenir. Si les Sçavans dans leurs démeslés, avoient droit de se choisir un Juge, je veux croire qu'ils auroient assés de bonne-foi pour le prendre, autant ennemi de toute surprise, qu'il en feroit incapable ; mais ils n'ont point sur cela de choix à faire : Leur Juge naturel est nécessaire, c'est le Public ; ils ne peuvent, ni ne veulent même décliner sa Jurisdiction. C'est à son Tribunal qu'ils portent leurs causes, c'est à sa décision qu'ils soumettent leurs raisons, c'est-à-dire à la décision d'un Juge qu'il n'est question que d'ébloüir & de gagner. Ainsi, pour peu que la matiere soit obscure, ou qu'elle demande de la discussion, ils fondent moins leurs espérances sur la solidité de leurs raisonnemens, & sur la force de leurs preuves, que sur l'agrément & le sel qu'ils tâchent d'y répandre. L'importance n'est pas d'instruire le Juge, c'est de l'amuser & de lui plaire. Il ne s'agit pas

## D E M A Y. 31

tant de prouver , que nôtre Adversaire a tort , que de faire croire qu'il doit avoir tort , & de faire souhaiter qu'il l'ait effectivement , c'est-à-dire , de le rendre odieux & méprisable. Or , rien n'est plus propre à produire cet effet , que les Railleries , les Reproches , la Satyre & l'Invective. Ce n'est donc pas le Sçavant qui a tort de les employer ; mais le Public qui les met dans la nécessité de le faire.

Entre les coûtures particulières de chaque Province , il y en a d'affés bizarres , & qui paroissent même opposées aux principes de l'Equité naturelle ; de sorte qu'un Avocat qui a à plaider une Cause dans tel ou tel Canton , se trouve obligé d'abandonner ces principes , pour chercher des moyens de défense dans la bizarrerie de la Coûture. Est-ce sa faute ? Non. La Coûture est établie ; c'est d'elle , toute bizarre qu'elle est , que les Juges empruntent leur Jurisprudence ; c'est à eux seuls que l'A-

vocat a affaire , ce sont eux qu'il doit persuader ; il doit donc se conformer à leurs idées , & leur parler un langage qu'ils entendent. Il en est de même des Sçavans , ils ont affaire à un Juge qui se conduit moins , par raison , que par prévention ; c'est donc moins par des raisonnemens solides , que par des préjuges artificieux , qu'il peut espérer de le gagner. Il s'y attache , il en fait son capital ; & en cela , il ne fait que suivre la Loy , & s'asservir à la nécessité que le Public lui impose. Qu'on déclame tant qu'on voudra contre l'irrégularité de ce procédé ; c'est au Public qui l'exige , & non au Sçavant qui s'y conforme malgré lui , à en répondre.

Quand on a affaire à un Homme en place , soit Magistrat , soit Ministre , soit Grand Seigneur ; Qu'on a à lui demander justice , ou qu'on en attend quelque grâce ; quel est nôtre premier soin ? C'est de nous informer par où il est accessible , & de sçavoir qui le

gouverne. Le Sçavant recherche la faveur du Public , à qui il demande justice contre son Adversaire. Son premier soin doit donc être , de sçavoir qui le gouverne. Or , qu'est - ce qui gouverne le Public ? C'est la prévention. Cela a été de tout temps , & sera toujours. Delà vient ce grand principe , que chacun juge selon son inclination , c'est-à-dire , selon sa prévention. Car, qu'est-ce qu'inclination ? sinon un attrait qui , toutes choses égales d'ailleurs , nous fait pencher d'un côté plutôt que d'un autre : Attrait où la raison a si peu de part , qu'on oppose d'ordinaire comme en regard , l'inclination & la Raison. Delà vient encore la maxime qui signifie la même chose sous d'autres termes , que l'esprit est la dupe du cœur. Il s'ensuit delà , que les règles de la Jurisprudence du Public ne sont point fondées sur le Vrai , mais sur l'Apparent , non sur la Raison , mais sur les Préjugés. Ce sont ces

### 34 LE MERCURE

préjuges , qui donnent le branle aux affaires , & qui déterminent l'esprit : Maniere de juger d'autant plus accommodante pour nous , qu'elle flate en même-temps , & nôtre présomption , & nôtre indolence naturelle. Elle flate nôtre indolence , en ce qu'elle nous dispense de la discussion des matières ; elle flate nôtre présomption ; en ce qu'elle nous fournit des principes abrégés de décision. Voilà la source de cette multitude de préjuges , qui se sont intrus dans nôtre esprit , & qui y subjuguent la Raison. Il en est de tout genre & en toute matiere. Il y en a sur les Nations & sur les Climats ; sur les Provinces particulieres d'un même Royaume , & sur les Cantons différents de ces Provinces. Une exposition plus ou moins orientale , décide dans nous , de la supériorité pour le génie ou pour l'imagination entre certains Peuples. On a autant de peine à concevoir , qu'un Homme d'une certaine

Contrée, ait du mérite, qu'à s'imaginer qu'un homme d'un autre Pais, souvent limitrophe, n'en ait pas. L'Attique & la Bœtie étoient deux Provinces de la Grèce. Être né dans la première, c'étoit un titre pour être censé avoir de l'esprit ; comme c'étoit une espèce d'exclusion en cette matière, que d'être né dans la seconde ; il n'y a pas eu même, jusqu'au Sauveur du monde, qui n'ait été exposé à l'injustice du préjugé. On parle à Nathanaël de ce grand Messie \* annoncé par Moïse & les Prophètes ; il écoute. On lui apprend que ce Messie est venu, & que c'est *Jésus Fils de Joseph de Nazareth*. A ce nom de *Nazareth*, le préjugé s'élève dans son esprit & décrédite d'abord le rapport qu'on lui fait. \* *Nazareth ! dit-il, en peut-il venir quelque chose de bon !* Nous

\* Joan. ch. i. v. 45.

\* Ibid.



voyons tous les jours, que les Conditions différentes, les Professions, les Arts, les Sciences, même les Corps particuliers dans chaque Republique, sont soumis à certains préjugés generaux, qui régulent le plus ou moins d'estime qu'on doit accorder aux Particuliers. Voilà deux Hommes que je n'avois jamais vûs ; si je veux m'en tenir à la premiere impression que forme dans moi le préjugé, ce sera peut-être la couleur ou la forme de l'habit qui me fera donner la préférence à l'un, au préjudice de l'autre. Ce qui nous paroît vulgaire & trivial dans un Homme du commun, nous paroît plein de sel dans la bouche d'un Homme de Condition. La Naissance, le Rang, la Réputation, le Ton même de celui qui parle, entre toujours pour beaucoup, dans le jugement que nous portons de ce qu'il dit ; enfin, comme l'a remarqué l'Auteur de la Recherche de la Verité \* Si un Homme est

\* L. I. ch. 18.

„ assez heureux pour plaire , ou  
 „ pour être estimé, il aura raison  
 „ dans tout ce qu'il avancera ; &  
 „ il n'y aura pas jusqu'à son colet &  
 „ à ses manchettes , qui ne prou-  
 „ vent quelque chose.

Je sçais que l'homme sage appelle  
 toujours de cette première sur-  
 prise , & qu'il est même en garde  
 contre elle ; mais l'homme sage ne  
 fait pas le grand nombre. La Phi-  
 losophie de ce qu'on appelle le Pu-  
 blic , est une Logique abrégée &  
 réduite à un petit nombre de princi-  
 pes vagues & superficiels. Si vous  
 voulez avoir son suffrage , il faut  
 ramener votre cause à ces sortes de  
 principes qui l'exemptent d'une dis-  
 cussion onéreuse , à laquelle il ne se  
 prête pas volontiers. Etudiez-vous  
 plutôt à lui plaire qu'à le convain-  
 cre , vous le convaincrez infailli-  
 blement en lui plaisant.

C'est pour cela qu'on regarde  
 comme un point capital dans tou-  
 tes les contestations , de mettre les  
 Rieurs de son côté. La Raison a beau

*May 1717.*

D

### 38 LE MERCURE

être pour vous; si les Rieurs sont contre, vous avez le dessous, & cela, en quelque matiere que ce soit, & même dans les plus graves. Des Sçavants étoient aux prises avec d'autres: des deux côtez on mettoit en œuvre toute la subtilité de la Dialectique, toute la force du raisonnement; le Public ouvroit de grands yeux & ne disoit mot. Vous vous y prenez mal, dit à l'un des deux partis, un homme sensé qui connoissoit le terrain; laissez-moi là tout ce fatras d'érudition & ces subtilitez quint-essenciées, où le Public ne voit goût & dont il n'a que faire. Faites diversion, prenez des matieres qui soient à sa portée; arrachez-vous, en les traitant, plutôt à la gayeré, qu'à la solidité; du sel, de la légereté, de la naïveté, de l'enjouement, voilà ce qu'il lui faut. On aura beau vous relever sur le fond des choses; si l'on ne l'emporte sur vous par l'agrément, on ne gagnera rien; le Public ne veut pas étudier, il veut se réjouir; tra-

vaillez sur ce principe ; on le fit & on s'en trouva bien.

Il est si vrai que le Public ne se mène que par les préjugés , & que dans tous les Siècles & chez toutes les Nations , il ne s'est jamais gouverné autrement ; que toute la Rhétorique n'est fondée que sur ce principe. En effet , retranchez de cet Art, tout ce qui ne va qu'à faire illusion à l'esprit, & qu'à séduire le cœur, vous le réduirez à une pure Dialectique. \* Aristote n'est pas , à la vérité , tout-à-fait de ce sentiment , & regardant la partie qui touche les preuves , comme la plus essentielle de la Rhétorique , il blâme les Rhéteurs qui l'ont précédé , de ne s'être presque attachés qu'à celle qui touche les mœurs & les passions, dont il ne fait que l'accessoire. Mais , quelque vénération que j'aye pour ce Grand Philosophe ; je le contredirai ici d'autant plus librement , qu'il est en quelque sorte Moderne à l'égard de ceux qu'il blâme & que je défends ; & que

\* *Rhet. d' Arist. L. 1. C. 1.*      D ij

d'ailleurs il me fournit lui-même de quoi le refuter. Car, sur quoi appuyer-il son sentiment ? Sur ce que , dit-il, *les Passions ne sont point du fait de l'Orateur , mais regardent le Juge . . . . qu'il ne faut pas le pervertir , ni le porter à la Compassion , ni à la Colere . . . . & que l'emploi de celui qui plaide , est de montrer simplement , que la chose est , ou qu'elle n'est pas.* S'il ne faut que cela pour plaider , les Rhéteurs peuvent fermer leurs Ecôles. J'avouë qu'il seroit mieux de ne point exciter de Passions dans le cœur du Juge ; mais , il ne s'agit pas ici de sçavoir , si cela est permis ou non dans la bonne Morale , mais de déterminer , à quel Art il appartient de produire cet effet : Or, *b* il est clair que c'est à la seule Rhétorique, comme Aristote en convient lui-même ; & c'est justement parce que ces Passions regardent le Juge , qu'elles sont du fait de l'O-

*a Ibidem.*

*b Ibid L. 2. ch. 1.*

rateur , qui n'a d'autre but que de persuader le Juge à qui il parle. Mais , que cette partie soit ou non , la plus essentielle , il est toujours certain qu'il la regarde lui-même , comme si importante , que c'est celle qu'il semble avoir traité avec le plus de soin , & qu'elle fait un des plus beaux morceaux de sa Rhétorique , c'est-à-dire ; d'un des plus excellents Ouvrages qui nous restent de l'Antiquité.

On peut donc regarder la Rhétorique , comme toute fondée sur les préjugés ; de sorte qu'à la bien définir , c'est l'Art de tromper les Hommes , puisqu'elle enseigne à séduire leur Raison , au préjudice de la Justice & de la Vérité. Comment cela se fait-il ? En profitant de leurs préjugés , en excitant leurs Passions , en les portant à la Colère , à l'Indignation , à la Pitié , à la Crainte , selon que la cause le demande. C'est pour cela que les Rhéteurs traitent si au long , non seulement des Passions , mais encore de ce qu'ils

## 42 LE MERCURE

apellent Lieux Communs. En effet, qu'est-ce que ces Lieux Communs ? Rien autre chose , que certains préjugés généraux , où l'Auditeur se laisse envelopper , comme dans des filets. Or, puisque les Hommes sont faits de la sorte ; puisqu'il est si aisé de les séduire & de les tourner où on veut ; puisqu'ils veulent même être trompez , & que la Rhétorique n'est fondée que sur leurs préventions & leur foiblesse ; les Sçavants ont-ils tort de profiter de cette disposition , de travailler chacun de leur côté , à décréditer leur Adversaire dans l'esprit du Public , & d'employer pour cela , les Reproches , les Injures , l'Ironie , la Satyre ; & tout ce que l'Art fournit de figures plus malignes & plus offensantes ? Dès qu'on s'apercevra que le Public n'en fera plus la dupe , les Sçavants cesseront de les mettre en usage ; mais , tant qu'il se laissera conduire par des préjugés , & qu'il ne décidera , que par passion , les Sçavants se-

ront en droit de se croire légitimement dispensez dans leurs disputes, d'une modération, non-seulement inutile, mais même ruineuse à l'intérêt de leur cause.

- Il est donc temps, me dira-t-on, què les Auteurs adoucissent leur style, & qu'en écrivant l'un contre l'autre, ils se conforment à ces usages de bien-séance, que la Politesse a introduits dans nos mœurs. Le Public s'est réformé sur ce point; il faut donc que les Sçavants se réforment à leur tour, s'ils veulent lui plaire. Les Emportemens & les Injures ne sont plus de son goût, même dans la plus juste querelle; ils doivent donc s'en défaire.

Voilà un Enthymème bien pressant, & auquel on ne peut s'empêcher de se rendre, si l'Antécédent en est aussi vrai qu'on le suppose; c'est-à-dire, s'il est constant que le Public ait changé de goût sur cet article, & qu'il exige absolument de la modération dans les Sçavants. Je sens bien que je suis moi-même d'autant moins en droit



#### 44 LE MERCURE

de contester sur cette supposition , que je paroïs en convenir dans la premiere partie de cette Apologie. Peut-être, cependant , qu'à force d'entendre debiter cette maxime , je me la suis persuadée comme les autres , & que j'ai été en cela la dupe du préjugé. Je vois bien qu'aujourd'hui , on ne donne pas tout-à-fait dans les mêmes excès où l'on donnoit autrefois ; mais je sens bien aussi , que la moderation n'est pas encore venue au point que l'on prétend. Le Public ne veut pas à la verité qu'on outre le ressentiment ; mais il ne me paroît pas aussi s'accommoder d'une politesse trop circonspecte ; & il me semble que ceux qui écrivent encore aujourd'hui sur des matieres contestées , pensent sur cela comme moy. Car , ces Auteurs , qui sans doute veulent plaire au Public , n'insinueroient pas dans leurs Ouvrages , des traits de Satyre contre leurs Adversaires , s'ils croyoient que cette liberté ne dût pas être ap-

prouvée. Cependant, qu'on examine de près le Livre le plus modéré, & le plus mesuré, en matiere Polemique, je suis persuadé qu'on n'en lira pas quatre pages, l'une portant l'autre, qu'on n'y trouve quelque trait, non essentiel à la cause, que l'Adversaire voudroit qui n'y fut pas. Or, tout trait de cette nature, est un trait malin; car, ce n'est pas à celui qui porte le coup, à juger de son effet; mais à celui qui le reçoit. C'est sur lui que le coup tombe; il sent mieux que personne, s'il le blesse, & à quel point il le blesse; c'est-à-dire, qu'il en connoît mieux que personne, toute la malignité. Il y a donc quelque mystere caché là-dessous, & il faut que le Public ne soit pas bien d'accord avec lui-même. Car, s'il des-approuve la Satyre entre des gens qui contestent sur des points de Doctrine, d'où vient par son empressement à avoir ces sortes de Livres, donne-t-il lieu de croire que ce stile ne lui déplaît

## 46 L'É MERCURE.

pas ? il blâme l'Ouvrage , il est vrai ; mais il l'achete & plus cher peut - être qu'il ne feroit , si le stile en étoit plus mesuré ; il parle d'une manière , & il agit d'une autre : à quoi attribuer cette duplicité de conduite ? En voici la source, si je ne me trompe. C'est que le Public a deux choses opposées à accorder ensemble ; sa passion & son honneur , sa malignité , & la bien-séance. La Satyre lui plaît , mais il a honte de l'avouer ; il la condamne donc par bien-séance , tandis que par malignité, il en profite.

Ce principe me paroît d'autant plus vrai , que les Sçavants s'y conforment en écrivant , & que leur conduite dans les contestations qu'ils ont ensemble , le suppose nécessairement. Car, s'ils gardent plus de mesures qu'on n'en gardoit autre-fois ; il ne faut pas croire qu'ils soient moins jaloux de leur réputation , moins vifs sur leurs intérêts , & moins déterminés à pousser

eurs Adversaires, qu'on ne l'étoit du tems de nos Ancêtres. On peut au contraire supposer que les Sçavants d'aujourd'huy, quand ils sont en querelle, se veulent autant de mal, que ceux du temps passé. La sensibilité, comme je l'ai fait voir dans ma premiere partie, est non-seulement aussi grande, mais même plus vive à cet égard, qu'elle ne l'a jamais été. D'où vient donc a-t-on baissé de ton ? D'où vient l'Aigreur & la Colere ne parlent-elles plus le même langage ? C'est qu'on a senti le foible du Public, qui vouloit pouvoir se divertir aux dépens d'autrui, sans en avoir l'odieux. Il a donc fallu le sauver du blâme, en flatant sa malignité, lui procurer du plaisir, sans qu'il entrât dans les frais; c'est-à-dire, qu'il a fallu raffiner la Satyre, user d'envelopes, & faire sourdement, ce qu'on faisoit autrefois tête levée. De là est venu l'usage de la Satyre indirecte, & tous les autres détours qu'on met en œuvre, pour

## 48 LE MERCURE

dire équivalamment en termes radoucis , ce qu'on n'ose plus dire ouvertement & en termes formels. On ne fait plus directement des reproches injurieux ; mais on fait passer en preuve le fond du reproche , & quand on a bien établi le principe , on présume assez favorablement de la pénétration du Lecteur pour croire , qu'il démêlera bien de lui-même , tout ce qu'une conséquence nécessaire renferme d'injurieux. Souvent les traits les plus piquants , sont couverts de fleurs , & sous les louanges les plus flatteuses , on sent la pointe de la Satyre :

*\* Sono accusa , e Paion Lodi.*

Il y a même quelque chose , dans cet usage , qui flatte également & l'Auteur & le Lecteur ; car , de traiter son Adversaire d'Ignorant , d'Imposteur , de Présomptueux , cela est aisé , & il ne faut , ni grand

*\* Hierus. Liberata  
Cant. II. Str. 58.*

génie

génie à l'Auteur, pour trouver ces termes, ni grande pénétration au Lecteur pour sentir tout ce qu'ils signifient ; au lieu que quand la chose se dit figurément, & sous des termes déguisez, ils se sçavent tous deux bon gré ; l'Auteur, d'avoir sçu faire passer tout son venin sous des expressions mitigées ; le Lecteur, d'en avoir pénétré toute la malignité, au travers même de la politesse des expressions.

Je crois qu'on peut conclure de là, qu'à bien apprécier les choses ; l'avantage que nous prétendons avoir sur les Anciens, du côté de la politesse, a plus d'apparence que de réalité, & qu'en fait d'animosité & de ressentiment, nous ne leur en devons guères. Car, qu'importe que les termes soient plus mesurez, si dans le fonds, ils produisent le même effet. Nous usons, il est vrai, d'un langage plus poli ; mais, nous comprenons bien que le Lecteur sentira dans ce que nous disons, tout ce que nous voulons

*May 1717.*

E

## 30 LE MERCURE

dire , & lui de son côté ne s'y méprend guères. Ce sont comme des jettons qu'on fait valoir autant qu'on veut , selon la convention que les joueurs font entr'eux ; il semble qu'il y ait un Traité secret entre les Sçavans & le Public , dans lequel on soit convenu de part & d'autre , pour le bien commun , que le Sçavant n'useroit que de termes modérez , & que le Public entendroit sous ce langage , tout ce que les expressions les plus violentes pourroient signifier. C'est une espèce de chiffre établi entr'eux. Ainsi , quand un Sçavant dit à un autre , que peut-être , il n'auroit pas avancé telle Proposition , *s'il avoit fait réflexion &c.* ; cela réduit à sa juste valeur , signifie : *s'il avoit eu du jugement.* Un autre insinuera poliment , que son adversaire *n'a pas tout à fait compris* le véritable sens de tel terme d'un Auteur , quand il lui fait dire &c. Cela est honnête , mais dans le fonds , autant vaudroit dire que l'Adversaire

est un ignorant , & le Lecteur qui ne s'y trompe pas , l'entend de la sorte. Il y a trois cens ans qu'un homme étoit aussi riche , & faisoit autant avec un écu , qu'on fait aujourd'hui avec quarante ; aussi, les Sçavants font autant aujourd'hui avec un langage compassé , qu'on faisoit il y a trois cens ans , avec les termes les plus violens & les plus odieux.

Il y a donc encore beaucoup à dire , que nôtre Politesse prétendue en soit au point où on le croit , & quoique les dehors soient assés civils aujourd'hui dans le commerce de la vie ; cependant , je ne puis dissimuler qu'il y a de certains traits de rusticité , qui échapent assés communément à des personnes d'ailleurs très-polies , & que je ne sçais comment excuser. Il semble que quand il s'agit de certaines Professions , ou de certains Corps , on se croye dispensé de tout ménagement de bien-séance. Qu'on dise à un homme de Guerre , que les gens



de son Métier sont des brutaux , il s'en offensera , sans doute , & tout le monde conviendra , qu'il a raison de s'en offenser. Qu'on dise en face à un Médecin , contre sa Profession , tout ce que Moliere en a dit sur le Théâtre , cela ne passe que pour gentillesse , & le Médecin , s'il s'en formalise , est un bourru ; il me paroît cependant qu'il a autant de droit d'être jaloux de l'honneur de son Corps , qu'un homme de Guerre en a de s'intéresser à la gloire de sa Profession , & qu'il y a autant de grossièreté à attaquer l'un par cet endroit , qu'il y en auroit à attaquer l'autre. Je supprime d'autres exemples encore plus forts que je pourrois rapporter , & qui me paroissent toujours nouveaux , toutes les fois que j'en suis témoin ; c'est ce qui m'est arrivé souvent , sans que j'aye encore pû m'y accôûter. Si le Public veut que les Sçavans réforment leur stile , il faut qu'il réforme lui-même son goût , & qu'

en certaines choses il leur montre l'exemple ; du moins reconnoît-il , qu'il a plus d'intérêt qu'il ne pensoit à excuser un peu les impolitesse qui leur échappent dans leurs conteltations ; car , je crois avoir prouvé assés clairement , que s'ils péchent en cela , c'est à lui , bien plus qu'à eux , qu'il faut s'en prendre.



# SUR LA BELLE MAISON DE CAMPAGNE.

DE M<sup>de</sup>. de ...

Par M. P.

**N** Est-ce point le Palais de Flore  
Qui surprend , qui charme  
mes yeux ,  
Que de fleurs elle y fait éclore !  
Cet azile est digne des Dieux.  
Non , je dois mieux te reconnoître ,  
E ij

## 54 LE MERCURE

VILLEVRARD, séjour enchanté,  
Tu m'apprend qu'elle est la beauté,  
Pour qu'ices fleurs viennent de naître.  
C'est le Dieu des tendres Amans  
Qui, pour y fixer son Empire,  
Par les soins du jeune Zephire,  
Embellit ces Valons charmans.  
Telle étoit l'aimable retraite,  
Qu'il destinoit à sa Psiché,  
Lors qu'épris d'une ardeur secrète,  
Avec elle il vivoit caché;  
Une autre Amante a sceu lui plaire :  
Je vois ce Dieu sous ces berceaux,  
Et Venus, qui d'un air sévère,  
Lui reproche ses feux nouveaux.  
Cesse Deesse d'Amathonte,  
Cesse de condamner ton fils,  
Et comme lui, cède sans honte  
Aux charmes dont il est épris.  
Tu troublas sa première flamme  
Par mille transports indiscrets ;  
Mais, l'ardeur qui brûle son ame  
A pour lui de plus forts attraits.  
Respecte la Beauté nouvelle  
Dont ce Dieu paroît si touché ;  
Il te pardonna pour Psiché,  
Mais il te puniroit pour elle.

## DE MAY. 35

*Contrains tes jalouses fureurs ,  
A ses vœux deviens favorable :  
Avec cet objet adorable ,  
Partage l'Empire des Cœurs , .  
Partage la douceur de plaisir ,  
De charmer la Terre & les Cieux :  
Venus , va régner à Cythère ,  
Laisse-là régner en ces Lieux.*

## FEBRIFUGE

DE FEU M. L' AISNE.

**B**achus venoit m'offrir un essai  
de Tocâne ,

Il vit la fièvre , & FAGON sur  
mon lit ,

Prêt à me faire prendre un breuvage  
prophane ;

A cet aspect , ce Dieu frémissant  
de dépit ,

D'un coup de Thyrsè qu'il  
rompit ,

Renverse Boüillons & Ti-  
sane ,

Parmi ce fracas & ce bruit ,

La fièvre sort , le frisson  
fuit ,

## 56 LE MERCURE

*L'Aîné s'éveille ,  
Un Ris , un jeu folâtre , un satyre  
badin ,  
Lui font baiser une bouteille ;  
Et tandis qu'il verse le vin ,  
Une S A N T E' vermeille  
Lui met le verre en main.*

## LE VIEUX ET LE JEUNE C H E S N E

Par M. RICHER , Avocat au  
Parlement de Normandie.

### F A B L E.

**U**N Chêne qui comptoit plus de  
trois cens années ,  
Vit enfin ses vastes Rameaux  
Insultez par les Destinées.  
On eut vû Pan jadis enfler ses cha-  
lumeaux ,  
A l'ombre de son verd feuillage :  
C'étoit le séjour des Oiseaux ,  
Ils y faisoient entendre leur ramage :  
Les Nymphes y dansoient au milieu  
des Amours.

*Mais tout a pris un autre cours ;  
L'âge envieux ; procurant sa disgrâce ,*

*Un jeune Chêne le remplace.  
Il étoit né d'un gland de l'Arbre  
malheureux ,*

*Que la Terre échauffa dans son sein  
amoureux ;*

*Il eut du blond Phébus un regard favorable ,*

*Et des Arbres bien-tôt devint le plus  
aimable.*

*Dans ses rameaux badinoient les  
Zéphirs ,*

*Et la plaintive Philomèle*

*Poussant les plus tendres soupirs ,  
T chantoit tous les jours quelque  
chanson nouvelle.*

*Souvent la Déesse des Bois  
Venoit se reposer sous ce charmant  
ombrage ,*

*Et sur le serpolet mettoit bas son carquois.*

*Enfin, il ût bien-tôt un parfait avantage*

*Sur le Chêne ancien , qui voyoit chaque jour*

58 L'ÉMERGURE

S'éloigner quelqu'Oiseau, s'en voler  
quelqu'Amour ;  
Jusqu'où pousse ses traits la Fortune  
ennemie ?

Bien-tôt pour comble d'infamie ,

Il est pour Hôtes les Hiboux ,  
Chauves - Souris qui logeoient dans  
les trous

De son vieux tronc, sans substance &  
sans force :

A qui desséché par les ans ,

Il ne restoit plus que l'écorce.

Il poussa vers le Ciel mille cris im-  
puissans ,

Pour changer sa triste fortune :

Mais vainement il l'importune,

L'on sçait assez que le Destin

N'écoute rien & va toujours son  
train.

Il ne lui faisoit point d'injure :

L'Arbre fit sur la Terre un assez  
long séjour ,

Et la Justice & la Nature  
re

Veulent que chacun ait son  
tour.

DE M A Y. 19

O D E,

Imitée de la PANCHARIS de  
Bonnesons.

PAR LE MÊME.

**E** Rrant dans un Bois solitaire ,  
Où m'avoit conduit mon  
Destin ,  
La jeune & charmante Glycere  
M'y tendit un piège malin.

Ce Dieu qui cause nos alarmes ,  
Amour lui prêta tous ses traits.  
Mon cœur surpris par tant de char-  
mes,  
Tomba d'abord dans ses filets.

Au même instant, vers cette belle ,  
Tournant un œil plein de langueur ;  
Est-ce ainsi , lui dis-je , Cruelle ,  
Qu'il falloit surprendre mon cœur.

Apprenez pourtant , qu'il vous  
aime ,  
Lorsque vous osez l'asservir :  
Mais il se fut livré lui-même ,  
Vous ne deviez pas le ravir.



## 30 LE MERCURE

### SUITE DES MEMOIRES DE M<sup>r</sup> LE CARDINAL DE RETZ.

*De Luneville, le 25 Avril.*

**M**ONSIEUR,

*Je commencerais l'Extrait de la seconde partie des Mémoires du C. de Retz, par le portrait que cet habile Politique fait du C. de Richelieu. Il ne se contente pas de peindre ses vertus & ses vices, mais il en exprime la manière, & fait sentir jusqu'aux moindres différences qui se trouvent entre des qualites qui semblent précisément les mêmes.*

Le C. de R. avoit de la Naissance ; il se distingua en Sorbonne. On remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force & de la vivacité dans l'esprit. Il prenoit d'ordinaire tres-bien son parti. Il étoit homme de parole, & un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire. En ce cas, il n'oublioit rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus

plus qu'il ne promettoit. Il affais-  
noit admirablement ses bienfaits ,  
aimant la gloire beaucoup plus  
que la Morale ne le permet ; mais ,  
il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à  
proportion de son mérite , de la  
dispense qu'il avoit prise sur le point  
de l'excès de son ambition. Il n'a-  
voit ni l'esprit , ni le cœur au dessus  
des périls ; il n'avoit ni l'un ni l'au-  
tre au dessous ; & l'on peut dire ,  
qu'il en prévint davantage par sa  
capacité , qu'il n'en surmonta par  
sa fermeté. Il étoit bon ami , & il  
eut même souhaité d'être aimé du  
Public : Mais quoiqu'ilût de l'ex-  
térieur , de la politesse & beau-  
coup d'autres parties propres à cet  
effet , il n'enût jamais le je ne sçai  
quoi , qui est encore en cette ma-  
tiere plus requis qu'en toute autre.

Il anéantissoit par son pouvoir  
& son faîte Royal , la Majesté per-  
sonnelle du Roy ? mais il remplis-  
soit avec tant de dignité , les fon-  
ctions de la Royauté , qu'il fal-  
loit n'être pas du vulgaire , pour

May 1717.

F

ne pas confondre le bien & le mal en ce fait. Il distinguoit plus judicieusement qu'homme du monde, entre le mal & le pis, entre le bien & le mieux ; ce qui est une grande qualité pour un Ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses, qui étoient préalables des grandes ; mais ce défaut qui vient de la vivacité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avoit assez de Religion pour ce Monde : Il alloit au bien ou par inclination, ou par bon sens, toutes les fois que son intérêt ne le portoit point au mal qu'il connoissoit parfaitement, quand il le faisoit. Il ne considéroit l'Etat que pour sa vie ; mais jamais Ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin, il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instrumens, que de

grandes vertus. *Voici celui qu'il fait de M. de Turenne.*

M<sup>r</sup> de Turenne a eu dès sa jeunesse , toutes les bonnes qualités , & il a acquis les grandes d'assez bonneheure. Il ne lui en a manqué aucunes , que celles dont il ne s'est point avisé ; il avoit presque toutes les Vertus comme naturelles , & il n'a jamais eu le brillant d'aucunne. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une Armée , que d'un Parti , & je le crois aussi ; parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant ; mais toutefois , qui le sçait ? Il a toujours eü en tout , comme en son parler , certaines obscurtez , qui ne se sont développées que dans les occasions , mais qui s'y sont toujours développées à sa gloire.

*Ces Mémoires sont semez de Réflexions tres-sensées. En voici un ou deux exemples , choisis au hazard , entre une infinité de même sorte , & d'un aussi grand sens.*

L'extrémité du mal n'est jamais à son période, que quand ceux

Fij

## 64 LE MERCURE

qui commandent ont perdu la honte , parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent , perdent le respect , & c'est dans ce même moment où l'on revient de sa létargie , mais par des convulsions souvent mortelles. Les Suisses paroissoient , pour ainsi parler , si étouffés sous la pésanteur de leurs chaines , qu'ils ne respiroient plus , quand la révolte de trois de leurs Païsans forma des ligues. Les Hollandois se croyoient subjugez par le Duc d'Albe , quand le Prince d'Orange , par le sort réservé aux grands génies qui voyent avant tous les autres , conçût & enfanta leur liberté. Voilà des exemples , la raison est d'accord. Ce qui cause de l'assoupissement dans les Etats qui souffrent , est la durée du mal qui saisit l'imagination des hommes , & qui leur fait croire qu'il ne finira jamais ; aussi tôt qu'ils trouvent jour à en sor-

dir, ce qui ne manque jamais, lors qu'il est venu jusqu'à un certain point : Ils sont si surpris, si aises & si emportés, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, & que bien loin de considérer les Révolutions comme impossibles, ils les croient faciles ; & cette disposition toute seule est capable quelquefois de les faire.

Il n'y a rien, dit-il, dans un autre endroit, qui n'ait son moment décisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite, est de connoître & de prendre ce moment. Si on le manque dans la révolution des Etats, on court fortune, ou de ne les pas retrouver, ou de ne le pas appercevoir. Il y en a mille & mille exemples.

Les 6 ou 7 semaines qui couleront, depuis la Publication de la Déclaration, jusqu'à la Saint Martin de l'année 1648. nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvoit son compte dans la Déclaration, c'est-à-dire, cha-

cun l'y ût trouvé, si chacun l'y ût bien entendu. Le Parlement avoir l'honneur du rétablissement de

Ordre; les Princes le partageoient & en avoient le principal fruit, qui étoit la Considération & la Sûreté. Le Peuple déchargé de plus de 60 millions, y trouvoit un soulagement considérable; & si le C. Mazarin ût été de génie propre à se faire honneur de la Nécessité, qui est une des qualitez des plus requises au Ministre, il se fut par un avantage, qui est tout inséparable de la faveur, il se fut dis-je, approprié dans la suite, la plus grande partie du mérite des choses, même auxquelles il s'étoit le plus opposé. Voilà des avantages signalez pour tout le monde, & tout le monde manqua ces avantages signalez, par des considérations si légères, qu'elles n'assent pas dû, dans les véritables règles du bon sens, en faire perdre de médiocres. Le Peuple qui s'appuyoit sur les Assemblées du Par-

lement , s'effaroucha , dès qu'il les vit cesser , sur l'approche de quelques troupes , desquelles dans la vérité , il étoit ridicule de prendre ombrage & par la considération de leur petit nombre , & par beaucoup d'autres Circonstances.

M. le Duc d'Orléans, Gaston , vit tout le bien qu'il pouvoit faire , & une partie du mal qu'il pouvoit empêcher , mais sa timidité naturelle le retint toujours. M. le Prince connut le mal dans toute son étendue ; mais , comme son courage étoit sa vertu la plus naturelle , il ne le craignit pas assés : Il voulut le Bien , mais il ne le voulut qu'à sa mode ; son âge, son humeur & ses Victoires ne lui permirent pas de joindre la Patience à l'Activité , & il ne conçut pas d'assés bonne heure cette Maxime si nécessaire aux Princes , de ne considérer les petits sujets , que comme des Victimes que l'on doit toujours sacrifier aux grandes.

Le C. Mazarin , qui ne connois-



soit en aucune façon nos manières, confondoit journellement les affaires les plus importantes, avec les plus légères ; & dès le lendemain que la Déclaration fut publiée, elle fut enramée & altérée sur des articles peu importans , que le Cardinal devoit même observer avec ostentation , pour colorer les contraventions qu'il pouvoit être obligé de faire aux plus considérables.

Tout ce qui concerne les Guerres de Paris , & le tems de la Fronde , est traité fort au long dans cette partie de l'Histoire du Cardinal de Retz. Ce sont de ces Faits qu'on souhaiteroit être ensevelis dans un éternel oubli. Ainsi , vous me dispenserez , s'il vous plaît, d'extraire ici aucune de ces particularitez, qui pourroient en rappeler le souvenir , & exposer la réputation des Descendans de ceux qui ont eu part aux Mouvements peu réguliers , qui agitoient alors le Royaume

*Après que le Roy Majeur fut sor-*

ti de Paris avec la Reine, le Cardinal rapporte quelques Anecdotes assez intéressantes de la vie de Monsieur de Turenne, qui je crois, feront plaisir à tout le monde, & que j'ai choisies entr'une infinité d'autres, aussi agréables & aussi intéressantes en elles-mêmes, mais non pas, en égard aux Personnes qui sont sur la Scène, ni aux Circonstances qui les ont fait naître. La Reine, dit-il, ne quittera pas la voye de la Négociation, dans le moment même qu'elle projettoit de prendre celle des Armes. Gourville alloit & venoit du côté de M. le Prince. Berte vint à Paris pour gagner M<sup>r</sup> de Boüillon, M<sup>r</sup> de Turenne & moi. Cette Scène est assez curieuse pour s'y arrêter plus long-tems. Jevous ai déjà dit que M<sup>r</sup> de Turenne & M<sup>r</sup> de Boüillon étoient séparés de M. le Prince : Ils vivoient l'un & l'autre d'une manière fort retenue dans Paris, & à la réserve de leurs amis particuliers, peu de gens les voyoient : J'étois de ce nombre, &

## 70 LE MERCURE

comme j'en connoissois autant que personne , le mérite & le poids , je n'oubliai rien pour le faire connoître à MONSIEUR & pour obliger les deux freres à entrer dans ses interets. L'aversion naturelle qu'il avoit pour l'Aîné , sans sçavoir trop pourquoi , l'empêcha de faire ce qu'il se devoit à soi-même en cette rencontre , & le mépris que le Cadet avoit pour lui , sçachant très-bien pourquoi , n'ayda pas au succès de ma Négociation. Celle de Berte qui arriva justement à Paris dans cette conjoncture , se trouva commune entre M<sup>r</sup> de Boitillon & moi , par la rencontre de M<sup>e</sup> la Palatine, qui étoit elle-même nôtre amie commune , & à laquelle Berte avoit ordre de s'adresser directement. Elle nous rassembla chez elle , entre minuit & une heure , & elle nous présenta Berte , qui après un torrent d'expressions Gasconnes , nous dit que la Reine qui étoit résolue de rappeler le Cardinal Mazarin , n'avoit pas

## D E M A Y.

voulu exécuter sa résolution, sans prendre nos avis, &c. M<sup>r</sup> de Bouillon qui me jura une heure après, en présence de M<sup>e</sup> la Palatine, qu'il n'avoit encore jusques-là reçu aucune proposition, au moins formée de la part de la Cour, me parut embarrassé ; mais il s'en dé-mesla à sa maniere, c'est-à-dire, en homme qui sçavoit mieux qu'aucun que j'aye jamais connu, parler le plus, quand il disoit le moins. M<sup>r</sup> de Turenne, qui étoit plus laconique, & dans la vérité beaucoup plus franc, se tourna de mon côté, & il me dit, je crois que M<sup>r</sup> Berrevà tirer par le Manteau, tous les gens en Manteau noir qu'il trouve dans la rue, pour leur demander leur opinion, sur le retour de M<sup>r</sup> le Cardinal ; car je ne vois pas qu'il y ait plus de raison à la demander à MONSIEUR à mon frère & à moi, qu'à tous ceux qui ont passé aujourd'hui sur le Pont-Neuf. Il y en a beaucoup moins à moi, lui répondis-je : Car, il y a des gens

## 72 LE MERCURE

qui ont aujourd'hui passé sur le Pont-Neuf, qui pourroient donner leur avis sur cette matiere, & la Reine sçait bien que je n'y puis jamais entrer. Berte me répartit brusquement, & le Chapeau M<sup>r</sup>, qu'on vous a promis, que deviendra-t-il? Ce qu'il pourra lui dis-je? Et que donnerez-vous à la Reine pour ce Chapeau, ajouta-t-il? Ce que je lui ai dit cent & cent fois, répondis-je? je ne m'accommoderai point avec M. le Prince, si l'on ne révoque point ma Nomination. Je m'y accommoderai demain, & je prendrai l'Echarpe Isabelle.\* si l'on continuë seulement à m'en ménager. La conversation s'échauffa; & nous en sortîmes toutes les deux bien. M. de Bouillon ayant remarqué comme moi, que l'ordre de Berte étoit de se contenter de ce que j'avois dit mille fois à la Reine sur ce sujet, en cas qu'il n'en pût tirer davantage. Pour ce qui étoit de M. de Bouillon & de M. de Turenne, la consultation fut bien plus

\* C'étoit la couleur de ceux du parti de M. le Prince; car me la verte l'étoit de ceux du parti du C. Mazarin

plus longue ; je dis consultation , parce qu'il n'y avoit rien de plus ridicule que de voir un petit Basque , homme de rien , entreprendre de persuader à deux des plus grands Hommes du monde , de faire la plus signalée de toutes les sottises , qui étoit de se déclarer pour le C. Mazarin , avant que d'avoir pris aucunes mesures avec la Cour. Ils ne le crurent pas , ils en prirent de bonnes bien-tôt après . L'on promit à M<sup>r</sup> de Turenne le Commandement des Armées , & l'on assûra à M<sup>r</sup> de Boüillon la récompense immense , qu'il a tirée depuis , de Sédan. Ils ûrent la bonté de me confier leur accommodement , quoique je fusse des Partis contraires , & il se rencontra par l'événement , que cette confiance leur valut leur liberté. MONSIEUR qui fut averti qu'ils alloient trouver le Roy , & qu'ils devoient sortir de Paris à tel jour & à telle heure , me dit , comme je revenois de leur faire mes adieux , qu'il les falloit arrêter ,

May 1717.

G

& qu'il en falloit donner l'ordre au Vicomte d'Hostel Capitaine de ses Gardes. Jugez, je vous prie, en quel embarras je me trouvai, en faisant réflexion d'un côté sur le juste sujet que l'on auroit de croire, que j'aurois trahi le secret de mes amis, & de l'autre, sur le moyen, dont je pourrois me servir, pour empêcher MONSIEUR d'exécuter ce qu'il venoit de résoudre. Je combatis d'abord la vérité de l'avis qu'on lui avoit donné : Je lui représentai les inconveniens d'offencer sur des soupçons, des gens de cette qualité & de ce mérite ; & comme je vis qu'il croyoit son avis tres-sûr, comme il l'étoit en effet, & qu'il persistoit dans son dessein, je changeai de ton, & je ne songeai plus qu'à gagner du tems, pour leur donner à eux-mêmes, celui de s'évader. La fortune favorisa mon intention. Le Vicomte d'Hostel que l'on chercha, ne se trouva point. MONSIEUR s'amusa à considérer une Médaille que Brunneau

lui apporta tout-à-propos , & j'û le tems de mander à M<sup>r</sup> de Turenne par Varennes qui me tomba sous la main , comme par miracle , de se sauver , sans perdre un moment. Le Vicomte d'Hostel manqua ainsi les 2 freres, de deux ou trois heures. Le chagrin de MONSIEUR n'en dura guères davantage. Je lui dis la chose , comme elle s'étoit passée , cinq ou six jours après , l'ayant trouvé en bonne humeur. Il ne m'en voulut point de mal ; il ût même la bonté de me dire , que si je m'en fusse ouvert à lui dans le tems , il ût préféré à son interêt, celui que j'y avois , sans comparaison plus considérable , par la raison du secret qui m'avoit été confié. Cette aventure ne nuisit pas, comme vous pouvés croire, à conserver la vieille amitié , qui étoit entre M<sup>r</sup> de Turenne & moi.

*Rien n'est plus naïf & mieux circonstancié que le détail qu'il fait de sa détention & de son séjour dans les Prisons de Vincennes : Je fini-*

Gij



rai cette Lettre par cet Extrait, & je vous enverrai dans la prochaine, l'Histoire entière de sa fuite à Nantes, & tout ce qui suivit son Évasion, jusqu'à son arrivée en Italie.

Comme j'étois dans le Louvre, M<sup>r</sup> d'Hocqueville qui se promenoit dans la Cour, me joignit à la descente de mon carosse; il vint avec moi chez M<sup>e</sup> la Maréchalle de Villeroy; où j'allai attendre qu'il fut jour chez le Roy. Il me quitta pour aller en haut, où il trouva Montmege qui lui dit, que tout le monde disoit que j'allois être arrêté. Il descendit en diligence pour m'en avertir & pour me faire sortir par la cour des Cuisines qui répondoit justement à l'Appartement de M<sup>r</sup> de Villeroy. Il ne m'y trouva plus, mais il ne m'y manqua que d'un moment, & ce moment m'eut infailliblement donné la liberté. Je fus arrêté dans l'Antichambre de la Reine par M<sup>r</sup> de Villequier qui étoit Capitaine des Gardes de Quartier, & conduit

dans un Appartement , où les Officiers de la Bouche m'apporterent à diner. On trouva tres-mauvais à la Cour , que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité & la lâcheté des Courtisans est extrême. Je ne trouvais pas bon que l'on m'eut fait retourner mes poches , comme on fait aux Coupeurs de bourses. M<sup>r</sup> de Villequierût ordre de faire cette cérémonie qui n'étoit pas ordinaire. L'on n'y trouva qu'une Lettre du Roy d'Angleterre , qui me chargeoit de rentrer du côté de Rome , si l'on ne pouvoit pas lui donner quelque assistance d'argent. Ce nom de Lettre du Roi d'Angleterre se répandit dans toute la basse cour. Il fut relevé par un Homme de Qualité , au nom duquel je me crois obligé de faire grace , à la considération de l'un de ses freres qui est de mes amis. Il crut faire sa cour , de le gloser d'une maniere qui fut odieuse. Il sema le bruit , que cette Lettre étoit du Protecteur. Quelle basse

fesse ! L'on me fit passer sur les trois heures toute la grande Galerie du Louvre , & l'on me fit descendre par le Pavillon de MADemoiselle. Je trouvai un carosse du Roy dans lequel M<sup>r</sup> de Villequier monta avec moi & cinq ou six Officiers des Gardes du Corps. Le carosse fit douze ou quinze pas du côté de la Ville , mais il tourna tout d'un coup à la Porte de la Conférence. Il étoit escorté par M<sup>r</sup> le Maréchal d'Albret ; à la tête des Gens-d'armes , par M<sup>r</sup> de Vauguyon , à la tête des Chevaux-Legers , & par M<sup>r</sup> de Vienne Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes , qui commandoit huit Compagnies . . . J'arrivai à Vincennes entre huit & neuf heures du soir , & M<sup>r</sup> le Maréchal d'Albret m'ayant demandé à la descente du carosse , si je n'avois rien à faire sçavoir au Roy. Je lui répondis, que je croirois manquer au respect que je lui devois , si je prenois cette liberté. L'on me mena dans une grande Chambre ,

où il n'y avoit ni Tapissierie ni Lit. Celui qu'on y apposta sur les onze heures du soir, étoit de Taffetas de la Chine, peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis tres-bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi : J'ai éprouvé en plus d'une occasion, qu'il m'éveille le jour, & m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force, car je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis, dans les momens où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine, n'est pas divertie par les efforts que je fais, pour m'en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi parler, moi-même, & à vous rendre compte des mouvemens les plus cachez, & les plus intérieurs de mon ame. Je fus obligé de me lever le lendemain, sans feu, parce qu'il n'y avoit point

## 32 LE MERCURE

de bois pour en faire , & les trois Exempts que l'on avoit mis auprès de moi , firent la bonté de m'assurer que je n'en manquerois pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde, le prit pour lui , & je fus quinze jours , à Noël, dans une Chambre grande comme une Eglise , sans me chauffer. Cet Exempt étoit Gascon , & il avoit été , au moins à ce que l'on disoit , Valet de Chambre de M<sup>r</sup> Servien. Je ne crois pas que l'on eut pû trouver sous le Ciel , un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge , mes habits , mes souliers & j'étois quelquefois obligé de demeurer huit ou dix jours dans le lit , faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crois pas que l'on me pût faire un traitement pareil , sans un Ordre supérieur , & sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein , & je resolu au moins , à ne point mourir de cette sorte de mort. Je me divertis au

commencement , à écrire la vie de mon Exempt , qui sans exagération , étoit aussi fripon que Lazarelle de Tormes. Je l'accoutumai à ne me plus tourmenter , à force de lui faire connoître que je ne me tourmentoïs de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin ; je ne me plaignis de quoi que ce soit , & je ne lui laissai pas seulement entrevoir que je m'aperçusse de ce qu'il disoit pour me fâcher , quoiqu'il ne proféra pas un mot qui ne fut à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises , qui étoit dans la cour du Donjon , & comme je lui demandai ce qu'il en prétendoit faire , il me répondit , que son dessein étoit d'y planter des Asperges. Vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà une de ses plus grandes douceurs : Il en avoit tous les jours une vingtaine de cette sorte , je les buvois toutes avec douceur , & cette douceur l'effarouchoit , parce qu'il

## 82 LE MERCURE

disoit que je me moquois de lui... Cependant, mes amis se remuoient, M<sup>r</sup> de Caumartin fit dans cette occasion & les suivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable, & l'honneur le plus épuré peuvent produire. M<sup>r</sup> d'Hocqueville y redoubla ses soins & son zele pour moi. Le Chapitre de N. D. fit tous les jours chanter une Antienne publique & expresse pour ma liberté : Aucun des Curés ne me manqua, à la reserve de celui de Saint Barthelemi. La Sorbonne se signala ; il y eût même beaucoup de Religieux qui se déclarerent. M<sup>r</sup> de Châlons échauffoit les cœurs & les esprits, par sa réputation & par son exemple. Ce soulèvement obligea la Cour à me faire traiter un peu mieux que dans les commencemens : On me donna des Livres, mais par compte, & sans papier, ni encre, & l'on m'accorda un Valet de Chambre & un Médecin ; à propos de quoi, je suis bien aise de ne pas ômettre une

circonstance qui est remarquable. Ce Médecin qui étoit homme de mérite & de réputation , & qui s'appeloit Vacherot , me dit le jour qu'il entra à Vincennes , que M<sup>r</sup> de Caumartin l'avoit chargé de me dire , que Goisel , un Avocat qui avoit prédit la liberté de M<sup>r</sup> de Beaufort , l'avoit assuré que j'aurois la mienne dans le mois de Mars , mais qu'elle seroit imparfaite , & que je ne l'aurois entière & pleine qu'au mois d'Aoust. Le présage se trouva vrai dans toutes les circonstances. Je m'occupai fort à l'étude dans le cours de ma Prison de Vincennes , qui dura quinze mois , & au point que les jours ne me suffisoient pas , & que j'y employois même les nuits ; je fis une étude particulière de la Langue Latine , qui me fit connoître , que l'on ne peut jamais trop s'y appliquer , parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres . . . Mon Exempt n'oublia rien pour troubler la tranquillité de mes étu-



## 84 LE MERCURE

des, & pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour, que le Roy lui avoit commandé de me faire prendre l'air, & de me mener sur le Donjon; comme il crut que j'y avois du divertissement, il m'annonça avec une joye qui paroissoit dans ses yeux, qu'il avoit reçu un Contr'ordre. Je lui répondis qu'il étoit venu tout-à-propos, parce que l'air qui étoit trop vif audessus du Donjon, m'avoit fait mal à la tête. Quatre jours après, il me proposa de descendre au Jeu de Paume, pour y voir jouer mes Gardes, je le priai de m'en dispenser, parce qu'il me sembloit que l'air y devoit être trop subtil, il m'y força, en me disant que le Roy qui avoit plus de soin de ma santé que je ne croyois, lui avoit commandé de me faire faire exercice. Il me pria de l'excuser à son tour, de ce qu'il ne m'y faisoit plus descendre, pour quelque considération (ajouta-t-il) que je ne vous puis dire. Je m'étois mis, pour

pour dire le vrai , assés audeffus de ces petites chicannes , qui ne me routhoient point dans le fond , & pour lesquelles je n'avois que du mépris : Mais , je vous confesse que je n'avois pas la même supériorité d'ame pour la substance de la Prison ( si l'on peut se servir de ce terme ) & la vûe de me trouver tous les matins en me réveillant , entre les mains de mes Ennemis , me faisoit sentir que je n'étois rien moins que Stoïque. Ame qui vive ne s'apperçût de mon chagrin ; mais , il fut extreme par cette raison : Car , c'est un effet de l'orgueil humain , & je me souviens que je me disois vingt fois le jour , à moi-même , que la Prison d'Etat étoit le plus sensible de tous , sans exception. Vous avez déjà vû que je divertissois mon ennui par mon étude , j'y joignis quelquefois du relâchement. J'avois des Lapins sur le haut du Donjon ; j'avois des Tourterelles dans une des Tourelles ; j'avois des

*May 1717.*

H

## 86 LE MERCURE

Pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'Eglise de Paris faisoient, que l'on m'accordoit de tems en tems de petits divertissemens ; mais , on les troubloit toujours par mille desagrémens. Ils ne laissoient pas de m'amuser , d'autant plus agréablement , que je les avois aussi prévûs mille & mille fois , en faisant réflexion à quoi je pourrois m'occuper , s'il m'arrivoit jamais d'être arrêté. Il n'est pas concevable , combien l'on se trouve soulagé , quand l'on rencontre dans les malheurs où l'on tombe , les consolations , quoique petites , que l'on s'y est imaginé par avance. Je ne m'occupois pas si fort à ces diversions , que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver , & le commerce que j'û toujours au dehors & sans discontinuation , me donnoit lieu d'y pouvoir penser , & avec espérance & avec fruit. Nous imaginâmes , mon Médecin & moi , une voye , par le moyen d'un

Garde que M<sup>e</sup> de Pommereüil avoit gagné , pour me tirer de Prison , qui ne manqua , que parce qu'il ne plut pas à la Providence de la faire réussir. J'avois remarqué dans le tems qu'on me ménoit sur la Tour , qu'il y avoit tout au haut un creux , dont je n'ai jamais pû deviner l'usage ; Il étoit plein à demi ; mais , on pouvoit y descendre , & s'y cacher. Je pris sur cela , la pensée de choisir le tems que mes Gardes feroient allez dîner , & que Carpentier ( c'étoit le Garde gagné par M<sup>e</sup> de Pommereüil ) seroit de jour , pour enivrer son Camarade qui étoit un vieillard qui tomboit comme mort, dès qu'il avoit bû deux verres de vin ; ce que nous avons éprouvé plus d'une fois : Je résolus de me servir de ce moment , pour monter au haut de la Tour , sans que l'on s'en apperçût , & pour me cacher dans ce trou , avec quelques pains & quelques bouteilles d'eau & de vin. Carpentier convenoit de la

Hij

## 88 LE MERCURE

facilité de ce premier pas , qui étoit d'autant plus aisé , que les deux Gardes qui le devoient relever , avec son Camarade , avoient toujours eu l'honnêteté de ne pas entrer dans ma Chambre , & de demeurer à la porte , jusqu'à ce qu'ils pussent juger que je fusse éveillé ; car , je m'étois accoutumé à dormir l'après midi , ou plutôt à faire semblant de dormir. Ce n'est pas qu'il ne leur fut ordonné de ne me jamais laisser seul ; mais , il y a toujours des gens plus honnêtes les uns que les autres. Carpentier devoit attacher des cordes à la fenêtre de la Gallerie , par laquelle M. de Beaufort s'étoit sauvé , & jeter dans le Fossé , une Machine de Tissus , que M. Vacherot avoit travaillée dans sa Chambre , la nuit , par le moyen de laquelle on eut pû croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite Muraille que l'on y avoit faite , depuis la sortie de M. de Beaufort. Il devoit en même tems , donner l'alarme , comme s'il m'a-

voit vû passer dans la Gallerie,  
 & montrer son Epée teinte de sang,  
 comme si même il m'eut blessé en  
 me poursuivant. Toute la Garde  
 fut accourüe au bruit, on eut trou-  
 vé les cordes à la fenêtrre, l'on eut  
 vû la Machine & du sang dans le  
 Fosse, huit ou dix Cavaliers eussent  
 paru, le pistolet à la main, dans le  
 Bois, comme pour me recevoir.  
 Il y en eut û un qui seroit sorti des  
 Portes avec une Calore rouge sur  
 la tête; ils se seroient separez, &  
 celui qui eut û la Calore rouge,  
 auroit tiré du côté de Mézieres.  
 On eut tiré le Canon à Mézieres  
 trois ou quatre jours après, comme si  
 j'y fusse effectivement arrivé. Qui  
 eut pô s'imaginer que je fusse en-  
 core dans la Tour? L'on n'eut pas  
 manqué de lever la Garde dans le  
 Bois de Vincennes & de n'y laisser  
 que des Mortes-payes ordinaires,  
 qui eussent fait voir pour deux sols  
 à tout Paris, & la fenêtrre & les  
 cordes, comme ils firent, celles de  
 M. de Beaufort. Mes amis y fussent

## 90 LE MERCURE

venu par curiosité , comme tous les autres , ils m'eussent habillé en Femme , en Moine , comme il vous plâira , & j'en fusse sorti sans qu'il y eut û seulement ombre de soupçon , ni de difficulté. Cet expédient est si extraordinaire , qu'il en paroît impossible. Il étoit néanmoins facile , & je suis convaincu qu'il auroit réussi , si un Garde appelé Lescarmouffe, ne l'eut rompu , par un Incident, que la pure fortune y jetta. L'on l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade ; & comme c'étoit un homme dur , jusques-là , qu'il me dit , le soir en bonne amitié , qu'il m'entangleroit , si S. M. le lui commandoit ; , il dit même à l'Exempt, qu'il ne concevoit pas comme il ne faisoit pas mettre une porte à l'entrée du petit Escalier , qui monte à la Tour : Elle y fut placée le lendemain au matin ; & ainsi mon entreprise fut rompuë. Je ne sortis du Château de Vincennes , que pour être transféré à celui de Nan-

DE M A Y. 91

tes, &c. Je finis ce long Extrait ,  
en vous assurant, &c.



## JOURNAL DE PARIS.

**L**E 21 du mois passé, un Che-  
veau - Leger ayant été frau-  
lé, aux environs du Louvre,  
par un des chevaux du carosse de  
M<sup>r</sup> le Duc d'Estrées, s'en vengea  
sur le Cocher par quelques coups  
de plat d'épée : la Livrée ayant pris  
le parti du Maltraité, obligea l'Ag-  
gresseur de se sauver en diligence  
dans la rue Jean-Fleury, à une Au-  
berge où il logeoit, & où il fut  
bien-tôt secouru par d'autres Che-  
vaux - Legers qui tirèrent quel-  
ques coups de Pistols par les fé-  
nêtres, pour écarter les Laquais qui  
avoient cassé les vitres. Le Duc  
d'Estrées, pendant ce désordre, vou-  
lant avoir raison de l'insulte, en-  
voya chercher à la Cour des Ho-  
quetons avec un Commissaire, les-



quels ; après avoir dressé un Procès verbal , arrêterent l'Assaillant. Sur le soir M. le Duc de Chaulnes Commandant des Chevaux-Legers , ayant envoyé demander à Mr d'Éstrées, quelle satisfaction il souhaitoit ; ce Seigneur répondit , qu'il pouvoit faire ce qu'il jugeroit à propos d'un homme qui devoit lui obéir.

Le 27. les Provisions de la Charge de Chancelier & Garde des Sceaux de France , en faveur de M. Daguesseau , furent présentées au Parlement & enregistrées suivant les Conclusions de M. de Fleury Procureur General. M. Tartarin célèbre Avocat du Parlement prononça une Harangue sur ce sujet.

De 40. Fermiers Generaux qui étoient entrés dans le Bail des Fermes Royales , 14 ont été supprimés, entre autres , tous les Receveurs Generaux qui ne pourront plus à l'avenir , réunir ces deux Charges ensemble. Les premiers ayant

## DE M A Y. 93

été réduits à trente , on en a ajouté quatre nouveaux , pour remplir le nombre.

Le 30. M<sup>r</sup> le Duc de Melun accompagné de toute sa famille , a eu l'honneur de saluer le Roy sans long Manteau ; M<sup>r</sup> le Duc Régent ayant trouvé bon , pendant la Minorité du Roy , de retrancher cette Cérémonie embarrassante. quand on viendra faire des compliments au Roy sur quelque mort.

On a dispensé les Mousquetaires surnuméraires d'avoir des Chevaux dans les Ecuries de l'Hôtel.

Le 1<sup>r</sup> le Roy a été régélé dès le matin , de Tambours , de Fiffres & de Violons , à cause du premier jour de May.

Le 3: le Roy , avant le Conseil de Régence , a reçu le Serment de fidélité de M<sup>r</sup> le Prince de Bouillon pour la Survivance de la Charge de Grand Chambellan.

On entend par cette Dignité, le premier Officier de la Chambre *du Roy*, ou de *Monsieur*. On l'a appelé

## 94 LE MERCURE

autrefois *Grand Chambrier*, & sa Charge, *Grande Chambrière*. C'étoit la seconde Dignité du Royaume, il est d'ordinaire nommé après le Chancelier ; le jour du Sacre il tire la bote & déchausse le Roy, & il est assis à ses pieds lorsqu'il tient les Etats ou son Lit de Justice.

Le 4. Madame la Duchesse Douairiere receut la veille, des Lettres de M<sup>r</sup> le Comte de Charolois, dattées de *Mons* du Samedy 1<sup>r</sup> du courant, à six heures du matin. Ce Prince lui demande pardon de ce qu'il est parti sans ses ordres, l'assurant qu'il ne l'avoit fait que sur de fortes raisons; qu'il espère qu'elle ne sera plus fâchée contre lui, lorsqu'elle le reverra avec les qualités propres à servir le Roi & l'Etat : Qu'il part pour Munick où il se rendra en diligence & y pourra recevoir de ses Lettres.

Tout ce qu'on a pû faire, ç'a été de faire partir ce matin une Chaise de Poste, quelques hardes, avec trois Valets de pied &

un Domestique pour M<sup>r</sup> de Billy, Gentilhomme attaché à la Maisonde Condé ; ce Prince n'ayant pris en partant qu'un bonnet de nuit dans sa poche, & deux chemises, dont il chargea son Valet de Chambre.

Le Comte Guicciardi Envoyé Extraordinaire de M. le Duc de Modène, ût Audience de Congé du Roy.

Le 4. le grand mariage fut en fin arrêté hier par les soins de M<sup>r</sup> le Duc d'Elbeuf. Toute la famille d'Armagnac & de Noailles étant venue demander la permission du Roy & de M<sup>r</sup> le Duc Régent, pour M. le Prince Charles avec M<sup>lle</sup> de Noailles.

M<sup>r</sup> le Comte de Bonneval épouse cette nuit M<sup>lle</sup> de Biron, & dans quatre ou cinq jours il part pour la Hongrie avec M<sup>r</sup> le Comte d'Arremberg ; il laisse cette année M<sup>de</sup> son épouse à M<sup>r</sup> le Marquis de Biron son pere, dans le dessein de l'emmener la Campagne prochaine à Vienne en Autriche.

96 LE MERCURE

Le 6. à quatre heures du soir, le Roy est allé visiter l'Hôtel de Lesdiguières, destiné pour le logement du Czar. On l'a fait passer par la Place des Victoires, devant l'Hôtel de Rohan & par la Place Royale. Il avoit 3. Carosses à sa suite dans l'un desquels étoient des Ecuyers, & Porte-Manteaux ; dans l'autre, quatre Gentilshommes de la Manche, le Roy étoit dans son Carosse, ayant à sa gauche M<sup>r</sup> le Duc du Maine ; & pour lui donner la facilité de voir & d'être vû, M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy avoit pris la portiere de sa droite & M<sup>r</sup> le Marquis de Louvois Capitaine des Cent-Suisses, occupoit l'autre. Sur le devant étoit M<sup>r</sup> le Duc de Charost Capitaine des Gardes, avec M<sup>r</sup> de Fleury, ancien Evêque de Frejus, son Précepteur.

On trouva l'Hôtel de Lesdiguières très magnifiquement meublé ; mais ce qui charma davantage le Roy, vint du plaisir qu'il ût de trouver des Danseurs de corde & d'autres divertissemens

divertissemens que M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy lui avoit fait préparer.

L'Equipage de M<sup>r</sup> le Comte de Charolois est parti avec plusieurs Lettres de Change & de l'argent comptant ; il y a entre autres, six Gentil-Hommes, autant d'Officiers de divers Regimens, particulièrement du sien, quatre Pages, des Valers, avec un Conducteur d'Equipage, & le reste à proportion. On a aussi engagé, moyennant de gros appointemens, M<sup>r</sup> d'Alibourg Chirurgien des Gardes Françaises, à faire la Campagne de Hongrie avec ce Prince.

Le 7. le Czar arriva à Paris à neuf heures & demie du soir, & alla coucher à l'Hôtel de Lesdiguières, n'ayant pas voulu rester au Vieux Louvre dans l'Appartement de la feuë Reine, qui étoit superbe.

Le 11. M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy fut tiré d'inquiétude, par les nouvelles consolantes qu'il reçut, que M<sup>r</sup> le Marquis d'Alincourt son petit fils, se portoit mieux, & étoit hors de danger.

Le 12. ce matin à onze heures , s'est célébré par M. le Cardinal de Noailles dans l'Archevêché , le grand Mariage du Prince Charles avec M<sup>lle</sup> de Noailles sa Nièce , dans toute la solennité la plus pompeuse ; l'Assemblée étoit des plus nombreuses , quoi qu'il n'y eût que la famille des nouveaux Mariés. Après la Cérémonie Nuptiale , M. le Cardinal donna un dîné magnifique , à deux Tables de vingt Couverts chacune ; le Repas dura depuis une heure & demie jusqu'à quatre.

A quatre heures , la Compagnie s'en alla en grand cortège à l'Hôtel de Noailles , où elle trouva une très belle Symphonie , suivie de la Comédie Italienne ; ces divertissemens ayant duré jusqu'au soir , toute la Maison se trouva illuminée tant au dedans qu'au dehors , avec la Lanterne du Donjon ; les Parterres étans aussi remplis de Lampes. Sur les dix heures , un souper des plus superbes à quatre Tables de 40 Couverts chacune , fut

servi par 40 Suisses , & par beaucoup de Domestiques. Après lequel on fit jouer un Feu d'Artifice des plus beaux qu'on puisse imaginer : Il étoit placé dans le Manège derrière le Jardin de l'Hôtel , & fut parfaitement bien exécuté.

Les Epoux se séparèrent ensuite pour n'habiter ensemble que dans deux ans, selon la convention qui en a été faite , la nouvelle Epouse n'ayant que douze ans & demi. Il est arrêté que le Prince Charles se nommera le Comte d'Armagnac.

On a reçu les tristes nouvelles que Bourbone les Bains en Bassigny, avoit été réduite en cendres, le premier de May. En voici un petit détail.

Une femme distilant de l'Eau-de-Vie dans une chambre basse , laissa prendre sur les neuf heures du matin, le feu à une Cuvette , qui recevoit la Liqueur de l'Alambic ; il se communiqua bien-tôt à quatre Poinçons d'Eau-de-Vie , qui n'en étoient pas éloignés ; la flamme s'étant élevée au faite de la maison couverte



de Bardeaux , l'embrasa bien-tôt. Les Habitans qui étoient pour lors à la Messe de Paroisse , entendans le Tocsin , accoururent pour tâcher de l'éteindre , & pour empêcher qu'il ne gagnât les maisons attenantes ; mais , un vent du Nord tres impétueux , portant rapidement les Bardeaux enflammés sur les Toits voisins , couverts aussi de bois , selon l'usage du Pais , excita tres promptement un Incendie general , dans la Basse rue. Ceux qui étoient venus au secours , furent obligés de sauter des toits en bas , pour éviter la mort. Ce même vent poussant ces matieres à plus d'une grande lieue de distance , audeffus des Vignes , attaqua la grande Rue , où sont la Paroisse , le Presbytere , les Capucins , les Pressoirs & les Fours-Bannaux , la Halle & le Château , avec la Basse - Cour qui étoit remplie de paille , de foin & des grains de la récolte : Tous ces Edifices furent consummés en moins de deux heures. Le Fermier garantit

cependant une partie des meubles de M. Desmarais & des siens , par la bonté des Caves du Château, qui résistèrent ; il n'en fut pas de même de celles des pauvres Habitans, où ils avoient retiré ce qu'ils avoient pû sauver au peril de leur vie ; de tout le Bourg , il n'est resté que deux Maisons de Bourgeois du côté des Bains , avec quelques petites Maisons de Païsans proche la Fontaine chaude.

L'on fait monter la perte à deux millions ; celle du Château seule va à plus de 100000 livres ; quoique les Domestiques aient fait sauver les Chevaux & les Bestiaux , par une porte qui donne dans le Fossé d'où ils se réfugièrent dans les Prez du Seigneur. La plupart des Bourgeois , dont toute la richesse consistoit en Maisons & en meubles , par rapport aux Appartemens garnis qu'ils louent aux Malades , se trouvent aujourd'huy dans la dernière nécessité.

Tous les Arbres , les Jardins

## 102 LE MERCURE

les Vignes à plus de deux mille pas, sont consommés; l'on a même trouvé des Registres de la Paroisse à moitié brûlés, transportés par la violence du vent à deux lieues & demie de cette Ville infortunée; mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il en a coûté la vie à quinze personnes de l'un & de l'autre sexe, qui ayant trouvé les rues coupées par les flammes, en ont été dévorées, sans qu'on ait pû les secourir, malgré les cris pitoyables qu'elles pouffoient; on en compte encore plusieurs autres à demi brûlées, & en danger de n'en pas revenir.

Les Habitans de ce lieu ont écrit à tous les Seigneurs & Dames de la Cour qui ont logé chez eux, pour implorer leur charité; ils sont dignes de compassion, & méritent bien qu'on les assiste, & que le Public contribuë en quelque chose à réédifier un lieu si utile pour la guérison d'une infinité de Malades, qui s'y rendoient de tous les endroits

DE MAY. 103

de la France & de l'Europe, dans les deux saisons de l'année, quand ce ne seroit qu'en faveur des pauvres Soldats, incommodés de leurs vieilles blessures, qui ne trouvent point d'autre soulagement que dans l'usage de ces Eaux chaudes, qui sont aussi très efficaces contre les Paralysies, Rhumatismes, Rétrécissemens de nerfs, &c.

## NOUVELLES ETRANGERES.

**T**outes les Lettres de Vienne roulent sur l'application du Conseil, à prendre de justes mesures, pour la Campagne prochaine, & à profiter des heureux succez qu'ont eus les Armées de l'Empereur, l'an passé, qui ont porté la terreur par tout l'Empire Ottoman, & dont le Divan redoute les suites, avec raison. En effet, partagé comme il est, entre la crainte & l'espérance, animé d'un côté par certains Ministres, qui trouvent leurs intérêts à la

continuation de la Guerre , intimidé de l'autre , par les cris & les lamentations des Peuples , qui ne respirent que la Paix , & commencent à prévoir les suites d'une Rupture , qui ne leur peut être que fatale. A quoi peut il se déterminer ? flottant de cette manière entre deux extrémités. Il est difficile de se former un plan fixe ; c'est ce qui donne lieu à son irrésolution , & oblige souvent le Conseil de Guerre , à changer de Batterie. Il n'en est pas de même de celui de l'Empereur. Toutes les voix y concourent à l'offensive , toutes les mesures sont prises pour l'effectuer d'une manière efficace ; il ne s'agit que de l'endroit le plus convenable , pour porter le coup mortel à l'Empire Ottoman. C'est là-dessus que délibèrent les Ministres du Conseil Impérial. Quelqu'uns veulent que le Prince Eugene de Savoye marchera avec la principale Armée , du côté de Belgrade , pendant qu'un Corps de 30000

Hommes, sous le Comte de Mer-ci restera aux environs de Témefvvar , jusqu'à ce qu'on voye , si les Turcs s'opposeront au Siège de Belgrade. D'autres veulent que le Prince Eugene ne passera pas la Save , mais bien le Danube , pour exécuter de ce côté-là , un dessein important , avant que de s'attacher à Belgrade. Un troisième parti fait revivre l'ancien projet , qui est , de hazarder une Bataille à l'ouverture de la Campagne ; & en cas qu'on la gagne , de s'emparer d'un Passage considérable , près du Danube , & aux environs d'Andrinople. On s'emparera en même tems , d'une Forteresse régulière du côté de la Dalmatie ; ce qui seroit le moyen de couper Belgrade , & de le faire tomber , en le privant des secours , qui ne lui peuvent venir que de fort loin. Ce projet a quelque fondement , parce que l'Armée Impériale a ses derrières à couvert , par la prise de Temesvvar , & qu'elle peut tirer

la subsistance nécessaire de la Moldavie , & de la Valachie. Le Temps nous fera voir quel plan on suivra.

*De Berlin , le 15 May.*

L'Etablissement de l'Académie que feu M<sup>r</sup> le Baron de Leibniz a voulu ériger ici , sur le modèle de celle de Paris , sera apparemment sans succès , par la mort imprévûe de ce Grand Homme. S. M. I. lui avoir donné une Pension annuelle de 2000 Florins. Cet Homme si distingué dans tous les genres de Littératures , a laissé plusieurs Monumens. Un Dialogue , pour éclaircir certains endroits de la Théodicée; un Discours au Prince Eugene , sur les Exercices Militaires ; un autre au Czar , pour faire fleurir les Sciences & les Arts en Moscovie. Il travailloit à la Langue Universelle , quand il est mort. Il étoit tout occupé d'Etymologies & de Noms : Son Hi-

histoire de la Famille Royale d'Hannovre fera beaucoup de bruit. On prétend qu'il a démeslé des choses qui étoient fort obscures dans l'origine des Peuples

Il prouve qu'Attila a été un grand Roy & un grand Sçavant, que le X<sup>e</sup> Siècle n'a pas été un Tems d'ignorance, mais un Siècle très-éclairé, du moins en Allemagne. Il a laissé un petit Manuscrit de la Méthode, par M<sup>r</sup> Descartes. Ce Manuscrit n'a jamais été imprimé, & il en contient une bien différente de celle que M<sup>r</sup> Descartes a suivie dans sa Philosophie.

Il a donné trop aux Idées, & trop peu à l'Experience; on fait à présent tout le contraire, on donne tout à l'expérience, & fort peu aux Idées. On a raison; par cette voye, on a fort avancé la Philosophie.



*De Rome , le 4 May.*

**L'**Ecrivain Syrien de la Bibliothèque du Vatican , Envoyé par le Pape en Egypte & en Syrie, en est revenu avec 150 Msc choisis. Ent'autres , on voit le précieux Livre d'Eusebe de Césarée, tant désiré, & recherché de toute l'Antiquité, c'est-à-dire, son Martyrologe, ou l'Histoire des Martyrs. Il est en Syriaque , & d'une Antiquité d'environ 1000 ans. On a eu S. Ephrem sur tout le Vieux Testament. Deux Peres Anecdotes, S. Jacques Evêque de Sarug : Ses Homélies font un Tome in-fol. Syriaq. & S. Jacques de Nisibi; bien des Collections de Canons. Parmi les Msc. Arabes , il y en a de fort bons en fait d'Histoire, de Géographie , de Théologie Arabe, de Médecine , de Morale, de Mathématique. Le Livre d'Eusebe sera le premier à paroître au jour : Ensuite, les autres viendront peut-être

être , sur les rangs. Le Pape veut renvoyer le même homme dans deux ans d'ici , en Mésopotamie , où il y a apparence qu'il fera une meilleure & plus riche récolte. On va donc bien-tôt imprimer Eusebe , & un Ouvrage Anecdote d'Avicenne , qui est une courte explication de ce qu'il a écrit ailleurs plus au long. Je souhaite surtout , qu'on imprime les Livres Historiques, comme une ancienne Chronique d'Egypte, une autre d'Alep & de Damas , une Histoire des Sarrazins , les Lettres des Sévériens & leur Histoire , la Dispute d'un Nestorien , avec un Orthodoxe &c. J'ay appris aujourd'hui la date du Livre d'Eusebe. Il est écrit , ou achevé l'année de l'Ere d'Antioche 521. ( 475 de J. C. ) au mois de Nisan , *feria* 4. Je ne me souviens pas du quantième du mois. Le Pape alla le Mardi gras , avec bien des Cardinaux à la Vaticane , voir ces Livres , qu'on avoit placé sur une grande Table.

*May* 1717.

K

## 110 LE MERCURE

Il y avoit au milieu , un Crocodile mort , un Cèdre du Mont-Liban , une Noix d'Egypte , une des Pierres d'une Montagne près de Damas , lesquelles ont toutes , un poisson empreint , de couleur noire & en relief : Le Sirien en a apporté quatre.

Don Alexandro Albani a û la mortification de signifier à Dona Maria Bernardina sa mere , de sortir de Rome , par ordre du S. Pere , qui l'a releguée à Castel , jusqu'à nouvelle ordre ; cette disgrâce est attribuée à quelques Memoriaux qu'on jeta dans le carosse de Sa Sainteté , par lesquels on se plaint de cette Dame , entre autres choses , d'avoir pris sans payer , à un Cabaretier de Rome , quelques Jambons & autres bagatelles de cette nature , quoique le S. Pere son beau-frere , lui donne vingt-cinq Ecus par mois.

Dimanche 2 , le Pape fit la Cérémonie de l'Incoronation d'une *Madona Miraculenta* , à San Pietro

in Montorio , en faveur des Franciscains , qui ne sont pas fort aisés.

*EXTRAIT D'UNE LETTRE*

*de M. de Montdion Ingénieur  
ordinaire du Roy , écrite de Malte , le 8 Avril 1717.*

DAns le cours de la Semaine Sainte , nous avons senti quatre secousses de Tremblemens de Terre. Ces tremblemens arrivent souvent ; mais , comme toute l'Isle de Malte n'est qu'une seule pièce de Rocher , qui n'est pas ébranlée si facilement. Ils n'y sont pas dangereux ; ils sont toujours accompagnés d'un bruit semblable à celui d'un grand vent , qui ne feroit que passer fort rapidement ; tout cela ne dure qu'un instant.

Les Tonnerres sont ici beaucoup plus grands & plus effroyables qu'en France ; nous n'en entendons ici que pendant 4 ou 5 mois de nôtre Hyver ; & il n'y en a point depuis le mois d'Avril , jusqu'au mois

K ij

## 112 LE MERCURE

d'Octobre, parce qu'on ne voit point de nuages pendant tout l'Été, & vous sçavez qu'il ne peut y avoir de Tonnerre sans nuages.

J'ai pris plaisir à voir ici plusieurs Etoiles errantes ou volantes, pendant la nuit. Ces feux sont beaucoup plus forts qu'en France : Ils sont semblables à des fusées volantes, & font à peu près ce même bruit ; au reste, je vous marque seulement les faits, vous êtes Phisicien, vous jugerez de la nature & des causes de ces Météores &c.

Je vous fais part en même tems, d'un Phénomene très-curieux, qui a paru à Malte le 6 Septembre 1716.

Vers les 10 heures du soir, au milieu d'un Ciel fort serein, & pendant un grand calme, on s'aperçût par toute la Ville d'une lumière extraordinaire, qui effaça celle de la Lune au dehors, & celle des Bougies dans les Chambres. Cette lumière ressembloit par la couleur,

à un éclair très-brillant , avec cette différence , qu'elle étoit continuë & sans vacillation , pendant huit ou 10 secondes de tems qu'elle dura , & finit par une lumière encore plus vive qu'au commencement. Ce qui donnoit cette lumière , étoit une barre de feu qui parut tout d'un coup au milieu de l'Air , du côté du couchant , élevée environ à 45 degrés de l'Horison ; sa largeur étoit de 2 à 3 diamètres apparens du Soleil , & sa longueur à peu près 18 ou 20 fois sa largeur , dirigée du Nord , Ouest au Sud-Est, & marchant suivant cette direction , avec une vitesse un peu moindre en apparence , que celle d'une flèche , & qui lui fit parcourir pendant les 8 ou 10 secondes qu'elle dura , à peu près la 8<sup>e</sup> partie de son cercle : Ce qu'il y a de plus singulier , est que cette barre de feu jettoit de longues étincelles par le bout du derrière , eu égard à sa marche , & que chemin faisant , elle parut s'ouvrir par son milieu , d'où elle jetta encore

K iij

de pareilles étincelles, ainsi qu'elles sont représentées dans la figure. Il y a encore une circonstance ; c'est qu'environ  $\frac{1}{4}$  de minute de tems , après que ce feu fut consumé, on entendit un bruit sourd , mais égal & continu , comme d'un Tonnerre éloigné , qui dura autant de tems que cette lumière avoit fait.

~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~ ~~\*\*\*~~

#### ARTICLE DES SPECTACLES.

**L**es Comédiens Italiens ayant voulu faire l'essai d'une Pièce purement héroïque, sans l'Arlequin, représenterent avec applaudissement ces jours passés, la Tragédie de Merope qu'ils donnerent gratis. Comme cette Troupe se propose de la jouer cet Hiver, je me contenterai d'en exposer simplement la Fable, dégagée de toutes réflexions critiques, les réservant pour ce tems-là.

Le sujet de la Tragédie de Merope est tiré d'Apollodore ; mais, les situations sont l'ouvrage du Mar-

quis Scipion Maffei.

Cresphonte de la race des Héraclides étoit Roy de Messénie dans l'Achaye. Il avoit eu trois fils de Merope. Poliphonne, un de ses Sujets, conspira contre lui, le détrôna & fit impitoyablement massacrer après lui, deux de ses enfans. Le troisième, à qui l'Auteur donne le nom de Cresphonte, & qu'Apollodore appelle *Ægyptus*, fut dérobé à la fureur du Tyran par les soins de Merope, qui le remit entre les mains d'un vieux serviteur, dont la fidélité lui étoit connue. Quinze ans se passerent, avant que ce jeune Prince qui n'en avoit que trois, lorsqu'il échappa à la cruauté de Poliphonne, pût demander raison du Meurtre de son pere, & de ses freres, & de l'usurpation de ses Etats. C'est ici l'époque de l'Action Théatrale. Poliphonne voyant que les Peuples de Messene, Capitale du Royaume, faisoient tous les jours des Conjurations contre lui, forma le des-



sein d'épouser Merope , pour s'acquiescer un droit au Trône usurpé. L'infortunée Veuve de Ctesphonte fremir à cette proposition , & éclata en sanglants reproches. Pendant une si aigre conversation , Adraste entièrement dévoué au Tyran , lui amena un jeune Païsan accusé d'avoir tué un homme auprès de Messene , & de l'avoir jetté dans un Fleuve , pour dérober la connoissance de son crime. Le jeune Païsan confessa le Meurtre ; mais , il tacha de justifier son intention , en disant , qu'il n'avoit fait que défendre sa vie contre un Brigand qui l'avoit attaqué. L'Accusateur qui avoit intérêt à le faire périr , parce qu'il avoit trouvé sur lui , une Bague d'un grand prix , qui flatoit son avarice , n'oublia rien pour irriter le Tyran contre lui : Mais , Merope attendrie par un secret pressentiment , demanda sa grace , & l'obtint de Poliphonne. Cependant , comme le souvenir de son fils l'occupoit sans cesse , & la re-

noit dans une agitation éternelle. Elle s'imagina que le prétendu Brigand que le Païsan avoit peint à peu près de son âge , qui convenoit à celui du jeune Cresphonte , & armé d'une massue , Armes ordinaires des descendans d'Hercule , Elle s'imagina , dis-je , que ce pouvoit bien être son fils qui avoit été tué & jetté dans le Fleuve : Elle n'eut point de repos qu'elle ne fut éclaircie. Eurise attaché à ses intérêts , lui promit d'interroger Adraсте qui étoit de ses Amis. Cela fut exécuté si hûreusement , ou plutôt si malhûreusement pour Merope , qu'Eurise lui apporta la Bague qu'Adraсте avoit trouvée sur Egiste ( c'étoit le nom du jeune Païsan ) A la vûë de cette fatale Bague , Merope frémit , elle la reconnoit pour la même qu'elle avoit donnée autrefois au vieux Polidore , & qui devoit servir un jour , à lui faire reconnoître son cher Cresphonte. Elle ne douta point que le Meurtrier ne l'eut dérobée pour

prix de son crime. Elle enjura la vengeance, & s'étant fait amener le malheureux & innocent Egiste, elle le fit garotter à ses yeux, & se fit donner une lance pour lui percer le cœur. A ces funestes apprêts Egiste témoigna son étonnement ; ne pouvant fléchir la Reine irritée, prêt à recevoir le coup mortel ; il lui échappa quelques plaintes, qui suspendirent la vengeance de Merope, surtout le nom de Polidore, sorti de sa bouche, lui fut d'un grand secours. La Reine en fut frappée, & quelques momens qu'elle perdit en éclaircissmens, furent cause que Polyphonne survint à cette terrible exécution, & l'empêcha, ou du moins la fit remettre à une autre fois. Les plaintes qu'Egiste fait au Tyran de l'injustice de Merope, qui fait périr ceux à qui il fait grace ; la colere du Tyran sur cette attentat, & la protection qu'il accorde ouvertement au prétendu Criminel, persuadent à la Reine une intelligence

dont elle commençoit à se douter. Un nouveau désir de vengeance s'allume dans son sein , & le sort lui fournit bien-tôt une occasion de la consommer. Egiste ayant tout à craindre d'une Reine irritée , & ne se sentant coupable d'aucun crime , cherche à se justifier dans son esprit. Il s'adressa à sa Confidente , qui pour mieux l'attirer dans le piège , lui dit , que Merope n'est plus si irritée contre lui ; elle lui promet de lui en dire davantage , dès qu'elle se sera débarrassée d'un soin pressant qui l'appelle ailleurs , & le prie de l'attendre. Egiste lui jure de ne point sortir de cet Appartement, d'ù-t-il y passer la nuit ; accablé de lassitude de ses derniers travaux , il s'endort. Pendant son sommeil , Polydore vient, introduit dans le Palais par Eurise qu'il prie de le laisser seul. Il découvre un homme endormi, dont les habits lui font naître la curiosité d'examiner les traits de son visage ; il approche , mais, entendant venir

quelqu'un, il se retire. A peine s'est-il retiré qu'Eimere trouvant Egiste endormi, appelle la Reine, en lui disant que tout favorise sa vengeance. Merope vient un Poignard à la main; mais prête à frapper Egiste, elle se sent arrêtée par un homme qui, par le cri qu'il fait, éveille Egiste, & lui donne le tems de se sauver de la fureur de son Ennemie. Merope au desespoir d'avoir manqué son coup, le veut faire retomber sur celui qui l'a suspendu; mais, cette nouvelle Victime de sa vengeance se fait reconnoître à elle, pour ce même Polydore, à qui elle commit autrefois le soin de son cher Cresphonte, & lui apprend en même tems, que c'étoit Cresphonte-même qu'elle alloit immoler. La Surprise, la Terreur, la Joye se succèdent tour à tour dans le cœur de Merope; le premier mouvement de la Nature la porte à aller embrasser son fils; mais, Polydore lui représente sagement, que ce seroit l'étouffer

ca

l'embrassant , & que le moindre éclat mettroit la vie de son tils dans un danger évident. [Merope se rend à ses raisons. Polydore lui promet d'éclaircir au jeune Cresphonte , le mystere de sa Naissance. Il accomplit sa promesse , un moment après ; Cresphonte , qui avoit toujours cru que Polydore fut son pere , sent couler le sang d'Hercules dans ses veines , à mesure qu'il apprend son véritable sort ; il veut courir à la vengeance de son pere & de ses freres égorgez par le Tyran ; mais , Polydore se jettant à ses pieds , le fait consentir à suivre les conseils que son âge & son expérience lui inspirent. Polyphonte persuite dans le dessein d'épouser Merope , & lui fait ordonner par Adraсте son cruel Emissaire , d'aller au Temple , sous peine de voir périr à ses yeux , toutes les personnes qui lui sont les plus cheres. Merope se livre à ses volontés , comme une Victime qu'on entraîne à l'Autel , résoluë

*May 177.*

L

## 122 LE MERCURE

de se donner la mort, plutôt que d'épouser le Meurtrier de son Epoux & de ses enfans. Elle n'en est pas pourtant reduite à cette fatale extrémité. Le jeune Cresphonte son fils ; trouve le moyen de se soustraire aux yeux de Polydore, en le faisant consentir au désir curieux qu'il a d'aller voir la Pompe qui se prépare au Temple. A peine y eut-il entré, qu'il voit Merope sa mere, approcher de l'Autel, avec une paleur qui lui perce l'ame. Il court lui-même à cet Autel, où elle est prête de s'immoler, & se saisissant du couteau sacré, il en frappe le Tyran & Adraste. Merope déclare aux Peuples assemblez, que celui qui vient de les tirer d'un esclavage qu'ils ne supportoient qu'à regret, est leur véritable Roi, fils du bon Cresphonte, dont la mémoire leur est si chere ; il n'en faut pas d'avantage pour lui attirer tous les cœurs, il est proclamé Roi, & le Tiran détesté après sa mort, comme il l'avoit été pendant sa vie.



**S**Ans vouloit entrer dans les raisons qui ont engagé l'Auteur de Semiramis à faire interrompre cette Tragédie , qui avoit déjà soutenu sept représentations , les Comédiens François , pour consoler le Public du plaisir qu'il avoit à la suivre , ont remis sur leur Théâtre le *Flatteur* , Comédie de M<sup>r</sup> Rousseau , qui parut pour la première fois , il y a près de 20 ans ; quoique les Acteurs fassent , pour rechauffer cette Pièce , & que M<sup>r</sup> Quinault l'ainé se surpasse dans le Rôle du flatteur ; elle n'est cependant pas aussi suivie qu'ils s'en étoient flatés. M<sup>lle</sup> le Couvreur , nouvelle Actrice , qui a joué à la Cour de Lorraine & à Strasbourg , a attiré beaucoup plus de Spectateurs dans *Electre* ; elle a été fort applaudie ; cependant , avant que de porter aucun jugement sur son mérite Théâtral ; il faut attendre que quelques autres Pièces en décident.

Les changemens qui ont été faits

L ij



124 LE MERCURE  
de la part du Poëte & du Musicien,  
dans Hypermestre qui avoit été  
suspenduë , ont été fort bien re-  
ceus des Amateurs de l'Opera ;  
on continuë à la représenter avec  
succès. M. Gervais Auteur de la  
Musique , doit être satisfait de tout  
le bien qu'en disent les Connois-  
seurs.



L A

SIMPLICITE' CHRETIE'NNE.

O D E.

Par feu M<sup>r</sup> l'Abbé MAUMENET.

**P** Lein d'ignorance & de miseres,  
Pourquoi, Mortel audacieux,  
Veux-tu sur les profonds Mysteres  
Porter un œil trop curieux ?  
Toi, pour qui toute la Nature  
Ne paroît qu'une Enigme pure,  
Tu sondes les Divins Décrets ;  
Tu crois que ton foible génie  
De l'intelligence infinie  
Pourra dévoiller les Secrets.



Crains ces Ténèbres redoutables,  
 Où Dieu cache SA MAJESTÉ;  
 De ses desseins impénétrables,  
 Qui peut percer l'obscurité?  
 Mesure la vaste étendue  
 De ces Globes, qu'offre à la vue  
 Un Ciel serein & lumineux:  
 Mais arrête ici ton audace,  
 Tu ne peux voir que la surface  
 De ce Théâtre merveilleux?



Où t'emporte l'ardeur extrême  
 De tout comprendre & de tout voir?  
 Tu ne te connois pas toi-même;  
 L'esprit échape à ton pouvoir.  
 La raison fière, impérieuse,  
 De la Grace victorieuse,  
 Vent pénétrer la profondeur,  
 PAUL tout rempli de ses lumières,  
 Nous découvre-t-il les manières,  
 Dont elle agit sur notre cœur?



Je sens en moy que la Nature,  
 Vent établir ma liberté,  
 Elle se plaint, elle murmure,

L iiij

*Quand ce pouvoir m'est disputé :  
 Mais si j'interroge mon ame ,  
 Comment une Celeste flamme  
 La fait agir , la fait manœuvrer ;  
 Je crains que cette ame hautaine  
 Ne donne à la puissance humaine,  
 Ce qui vient du Divin pouvoir.*



*Surpris de l'Intervale immense  
 Qu'on voit de l'Homme au Créateur,  
 Je n'admets point de Puissance  
 Qui concoure avec son Auteur.  
 Ce n'est plus pour moi qu'un vain titre  
 Que le Franc , que le Libre Arbitre,  
 Que ma raison osoit vanter ;  
 Je ne connois plus de justice  
 Qui récompense & qui punisse ,  
 Ce qui ne peut rien mériter.*



*Ainsi , mon Ane suspenduë  
 Entre les sentimens divers ,  
 Partout où je porte ma vûë  
 Je vois des abîmes ouverts :  
 Pour me garantir du naufrage  
 Je n'ose quitter le rivage ,  
 La crainte assure mon repos.*

*Combien dans cette Mer profonde ,  
Éloans à la merci de l'Onde ,  
Se perdent au milieu des flots !*



*De tant de Disputes fameuses  
Où nous embarque votre orgueil ,  
Fuyons les routes dangereuses ,  
L'Homme à lui-même est un écueil :  
Dans le petit Monde sensible ,  
Est un Dedale imperceptible  
Dont nous ignorons les détours.  
La foy de notre sort décide ,  
Elle tient le fil qui nous guide ;  
Sans elle nous errons toujours.*



*Heureux les cœurs simples, dociles,  
Qui, sans raisonner sur la Loy ,  
Respectent dans nos Saints Conciles  
Le sacré Dépôt de la Foy.  
Ils ne passent point la Barrière  
Que le Pere de la Lumière  
Met aux vains efforts de l'esprit.  
A quoy nos soins doivent-ils tendre ?  
Est-ce à pratiquer, ou comprendre ?  
Ce que le Ciel nous a prescrit ?*



*Laissons la Sagesse Eternelle  
 Disposer des cœurs à son gré ,  
 Il suffit à l'homme fidele  
 Que par lui, Dieu soit adoré.  
 Qu'importe à ces Docteurs habiles,  
 Que par des raisons trop subtiles  
 Un Système soit combattu ?  
 Que produit leur haute Science,  
 Si Dieu ne met dans la balance  
 Que l'Innocence & la Vertu ?*



J'espère que la Pièce suivante ,  
 quoiqu'un peu longue, ne le paroîtra  
 pas à tout Lecteur qui favorise la  
*Paresse* : L'Apologie que Mademoi-  
 selle du Luc fait de cette vertu ,  
 semble autoriser cette sorte de Para-  
 oxes ; d'ailleurs , c'est l'ouvrage  
 d'une *Muse* , il faudroit être de fort  
 mauvaise humeur , pour ne pas ren-  
 dre justice au mérite de ce petit  
 Poème.



## E P I T R E

A LA PARESSE,

PAR MADEMOISELLE DU LUC.

**S**Oeur du repos, nonchalante Déesse,  
 Plaisir parfait, séduisante Paresse;  
 Divinité, dont les charmes puissans  
 N'ont plus d'Autels, acceptez mon  
 encens.

Puisse Apollon, affranchir mes pensées  
 De tours gênés, d'expressions forcées.  
 Dans un Ouvrage à vous-même  
 adressé;

Sens, Rime, il faut que tout soit  
 enchassé,

Sans aucun Art; il faut que rien  
 ne sente

Les dures Loix de la Rime gênante.  
 Je veux bannir tout ce vain attirail  
 De mots guindez, qu'enfante le tra-  
 vail;

Sur tout, je hais ces nombreuses  
 paroles,

130 LE MERCURE

*Qui décorans des Sentences frivoles  
Par le secours de leurs sons enchan-  
teurs,*

*Sçavent charmer les stupides Lecteurs.  
Je ne veux point que l'ambre manie ,  
De la Césure , arrête mon génie ;  
Ni que jamais on puisse supputer ,  
Combien d'efforts mes Vers m'ont pu  
côûter :*

*Si sous mes Loix, la rime obéissante,  
A mon esprit d'abord ne se présente,  
Je laisse l'œuvre, & par de vains  
détours ,*

*Je ne vais point implorer son secours.  
J'aime à rimer , mais je suis pares-  
seuse ,*

*Et vos plaisirs sçavent me rendre  
heureuse :*

*Or , commençons. Paresse à qui mon  
cœur :*

*Doit tous les biens dont il est pos-  
sesseur.*

*O ! que ne peut revenir chez les  
hommes ,*

*Pour le bonheur de tous tant que  
nous sommes ,*

*Ce Temps heureux, où l'on ne connoissoit*

# DE MAY. 181

*D'autres plaisirs que ceux qu'on vous  
devoit ;*

*Lorsque jadis soigneux de fuir la  
peine,*

*L'homme suivant une route incer-  
taine,*

*Vivoit des fruits qu'il trouvoit sous  
ses pas ;*

*Du lendemain ne s'embarassoit pas ,*

*Et n'admettant ni bornes, ni partage ;*

*Du monde entier faisoit son heritage ,*

*Sans se laisser follement agiter ,*

*D'un avenir qu'on ne peut éviter.*

*Telle de l'Homme étoit alors la vie :*

*Digne en effet de donner de l'envie*

*A tous les Dieux : aussi, bien-tôt jaloux*

*De se trouver moins fortunez que  
nous ;*

*Et connoissant O divine Paresse !*

*Que vous étiez la source enchante-  
resse*

*De nos plaisirs, ils conclurent entr'eux*

*Devous ôter aux Mortels trop hûreux.*

*Il leur sembloit cependant impossible ,*

*Qu'on pût jamais de vôtre jong pai-  
sible*

*Les dégager , quel bien leur proposer*



*Qui les séduise ? iront-ils s'abuser  
 jusqu'à ce point , & sur nôtre parole,  
 Courir après une trompeuse Idole  
 De faux plaisirs ; quand du matin  
 au soir*

*Pour être hûreux , ils n'ont qu'à le  
 vouloir.*

*L'affaire fut avec poids agitée ,  
 Mainte raison fut ditte & rejetée ,  
 Ils disputoient dans le Conseil Di-  
 vin ,*

*Sans aucun fruit , quand Jupiter  
 soudain*

*Imagina d'envoyer sur la Terre  
 Les Passions, vous déclarer la Guerre.  
 On applaudit , & pour nôtre mal-  
 heur ,*

*Ce sage avis fut trouvé le meilleur.  
 Au même instant l'Avarice entourée  
 Des noirs soucis , dont elle est dé-  
 chirée ,*

*Vint parmi nous , & son aspect hi-  
 deux*

*Chassa la Paix , la Concorde & les  
 Jeux.*

*Son front d'abord osa de la Pru-  
 dence ,*

*Prendre*

*Prendre le masque , & sous cette apparence ,*

*Pour les corrompre aux mortels étournez ,*

*Elle prêchoit ces Dogmes erronnez ,  
Pauvres humains , espèce infortunée ,  
Pouvez-vous bien vivre au jour la journée ,*

*Ne rien avoir & ne rien réserver :  
Si par malheur il alloit arriver ,  
Que de l'hiver l'extrême violence  
De vos moissons confondit l'espérance ,  
Ou que l'Eté par son aridité  
Séchat vos fruits presqu'en maturité.  
Que feriez-vous ? la misère effroyable ,*

*Avec sa sœur la Faum insatiable  
Se hâteroit bien-tôt de vous punir ,  
D'avoir osé négliger l'avenir ;  
Il vient à vous , & le présent frivole ,  
Comme un éclair , disparoit & s'envole.  
Tels étoient donc les discours séducteurs ,*

*Dont l'Avarice empoisonna les cœurs.  
Chacun la crut , & de trésors avides  
L'homme devint ingrat , dur & perfide ;*

*May 1717.*

M

# 34 LE MERCURE

N'étant jamais assés riche à son gré :  
 De soins cuisans sans cesse dévoré ,  
 Pour amasser ; l'Injustice , le Crime ,  
 Tout en un mot lui parut légitime .  
 Trop aveuglé de sa coupable Erreur ,  
 De vôtre Culte il eut bien-tôt horreur ;  
 Et vainement la sage expérience ,  
 Lui promettoit la Paix & l'Innocence :  
 Sous vôtre Empire , il perdit pour ja-  
 mais ,

En vous quittant l'Innocence & la  
 Paix ;

Mais cependant , malgré l'horrible  
 Guerre ,

Que vous livroit ce monstre sur la  
 Terre ,

Il vous restoit des aziles hûreux :  
 Et quelques cœurs lents à briser vos  
 nœuds

Suivoient vos Loix ; lorsque pour les  
 détruire ,

On vit les Dieux d'autres Monstres  
 produire :

L'Ambition aux Désirs effrénés ,  
 Et la Colere aux projets forcenés ,  
 La volupté , de remords poursuivie ,  
 La Vanité , la Vengeance , l'Envie ,

*La Trahison, l'Orgueil, la Cruauté,  
L'Amour, la Haine & l'Infidélité  
Vinrent en foule établir leurs Ma-  
ximes.*

*L'une, enseignoit l'utilité des Crimes,  
L'autre, l'oubli des Devoirs les plus  
saints ;*

*Une autre enfin, forma les Assassins,  
Et pour jamais sous le joug redon-  
table*

*Des Passions, plia l'Homme coupable :  
De leurs transports Esclave infor-  
tuné,*

*A les servir il se vit condamné.  
Ce fut alors, qu'avec pleine Puissance,  
On vit regner le Trouble & la Li-  
cence :*

*On renversa vos tranquils Autels,  
On vous bannit, & parmi les Mor-  
tels*

*On vous nomma Vice d'Esprit, Mo-  
lesse,  
Foiblesse d'Ame, écueil de la Sagesse,  
Poison des cœurs. Il est bien vrai qu'-  
on vit*

*Depuis ce tems, vôtre culte en crédit,  
Que chez les Grecs, de fameux per-  
sonnages*

M ij

*Qu'on réveroit , & qu'on appeloit  
Sages ,*

*Qui sont encor estimez , parmi nous ,  
Pour être hûreux , ne cherberent que  
vous.*

*Qu: sous le nom de la Philosophie ,  
Par leurs secours vous futes rétablie.  
Ils enseignoient à braver la fureur  
Des Passions , à trouver le bonheur  
Dans le repos & dans l'indépendance:  
Du Préjugé , pere de l' Ignorance ,  
Ils méprisoient le fantôme orgueilleux.  
Mais , quand on vit ces Sages pa-  
resseux*

*Des Passions Ennemis implacables ,  
Ne mettre au rang des biens vrais &  
durables ,*

*Et ne chercher d'autre félicité ,  
Qu: les douceurs de la tranquillité ;  
Tout d'une voix , comme une Erreur  
fatale ,*

*On abjura leur nouvelle Morale :*

*E: pour jamais l'aveugle Opinion  
Osa flétrir vos Loix & votre Nom.*

*Moi-même hélas ! par elle prévenue ,  
Combien de fois vous ai-je combattue ?  
Vous m'enchantiez , & cependant  
mon cœur*

*N'osoit alors vous devoir son bonheur,  
 Mais aujourd'hui que la raison m'é-  
 claire,  
 Je viens vous rendre un Culte volon-  
 taire :*

*Douce paresse , azile des plaisirs ,  
 Divinité si chère à mes désirs ,  
 En acceptant aujourd'hui mon hom-  
 mage ,  
 De ma raison songez qu'il est l'ou-  
 vrage.*



### EXTRAIT D'UN MORCEAU

*de Phisique, annoncé dans le Mer-  
 cure dernier , sur une nouvelle  
 propriété que M. de Lisle le jeun-  
 e a remarquée dans les rayons  
 de la Lumière.*

**T**out le monde sçait que la Lu-  
 mière se réfléchit , pour peu  
 qu'on ait quelque teinture de Phi-  
 sique. On sçait aussi , qu'elle souf-  
 fre réfraction, c'est à-dire , que ses  
 rayons passent d'un milieu dans un

M iij

## 438 LE MERCURE

autre, comme de l'Air dans l'Eau, le verre &c. changent de route & en tiennent une, plus ou moins proche de la perpendiculaire, suivant la différente nature des milieus.

M<sup>r</sup> de Lisle entreprend aujourd'hui, de nous y faire appercevoir une troisième propriété ; il se fonde sur cette Expériences.

Si l'on introduit par un petit trou dans une Chambre obscure, la Lumière du Soleil ; les Ombres des Corps placez dans cette Lumière, sont plus grandes qu'elles ne devroient l'être, si la Lumière, en rasant les extrémités de ces Corps, continuoit sa route en ligne droite.

D'où il conclut qu'à l'approche des Corps, les rayons de la Lumière sont détournés.

On ne peut pas soupçonner, dit-il, que cette Inflexion soit causée par la Réflexion, puisqu'il est aisé de prouver qu'une partie de la Lumière qui souffre cette inflexion, se détourne à l'approche des Corps,

sans même les toucher.

On pourroit avec plus de vraisemblance , l'attribuer à la Réfraction , en supposant que les Corps sont environnés d'un Atmosphere propre , dans lequel les rayons de la Lumière souffrent réfraction ; mais , une Expérience de M<sup>r</sup> Nevveton détruit cette Hypothèse. Il a observé la grandeur de l'Ombre d'un cheveu, dans l'Expérience dont nous avons parlé ci-dessus ; il l'a ensuite enfermé dans l'eau , entre deux plaques de verre , l'a de même exposé à la Lumière introduite par un petit trou dans une Chambre obscure , & il n'a remarqué aucune différence dans la grandeur de cette Ombre ; d'où il est aisé de conclure , qu'il n'y a point d'Atmosphere au tour du cheveu ; car , les rayons de lumière , en passant de l'eau dans cet Atmosphere , eussent souffert une réfraction différente de celle qu'ils souffrent , en passant de l'Air dans ledit Atmosphere.



On est donc fort porté à croire, que cette inflexion est une propriété particulière de la Lumière, dont on ne connoit point encore la nature. M. Nevvton avoit commencé à la rechercher; mais, d'autres occupations l'en ont détourné. M. Delisle se charge de poursuivre cette recherche, & les Expériences qu'il a lûës à l'Academie sur cette matière, nous assurent du succès

M. Delisle voulant donc connoître les Régles de cette inflexion, & en déterminer la quantité, il s'est appliqué à mesurer exactement les Ombres des Corps de différentes figures & de différente nature : Il a varié les distances & la grandeur du trou, pour recevoir plus ou moins de Lumière, afin de pouvoir reconnoître par toutes ces variétés, dans quelle proportion se fait cette augmentation des Ombres, audelà de ce que la rectitude des rayons le permet; mais, en faisant toutes ces

Expériences , il s'est apperçu que l'Ombre des Corps prenoit de différentes figures & de différentes couleurs ; de sorte que dans de certaines circonstances , elle n'étoit presque pas reconnoissable de ce qu'elle est ordinairement ; & comme ce jeu de Lumière se faisant endedans de l'ombre-même , en fait varier la grandeur & la figure , il s'est trouvé obligé d'interrompre ses Expériences , sur la grosseur de l'ombre : pour poursuivre ces apparences qui se font dans l'ombre , parce qu'avant de prouver l'inflexion par la grandeur des ombres , il faut convenir de ce que l'on doit prendre pour l'ombre. Cela est ici d'autant plus nécessaire , que les apparences qui se font dans l'ombre , sont dans de certaines circonstances plus sensibles , que l'ombre-même.

Ce sont ces apparences causées par le mélange de la Lumière & de l'ombre , dont M. Delisle nous a fait un raport exact dans le Mor-

ceau qu'il a lû à l'Academie.

Il commence ses Observations par nous avertir , qu'on ne peut appercevoir ces apparences fort près du corps , que par le secours d'excellens Microcospes , à cause de la force de l'ombre dans ces endroits. Ensuite , il entre dans le détail de ses Expériences. Il dit que recevant l'ombre du corps sur un plan de Carton , elle paroît fort noire & bien terminée , c'est-à-dire, bien séparée de la Lumière , lorsque le plan est proche du corps. Si on l'en éloigne , les bords de l'ombre se mêlent avec la lumière ; & enfin si on place le Carton dans une distance plus considérable ; alors l'ombre paroît divisée en bandes paralleles à sa direction , distinguées par des intervalles moins obscurs. Le nombre des bandes obscures est d'autant plus grand , que le Carton est plus près du corps ; car , à mesure qu'on l'éloigne , celles qui sont voisines de la lumière s'évanouissent. Enfin ,

lorsque ces intervalles lumineux , ou plutôt moins obscurs , sont observés à une certaine distance du corps , on s'apperçoit qu'ils sont composez de couleurs semblables à celles de l'Arc-en-Ciel , & qui sont rangées en cette façon du milieu de l'ombre , vers les bords du violet , puis du bleu , du verd , du jaune , & enfin du rouge. Ensuite, vient la bande obscure, qui, par conséquent est composée du rouge du premier intervalle , & du violet du second , où les mêmes couleurs sont encore rangées de la même façon.

On voit par là , que la réfraction n'est pas la seule cause capable de séparer d'un faisceau de rayons , ceux qui sont propres à nous faire voir du jaune , d'avec ceux qui nous font appercevoir du rouge , puisque l'inflexion produit ce même effet ; il s'agit maintenant de sçavoir , comment se fait cette inflexion , & les Loix qu'elle observe ; ce que l'on pourra décou-

## 144 LE MERCURE

vrir , en faisant plusieurs Expériences & ce qui, une fois bien connu , pourra beaucoup contribuer à nous apprendre la nature de la Lumière.

~~CHRONIQUE DE L'AN 1717.~~

### SUITE DES NOUVELLES *Etrangères.*

*A Hambourg le 20 May 1717.*

**L**A Flotte Angloise de vingt-six Vaisseaux de Guerre & de trois Frégates , arriva le 24 d'Avril à Copenhague. On en détacha cinq Vaisseaux pour croiser sur Gottenbourg , où il y a plusieurs Vaisseaux Suédois. On mande qu'au sitôt que la Flotte Danoise sera prête , les deux Flottes se réuniront , pour se rendre Maîtresses de la Mer Baltique ; afin de s'opposer aux courses des Suédois , qui continuent de faire des prises considérables. Les Hollandois sollicités par les Anglois , d'y joindre une Escadre , ont en quelque manière refusé

refusé , voulans ménager le Roy de Suède en faveur de leur Commerce. On croit même qu'ils remettront bien-tôt en liberté M. le Baron de Gortz.

M. le Comte de la Mark est à Lubeck , où il a reçu ses Passports pour aller en Suède , de la part du Roy de France , à condition cependant, que le Roy de Suède de son côté, expédiera des Passports semblables , afin que les Couriers passent librement.

On apprend de Suède par des Lettres qui ne passent pas aisément, que dans le moment qu'on scût que les Ministres Suédois avoient été arrêtés en Anglererre & en Hollande : Il avoit été proposé au Conseil, le Roy présent , que l'affaire étoit si importante, qu'elle méritoit d'y être discutée. L'ouverture de la proposition faite, on alla aux avis, & presque tous les Ministres déclarerent , qu'il étoit de l'honneur du Roy & de la Nation, qu'on usât du droit de représailles sur les

May 1717.

N

Ministres Anglois & Hollandois ,  
 & qu'on les enfermât dans des  
 Châteaux. Mais, le Roy ayant tout  
 écouté , dit avec beaucoup de  
 grandeur , *Messieurs , Je ne recon-*  
*nois point de Droit au-dessus du*  
*Droit des Gens : Et le Droit de*  
*represailles dont vous me parlez ,*  
*est si fort au-dessus , que mon avis*  
*est , qu'on traite les Ministres d'An-*  
*gleterre & de Hollande , avec toute*  
*l'honnêteté prescrite par le Droit*  
*des Gens ; qu'on leur laisse la liberté ,*  
*mais qu'on les examine de fort près ;*  
*qu'on les empêche de sortir de mon*  
*Royaume , comme des fugitifs ; mais ,*  
*que si on les rappelle ; ils n'ont qu'à*  
*prendre congé de moi dans les formes :*  
*Alors , je suivrai ce que l'Equité doit*  
*inspirer aux véritables Souverains ,*  
 & je marquerai à tout l'Univers  
 le respect que j'ai pour le Droit sa-  
 cré & suprême des Gens.



Le mot de la première Enigme  
 du mois passé, étoit le Tabac à raper,  
 & celui de la seconde , une Plume.



## ENIGME.

**L'** Autre jour , sans être fâchée ,  
 Je me plaignois le long d'un Bois ;  
 Et je me plaignis plusieurs fois ;  
 Car, en effet j'étois touchée ,  
 Je n'ai pourtant nul sentiment ;  
 Mais Cuir humain m'animant ,  
 Je puis parler tendrement ;  
 Pourvu qu'au même moment  
 Je sois & droite , & couchée.

*La fable  
 Enigme*

## AUTRE

### DU SOLITAIRE MALGRE' LUI DE L'ISLE SAINT LOÜIS.

**N** E vous étonnés pas , si j'ai le  
 corps si plat ,  
 L'Eau, le Fer, & le Feu concourent  
 à mon estre :  
 On me met sous la rouë , on me  
 presse , on me bat ,  
 Et l'on me fait périr pour me faire  
 renaitre,

*La fable  
 Rubatt*



Quelques-tems après ma nais-  
 sance,  
 Mon pere toujours mon Bour-  
 reau,  
 Me serre & me bat de nou-  
 veau,  
 Sans que j'y fasse résistance.

Avant que de servir, j'ai toujours  
 l'avantage,  
 D'être d'une extrême blan-  
 cheur ;  
 Mais dès qu'on me met en  
 usage  
 Je change aussitôt de couleur.

Enfin, pour n'être composé  
 Que d'un amas confus de morceaux  
 inutiles,

Je n'en suis pas plus méprisé  
 Et j'enrichis bien des familles.

Sans voix, je sçais me faire en-  
 tendre,  
 Par le secours de certains traits  
 Quelquefois même les Muets,  
 Et les Sourds peuvent me com-  
 prendre.

RE

MA

en Bo

de m

g

com

e bl

met

om

do

or

me

am

sa

st

ness

the con

DE

Esprits sa

Sans vous

tire,

Il vous suffit ie

yeux,

Pour sçav

Nature.

CHAM

CHAM

L E Printems

A nos Bois

Tout change en c

Belle Iris change

Avec toute la N

Un jeune Cœur s

En un Printems s

AUT

A mettre en Mup

proch

T Out est un je

Un jeune mors

La Medecine est

*Esprits subtils , & curieux ,  
Sans vous donner tant la torture ,*

*Il vous suffit ici du secours de vos  
yeux ,  
Pour sçavoir quelle est ma  
Nature.*



# CHANSON.

**L**E Printems par son retour,  
A nos Bois rend leur parure ,  
Tout change en ce beau séjour ;  
Belle Iris change à ton tour  
Avec toute la Nature.  
Un jeune Cœur sans Amour ,  
Est un Printems sans verdure.

## AUTRE.

A mettre en Musique pour le mois  
prochain.

**T**out est un jeu dans la vie ,  
Un jeu de mots fait la Philosophie ;  
La Medecine est une momerie ;

*Chez Themis que de Tricherie !  
 Par ses jeux Mars met tout en feu,  
 Et Vénus par filouterie  
 Fait valoir le fin de son Jeu ;  
 Tout est un jeu dans la vie.*



**SUITE DU JOURNAL**  
*de Paris.*

**L**E 14, le Roi donna un Arrêt, pour empêcher la *Noblesse* de s'assembler ; par lequel il lui défend de signer la Requête projetée contre les Ducs & Pairs. Nous le rapportons ici tel qu'il a été publié.

Le Roi étant informé qu'à l'occasion de quelques Mémoires, Publiés l'année dernière, où plusieurs personnes d'une Naissance distinguée ont prétendu que les Droits de la Noblesse étoient intéressés, il a été dressé pour défendre ces Droits, une Requête, que l'on veut faire signer à un grand

nombre de Gentils-hommes , tant dans Paris que dans les Provinces : Et comme la Noblesse , quoiqu'un des premiers Ordres du Royaume , & celui que Sa Majesté regarde comme la principale force de son Etat , ne peut , ni faire Corps , ni signer des Requêtes en commun , sans la permission expresse du Roy , Et qu'ainsi une telle tentative ne scauroit être autorisée , sans blesser les premières maximes de l'ordre public ; outre qu'elle seroit inutile & prématurée dans une occasion où il ne s'agit que de Mémoires qui n'ont point été faits contre la Noblesse , Et à l'égard desquels elle peut se reposer sur l'affection dont Sa Majesté l'a toujours honorée , & qui est pour elle un Titre plus assuré que toutes les Requêtes qu'elle pourroit présenter , si Elle étoit en état de le faire dans une forme régulière. SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le Duc d'Orleans Regent, a fait très-expresses inhibitions &

## 162 LE MERCURE

deffensés à tous les Nobles de son Royaume, de quelque Naissance, Rang & Dignité qu'ils soient, de signer ladite prétendue Requête, à peine de désobéissance, jusqu'à ce qu'autrement par Sa Majesté en ait été ordonné, suivant les formes observées dans le Royaume, sans néanmoins que le présent Arrest puisse nuire ni préjudicier aux Droits, Privilèges & prérogatives légitimes de la Noblesse, auxquels S. M. n'entend donner aucune atteinte, Et qu'elle maintiendra toujours, à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, suivant les règles de la Justice & de l'ordre public.

La dispute qui s'est élevée entre M. de S. Eugene Maistre d'Hostel ordinaire du Roy, & les Maistres d'Hostel de quartier, a été remise à la décision de M<sup>rs</sup> le Duc. Le Premier prétend, qu'il est de sa Charge de servir toutes les Têtes Couronnées Etrangères qui viennent en France, & les autres

lui contestent ce droit.

Le 16. le Roy a assisté le jour de la *Pentecôte*, à la Grand-Messe, précédée par un *Veni Creator*; elle fut célébrée par la Grande Chapelle; M. l'Abbé de Joüilhac officiant, comme premier des Chantres du Roy. L'après midy S. M. entendit la Prédication du Pere *Chanan*, le premier des Religieux de S. *Antoine* qui ait prêché à la Cour; son Discours suivi & serré a été goûté, & son Compliment a été bien reçu. Après Vêpres, le Roy se promena dans le Jardin des Tuileries.

On a eû des nouvelles du 7. de *Bonn* Electorat de Cologne, que M<sup>sr</sup>. le Comte de Charolois étoit arrivé le 6. dans cette Ville, fort fatigué. Ce Prince fut obligé à Namur de prendre la Barque, au deffaut des chevaux de poste, pour descendre la *Meuse* jusqu'à *Liège*. Il coucha en chemin sur la Paille, ne mangea que du Pain bis, & ne but que de la Biere, ne



# 134 LE MERCURE

trouvant rien de plus. Ayant gagné *Liege*, M. de *Billy* qui l'accompagne, emprunta deux chemises d'un de ses Amis ; il en donna une au Prince , & garda l'autre pour lui ; ils en partirent le matin par une mauvaise voiture, pour se rendre à *Bonn*, où l'Electeur de *Cologne* le reçût à bras ouverts. M<sup>r</sup>. le Comte de *Charolois* demanda cependant la permission à S. A. E. de loger chez M. le Comte de S. *Maurice* où il se reposa ; toutes les *Lingeres* de *Bonn* furent employées à lui faire diligemment le linge le plus nécessaire , & le 8. il se remit en route par les facilitez que lui donna l'Electeur, pour se rendre en diligence à *Munick*.

Le Baron de *Schemetavv* Allemand, très-riche heritier, âgé de 22 ans , fut tué la nuit du 16. au 17. il avoit soupé dans un Cabaret du Fauxbourg S. *Germain*, avec M<sup>rs</sup>. le Marquis de *Gatinara*, le Baron d'*Alberg* & plusieurs Gentils-Hommes Etrangers qui s'étoient retirez , à

l'exception du Baron d'Alberg & de quelques domestiques qui l'accompagnoient : Il fut attaqué par 6 hommes à trois heures après minuit, dans la Rue des Boucheries, près la Barriere des Sergents : S'étant deffendu quelque tems ; il fut percé mortellement d'un coup d'épée, outre deux costes coupés d'un revers d'espadon. M. le Baron d'Alberg fut blessé presque dans le même moment de deux autres coups, dont l'un lui divisa la lèvre supérieure en deux ; de maniere que l'on comptoit 5 dents à travers la playe, & l'autre fut porté dans le bas ventre, il auroit même été achevé, sans son laquais, qui s'étant saisi de l'épée de ce Baron, lui sauva la vie aux dépens d'une grande playe qui pénétra dans l'os du front. Le Valet de la Garderobe de M. de Kinigseg Ambassadeur de l'Empereur, qui avoit mis aussi l'épée à la main, fut atteint d'un tranchant d'Espadon qui coupa sa garde, sa poignée, & lui abâtit

presque le pouce , que le Chirurgien a été obligé d'amputer. Après cette expédition, comme les Attaquans se sauvoient , ils rencontrèrent le Marquis de Gathara qui s'étoit séparé quelques instans , avant que ce malheur arrivât à ses Amis ; il en fut attaqué , mais ayant eû le bonheur de pater & d'en blesser même quelques-uns , ils l'abandonnerent. Quelque perquisition que l'on ait pû faire jusqu'à présent , pour en découvrir les Aïssaillans , on n'a pû y parvenir. On a arrêté seulement un des laquais du Baron Schemetavv

Le 17. au matin les derniers Officiers de M. le Comte de Charolois sont partis pour joindre ce Prince à Vienne.

M. le Grand , quoi qu'incommodé , a donné cependant un dîner magnifique à 60 Personnes de la Parenté de M. le Comte d'Armagnac.

Le 19. M. l'Abbé de la Rochefoucault Aîné de la famille , a reçu

Sur un Bref du Pape, avec permission de jouir des Revenus de ses Abbayes ; sous la condition qu'il a proposée de prendre l'épée, & d'aller servir en Hongrie contre les Infidèles.

Le 20 au matin M. le Blanc Maître des Requestes Honoraire, Conseiller au Conseil de Guerre, fit l'honneur de faire signer par S. M. le Contrat de Mariage de M<sup>lle</sup> sa fille avec M. le Marquis de Tresnel, Enseigne des Gendarmes.

Le 21 les Conseils se sont rassemblez, ayant été en vacance, depuis le Mardy d'avant la Pentecôte jusqu'à ce jour.

Le 22. il est arrivé un Courier en 7 jours de Rome, apportant la dispense pour le Mariage de M. le Marquis d'Harcour avec Mademoiselle de Louvois.

Le 23. M. l'Abbé de la Rochefoucault partit en habit de Cavalier pour la Hongrie.

Le 25. M. Talon le plus ancien des Lieutenans aux Gardes, a ob-

O

## 158 LE MERCURE

tenu de droit la Compagnie de M. de Montpezat Capitaine au Regiment des Gardes Françoises, Maréchal de Camp & Gouverneur de Sommieres, qui est mort en Languedoc le 15, de ce mois. M. Harlin a été gratifié du Gouvernement de Sommieres, qui vaut 8000 livres de rentes; les appointemens en sont payez sur les États de Languedoc.

Le 27. Fête du Saint Sacrement, la Procession de Saint Germain l'Auxerrois, Paroisse du Louvre, vint à la Chapelle des Tuileries. Le Roy la reçût au milieu de la Cour & l'accompagna avec une piété exemplaire jusqu'à la Chapelle; on chanta un Motet, après lequel S. M. reconduisit le S. Sacrement jusqu'à la dernière Porte du Louvre.

M<sup>rs</sup> le Duc d'Orleans se rendit à l'Eglise de S. Eustache sa Paroisse, avec Madame la Duchesse d'Orleans, & M<sup>rs</sup> le Duc de Chartres; ils assisterent à la Procession du S. Sa-

crement & à la Grand-Messe.

M<sup>sr</sup> le Prince & M<sup>de</sup> la Princesse de Conti accompagnerent la Procession du S. Sacrement à S. Sulpice

Par des lettres du 15. de Munik, on a été informé que M<sup>sr</sup> le Comte de Charolois y étoit arrivé la veille, à 9 heures du soir, en parfaite santé. L'Electeur de Baviere, sur l'avis qu'il avoit reçu de l'Electeur de Cologne, que ce Prince avoit passé par Bonn, dépêcha au devant de lui un de ses Gentilshommes, jusqu'à Donavert. Le lendemain de son arrivée, toute la Cour qui étoit fort nombreuse, se trouva au lever de M. le Comte. L'Electeur lui donna le grand Appartement vis-à-vis celui qu'il occupe, & l'y conduisit. Le quinze S. A. E. le mena chez l'Electrice, & lui fit offre d'argent, de chevaux, de vaisselles, d'équipages & de tout ce qui pouvoit lui manquer. M. le Comte a écrit une lettre en Allemand à M. le Marquis de Gesvres, & une en Latin

Oij

160 LE MERCURE

à M. l'Abbé Mongin son Precepteur.

L'Impératrice accoucha le 13. de ce mois d'une Archi-Duchesse.

Les Fermiers Generaux sortans ,  
sont ,

Messieurs *Brunet de Rancy , Caquet , Chartraires , Daverly , de Boulogne , d'Elpeche , Dupuy , Henault de Cantorbe , le Riche , Ménon , du Tronchet , Terrisse , Pellart , Romanet.*

Les quatre Rentrans , sont ,

Messieurs *Le Normant , d'Azy , Bartet de Bonneval , de Duchy.*

La Pension de feu M. Jouvenet a été donnée à M. Boullogne qui a aussi rempli la Place de Recteur de l'Academie Royale de Peinture. J'ai donc été mal informé, lorsque j'ai avancé à la p. 102. du Mercure d'Avril que M. Coepel avoit été gratifié de toutes les prérogatives accordées à feu M. Jouvenet ; je devois dire seulement qu'il avoit obtenu la pension de feu M. de la Fosse , il y a même plus de 6 mois.

## MORTS.

Dame Jeanne du Bovéxe de Villemor, veuve de Messire. Alexis François Dauvet, Comte des Marests, Grand Fauconnier de France, mourut le 24 Avril 1717. âgée de 68 ans, ayant eû entr'autres Enfants, Dame Françoisse Chrestienne Dauvet; mariée en 1704. à Guillaume Alexandre Marquis de Vieuxpont, & François Dauvet, Comte des Marests, à présent Grand Fauconnier de France, marié depuis l'an 1701. avec Dame Marie Robert, de laquelle il a eû entr'autres, M. le Comte des Marests reçû depuis peu en survivance de M. son Pere, dans la Charge de Grand Fauconnier de France.

Madame des Marests avoit été élevée Fille d'Honneur de Madame Duchesse d'Orleans, & elle étoit fille de Robert de Bovéxe, Seigneur de Villemor en Poitou



## 62 LE MERCURE

& de Marie d'Escoubleau, de la Branche des Seigneurs du Coudray Montpensier. Pour la Genealogie de Dauvet, voyez la nouvelle Edition des Grands Officiers de la Couronne par le Pere Anselme, au Chapitre des Grands Fauconniers, vol. in fol. 1496.

Messire Hiacinthe Ravechet, Prestre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, & Syndic de l'adite Faculté, mourut le 24 Avril 1717. à S. Melaine de Rennes.

Messire Pierre Charles Dappouigny, Seigneur de Jambeville & de Serincourt, Maistre d'Hostel Ordinaire du Roy, mourut le 4. May. Il étoit fils de feu Claude Dappouigny, Secrétaire du Roy, & l'un des Fermiers Generaux de sa Majesté, & de Claude Bruchet.

Messire Louis Gaspard Macharel, Premier Maistre d'Hostel de S. A. R. M<sup>re</sup> le Duc d'Orleans, mourut le 12 may.

Messire Louis Pasquier, Seigneur

de Coulandes & de Chauffour, Lieutenant Particulier au Chasteller de Paris depuis 1690. après y avoir été Avocat du Roy, mourut le 13 may.

Dame magdelaine de Jaucourt, femme de messire Armand de mormes, Chevalier Seigneur de saint Hilaire & de Garges, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant General des Armées du Roy & de l'Artillerie de France, & Conseiller au Conseil de Guerre, mourut le 13 may 1717. Elle sortoit d'une maison également considérable par son Ancienneté & par ses Alliances.

messire Antoine michel de Sabine, Baron de la Quiese, Gentil-Homme Ordinaire de la maison du Roy, mourut le 13 may.

Dame Jeanne de montaur, veuve de messire Nicolas de Croismare, President en la Cour des Aydes de Normandie, mourut le 16 may 1717. La Famille de Croismare est originaire de Normandie, & des

plus distinguées par son Ancienneté, par ses Alliances, & par les premières Charges de la Robe, dont elle a été décorée depuis long-tems.

Messire Louis le Prestre du Puy Vauban Abbé de Brantôme & de Belleville, Prieur de S. André de Cuzaguais, mourut le... de May Il étoit frere de messire Antoine le Prestre, Seigneur du Puy-Vauban, Lieutenant General des Armées du Roy, Directeur des Fortifications d'Artois, Gouverneur de Bethune, & Neveu à la mode de Bretagne, de feu M<sup>r</sup>. le maréchal de Vauban.

Dame Scholaistique Geneviève d'Anglure, femme de messire Louis d'Ornaison, Comte de Chamarande, Lieutenant General des Armées du Roy, mourut le.. de May Elle étoit Fille de messire Nicolas d'Anglure, marquis de Bourlemont, Lieutenant General des Armées du Roy, & de Dame Anne Thibault, & elle avoit eû entr'autres enfans, M. le marquis de Busancy, Colonel du Regiment de

la Reyne, tué au Siège de Turin en 1706. & quelques autres Enfans tous morts sans alliance. La maison d'Anglure est originaire de Champagne & l'une des plus anciennes & des plus illustres de cette Province.

M<sup>rs</sup> de la Fosse, Jouvenet, & Boulogne l'aîné, tous trois Peintres Ordinaires du Roy, moururent ces jours passez.

Messire Pierre, Sire & Comte de Lannion, Baron & Pair de Bretagne, Vicomte de Rennes, marquis d'Epinay & autres lieux, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur des Ville & Château de S. Malo, Vannes & Auray, deceda le 27 May, âgé de 75 ans 3 mois.

Dame Elisabeth Bonnet veuve du Marquis de Pons de Chavigny, mourut le 7 de ce mois en son Château de Pons sur Seine, âgée de 76 ans.

## MARIAGES.

M<sup>re</sup> Benoist Bidal, Marquis d'Asfeld, Lieutenant General des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, Chevalier de la Toison d'Or, & Conseiller au Conseil de Guerre, a épousé le 27 Avril M<sup>lle</sup> Joly de Fleury, Fille de M<sup>re</sup> Joseph Omer Joly Seigneur de Fleury, Avocat General au Parlement de Paris, & Nièce de M. le Procureur General. M. d'Asfeld est Fils de M<sup>re</sup> Pierre Bidal, Resident pour le Roy dans les Cours du Nord. Il est Frere de feu M<sup>r</sup> le Baron d'Asfeld, Maréchal des Camps & Armées du Roi, si connu par le Siège de Bonn, qu'il soutint si long-temps, & qu'il ne rendit qu'après avoir fait périr grand nombre des Ennemis, & de feu M<sup>r</sup>. le Baron d'Asfeld, aussi Maréchal de Camp, mort depuis quelques années, n'ayant laissé qu'une fille de son Mariage avec Dame Anne Pu-

selle, fille de Pierre Pucelle Premier President au Parlement de Grenoble.

M. le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France en survivance de Mr. le Comte d'Armagnac son Pere, a épousé le 12 May, Françoise Adelaïde de Noailles, fille de Mrs Adrien Maurice Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toison d'Or, &c. & de Dame Françoise d'Aubigné. Comme la Maison de Lorraine est du nombre des Souveraines, & que celle de Noailles est généralement connue pour une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, je crois pouvoir me dispenser d'entrer ici dans aucun détail Genealogique.

Mrs Esprit Juvenal de Harville des Ursins, Marquis de Tresnel, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy. Fils de Mrs Esprit Juvenal de Harville des Ursins, Marquis de Tresnel, Lieutenant General des Armées du Roi, & de

feue Dame Marie Anne de Gomon; a épousé le . . de May Louise Magdelaine le Blanc , fille unique de M<sup>re</sup> Claude le Blanc , Maistre des Requestes Honoraire , & Conseiller au Conseil de Guerre , & de Dame Magdelaine Petit de Passy , & petite fille de M<sup>re</sup> Louis le Blanc Maistre des Requestes Ordinaire de l'Hostel du Roi , & de Dame Susanne Henriete Bazin de Besons , sœur de M<sup>re</sup> Jacques Basin de Besons , à présent Mareschal de France.

La Maison de Harville n'est pas moins considerable par son ancienneté , que par les Alliances , qu'elle a faites depuis un temps immémorial avec les premieres Maisons du Roïaume.

Je remets au mois prochain à vous parler du Mariage de M<sup>r</sup>. de Bonneval avec M<sup>lle</sup> de Bizon.

En vous apprenant dans mon Journal du mois d'Avril dernier , que le 25. de ce mois , M<sup>r</sup>. le Marquis d'Argenteuil , gouverneur Particulier

Particulier de la Ville de Troyes ,  
 avoit prêté Serment entre les mains  
 du Roy , pour la Charge de Lieu-  
 tenant General de Sa Majesté , au  
 Gouvernement de Champagne ,  
 dont il avoit été pourvu , de même  
 que de celle de Gouverneur Par-  
 ticulier de la Ville de Troyes , dès  
 le quatre Septembre de l'année  
 1716 ; sur la démission de M<sup>r</sup> le  
 Comte d'Esseville , Lieutenant Ge-  
 neral des Armées du Roy , & Lieu-  
 tenant de ses Gardes du Corps : Je  
 n'aurois pas manqué de vous in-  
 struire de sa Naissance , s'il m'a-  
 voit été permis de remettre plu-  
 sieurs articles considérables , dont  
 on m'avoit déjà fait part , lorsque  
 celui que vous allés lire , me fut  
 rendu.

La Maison de le Bacle , de la-  
 quelle sort M<sup>r</sup> le Marquis d'Ar-  
 genteüil, est originaire de Touraine ;  
 & elle n'est pas moins considérable  
 par son ancienneté , que , par ses  
 Alliances ; puisque par des Titres  
 incontestables , elle p.ouve une

Maj 1717.

P



filiation suivie depuis près de 400 ans.

M<sup>re</sup> Jean-Louis le Bacle Marquis d'Argenteüil , à présent Lieutenant General au Gouvernement de Champagne & Gouverneur Particulier de la Ville de Troyes , a été élevé Page de la Chambre du feu Roy , & il est marié depuis le quinze Novembre 1712 , avec D<sup>e</sup> Louise-Anne-Victoire de Rogres , sortie d'une des plus anciennes Maisons de Poitou , & qui a l'honneur d'être Parente de Madame la Princesse de Conty premiere Douairiere , fille unique de Louis-Charles de Rogres Chevalier , Seigneur de Cheurinvillier , de Balin & de l'Anglée , & de Marie-Anne le Charron , Dame de Villemaréchal & du Vieux Saint-Ange , Nièce & petite Nièce de feüe Madame la Maréchale du Plessis Pralain , & de feüe Madame la Comtesse de Coëssé , Ayeule de M<sup>r</sup> le Duc de Brissac d'aujourd'hui , duquel Mariage sont

nés jusqu'ici un fils & une fille. Il est fils de feu M<sup>re</sup> François le Bacle Comte d'Argenteüil , Lieutenant Colonel de Cavalerie, & de Dame Anne-Elizabeth le Tenneur, Dame de Foucheres & de Rosson, petit-fils de Louis le Bacle Comte d'Epineüil , Baron d'Argenteüil & d'Arcy , Seigneur de Pouy , & élevé Page , puis Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy Louis XIII., & de D<sup>c</sup> Catherine de Torcy , & arriere petit-fils de Patrice le Bacle Baron d'Argenteüil , Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie , lequel avoit pour pere François le Bacle Baron d'Argenteüil & de Torcy , Conseiller du Roy en tous ses Conseils , Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre , Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie pour le Service du Roy Henry IV , & premier Chambellan de M<sup>re</sup> Louis de Bourbon , Comte de Soissons ; depuis , Grand Maître de France , & pour Mere Denise de Heriot , Dame de Moulins ;

P ij

après la mort de laquelle , ledit François le Bacle se remaria avec Marie de Lenoncourt , Dame de Chateauchinon & de Beauregard , sortie d'une des plus illustres Maisons de Lorraine : Il étoit petit-fils d'Antoine de Bacle , Seigneur du Puybacle , Baron d'Argenteuïl & d'Arcy , & de Marguerite de la Touche , fille de Renaud de la Touche , Chevalier , Seigneur de la Touche Limousiniere , & de Françoise de Rochechoüard , fille de François de Pontville dit de Rochechoüard , Vicomte de Rochechoüard , & de Renée d'Anjou Mezieres. Cet Antoine le Bacle étoit fils d'Hugues le Bacle , Seigneur du Puybacle & de la Martiniere , élevé Enfant d'Honneur de la Reine Marie d'Anjou , femme du Roy Charles V II , & depuis Echançon de M. le Duc de Normandie , frere du Roy Louis XI. lequel avoit pour frere , François le Bacle , Maître d'Hôtel Ordinaire du Roy Charles V III , &

premier Maître d'Hôtel de M<sup>te</sup> le Dauphin, issu au 4<sup>e</sup> degré de Jean le Bacle Ecuyer, Seigneur du Puybacle, du Pin & de Saint Loud en Touraine, vivant vers l'an 1325. lequel mourut revêtu de grands & notables biens, ayant laissé entr'autres Effets, pour deux mille livres de Vaisselles d'or & d'argent; somme alors tres considérable & qui marque bien que dès ce tems-là, cette Maison étoit une des plus riches de sa Province. Depuis ce tems, ceux de ce nom ont toujours servi les Rois dans des Emplois Militaires & considérables, comme en qualité de Lieutenans de leurs Gardes du Corps, de Gouverneurs de plusieurs Villes & Châteaux, Mestres de Camp d'Infanterie & de Cavalerie, & ils se trouvent qualifiez Chevaliers & Hauts & Puissants Seigneurs dans des Titres, depuis près de 200 ans. Cette Maison, outre l'avantage qu'elle a d'être alliée aux Maisons de Neufville Villeroy, de Souvré,

# 174 L'EMERCURE

de Coligny , de Poitiers , de la Rochefoucaud , de Rouvroy Saint Simon , de la Tremoille , elle a encore celui d'avoir donné cinq Chanoinesses d'Espinal , dont une a été élue Doïenne en 1710 , une Chanoïnesse de Remiremont & sept Chevaliers de Malte , dont le premier a été reçu dès le 12 Aoust 1603.

Outre M. le Marquis d'Argenteuïl qui en est le Chef , il en reste encore M. le Comte de Moulins Lieutenant Colonel de Dragons , & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , lequel a plusieurs enfans de son Mariage , avec Dame Marie de Rôgres de Champignelles ; Cousine Germaine de Madame d'Argenteuïl , & fille de Louis de Rôgres , Baron de Champignelles , & de Marie Nicolle grassin , sortie d'une ancienne Famille originaire de la Ville de Sens , de laquelle étoit Pierre grassin , Seigneur d'Ablon , reçu Conseiller au Parlement de Paris dès l'an

1543, & qui subsiste encore en la  
personne de Pierre Grassin, Seigneur  
de Chassefant, de Mormant en Brie,  
Directeur général des Monnoyes  
de France.

M. le Comte d'Argenteüil, Sei-  
gneur de Hommesou., & M<sup>r</sup> de  
Beauregard, Lieutenant Colonel  
de Cavalerie, sont aussi de la Mai-  
son de le Bacle, qui porte pour Ar-  
mes, de gueules à trois Macles d'ar-  
gent, posées deux & une. M<sup>r</sup> le  
Marquis d'Argenteüil les porte é-  
cartelées, au 1 & 4 de Roche-  
choüard au 2 & 3. d'Anjou, &  
le tout de le Bacle.

---

Quoique je me défie avec rai-  
son, de tous les Remédes à qui  
on attribué une Vertu universelle,  
contre toutes sortes de Maladies,  
je ne puis cependant dissimuler,  
sur le témoignage de plusieurs  
personnes dignes de foi, que l'Eau  
de M<sup>r</sup> de Villars, qu'on surnomme  
*Divine*, est peut-être un des plus  
beaux Sécrets de la Médecine. Elles  
attesteront qu'elles en ont vû des

## 176 LE MERCURE

effets si surprenans , qu'elles se croiroient comptables envers le Public , si elles ne rendoient pas justice à l'efficacité de cette Eau , qui a la Vertu de rectifier le sang , ce qui une fois trouvé , doit prolonger considérablement la Vie de l'Homme. Les Expériences journalières que M<sup>r</sup> de Villars en fait avec succès sur des Moribonds , seront pour les plus Incrédules une espèce de démonstration.



### ARTICLE DES LIVRES.

**M**R Richer vient d'enrichir le Public d'une Traduction en Vers , des Eglogues de Virgile. Il m'a paru que , si on peut faire passer dans nôtre Langue toutes les Beautés de ce Prince des Poètes , le nouvel Auteur y a reussi. Il ne s'est pas cependant asservi trop scrupuleusement à son Original , ayant bien senti que rien n'éteig-

noit plus le feu de l'imagination, que cette contrainte : Par-là, il s'est mis à son aise dans les endroits où son Auteur le génoit trop. Il a même hazardé d'ajouter du sien dans quelques autres. Il a supprimé certains termes proscrits dans notre poésie, comme les expressions de *Bouc & de Vache*. Il a même en Poète pudique, substitué dans plusieurs Eglogues, des noms de Bergeres à ceux des Bergers, pour rectifier la passion. Deplus, il a ajouté aux dix Eglogues de Virgile, trois autres Idylles de son invention, qui se font lire avec plaisir, malgré la prévention où l'on est pour le fameux Poète Mantouïan. Peut-on rien de plus délicat que ce qu'il prête à deux Bergeres de sa première Eglogue dans un entretien qu'elles ont ensemble ?

Caliste qui en est une, invite Sylvanire à se reposer, & lui dit.  
*Reposons - nous ma sœur, & respectons ces Plantes.*



## 178 LEMERCURE

Ecoutons gazouïller tous ces petits  
Oiseaux  
Peut-être rendons-nous les Nymphes  
mécontentes ,  
En moissonnant les fleurs qui cou-  
ronnent leurs Eaux.

## SYLVANIRE

Helas ? il m'en souvient , pour une  
même cause  
Dryope en arbre verd jadis se vit  
changer ;  
Si vous me punissés , que je devien-  
ne Rose ;  
Déesse , c'est la fleur qui plaît à mon  
Berger.

## CALISTE.

Et moi , que je devienne une bella  
Anemone ,  
Que caressent souvent les amoureux  
Zephirs.  
Mon Berger au Printems en porte  
une Couronne ,  
Et je serai toujours l'objet de ses  
désirs

Ces Eglogues sont suivies de quelques Poësies diverses, dans lesquelles on remarque, comme dans les précédentes, une douceur de Stile qui décèle dans M. Richer des mœurs aussi douces qu'aimables.

On vient de finir l'Impression d'un Livre, qu'on affiche sous le titre d'*Introduction à l'Histoire des Maisons Souveraines de l'Europe*, pour apprendre & retenir aisément leur Origine & leurs diverses Branches; leurs Prérogatives & leurs Domaines; les Changemens arrivez dans leur état, & le caractère des Princes qui les ont illustrées; avec le secours d'un grand nombre de *Tables Genealogiques gravées & imprimées*. Si l'exécution de cet Ouvrage répond à son titre, il doit être des plus utiles, & même des plus nécessaires; ne fut-ce que pour être au fait des affaires courantes de l'Europe; on ne peut les entendre sans bien connoître ce qui regarde les Princes qui en font le su-

jet & qui y sont intereffez. Les Tables Généalogiques font voir d'un coup d'œil, l'ordre des Branches & des filiations qu'il est impossible de bien démêler sans leurs secours. Ce Livre se vend à Paris chez *Couëllier*, Quai des Augustins, & chez *Giffart*, rue S. Jacques.

Il seroit à souhaiter que tous ceux qui voyagent dans les Pays Etrangers, s'y appliquassent avec autant de soin, que M. l'Abbé de Vayrac, pour en apprendre la Langue, les Mœurs, les Coûtumes, les Usages, & le Gouvernement; afin de communiquer à leurs Compatriotes, leurs observations; c'est ce que va faire cet Abbé à l'égard de l'Espagne, par un Livre de sa façon, qui doit paroître incessamment sous le Titre *d'Etat présent de l'Espagne, où l'on voit une Geographie Historique du Pays, l'Etablissement de la Monarchie, ses Revolutions, sa Décadence, son Rétablissement & ses Accroissemens: les Prérogatives de la Couronne, le Rang des Princes*

## D E M A Y. 18

*Princes & des Grands : l'Institution & les Fonctions des Officiers de la Maison du Roy , avec un Cérémonial du Palais : la Forme du Gouvernement Ecclesiastique , Militaire , Civil & Politique : Les Mœurs , les Coutumes , & les Usages des Espagnols. Le tout extrait des Loix Fondamentales du Royaume , des Réglemens , des Pragmatiques les plus authentiques & des meilleurs Auteurs. En quatre Volumes in 12. enrichis de Cartes Geographiques de chaque Royaume & de chaque Province , qui composent la Monarchie Espagnole.*

M. Hotterterre le Romain vient de donner un Livre de Pieces, à deux dessus pour les Flutes Traversieres, & autres Instrumens, avec une Basse adjouée separément , c'est son sixième Oeuvre ; il est le premier qui ait fait connoître ce genre de pièces. Le prix est de 35 sols.

Le Sr Dantes Capitaine de Vaisseaux, a dedié depuis peu à S. A. R M<sup>te</sup>. le Regent, une grande Car-

Q

te, fort utile pour les Personnes qui veulent s'instruire facilement de toutes les Parties qui regardent la Navigation, le Commerce, & les Changes Etrangers; elle est sur tout remarquable par la Description qu'il y fait d'un Vaisseau de nouvelle construction. Cet ouvrage se vend dans la Rue saint Jacques à la Rose Blanche, vis-à-vis l'Eglise des Jesuites.

M. de Selincourt nous a donné depuis peu l'Apologie de la loüange, son utilité & ses justes bornes, avec des médailles sur quelques actions de M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans Regent de France. L'Auteur a employé la forme du Dialogue, comme la plus propre à traiter son sujet. Ses Interlocuteurs sont, *Clitandre & Philarque*.

Comme l'Auteur a pour objet principal, de louer ce grand Prince; ce seroit bien fa. fauté s'il ne remplissoit dignement son Sujet. La matiere est des plus abondantes. Il s'est cependant contenté d'en prendre

la fleur & de la semer de differents traits Historiques, qui placez à propos, relevent le merite de son Ouvrage. L'éloignement qu'il reconnoist dans le Regent de la France, pour tout ce qui s'appelle Louange, que ce Prince regarde comme les effets de la Flaterie, lui en a fourni d'heureux, tel est le suivant.

Marc Antoine entrant en Triomphe dans Athenes, le Tirse en main, la Couronne de Pampres sur la tête, avec tous les ornemens dont étoit revêtu Bachus, lorsqu'il revint de la Conquête des Indes, fut reçu des Atheniens comme s'il eût été le fils de Jupiter; ils le prièrent d'épouser Minerve leur Déesse Tutelaire : Antoine accepta le Parti, mais il voulut mille Talens pour la dot. Un d'entr'eux prenant la Parole, lui dit, Seigneur, nous n'avons pas osé dire que Jupiter votre Père en ait exigé autant de votre mere Semelé; lorsqu'il l'épousa : Le Nouveau Dieu, malgré la remontrance, punit leur lâche adu-

lation, en exigeant cette somme qui montoit environ à deux millions de nôtre monnoye.

Pourquoi , ajoute cet Ecrivain , ne pas s'en tenir à la verité ; quand un Tableau n'est pas ressemblant , les efforts de l'Art font decouvrir plus aisément les défauts de la Nature ; mais , pour faire l'Eloge de M<sup>r</sup> le Regent , les Ornemens étrangers sont aussi inutiles que cette Draperie dont un mal habile Sculpteur couvrit autrefois sa Venus : Il ne faut que représenter nôtre Heros tel qu'il est. Qu'on expose sans flateries les Journées de Steinkerque , de Turin , les Sièges de Mons , Namur & Lerida , où la Vertu de ce Prince s'est si fort distinguée , & l'on sera forcé de l'admirer sans dégoût.

L'Auteur a décoré son Livre de différentes Médailles dont l'application paroît heureuse : Entre plusieurs autres , on en voit une fort remarquable. Un côté représente le Prince Regent élevé sur un Bou-

clier; Mars Dieu des Armées, & Cibelle Déesse de la Terre, lui offrent chacun une Couronne dont l'exedre est ainsi exprimé : *Patri Patriæ & exercituum*. Au Pere de la Patrie & des Armées.

Sur le revers, cette même reconnaissance se trouve marquée par une Anagramme en vers, tirée du nom du Prince.

*Philippe d'Orleans Regent de ce Royaume.*

**A N A G R A M E.**

Aimons ce grand Heros, il est Pere du Peuple.

Je finirai cet Extrait par l'interrogation que fait Clitandre à Philarque. Le premier voyant une autre Médaille, demande au second. Que voulez-vous marquer par ce Neptune sur les Flots.

PHILARQUE répond,

Je prétens marquer les soins du Prince Regent, à calmer les troubles qui agitent le Vaisseau de l'Eglise; les passions sont aux termes de l'Apôtre, les vents orageux qui

Q iij



excitent ces tempêtes d'autant plus dangereuses, que les hommes n'ayant pour Guide & pour Pilote que l'orgueil & l'opiniâtreté, ils courent ris-que à tout moment de faire naufrage : \* *Ascendunt usque ad Cœlum, & descendunt usque ad abyssos turbati sunt & moti sunt sicut ebrius*, &c. C'est la Religion, disent-ils, qui les conduit. Hélas ! dans leur aveuglement peuvent-ils la connoître ? ils ne se connoissent pas eux-mêmes. Plus ils voguent, plus ils s'écartent, & plus ils trouvent d'écueils où leur vanité échouë & se brise. En effet, la Religion peut-elle nous induire en erreur par elle-même, & nous plonger dans l'abîme ? Peut-elle être cause des excès & des désordres où l'on se jette ? Non, elle n'en peut être que le faux prétexte. On prend pour zèle de Religion, ce qui n'est que l'effet de l'entêtement de l'intérêt, ou de l'amour propre. Ce n'est

\* *Pf. 106.*

point la cause de Dieu qu'on défend, c'est sa propre querelle qu'on soutient, & qu'on venge par les voyes les plus contraires à la Religion même. On souleve tout l'Univers pour le mettre dans son parti, on entraîne à soy les esprits flotans & incertains des Peuples. On sonne le tocsin qui perce jusqu'aux enfers. Le Démon de la discorde excite ses serpens, ils parcourent la terre, & s'emparent du cœur des foibles humains, & y distillent le fiel & le poison. De là les guerres les plus sanglantes & les inimitiez les plus irreconciliables. On n'entend plus la voix de la nature ni du devoir. Le Sujet se révolte contre son Souverain, porte sa main sacrilege sur l'oing du Seigneur ; \* & par un motif de pitié & de Religion, lui enfonce le poignard dans le sein. Le pere sacrifie son propre enfant. Le fils, dans sa

*\* Nos Histoires n'en fournissent que trop d'exemples.*

fureur, immole son propre pere, les  
 freres s'égorgeant impitoyablement.  
 Tout ne respire que vengeance &  
 qu'horreur. Est-ce là cette charité,  
 sans laquelle la foy est vaine ? Est-  
 là cette concorde & cet amour du  
 prochain que Dieu nous prescrit,  
 comme la base & le fondement de  
 la Loy ; cependant si l'on vouloit  
 s'expliquer ou s'entendre, en vien-  
 droit-on à de si cruelles extrémi-  
 tez ? Ce sont ces dangers & ces sui-  
 tes malheureuses que le Prince Re-  
 gent a prévûes & qu'il veut écar-  
 ter, c'est dans cette idée que je l'ai  
 peint sous la figure de Neptune ar-  
 mé de son Trident, apaisant une  
 tempête. On lit autour, ces Vers  
 de Virgile. \*

*Motos præstat componere flatus.*  
 Des flots impétueux il calme la fu-  
 reur.

CLITANDRE.

Qui croiroit qu'une partie de l'E-

\* *Eneid. 2.*

glise \* eût été en feu pour la cucule d'un Moine ? Qui s'imagineroit que pendant près d'un siècle il y ait eû des Excommunications fulminées, des guerres allumées & tant de sang répandu pour la décision d'une question aussi frivole, qu'est celle de sçavoir, si les Cordeliers ont l'usufruit, ou la propriété du Pain qu'ils mangent ? *Hélas ! où est la sagesse des Sages, & la prudence des Prudens*, s'écrie S. Paul ; \* Que le Ciel benisse & seconde les pieux desseins du Prince Regent : Que cet Ange Tutelaire puisse enchaîner ( pour me servir des paroles de l'Ecriture, ) l'esprit de division & de superbe, nôtre ancien ennemi qui ne cherche qu'à séduire ceux qui marchent dans la simplicité.

\* *Sous les Papes Nicolas IV. & Jean XXII.*

\* *Jean XXII. excommunia l'Empereur Louis de Baviere, & mit ses Etats en interdit. Cet Empereur passa en Italie, & déposseda le Pape.*

\* Aux Corinth.

On trouve chez Pierre Ribou , un Livre Nouveau , sous le Titre d'*Anecdotes du Ministère du Cardinal de Richelieu & du Regne de Louis X I I I.* Je me propose d'en extraire quelques endroits pour le mois prochain.

Outre le Mercure de May, l'Auteur vient de donner séparément un *Extraordinaire*, contenant un *Abbrégé de l'Histoire du Czar*, avec une Relation de l'Etat présent de la Moscovie & de ce qui s'est passé de plus considérable, depuis son arrivée en France, jusqu'à ce jour, dédié à S. M. Cz. le prix est de 20 sols, & se vend chez Pierre Ribou, Quai des Augustins, à l'Image S. Louis, & Gregoire Dupuis rue S. Jacques à la Fontaine d'Or.

A. V I S.

Le Mercure de Juin & les suivants, sont fixés à 20 sols, l'Auteur ne pouvant plus les donner à 15, parce que les frais qu'il est obligé de faire, excèdent de beaucoup le produit.

## APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de May 1717. dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'Impression. Fait à Paris ce 31 Mai 1717.

TERRASSON

## TABLE.

Suite de l'Apologie des Sçavans.  
page 3.

Vers sur la belle Maison de Campagne de M<sup>e</sup> de . . . par feu M. Pavillon de l'Academie Française. 53

Febriſuge de feu M<sup>r</sup> l'Aisné 55.

Le vieux Cheſne & le jeune Cheſne, par M. Richer, Fable. 56.

Ode imitée de la Pancharis de Benneſons, par le même. 59

Suite des Memoires de M<sup>r</sup>. le C. de Retz. 60.

Journal de Paris. 91.

Incendie de Bourbonne les Bains. 99

Nouvelles Etrangeres. 103

Extrait d'une Lettre de M<sup>r</sup> de

*Mondion écrite de Malte le 8.*

*Avril 1717.* 111

*Article de Spectacles.* 114

*La Simplicité Chrétienne, Ode par  
feu M<sup>r</sup> l'Abbé Maumenet* 124

*Epistre à la Paresse par Mademoi-  
selle du Lu* 129

*Extrait d'un morceau de Physique  
touchant les rayons de la lumière,  
par M<sup>r</sup> de l'Isle le jeune de l'A-  
cademie des Sciences.* 137

*Suite des nouvelles Etrangères* 144

*Enigmes.* 147

*Chanson.* 149

*Suite du Journal de Paris.* 150

*Morts.* 161

*Mariages.* 176

*Prestation de Serment de M. le  
Marquis d'Argenteuil, entre les  
mains du Roy, pour la Charge de  
Lieutenant General au Gouver-  
nement de Champagne.* 168

*Avis très-utile.* 175

*Extraits de Livres* 176

---

De l'Imprimerie de JACQUES-  
FRANÇOIS GROU, rue de  
la Huchette, au Soleil d'Or.

LE  
NOUVEAU  
MERCURE

Le prix est de 20. sols.

*Juin 1717.*



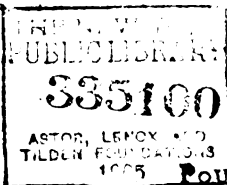
A PARIS.

Chez { PIERRE RIBOU Quay des  
Augustins, à l'Image S. Louis.  
ET  
GREGOIRE DUPUIS, rue S.  
Jacques, à la Fontaine d'or. }

M. DCC XVII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*





## ERRAT

POUR LE MERCURE DE MAY.

*Pag. Lig. Fautes. Co. g. ranch.*

|      |     |                                  |
|------|-----|----------------------------------|
| 93,  | 27, | ou de Monsieur                   |
| 95,  | 22, | Comte . Duc . . . .              |
| 96,  | 6,  | de Rohan . de Soubize . . . .    |
| 98,  | 1,  | ce matin.                        |
| 109, | 29, | bien . plusieurs . . . .         |
| 146, | 9,  | audeffus audeffous . . . .       |
| 156, | 27, | la famille. la Maison . . . .    |
| 158, | 22, | Louvre . des Thuilleries . . . . |
| 165, | 21, | Bonnet Bossuet . . . .           |

## AVIS.

On vend chez PIERRE RIBOU,  
à l'Image S. Louis, Quay des Au-  
gustins, & GREGOIRE DUPUIS,  
rue S. Jacques, à la Fontaine d'Or,  
un Abbrege Historique de la  
Vie du CZAR, PETER  
ALEXIEVITZ, avec une  
Relation de l'Etat présent de Mos-  
covie, & de ce qui s'est passé de  
plus considerable depuis son arri-  
vée en France, jusqu'à ce jour.  
Dédié à S A M A I E S T E'  
CZARIENNE,



## AVANT-PROPOS.

**L**ES personnes accoutumées à me voir entrer en matière, par une Pièce Littéraire, trouveront peut-être à redire que je débute par un Récit Historique. Je conviens, que sans de bonnes raisons, je n'aurois pas dû changer mon plan ordinaire. Ce n'est pas au moins, manque de Dissertations interressantes : Mais, comme il lui été difficile, que j'üssé pu placer dans le même volume, deux morceaux d'une trop grande étendue, & qu'il ne m'étoit pas permis de faire aucun retranchement dans l'un, ni dans l'autre, sans altération ; j'ai donné la préférence au curieux & dernier Extrait des Memoires du Cardinal de Retz, que l'on a eu la bonté de me communiquer. Je suis persuadé que celui-ci n'amusera

Aij

## AVANT-PROPOS.

*pas moins agréablement que les précédens, & qu'il fera désirer avec impatience, l'impression d'une Histoire aussi variée que celle de la dernière Régence, & des premières années du Règne de LOUIS LE GRAND. Il seroit à souhaiter que les possesseurs d'un si bel Ouvrage le missent bien-tôt en lumière : Ils sont redevables envers le Public d'un pareil Trésor, qui court toujours de grands risques, tant qu'il n'est qu'en manuscrit.*



L E  
NOUVEAU  
MERCURE

*De Lunéville en Lorraine*

*le 30 May 1717.*

TROISIE' ME & DERNIERE

*Partie , des Mémoires*

DE M. LE CARDINAL DE RETZ.



*E vous ay promis, Mon-*  
*sieur, de vous envoyer pour*  
*troisième & dernier Ex-*  
*trait, des Mémoires du*  
*Card. de Retz, son évafion du Châ-*  
*teau de Nantes, & fes différentes*  
*Avantures, jufqu'à fon arrivée en Ita-*

A iij

## 6 LE MERCURE

*lie ; j'exécute ma promesse avec joie : Je ne doute pas que cet Extrait ne fasse plaisir à vos lecteurs , par la variété infinie de Circonstances extraordinaires , dont ce morceau d'Histoire est rempli.*

*Ce qui est extraordinaire , ne paroît possible à ceux qui ne sont capables que de l'ordinaire, qu'après qu'il est arrivé. Telle fut l'évasion du Cardinal de Retz , dont il va nous faire lui-même la Relation.*

*Je me sauvai un Samedi 8<sup>e</sup> d'Aoust, à cinq heures du soir. La porte du petit Jardin se referma après moi , presque naturellement. Je descendis , un bâton entre les jambes , très-heureusement d'un Bastion qui avoit 40 pieds de haut. Un Valet de Chambre qui est encore à moy , nommé Fromentin amusa mes Gardes en les faisant boire. Ils s'amuserent eux-mêmes à regarder un Jacobin , qui se baignoit & qui de plus se noyoit. Le Soldat qui étoit en sentinelle à 20 pas de moi, en un lieu d'où il ne pouvoit*

pas me joindre, n'osa me tirer ; parce que, lorsque je lui vis compasser sa mesche , je lui criai que je le ferois pendre , si il tiroit , & il avoüa à la *question* , qu'il crût sur cette menace , que le Maréchal étoit de concert avec moy. Deux petits Pages qui se baignoient & qui me voyoient suspendu à la corde , crièrent que je me salvois , mais ils ne furent pas écouté ; parce que tout le monde s'imagina qu'ils apeloient les Gardes au secours du *Jacobin* , qui se noyoit. Mes quatre Gentils-hommes se trouverent à point nommé , au bas du Ravelin, où ils avoient fait semblant d'abreuver leurs chevaux , comme s'ils eussent voulu aller à la Chasse. Je fus à cheval moi-même , avant qu'il y eût seulement la moindre allarme ; & comme j'avois quarante Relais posés entre *Paris* & *Nantes* ; je serois arrivé infailliblement à *Paris* , le Mardy à la pointe du jour , sans un accident que je puis dire avoir

## 8 LE MERCURE

été le fatal & le décisif du reste de ma vie. Sitôt que je fus à cheval , je pris la route de *Maure* , qui est, si je ne me trompe , à cinq lieues de *Nantes* sur la Riviere, & où nous étions convenus que M<sup>r</sup> de *Brisac* & M<sup>r</sup> le Chevalier de *Sevigni* m'attendroient avec un bateau pour la passer. La *Ralde* Ecuyer de M<sup>r</sup> de *Brisac* , qui marchoit devant moi , me dit qu'il falloit galoper d'abord , pour ne pas donner le tems aux Gardes du Maréchal de la *Meilleraye*, de fermer la porte d'une petite rue du Fauxbourg où étoit leur quartier , & par laquelle il falloit nécessairement passer. J'avois un des meilleurs chevaux du monde , qui avoit coûté 1000 écus à M<sup>r</sup> de *Brisac* ; je ne lui abandonnai pas toutefois la main , parce que le Pavé étoit très mauvais & très glissant : Mais un Gentil-homme à moi , nommé *Boisguerin* , m'ayant crié de mettre le Pistolet à la main ; parce qu'il voyoit deux Gardes du Ma-

## DE J U I N

réchal , qui ne songeoient toutefois pas à nous ; je l'y mis effectivement , & le présentant à la tête de celui qui étoit le plus près de moi , pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval , le Soleil qui étoit encore haut , donna dans la platine ; la reverberation fit peur à mon cheval , il fit un grand sursaut , & il retomba des quatre pieds : j'en fus quitte pour l'épaule gauche , qui se rompit contre la borne d'une porte. Un Gentilhomme à moi, appelé *Beauchêne* , me releva , & me remit à cheval ; & quoique je souffrisse des douleurs incroyables , & que je fusse obligé de me tirer les cheveux , pour m'empêcher de m'évanouir , j'achevai ma course de cinq lieues , avant que le grand Maître qui me suivoit à toute bride , avec tous les coureurs de *Nantes* ( au moins si l'on en veut croire la chanson de *Maringny* ) me pût joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de *Brisac* & M. de *Sevigni* avec le Batteau ; je m'e-



vanoüis en y entrant ; on me fit revenir en me jettant un verre d'eau sur le visage. Je voulu remonter à cheval, quand nous eûmes passé la Riviere ; mais les forces me manquerent , & M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une grosse *Meule de foin* ; & il me laissa avec un Gentil-homme à moi , appelé *Monté* , qui me tenoit entre ses bras. Il emmena avec lui *Joli* qui seul avec *Monté* , m'avoit pû suivre ; les chevaux des autres ayant manqué ; & il tira droit à *Beaupreau* , à dessein d'y assembler la Noblesse, pour me venir tirer de ma Meule de Foin. Pendant qu'elle se mettra en état de cela , je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions particulieres de mes pauvres Domestiques , qui ne meritent pas d'être oubliées. *Paris* Docteur de Navarre , qui avoit donné le signal avec son Chapeau, aux quatre Gentils-hommes qui me suivirent en cette occasion, fut trouvé sur le

bord de l'eau par *Coulon* Ecuyer du Maréchal, qui le prit, en lui donnant même quelques gourmandes. le Docteur ne perdit point le jugement ; il dit à *Coulon* & d'un ton niais & Normand, je le diray à M. le Maréchal, que vous vous amusez à battre un pauvre Prêtre, parce que vous n'osés vous prendre à M. Le Cardinal, qui a de bons Pistolers à l'arçon de sa Selle. *Coulon* prit cela pour bon, & il lui demanda où j'étois. Ne le voyez vous pas, dit le Docteur, qui entre dans ce Village. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il m'avoit vû passer l'eau, & il me sauva ainsi. Il faut avoier que cette presence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre. Celui pour qui le Docteur voulut me faire passer, quand il dit à *Coulon* que j'entrois dans un Village qu'il lui montrait, étoit ce *Beauchefne*, dont je vousay parlé cy-devant, dont le cheval étoit outré & qui

n'avoit pas pû me suivre. Coulon le prenant pour moi, courût à lui, & comme il le voioit soutenu par beaucoup de Cavaliers qui étoient prêts à le joindre, il l'aborda, le Pistolet à la main. Beauchesne s'arrêta sur eux en la même posture, & il eût la fermeté de s'apercevoir dans cet instant, qu'il y avoit un Bateau à dix ou douze pas de lui, il se jeta dedans, pensant qu'il arrêteroit Coulon, en lui montrant un de ses Pistolets ; & il mit l'autre à la tête du Bachelier : sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même ; parce que le Grand Maître ne trouvant plus ce Bateau, fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas. *Je reviens à ma Meule de Foin.*

Je demurai caché plus de 7 heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer, j'avois l'épaule rompuë & demise, j'y avois une contusion terrible : la fièvre me prit sur les neuf heures du soir.

L'alteration

L'alteration qu'elle me donoit, étoit encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de la Riviere, je n'osois boire, parceque, si nous fussions sortis de la Meule, *Monté & moi*, nous n'eussions eu personne pour raccommo-der le foin qui eut paru remué, & qui eut donné lieu par conséquent, à ceux qui couroient après moi, de fouiller. Nous n'entendions que des Cavaliers qui passoient à droite & à gauche; nous reconnûmes même Coulon à la voix. L'incommodité de la soif est incroyable & inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. *M<sup>r</sup> de Roife Saint Offrange* Homme de qualité du Pais, que *M<sup>r</sup>. de Brissac* avoit averti en passant chez lui, vint sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule de foin : Après qu'il eut remarqué qu'il n'y avoit plus de Cavalerie aux environs, il me mit sur une civière à fumier, & il me fit porter par

Juin 1717.

B

# 14 LE MERCURE

deux Païsans dans la grange d'une maison qui étoit à lui , à une lieuë de là : Il m'y ensevelit encore dans le foin ; mais , comme j'y avois de quoi boire , je m'y trouvai même délicieusement. M<sup>r</sup> & M<sup>de</sup> de Brissac m'y vinrent prendre au bout de sept ou huit heures , avec quinze ou vingt chevaux , & ils me menerent à Beaupreau , où je trouvai l'Abbé de *Bellebat* , qui les y étoit venu voir , & où je ne demeurai qu'une nuit , jusqu'à ce que la Noblesse y fut assemblée. M<sup>r</sup> de Brissac étoit fort aimé dans tout le Païs , & il mit ensemble dans ce peu de tems , plus de 200 Gentils-Hommes. M<sup>r</sup> de Rerz qui l'étoit encore plus dans son Quartier , le joignit à quatre lieuës de là avec 300. Nous passâmes presque à la vûe de Nantes , d'où quelques Gardes du Maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement jusques dans la Barriere. Nous arrivâmes à *Macheoul* , qui est

dans le Pais de Retz , avec toute  
 sorte de sûreté. M<sup>de</sup> de Brissac  
 se porta en Héroïne dans tout le  
 cours de cette Action. M<sup>r</sup> & M<sup>de</sup>  
 de Retz au contraire , mouroient  
 de peur du Maréchal de la Meil-  
 leraye , qui enragé qu'il étoit de  
 mon évasion , & encore plus de ce  
 qu'il avoit été abandonné de toute  
 la Noblesse , menaçoit de mettre  
 tout le Pais de Retz à feu & à  
 sang. Leur frayeur alla jusqu'au  
 point de s'imaginer ou de vouloir  
 faire croire , que mon mal n'étoit  
 que délicatesse , qu'il n'y avoit  
 rien de démis , & que j'en ferois  
 quitte pour une contusion. Le  
 Chirurgien affidé de M<sup>r</sup> de Retz  
 le disoit à qui le vouloit entendre ;  
 & qu'il étoit bien rude que j'expo-  
 sasse pour une délicatesse , toute  
 ma Maison , qui alloit être investie  
 au premier jour dans Machecoul.  
 J'étois cependant dans mon lit ,  
 où je sentoais des douleurs incroya-  
 bles , & où je ne pouvois pas  
 seulement me tourner. Tous ces

Bij

discours m'impatienterent au point, que je pris la résolution de quitter tous ces gens-là , & de me jeter dans *Belle-Isle* , où je pourrois au moins me faire transporter par Mer. Le trajet étoit fort délicat , parce que Mr. le Maréchal de la Meilleraye avoit fait prendre les armes à toute la Côte. Je ne laissai pas de le hasarder ; je m'embarquai au Port de la *Roche* , qui n'est qu'à une petite demi-lieuë de Machecoul , sur une Chaloupe que *Giselaye* Capitaine de Vaisseau , bon-homme de Mer, voulut piloter lui-même. Le tems nous obligea de mouïller , & d'être découverts par une Chaloupe qui nous vint reconnoître la nuit. La *Giselaye* qui sçavoit la Langue & le País, s'en démella fort bien. Nous nous remîmes à la voile à la pointe du jour , & nous découvrîmes quelque tems après , une Barque longue de *Biscayens* , qui nous donnerent la chasse. Nous la primes à la considération de Mr.

de Brissac , qui n'eut pas pris plaisir d'être mené en *Espagne* , parce qu'il ne se savoit pas de Prison, comme moi , & que l'on eut pû par conséquent , lui tourner à crime, ce voyage. Comme la Barque longue faisoit force de vent sur nous, & que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous ne ferions que mieux, de nous jeter à terre , dans l'Isle de *Rhé*. La Barque fit quelque mine de nous y suivre ; elle borda assés long-tems à notre vûe , après quoi elle reprit la Mer. Nous nous remîmes la nuit , & nous arrivâmes à Belle-Isle, à la pointe du jour. Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet , & j'eû besoin de toute la force de ma constitution , pour défendre & sauver de la *Gangrene* , une contusion aussi grande que la mienne , & à laquelle je n'appliquai jamais d'autres remèdes, que du sel & du vinaigre. Je ne trouvai pas à Belle-Isle le même dégoût qu'à Machecoul ; mais ,



je n'y trouvai pas dans le fond beaucoup plus de fermeté. L'on s'imagina au Pais de Retz, que le Commandeur de *Neufchaise* qui étoit à la Rochelle, avoit ordre au premier jour, de m'investir dans Belle-Isle; l'on y apprit que le Maréchal faisoit appareiller douze Barques longues à Nantes. Ces avis étoient bons & véritables, mais il s'en falloit bien qu'ils fussent si pressans qu'on les croyoit: Il falloit du tems pour les rendre tels, & plus qu'il n'en eût falu pour me remettre. La frayeur qui étoit à Macheoul, inspira de l'indisposition à Belle-Isle; & je commençai à m'en apercevoir, en ce qu'on commença à croire que je n'avois pas en effet l'épaule démise, & que la douleur que je recevois de ma contusion, faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet. On ne sauroit croire le chagrin que l'on a de ces sortes de mur-

maures , quand l'on sent qu'ils sont injustes : Ce qui est vrai , est que ce chagrin change bien-tôt de nature , parce que l'on n'est pas long-reins , sans s'appercevoir qu'ils ne sont que les effets , ou de la frayeur , ou de la lassitude. Il entroit de l'un & de l'autre dans ceux , dont je vous parlerai en ce lieu. Le Chevalier de *Sevigni* , homme de cœur , mais intéressé , craignoit que l'on ne lui rasât sa maison , & Mr de Brissac qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse , plutôt que la foiblesse qu'il avoit témoignée dans le cours de ma Prison , étoit bien aise de finir , & de ne point exposer son repos à une agitation , à laquelle on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux , de les voir hors d'une affaire , à laquelle ils n'étoient engagés que pour l'amour de moi. La difference est , que je ne croyois pas le péril si présent , ni pour eux ni pour moi , que je ne

pusse au moins, à mon sens, prendre le tems, & de me faire traiter, & de me pourvoir d'un Bâtiment raisonnable, pour naviguer. Ils me voulurent persuader de passer en *Hollande* sur un Vaisseau de *Hambourg*, qui étoit à la rade, & je ne crû pas que je dusse confier ma personne à un Inconnu qui me connoissoit & qui pouvoit me mener à *Nantes*, comme en *Hollande*. Je leur proposai de me faire venir une barque de Corsaire de *Biscaye*, qui étoit mouillée à notre vuë, à la pointe de l'Isle, & ils appréhenderent de se criminaliser par ce commerce avec les Espagnols; tant fut procédé, que je m'impatienai de toutes les allarmes que l'on prenoit & que l'on vouloit prendre à tous momens, & que je m'embarquai sur une Barque de *Pescheurs*, où il n'y avoit que cinq Mariniers, de *Belle-Isle*, *Joly*, deux Gentils-hommes à moi, dont l'un s'appelloit *Boisguerin* & *Sallé*, & un Va-

let de Chambre que mon frere m'avoit prêté. La Barque étoit chargée de Sardines ; ce qui nous vint assés à propos , parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frere m'en avoit envoyé , mais l'homme qui le portoit , avoit été arrêté par les Gardes. *Coste* son beau-pere , n'avoit pas eu l'honêteré de m'en offrir : M<sup>r</sup> de Brissac me prêta 80 Piltoles , & celui qui commandoit dans Belle-Isle , 40. Nous quittâmes nos habits , nous prîmes de méchans haillons de quelques Soldats de la Garnison , & nous nous mîmes à la rame , à l'entrée de la nuit , à dessein de prendre la route de *Saint Sebastien* , dans le *Quipuscoa*. Ce n'est pas qu'elle ne fut assés longue pour un Bâtiment de cette nature ; mais c'étoit le lieu le plus proche où je pouvois aborder avec sûreté. Nous eûmes un fort gros tems , toute la nuit ; il calma à la pointe du jour , mais ce calme ne nous donna pas beau-

## 22 LE MERCURE

coup de joye ; parce que nôtre Bouffolle qui étoit unique , tomba dans la Mer , par je ne ſçai quel accident. Nos Mariniers qui ſe trouverent fort étonnés , & qui d'ailleurs étoient fort ignorans , ne ſçavoient où ils étoient , & ne prirent de route , que celle qu'un Vaiſſeau qui nous donna la chaffe , nous força de courir. Ils reconnurent à ſon gabarit, qu'il étoit *Turc* & de *Salé*. Comme il broüilla ſes voiles ſur le ſoir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre , & que par conſequent nous n'en pouvions être loing. De petits oiſeaux , qui venoient ſe percher ſur nôtre Mât , nous le marquoient d'aillieurs aſſez. La queſtion étoit , quelle terre ce pouvoit être , car nous craignons autant celle de *France* , que celle des *Turcs*. Nous bordâmes toute la nuit dans cette incertitude ; nous y demeurâmes tout le lendemain ; & un Vaiſſeau dont nous nous voulûmes aprocher , pour

nous en éclaircir , nous tira pour toute réponse, trois vollées de canon. Nous avions fort peu d'eau & nous appréhendions d'être chargés en cet endroit par un gros tems , auquel il y avoit déjà quelque apparence. La nuit fut assez douce : Nous aperçûmes à la pointe du jour, une chaloupe à la Mer, & nous nous en approchâmes avec beaucoup de peine , parce qu'elle apprehendoit que nous ne fussions *Corsaires*. Nous parlâmes Espagnol & François , à trois hommes qui étoient dedans , & ils n'entendoient ni l'une , ni l'autre Langue. L'un d'eux se mit à crier *San Sebastian* , pour nous donner à connoître qu'ils en étoient. Nous lui montrâmes de l'argent , & nous lui répondîmes *San Sebastian* , pour lui faire connoître que c'étoit-là où nous voulions aller : Il se mit dans nôtre Barque , & il nous y conduisit ; ce qui lui fut fort aisé , parce que nous n'en étions pas bien loing. Nous ne fûmes pas

plurôt arrivez , que l'on nous demanda nôtre Charte. Cette Charte est si nécessaire à la Mer , que tout homme qui navige sans l'avoir , est pendable sans autre forme de procès. Le Patron de nôtre Barque n'avoit pas fait cette réflexion , croyant que je n'en avois pas besoin. Le défaut de ce Papier , joint aux méchans habits que nous avions , obligea les Gardes du Port de nous dire , que nous avions la mine d'être pendu le lendemain ; mais nous leur répondîmes que nous étions connus de M<sup>r</sup> le Baron de *Vateville* qui étoit au passage , & qui d'abord , jugea par ces habits tous déchirez , que j'étois un Imposteur. Il ne le témoigna pourtant pas à tout hazard , & il vint me voir dès le lendemain à mon hôtellerie. Il me fit un fort long compliment , mais embarrassé , & d'un homme qui avoit accoutumé au poste où il étoit , de voir souvent des trompeurs. Ce qui commença à l'allu-  
ier

rer , fut l'arrivée de *Beauchefne* que j'avois dépêché de *Beaupreau* , à *Paris* , & que mes amis me renvoyerent en diligence , aussitôt que je m'étois embarqué pour *Saint Sebastien*. Il le trouva si bien informé des nouvelles , qu'il eut lieu de croire , qu'il n'étoit pas un *Courier* supposé , & il l'en trouva même beaucoup mieux instruit , qu'il ne souhaitoit ; car , ce fut lui qui lui apprit que l'Armée de France avoit forcé celle d'Espagne dans les lignes d'*Arras* ; & cet avis que *Mr de Vateville* fit passer en diligence à *Madrid* , fut le premier que l'on y eût de cette défaite. *Beauchefne* me l'apporta avec une diligence incroyable , sur une Frégate de Corsaire *Biscain* , qu'il trouva à la pointe de *Belle-Ile* , & qui fut ravie de se charger de sa personne & de son passage , sçachant qu'il me venoit chercher à *Saint Sebastien*. Mes amis me l'envoyerent , pour m'exhorter à prendre le chemin

*Juin 1717.*

C



## 26 LE MERCURE

de Rome , plutôt que celui de Meziere , où ils appréhendoient que je voulusse me jeter. Cet avis étoit certainement le plus sage ; mais il n'a pas été le plus hûreux par l'événement. Je le suivis sans hésiter , quoique ce ne fut pas sans peine. Je connoissois assez la Cour de Rome , pour sçavoir que le poste d'un Refuge & d'un Suppliant n'y est pas agréable , & mon cœur qui étoit piqué au jeu contre le Cardinal Mazarin , étoit plein de mouvemens qui m'eussent porté avec plus de gayeté, dans les lieux , où j'eusse pu donner un champ plus libre à mon ressentiment. Le conseil de mes amis d'emporta sur mes vûës : Ils me représenterent que l'azile naturel d'un Cardinal & d'un Evêque persecuté, étoit le *Vatican* ; Mais il y a des tems dans lesquels il n'est pas malaisé de prévoir , que ce qui devroit servir d'azile , peut facilement devenir un lieu d'exil. Je le prévis & je le choisis : & quelque

événement que ce choix ait été, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eût pour principe, la déférence que je rendis au conseil de ceux à qui j'avois obligation. Je l'estimerois d'avantage, s'il avoit été l'effet de ma moderation & du désir de m'employer à mon rétablissement par les voyes Ecclesiastiques. Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre parti. Aussitôt que M<sup>r</sup> de Vateville m'eût reconnu pour le Cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, & par les circonstances que je vous ai marquées, & par un Secrétaire *Bourdellois* qu'il avoit, qui m'avoit vu à *Paris* plusieurs fois; il me mena chez lui dans un Appartement qui étoit au plus haut étage, & m'y tint si couvert, que quoique M. le Maréchal de *Grammont* qui n'étoit qu'à 3 lieues de Saint Sebastien, eût donné avis à la Cour par un Courier exprès, que j'y étois arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant; au point d'en dépêcher un

autre, pour s'en dédire. Je fus trois semaines dans un lit sans pouvoir me remettre, & le Chirurgien du Baron de Vateville qui étoit fort capable, ne voulut pas entreprendre de me traiter, parce qu'il étoit trop tard. J'avois l'Epaule absolument démise, & il me condamna à être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai *Boisguerin* au Roi d'Espagne, auquel j'écrivis, pour le prier de me permettre de passer par ses Etats pour aller à Rome. Ce Gentilhomme fut reçu de Sa Majesté Catholique & de Don Louïs de Haro, audelà de tout ce que je puis vous en exprimer. On le dépêcha dès le lendemain; on lui donna une chaîne de 800. écus; on m'envoya une litière du Corps, & on me dépêcha en diligence. *Don Christoval de Chafambon Allemand, mais espagnolisé*, & Secrétaire des Langues, très-considéré de Don Louïs. Il n'y a point d'effort que ce Secrétaire ne fit pour m'obliger d'aller à

## DÉ JUIN. 29

Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage seroit au service de Sa Majesté Catholique, & par l'avantage que mes ennemis en prendroient contre moi. L'on ne comprenoit pas ces raisons, qui étoient pourtant, comme vous voyez, assés bonnes : & comme je m'en étonnois, Vateville, qui en presence du Secrétaire, avoit été de son avis, même avec véhémence, me dit : *Ce voyage coûteroit 50000. écus au Roi, & peut-être à vous l'Archevêché, il ne seroit bon à rien, & cependant il faut que je parle comme lui, ou je serois broüillé à la Cour. Nous agissons sur le pied de Philippe II. qui avoit pour maxime, d'engager toujours les Etrangers par des démonstrations publiques. Cette parole est considérable, & je l'ai moi-même appliquée plus d'une fois, en faisant réflexion sur la conduite du Conseil d'Espagne. Il m'a paru en plus d'une occasion, qu'il pêche autant par l'attachement trop opiniâtre, qu'il a à ses maximes gé-*

C iiij.

*nérales., que l'on pêche en France  
par le mépris que l'on fait & des gê-  
nérales & des particulieres.*

Quand D. Christoval vit, qu'il ne pouvoit pas me persuader d'aller à Madrid , il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une Fregate de *Dunkerque* , qui étoit à S. Sebastien ; & il me fit des offres immenses en cas que je voulusse aller en *Flandres*, traiter avec M<sup>r</sup> le PRINCE, me déclarer avec *Meziere* , *Charleville*, & le *Mont-Olimpe*. Il avoit raison de me proposer ce party qui étoit en effet du service du Roy son Maître. Vous avez vu celle que j'û de ne le pas accepter. Ce qui fut très honnête , est que tous mes refus n'empêchèrent pas qu'il ne me fit apporter un petit coffre de velours , dans lequel il y avoit 4000 écus en pièces de quatre. Je ne crû pas les devoir recevoir , ne faisant rien pour le service du Roy Catholique ; je m'en excusai sur

ce titre avec tout le respect que je devois : Et comme je n'avois , pour moi , & pour les miens , ni linge , ni habits , & que les 400 écus que je tirai de la vente de mes Sardines , furent presque consummez , en ce que je donnai aux gens de M<sup>r</sup> de Vateville , je le priai de me donner 400 pistoles , dont je lui fis ma promesse , & que je lui ai rendûes depuis. Après que je me fus un peu rétabli , je partis de Saint Sebastien , & je pris la route de *Valence* pour m'embarquer à *Vinaros* , où Don Christoval me promit que Don Iuan d'Autriche , qui étoit à *Barcelonne* , m'envoyeroit une Fregatte & une Galere. Je passai dans une Litiere du corps du Roy d'Espagne , toute la Navarre , sous le nom de *Marquis de S. Florent* , & sous la conduite d'un Maître d'Hôtel de Vateville , qui disoit que j'estois un Gentil-homme de *Bourgogne* , qui alloit servir le Roy dans le *Milanois*. Comme j'arrivai à *Tudelle* ,

## 32 LE MERCURE

Ville assez considérable au delà de *Pampelune*, je trouvai le Peuple assez ému. On y faisoit la nuit des feux & des Corps de Gardes. Les Laboureurs des environs s'étoient soulevés; parce qu'on leur avoit deffendu la Chasse, ils étoient entrés dans la Ville, & ils y avoient fait beaucoup de violence & même pillé quelques maisons. Un Corps de gardes qui fut posé à dix heures du soir devant l'Hôtellerie où je logeois, commença à me donner quelques soupçons que l'on en eût pris de moi: Mais une Litière du Roy, avec les Muletiers de sa livrée, me rassuroit. Je vis entrer à minuit un certain *D. Marrin* dans ma chambre, avec une épée fort longue & une grande *Rondache* à la main; il me dit qu'il étoit le fils du Logis, & qu'il me venoit avertir que le peuple étoit fort ému, qu'il croyoit que j'étois un *François* venu exprès, pour fomentier la revolte des Laboureurs: Que l'*Alcade*, ne sca-

voit lui-même ce qui en étoit ; qu'il étoit à craindre que la canaille ne prit ce prétexte , pour m'égorger, & que le Corps de gardes qui étoit devant le Logis, commençoit à murmurer & à s'échauffer. Je priai D. Martin de leur faire voir fans affectation, la litiere du Roy , de leur faire parler les Muletiers, de les mettre en conversation avec D. Pedro Maître d'Hôtel de M<sup>r</sup> de Vateville. Il entra justement dans ma chambre dans ce moment, pour me dire que c'étoient des *Endemoniados*, qui n'entendoient, ni rime, ni raison, & qu'ils l'avoient lui-même menacé de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour serenade une multitude de voix confuses, qui chantoient, ou plutôt qui hurloient des chansons contre les François. Je crû le lendemain au matin, qu'il étoit à propos de faire voir à ces gens-là, par nôtre assurance, que nous ne nous tenions pas pour François. Je vou-



## 34 LE MERCURE

lu sortir pour aller à la Messe ; je  
 trouvai sur le pas de la porte, une  
 sentinelle , qui me fit rentrer assez  
 promptement , en me mettant le  
 bout du Mousquet dans la tête ,  
 & en me disant qu'elle avoit or-  
 dre de l'Alcade de me comman-  
 der de la part du Roy, de me tenir  
 dans mon Logis. J'envoyai D.  
 Martin à l'Alcade , pour lui dire  
 qui j'étois , & D. Pedro y alla  
 avec lui. *Il me vint trouver en  
 même tems , il quitta sa Baguette à  
 la Porte de ma Chambre , il mit un  
 genouil en terre en m'adorant , il  
 baisa le bas de mon Juste-au-Corps ,  
 mais il me déclara qu'il ne pouvoit  
 me laisser sortir , qu'il n'enût or-  
 dre du Viceroy de Navarre , qui  
 étoit à Pampelune.* D. Pedro y alla  
 avec un Officier de la Ville , &  
 il revint avec beaucoup d'excuses.  
 On me donna 50 Mousquetaires  
 d'escorte , montés sur des ânes ,  
 qui m'accompagnèrent jusqu'à  
 Cortés. Je continuai mon chemin  
 par l'Arragon , & passai par Sar-

## DE JUIN. 85

*Sarragoce* Capitale de ce Royaume, belle & grande Ville. Je fus surpris au dernier point, d'y voir que tout le monde parloit François dans les rues. Il y en a en effet une infinité, & particulièrement d'Artisans qui sont plus affectionnez à l'Espagne, que les Naturels du País. Le Duc de *Montelcon* Napolitain, de la Maison de *Pignatelli*, Viceroy d'Arragon, envoya à 3 ou 4 lieues au devant de moi un Gentil-homme, pour me dire, qu'il y fut venu lui-même avec toute la Noblesse, si le Roi son Maître, ne lui eut mandé d'obéir à l'ordre contraire, qu'il sçavoit que je lui en donnerois. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille & mille galanteries, & de tous les rafraichissemens imaginables que je trouvai à *Sarragosse*. Permettez-moi, s'il vous plaît de m'y arrêter, pour vous rendre compte de quelques circonstances, qui m'y parurent assez curieuses,

### 36 LE MERCURE

On trouve , avant d'entrer dans la Ville de ce côté-là , l'*Alcaçar* des anciens Rois Maures , qui est présentement à l'Inquisition. Il y a auprès , une Allée d'arbres , dans laquelle je vis un Prêtre qui se promenoit. Le Gentil-homme du Viceroy me dit que ce Prêtre étoit le Curé d'*Huesca* Ville très-ancienne en Arragon , & que ce Curé faisoit la quarantaine , pour avoir enterré depuis trois semaines , son dernier Paroissien , qui étoit effectivement le dernier de 12000 personnes mortes de la Peste , dans sa Paroisse. Ce même Gentil-homme du Viceroy me fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable à Saragosse , toujours sous le nom de Marquis de Saint Florent : Mais , il ne fit pas reflexion que *Nuestra senora del pilar* , qui est un des plus célèbres Sanctuaires de toute l'Espagne , ne se pouvoit pas voir sous ce titre. L'on ne montre jamais à découvert cette Image miraculeuse

miraculeuse , qu'aux Souverains & aux Cardinaux , le Marquis de Saint Florent n'étoit ni l'un ni l'autre ; de sorte que quand l'on me vit dans le Balustre avec un Juste-au-Corps de Velours noir & une Cravatte ; le Peuple infini qui y étoit accouru de toute la Ville , au son de la Cloche , qui ne sonne que pour cette cérémonie , crut que j'étois le *Roy d'Angleterre*. Il y avoit , je crois , plus de 200 carosses de Dames , qui me firent cent & cent galanteries , auxquelles je ne répondois que comme un homme qui ne parloit pas trop bien Espagnol. Cette Eglise est belle en elle-même , les richesses & les ornemens en sont immenses , & le Trésor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servoit à allumer les Lampes qui sont en nombre prodigieux , & l'on me dit que l'on l'avoit vû sept ans à la porte de cette Eglise , avec une seule jambe. Je l'y vis avec

*Juin 1717.*

D

deux. Le Doyen avec tous les Chanoines m'assurèrent que toute la Ville l'avoit vû , comme eux , & que si je voulois encor attendre deux jours , je parlerois à plus de 2000 hommes de dehors qui l'avoient vû comme ceux de la Ville. Il avoit recouvert sa jambe à ce qu'il disoit , en se frottant de l'huile de ces Lampes. On célèbre tous les ans la fête de ce Miracle, avec un concours incroyable , & il est vray encore qu'à une journée de Sarragocce , je trouvai les grands chemins couverts de gens, de toutes sortes de qualitez qui y accouroient. J'entrai de l'Aragon dans le Roïaume de Valence , qui se peut dire non pas seulement le pais le plus sain , mais encor le plus beau Jardin du monde. *Les Grenades , les Orangers , les Citroniers* y sont les Palissades des grands chemins. Les plus belles & les plus claires Eaux du monde leur servent de canaux. Toute la Campagne qui est émail-

lée d'un million de fleurs différentes qui flatent la vue, y exhale un million d'odeurs différentes qui charment l'odorât. J'arrivai ainsi à *Vinaros* où *D. Fernand Carillo* Général des Galeres de Naples, me joignit le lendemain, avec la Patronne de cette Escouade, belle & excellente Galere, & renforcée de la meilleure partie de la Chiourme, & de la Soldatesque de la Capitane, que l'on avoit presque désarmée pour cet effet. Don Fernand me rendit une lettre de *D. Juan d'Autriche*, aussi belle & galante que j'en aye jamais vû: Il me donnoit le choix de cette Galere ou d'une Fregate de Dunkerque qui étoit à la même plage; & qui étoit montée de 36 pièces de canon. Celle-ci étoit plus sûre pour passer dans une saison aussi avancée; car nous étions dans le mois d'Octobre. Je choisis la Galere, & vous verrez que je n'en fis pas mieux. *D. Christoval de Cardonne*, Chevalier de S. Jacques,

arriva à Vinaros un quart d'heure après D. Fernand Carillo , & il me dit que Monsieur le Duc de *Montalte* Viceroy de Valence l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui: Qu'il sçavoit que j'avois refusé ce que le Roy Catholique m'avoit offert à Saint Sebastien ; qu'il n'osoit par cette raison , me presser de recevoir ce qu'un Officier des Galeres avoit ordre de m'apporter : mais que comme il sçavoit que la precipitation de mon voyage ne m'avoit pas permis de me charger de beaucoup d'argent ; que j'étois fort liberal , & que je ne serois pas fâché de faire quelque regale à la Chievrme , il esperoit que je ne refuserois pas quelques petits rafraichissemens pour elle. Ces rafraichissemens consistoient en six grandes pièces pleines de toute sorte de confitures , de plusieurs douzaines de pairs de gans d'Espagne exquis & d'une bourse de senteur , dans laquelle il y avoit

2000 pièces d'or fabriquées de Floride, qui revenoient à 2000, 200, ou 300 Piitoles. Je reçû le present sans en faire aucune difficulté, en lui répondant que comme je ne me trouvois pas en état de servir sa Majesté Catholique, je croyois que je manquerois à mon devoir en toutes manières, si je recevois les grandes sommes qu'elle avoit eûe la bonté de me faire apporter à S. Sebastien & offrir à Vinaros ; mais que je croirois aussi manquer au respect que je devois à un aussi grand Monarque, si je n'acceptois le second dont il m'honoroit. Je le reçû donc, mais je donnai, avant de m'embarquer, les confitures au Capitaine de la Galere, les gands à D. Fernand, & l'or à D. Pedro, pour M<sup>r</sup> le Baron de Vateville ; en lui écrivant que comme il m'avoit dit plusieurs fois qu'il étoit assez embarrassé a cause de l'extreme dépense qui étoit necessaire pour



achever l'Admiral des Indes d'Occident qu'il faisoit construire à S. Sebastien , je lui envoyois un petit grain pour soulager son mal de tête , c'est ainsi qu'il appelloit le *chagrin* que la fabrique de ce Vaisseau lui donnoit. Ma manière d'agir en ce rencontre fut un peu outrée. J'eû raison de donner le rafraichissement de Victuailles au Capitaine ; il étoit indifferant de retenir les gands d'Espagne ou de les donner à D. Fernand , il eût été de la bonne conduite de retenir les 2000 , & tant de Pistoles. Les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné : Ils ont toujours attribué à mon aversion , ce qui n'étoit en moi , dans la vérité , qu'une suite de la profession que j'avois toujours faite de ne prendre de l'argent de personne. Je m'embarquai à la seconde garde de la nuit avec un gros tems, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe. Nous faisons trois mille

par heure & nous arrivâmes le lendemain à *Maïorque*. Comme il y avoit de la peste en Arragon, tout ce qui venoit de la Côte d'Espagne étoit suspect à Maïorque : Il y eût beaucoup d'allée & de venue pour nous faire donner pratique, à laquelle le Magistrat de la Ville s'oposoit avec vigueur. Le Viceroi qui n'est pas à beaucoup près si absolu dans cette Isle, que dans les autres Royaumes d'Espagne, & qui avoit eû ordre du Roy son Maître, de me faire toutes les honnestetez possibles, fit tant par ses instances, que l'on me permit à moi & aux miens, d'entrer dans la Ville, à condition de n'y point coucher. Cela vous paroît sans doute assez extravagant, *parce que l'on porte le mauvais air dans une Ville, quoiqu'on n'y couche pas.* Je le dis l'après-dîné à un Cavalier Majorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarquai, parce qu'elles peuvent s'appliquer à mille rencon-

#### 44 LE MERCURE

tres que l'on fait dans la vie. Nous ne craignons pas que vous nous apportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n'estes pas passé à Huefca, mais comme vous vous en estes aproché, nous sommes bien aise de faire en votre personne un exemple qui ne vous incommode point & qui nous accomode pour les suites. Cela en Espagnol, est plus substantiel, & même plus galant qu'en François. Le Viceroy qui est un Commandeur Arragonois, dont j'ai oublié le nom, me vint prendre avec 100 ou 120 carrosses pleins de Noblesse, & la mieux faite qui soit en Espagne. Il me mena à la Messe à la Cathédrale, où je vis 30 ou 40 femmes de Qualité, plus belles l'une que l'autre; & ce qui est de merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'Isle; au moins, elles y sont très-rares: Ce sont pour le moins, des beautés très-déliques, & des teints de Lis & de Roses. Les femmes du bas peu-

ple que l'on voit dans les ruës,  
sont de cette espèce. Elles ont  
comme une Coëffure particuliere,  
qui est fort jolie. Le Viceroy me  
donna un dîner magnifique, dans  
une superbe Tente de Brocard  
d'or, qu'il avoit fait élever sur le  
bord de la Mer. Il me mena après,  
entendre une Musique dans un  
Couvent de Filles, qui ne cé-  
doient pas en beauté aux Dames  
de la Ville : Elles chanterent à la  
Grille, à l'honneur de *leur Saint*,  
des Airs & des paroles plus ga-  
lantes & plus passionnées, que ne  
sont les Chançons de *Lambert*.  
Nous allâmes nous promener sur  
le soir, aux environs de la Ville,  
qui sont les plus beaux du monde,  
& tous pareils aux Campagnes du  
Royaume de Valence. Nous re-  
vînsmes chez le Viceroy, la Vi-  
cereine qui étoit plus laide qu'un  
*Demon*, & qui étoit assise sous  
un grand Dais, toute brillante  
de Pierreries, donnoit un mer-  
veilleux lustre à 60 Dames qui

## 46 LE MERCURE

étoient auprès d'elle, & qui avoient été choisies entre les plus belles de la Ville. On me ramena avec cinquante flambeaux de cire blanche, dans la Galere, au bruit de toute l'Artillerie des Bastions, & d'une infinité de Haut-Bois & de Trompettes. J'employai à ce divertissement, les trois jours que le mauvais temps m'obligea de passer à Majorque. J'en partis le 4. avec un vent frais, & en Poupe. Je fis cinquante lieues en douze heures, & j'entrai fort hûreusement avant la nuit au Port *Mahon*, qui est le plus beau de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, & je ne crois pas que deux Galeres à la fois y puissent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup, & fait un Bassin oblong, qui a une grande demie-lieuë de large, & une bonne lieuë de long. Une grande Montagne qui l'environne de tout côté, fait un Théâtre, qui par la multitude & la hauteur des arbres dont elle est couverte, &

par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille & mille Scènes, qui sont sans exagération, plus surprenantes, que celles de l'Opera. Cette même Montagne, ces mêmes Rochers couvrent le Port de tous les vents; & dans les plus grandes tempêtes il est aussi calme, qu'un Bassin de Fontaine, & aussi uni qu'une glace. Il est partout d'une égale profondeur, & les Galions des Indes y donnent fond à 4 pas de terre. Pour comble de toute perfection, ce Port est dans l'Isle de Minorque, qui donne encore plus de chair & toutes sortes de Victuailles nécessaires à la Navigation, que celle de Majorque ne produit de Grenades, d'Oranges & de Limons. Le tems grossit extrêmement, après que nous fûmes entrés dans le Port, au point que nous fûmes obligés d'y demeurer quatre jours. D. Fernand Carillo, qui étoit Homme de Qualité, âgé seulement de 24 ans, fort honnête & civil, cher-

cha à me donner tout le divertissement que l'on pouvoit trouver en ce beau Lieu. La Chasse y étoit la plus belle du monde , en toute sorte de Gibier , & la Pêche en Poissons. *En voici une maniere particuliere, ce me semble, à ce Port.*

*Il prit cent Turcs de la Chionrme , il les mit de rang , il leur fit tenir à tous un cable d'une prodigieuse grosseur , il fit plonger 4 de ses Esclaves , qui attacherent ce cable à une fort grosse pierre ; ils la tirerent après , à force de bras , avec leurs Compagnons , au bord de l'eau ; ils n'y réüssirent qu'après des efforts incroyables : Ils n'eurent gueres moins de peine à casser cette pierre à coups de marteau. Ils trouvèrent dedans, sept ou huit écailles, moindres que les Huitres en grandeur , mais d'un goût , sans comparaison plus relevé. On les fait cuire dans leur eau , & le manger en est délicieux. Le tems s'étant adouci , nous fîmes voile pour passer le Golfe , qui commence en*  
cet

cet endroit. Il a cent lieues de long & quarante de large, & il est extrêmement dangereux, tant à cause des Montagnes de sable, que l'on prétend qu'il élève & qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de Port sous vent. La Côte de Barbarie qui le borne d'un côté, n'est pas abordable; celle de Languedoc qui le joint de l'autre, est très-mauvaise: Enfin le trajet n'en est point agréable pour les Galeres, pour peu que la saison soit avancée, & elle l'étoit beaucoup, parce que nous étions fort proche de la Toussaint, où il fait ordinairement à la Mer de grands coups de vent. D. Fernand de Carillo, qui étoit un des Hommes d'Espagne des plus aventuriers, m'avoüoit qu'une médiocre Fregate eût été meilleure en ce rencontre que la plus forte Galere. Il se trouva par l'événement, que la moindre Felouque eût été aussi bonne que la meilleure Frégate. Nous passâmes le Golfe en 36  
 Juin 1717. E



heures, par le plus beau tems du monde, avec un vent qui ne laissoit pas de nous servir & ne nous obligeoit presque pas à mettre sur le Bourcet de la chambre de poupe, les lanternes de verre dont on les couvre. Nous entrâmes ainsi dans le Canal qui est entre la *Corse* & la *Sardaigne*. D. Fernand Carillo qui vit quelque nuage qui lui faisoit apprehender changement de tems, me proposa de donner fond à *Porto Condé*, qui est un Port des-habité dans la Sardaigne, ce que j'agreai. Son apprehension s'étant évanouie avec les nuages, il changea d'avis pour ne pas perdre le beau tems. Ce fut un grand bonheur pour moi, car M. de *Guise* qui alloit à Naples avec l'armée Navale de France, étoit mouillé à Porto Condé avec six Galeres. D. Fernand Carillo qui le scût deux jours après, me dit qu'il se fut moqué de ces six Galeres; parce que la sienne qui avoit 450

## DE J U I N 51.

hommes de Chiourme, se fut aisément tirée d'affaire ; mais, c'eût toujours été une affaire, dont un homme qui se salue de Prison, se passe encore plus facilement qu'un autre. La Forteresse de S. Boniface qui est en Corse & aux Genoïs, tira 40 coups de Canon en nous voyant, & comme nous en passions trop loin, pour en être salué, nous jugeâmes qu'elle nous faisoit quelque signal, & il étoit vrai ; car, elle nous avertissoit qu'il y avoit des ennemis à Porto Condé. Nous ne le prîmes pas ainsi, & nous crûmes qu'elle nous vouloit faire connoître, qu'une petite Frégate que nous voyoions devant nous au sortir du Canal, étoit Turquoise, comme elle en avoit le gabarit. D. Fernand prit fantaisie de l'attaquer, & il me dit qu'il me donneroit, si je le lui permettois, le plaisir d'un Combat qui ne durerait qu'un quart d'heure. Il commanda que l'on donna chasse à la

E ij

## 52 LE MERCURE

Frégate qui paroïssoit effective-  
ment faire force de vent pour s'en-  
fuir. Le Pilote qui n'avoit d'atten-  
tion qu'à cette Frégate , ne remar-  
qua pas un Banc de sable , qui ne  
paroïssoit pas à la vérité au  
dessus de l'eau ; mais qui est si  
connu, qu'il est même marqué dans  
les cartes. La Galere toucha :  
Comme il n'y a rien de si dange-  
reux à la mer, tout le monde s'é-  
cria *misericorde*. Toute la Chiour-  
me se leva pour essayer de la dé-  
ferrer & de se jeter à la nage. D.  
Fernand Carillo qui jouïoit au Pi-  
quet avec Joly dans la Chambre  
de Poupe , me jeta la première  
épée qu'il trouva devant lui , en  
me criant que je la tirasse , & il  
tira la sienne pour aller sur le  
*Coursier* , charger à coups des-  
tramaçons, tout ce qu'il trouvoit  
devant lui. Tous les Officiers &  
la Soldatesque firent la même  
chose , parce qu'ils appréhendoient  
que la Chiourme , où il y avoit  
beaucoup de Turcs , ne releva-

sent la Galere, c'est-à-dire, ne s'en rendissent les Maîtres, comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde se fut remis à la place, il me dit, de l'air du monde le plus froid & le plus assuré: *J'ai ordre de S. M. de vous mettre en sûreté, il y faut pourvoir. Je verrai après cela, si la Galere est blessée. En proferant cette dernière parole, il me fit prendre à force de corps par quatre Esclaves, & il me fit porter dans la Felouque. Il y mit avec moi trente Mousquetaires Espagnols, auxquels il commanda de me mener sur un petit écüeil qui paroissoit à 50 pas delà, & où il n'y avoit place que pour quatre ou cinq personnes. Les Mousquetaires étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, & ils me firent pitié; quand je vis, que la Galere n'étoit pas blessée, je les y voulu renvoyer; mais ils me dirent que si les Corsaires qui étoient sur le rivage, me voyoient sans une bonne escorte, ils ne manqueroient pas*

## 54 LE MERCURE

*de me venir piller & égorger , ces Barbares s'imaginans que tout ce qui fait naufrage est à eux. La Galere ne se trouva pas blessée , ce qui fut une maniere de prodige. On ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La Felouque me vint reprendre , & je remontai sur la Galere. Comme nous sortions du Canal , nous aperçûmes encore la Frégate , qui voyant que la Galere ne la suivait plus , avoit pris sa route. Nous lui donnâmes la chasse ; elle la prit, & nous la joignîmes en moins de deux heures. Nous trouvâmes en effet qu'elle étoit Turquoise , mais entre les mains des Genoïs , qui l'avoient prise sur le Turc , & qui l'avoient armée. Je fus, pour vous dire vrai , très aise que l'aventure se fut terminée ainsi : Cette guerre ne me plaisoit pas ; elle n'étoit pas grande , mais une égratignure qui m'eût pû arriver , l'eût rendue ridicule. D. Fernand Carillo , qui étoit un jeu-*

## D E J U I N 55

ne homme fort brave , me la proposa , & je n'û pas la force de l'en refuser , quoique je visse bien que c'étoit une imprudence. Le tems se chargeant un peu , on crut qu'il étoit à propos d'entrer dans *Porto Vecchio*. C'est un Port inhabité. Un Trompette du Gouverneur, Genoïs , d'un Fort qui en est assés proche , vint nous avettir de la part de son Capitaine , que Mr de *Guise* étoit avec six Galeres de France à *Porto Condé*, qu'àparemment il nous avoit vû passer, & qu'il pourroit venir nous surprendre. La même nuit , sur le soir , nous résolûmes de nous remettre à la Mer , quoique le tems commençât à être fort gros , & qu'il y ût même quelque péril de sortir la nuit de *Porto Vecchio*; parce qu'il a à sa bouche un écueil de Rochers , qui jette un Courant assés facheux. La bourasque augmenta avec la Lune , & nous ûmes une des plus grandes tempêtes qui se soit peut-être jamais

vûë à la Mer. Le Pilote Royal des Galeres de Naples qui étoit fur la nôtre , & qui naviguoit depuis cinquante ans , disoit qu'il n'avoit jamais rien vû de pareil. *Tout le monde étoit en prieres , & tout le monde se confessoit : Il n'y ût que D. Fernand Carillo , qui communioit tous les jours , quand il étoit à Terre , & qui étoit d'une Piété Angélique : Il n'y ût que lui, dis-je , qui ne se jeta pas aux pieds des Prestres avec empressement. Il laissoit faire les autres , mais , il ne fit rien en son particulier , & il me dit à l'oreille : Je crains bien que toutes ces Confessions , que la seule peur produit , ne vassent rien. Il demeura toujours tranquille , donnant les ordres avec une froideur admirable , & en donnant du courage , mais doucement , à de vieux Soldats de terre de Naples , qui faisoient paroître un peu d'étonnement. Je me souviens toujours qu'il les appella *Senõres soldados de Carlo**

*Quinto.* Le Capitaine particulier de la Galere, qui s'appeloit *Villanova*, se fit apporter au plus fort du danger, ses manches en broderie & son écharpe rouge, en disant, qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son Roy. Il se mit dans un grand Fauteuil, & il donna un grand coup de pied dans la machoire d'un pauvre Napolitain, qui ne pouvant tenir sur le Courrier, marchoit à quatre pattes, en criant. *Senõr D. Fernando por l'amor de Dios Confeçion*, & le Capitaine en le frapant, lui dit *O enemigo de Dios pi de Confeçion*: & comme je lui représentois que la preuve n'étoit pas bonne, il me répondit, que ce Vieillard scandalisoit toute la Galere. Vous ne pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête; vous vous en pouvez aussi imaginer le ridicule. Un Observantin Sicilien prêchoit au pied de l'Arbre; que *Saint François* lui étoit apparu,



## 38 LE MERCURE

& l'avoit assuré que nous ne péri-  
 rions pas. ce ne seroit jamais fait,  
 si j'entreprenois de vous décrire  
 les frayeurs & les impertinences  
 que l'on voit en ces rencontres.  
 Le grand péril ne dura que sept  
 heures; nous nous mêmes ensuite  
 un peu à couvert sous la *Pianoufe*;  
 le tems s'adoucit, & nous gagnâ-  
 mes *Portolongone*. Nous y passâ-  
 mes la Toussaint & la Fête des  
 Morts, parce que le vent nous  
 étoit contraire pour sortir du Port.  
 Le Gouverneur Espagnol m'y fit  
 toutes les honnêtetés imaginables;  
 & comme il vit que le mauvais  
 tems continuoit, il me con-  
 seilla d'aller voir *Portoferra-*  
*re*, qui est dans l'Isle d'*Elbe*,  
 aussi bien que *Porto Longone*. Il n'y  
 a que 5 mille de l'un à l'autre par  
 terre, & j'y allai à cheval. Je  
 vous ai tantôt dit, qu'il n'y a rien  
 de si agréable dans le Théâtre de  
 l'Opera, que la Scene du Port  
 Mahon, & je puis présentement  
 vous dire avec autant de vérité,

qu'il n'y a rien de si pompeux dans les représentations les plus magnifiques que vous en avez vûes, que tout ce qui paroît de cette Place. Il faudroit être Homme de Guerre pour vous la décrire. Je me contenterai de vous dire, que sa force passe sa magnificence: Elle est l'unique imprénable qui soit au monde; & le Maréchal de la Meilleraye en convenoit. Il l'alla visiter, après qu'il ût prit Porto Longone, dans le tems de la Régence; & comme il avoit beaucoup de zèle pour le Service de son Maître, il dit au Commandeur *Griffory* qui y commandoit pour le grand Duc, que la Fortification étoit bonne, mais que si le Roy son Maître lui commandoit de l'attaquer, il lui en rendroit bon compte dans six Semaines. Le Commandeur *Griffory* lui répondit, qu'il prenoit un trop long tems, & que le Grand Duc étoit si fort Serviteur du Roy, qu'il ne faudroit qu'un moment.

Le Maréchal ût honte de son emportement , ou plutôt de son incivilité , & il la répara en disant, *vous êtes un galant Homme Me le Commandeur , & je suis un sot* , je confesse que vôtre Place est imprénable. Le Maréchal me fit ce conte à Nantes , & le Commandeur me le confirma à Porto Ferrare où il commandoit encore , quand j'y passai. Le vent nous ayant permis de sortir de Porto Longone , nous prîmes terre à *Piombino* , qui est sur la Côte de Toscane. Je quittai dans ce lieu , la Galere, après avoir donné aux Officiers , aux Soldats & à la Chiourme , tout ce qui me restoit d'argent , sans excepter la Chaîne d'or que le Roy d'Espagne avoit donnée à *Boisguerin*. Je la lui achetai , & la revendis au Facteur du Prince *Ludovisio* , qui est prince de *Piombino*. Je ne réservai que neuf Pistoles , que je crû suffisantes pour me mener jusqu'à Florence. Je suis obligé

DE JUIN. 73

Toujours l'Enfant lui fait tour de  
matois ;

Que si p r elle ilût l'ame alarmée,  
Fut consolé d'apprendre vos Exploits:  
Tout lui contoit la Déesse aux cent  
voix ,

Mais aux propos Amour qui ne  
s'arrête ,

De vos beaux yeux couroit se faire  
fête :

Ce Dieu vous vit , Princesse, l'an-  
tre jour ,

Plus belle encor que Venns en sa  
Cour ,

Il vous aima , ce n'est cas qui m'é-  
tonne ,

A tous les cœurs vôte beauté l'or-  
donne ;

De ses beaux traits , lui qui sçût  
vous armer ,

Put-il tarder à s'en laisser charmer:  
Mais autre point cause icy ma sur-  
prise ,

Vertu qui forme en tout vôte De-  
vise ,

Au moins devoit alarmer ses désirs:  
Amour n'aima, sinon pour les plaisirs,  
Juin 1717. G

## 74 LE MERCURE

*Voire à Psiché lorsqu'il rendit les  
armes ;*

*Le fin matois contoit sur ses faveurs :  
Pour vous , Princesse , ayant d'au-  
tres ardeurs ,*

*Sa belle Nymphe il immole à vos  
charmes ,*

*Plus glorieux d'adorer vos rigueurs.*



## JOURNAL HISTORIQUE de Paris.

Le 28. May , M A D A M E vint  
prendre congé du Roy , & le len-  
demain elle partit pour S. Cloud ,  
où cette Princesse se propose de  
faire un séjour de 4 mois.

Le même jour , M. le Comte  
de Stairs Ambassadeur d'Angle-  
terre arriva ici.

Le 29 , M<sup>r</sup> le Prince de Cellamare  
Ambassadeur du Roy d'Es-  
pagne , présenta à S. M. T. C.  
une Boîte , dans laquelle on a  
trouvé les Portraits de toute la Fa-

## DE J U I N.

mille Royale d'Espagne : Sçavoir, ceux de PHILIPPES V. de de la Reine regnante , du Prince des Asturies , du Prince Philippes, du Prince Ferdinand & de Don Carlos Infants , tirés par OUATÉ.

Le 30. la Cour fut informée , que la nuit du 20 May , le feu ayant pris à l'Hôtel de M<sup>r</sup> le Marquis d'Avarey , Ambassadeur de France à Soleure en Suisse ; le Palais fut embrasé en moins de trois heures. La perte est d'autant plus considérable , qu'outre les Bâtimens brûlés ; la Vaisselle d'argent, les Meubles , Effets & Papiers de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur & de M<sup>r</sup> de la Martiniere y ont périés entièrement. A peine ont-ils pû se sauver eux-mêmes en chemise , avec M<sup>de</sup> l'Ambassadrice. Cet Accident est arrivé par la faute d'un Confiturier , qui ayant laissé dans son Office , une Poële pleine de charbons ardents , sur laquelle il y avoit des Confitures , la flamme se communiqua aux Tapisseries,

Gij

## 76 LE MERCURE

& causa ce funeste embrasement.

Le 2. Juin la Charge de Gentil-Homme ordinaire de feu M<sup>r</sup> Bourdelin, a été accordée à M<sup>r</sup> de Cazau Ecuyer de feu M<sup>st</sup> le Dauphin.

M<sup>r</sup> de Montesson, ancien Lieutenant General des Armées du Roy, & Lieutenant des Gardes du Corps, a û l'agrément de M<sup>st</sup> le Duc Régent, de se démettre de sa Lieutenance, en faveur de M. son fils Colonel de Cavalerie, toutefois en dédomageant M<sup>r</sup> du Clos, qui comme le plus ancien des Exempts, devoit monter. M<sup>r</sup> de Cerizy premier Enseigne, passe à la Lieutenance, & le Baton d'Exempt a été donné au fils de M<sup>r</sup> le Comte de Sommery, premier Maître d'Hôtel de MADAME Duchesse de Berry.

Le 3. jour de l'Octave de la Fête de Dieu, la Procession de Saint Sulpice alla au Palais du Luxembourg, dont les dehors & le dedans de la cour étoient

ornez des plus belles & des plus riches tapisseries du Roy. MADAME, Duchesse de Berry ayant été avertie que la Procession paroïssoit dans la rue de Tournon, alla au devant du SAINT SACREMENT, à la Porte du Palais; ayant à ses côtés Mr l'Archevêque de Tours, Mr l'Abbé de Rouget, Mr l'Abbé de Partenay, Mr l'Abbé Danglade & Mr l'Abbé du Tremblé ses Aumôniers, tous en Rochet. Elle étoit suivie de tous les Officiers & Dames du Palais, chacun un Cierge à la main: Sitôt que la Procession parut, on entendit les Fanfares des Trompettes, Timbales, & Haut-bois qui étoient sur le Balcon. Cette Princesse vit passer toutes les Confréries, avec les Valets de Pieds, dont il y en avoit cinquante des siens, outre plusieurs de ses Pages, chacun un Cierge à la main; ensuite le Clergé composé de près de 300 Ecclésiastiques en Chapes, ou en Cha-



## 78 LE MERCURE

subes. Le SAINT SACREMENT étoit porté par M<sup>r</sup> le Curé, sous un des plus riches Dais, qu'on ait encore vû dans Paris. Après qu'on eut chanté les Antiennes, qui étoient réponduës par les Fanfares des Timbales & Trompettes, on donna la Bénédiction, & la Procession sortit dans le même ordre qu'elle étoit entrée, à la différence seulement, qu'il y avoit 200 Soldats du Guet qui marchaient, pour faire ranger le Peuple, & pour le retenir. Devant le SAINT SACREMENT marchaient les Suisses de cette Princesse, Tambour battant & le Fifre jouant. Entre le Dais & Madame Duchesse de Berry, étoient ses Aumôniers en Rocher, & les Chapelains en Habit long. Madame donnoit la main d'un côté, à M<sup>r</sup> le Marquis de Coëtanfao son Chevalier d'Honneur, & de l'autre, à M<sup>r</sup> le Chevalier d'Hautefort. M<sup>r</sup> le Comte de Rions son Lieutenant des Gardes, marchoit

immédiatement devant elle , & M<sup>r</sup> le Marquis de la Rochefoucault son Capitaine des Gardes la suivoit , de même que M<sup>des</sup> les Marquises de Pons , de Clermont , d'Aidiés , de Beauvau ses Dames du Palais , avec M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy , les Marguilliers , & le reste de sa Maison , qui étoit très nombreuse & très-brillante. Madame , Duchesse de Berry fit tout le chemin à pied , depuis le Palais du Luxembourg , jusqu'à l'Eglise S. Sulpice sa Paroisse. On passa par la rue Vaugirard , & par la rue Cassette , où l'on entendit un beau Motet , chanté par les Religieuses du Saint Sacrement. La Cérémonie finit dans l'Eglise de Saint Sulpice par la Bénédiction du Saint Sacrement que cette Princesse reçût : On admira le bel ordre qui fut observé , malgré la quantité du Peuple.

Le 6. quoique M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy n'ait pû se trouver au Conseil d'Etat , à cause d'une

## 80 LE MERDURE

atteinte de Goute au Poignet, il n'a cependant pas voulu se priver de l'honneur d'assister au dîner du Roy.

Le même jour, le sieur de Bourvalais fut mis en liberté.

Le 7. la Régence nomma six Commissaires, pour examiner la forme de faire juger l'Affaire des Princes.

M<sup>r</sup> Pelletier de Soufy, M<sup>r</sup> Amelot, M<sup>r</sup> de Nointel, M<sup>r</sup> d'Argenson, M<sup>r</sup> de la Bourdonnaye & M<sup>r</sup> de S. Contest, ont été choisis pour cet effet. Ce dernier a ordre de recevoir tous les Mémoires qu'on présentera, & d'en faire seul le Rapport.

Le 8. M<sup>re</sup> le Duc Régent a accordé une augmentation de Brevet de retenue de 50000 liv. à M. de la Chesnaye, sur ses Charges de la Cornette Blanche, & de Grand Ecuyer Trenchant.

Le 10. M<sup>de</sup> la Princesse d'Harcour présenta au Roy M<sup>de</sup> la Marquise de Flamarin nouvellement mariée.

## DE JUIN 81

Le 10. MADAME vint de Saint Cloud rendre visite au Roy sur le midi , & s'en retourna le soir.

Le 12. le Roy après ses études qu'il continuë de faire avec beaucoup d'attention , entendit la Messe, & tint sur les Fonds de Bâteme , le fils de sa Nourrice , avec M<sup>de</sup> la Marquise de Villeroy. M<sup>r</sup> l'Abbé de Rochebonne Aumônier du Roy , en fit les Cérémonies , M<sup>r</sup> le Curé de Saint Germain l'Auxerrois présent.

Le 13. les Feüillans par Ordre du Roy , ont chantés pour la première fois , Vêpres dans sa Chapelle , ce qu'ils continuëront les Dimanches & Fêtes. Ils sont aussi chargés de faire tous les jours la Priere du soir , à l'imitation de ce qui se pratiquoit à la Chapelle de Versailles.

## PROVISIONS DONNE'ES

*en Juin 1717.*

Le premier du mois , le Bre-

## 82 LE MERCURE

vet de Second Enseigne de la Première Compagnie des Mousquetaires , a été accordé à M<sup>r</sup> le Chevalier du Crèuzel , par la démission de M<sup>r</sup> de la Roque.

*Idem.* Le Brevet de Cornette dans la première Compagnie des Mousquetaires, pour M<sup>r</sup> le Comte de Treville , vacante par la démission de M<sup>r</sup> le Chevalier du Crèuzel.

*Idem.* Les Provisions de la Charge de Gouverneur de Dax & S. Sever , Pays & Sénéchaussées des Launes , pour M<sup>r</sup> le Marquis de Poyanne , par la démission de M<sup>r</sup> le Marquis de Gassion.

*Idem.* Les Provisions de la Charge de Gouverneur des Ville Château & Viguerie de Sommieres , pour le Sieur d'Harling , Capitaine des Gardes du Corps de MADAME , Colonel du Régiment de Guienne Infanterie, & Brigadier des Armées du Roy , par le décès du sieur de Monpezat.

## DE JUIN 83

*Idem.* Les Provisions de Viguiers des Ville & Viguerie de Sommieres , pour e même.

*Idem.* Une Commission qui donne Rang de Mestre de Camp de Cavallerie , à M<sup>r</sup> du Boscq Aide-Major de la Premiere Compagnie des Mousquetaires.

*Idem.* Deux autres Commissions pour le Sieur de Peyrelongue , Ayde-Major de la Seconde Compagnie des Mousquetaires , & pour le Sieur de Laniziere , Ayde-Major de la dite Seconde Compagnie.

*Idem.* Les Provisions de Gouverneur des Ville & Château de Vannes & Auray , en faveur de M<sup>r</sup> le Comte de Lannion , Baron & Pair de Bretagne , Vicomte de Rennes , Marquis de Pinay , Brigadier des Armées du Roy , & Colonel du Régiment de Xaintonge ; cette Charge étant vacante par le décès de M<sup>r</sup> le Marquis de Lannion son pere.

## 84 LE MERCURE

*Idem.* Les Provisions de la Charge de Gouverneur des Ville & Château de Saint Malo , pour M<sup>r</sup> le Marquis de Coetquen , par le décès de M<sup>r</sup> le Marquis de Lannion.

Le 5<sup>e</sup>. une Commission qui donne rang de Mestre de Camp de Cavallerie , au Sieur Dufort , Ayde-Major de la Premiere Compagnie des Mousquetaires.

Le 7<sup>e</sup>. les Provisions en survivance , sur la nomination de M<sup>sr</sup> le Duc d'Orleans , de la Charge de Gouverneur des Ville & Duché de Nemours , en faveur de M<sup>r</sup> de Monliart , dont le pere est actuellement pourvû.

Le 14. les Provisions de la Charge de Gouverneur de l'Isle d'Oüessant , pour M<sup>r</sup> le Comte de la Sauldraye de Nizon , sur la nomination de M<sup>lle</sup> de Rieux , comme Dame & Marquise de ladite Isle.

*Journal*

obligé de dire , que jamais gens ne méritèrent mieux des gratifications , que ceux qui étoient sur cette Galere. Leur discretion à mon égard , n'a peut-être jamais eu de pareille. Ils étoient plus de 600 hommes , dont il n'y en avoit pas un qui ne me connut. Il n'y en ût jamais un seul , qui en donnât aucune démonstration. Leur reconnoissance fut égale à leur discretion. Celle que je leur avois témoignée de leur honnêteté, les toucha tellement, qu'ils pleurerent tous , quand je les quittai , pour prendre terre à *Piombin*. Ce fut proprement en ce lieu , où je recouvrai ma liberté , laquelle jusques là , avoit été hazardée par beaucoup d'avantures.

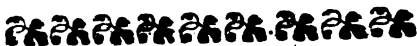
*Ce Morceau , par lequel finissent les Mémoires du Cardinal de Retz , est si beau , que j'ai cru vous faire plaisir de le transcrire tout au long. Je suis avec toute l'estime possible , Monsieur , &c.*

Juin 1717.

F



62 LE MERCURE



A MELLE DE M\*\*\*

PAR MR A\*\*

**M**.... par l'Amour adoptée,  
Digne du Cœur d'un demi-  
Dieu,  
Et pour dire encor plus, digne d'être  
chantée

On par Ferrand, ou par Chau-  
lien.

Minerve & l'Enfant de Cythere  
Vous ornent à l'envi, d'un charme  
séducteur :

Je vois briller en vous l'esprit de vô-  
tre mere ,

Et la beauté de vôtre Sœur ;

C'est beaucoup pour une mor-  
telle :

Je n'en dirai pas plus , songez bien  
seulement ,

A vivre , s'il se peut , heureuse en-  
tant que belle ,

Libre des préjuges que la raison  
dément.

*Aux plaisirs où le monde en foule  
vous appelle,*

*Abandonnez vous prudem-  
ment ;*

*Vous aurez des Amans , vous ai-  
merez sans doute :*

*Je vous verrai soumise à la commune  
Loi,*

*Des beautez de la Cour suivre l'ai-  
mable route ,*

*Donner, reprendre votre Foi ;  
Pour moi je vous louerai , ce sera  
mon emploi.*

*Je sçai que c'est souvent un partage  
sterile ,*

*Et que la Fontaine & Virgile  
Recueilloient rarement le fruit de  
leurs Chançons.*

*D'un inutile Dieu malheureux Nour-  
rissans,*

*Nous semons pour autrui , j'ose bien  
vous le dire ,*

*Mon Cœur de la Duclos, fut quelque  
tems charmé ,*

*L'amour en sa faveur avoit formé  
ma Lire ,*

*Je chantois la Duclos , D'... en fut  
aimé.*

Fij

*C'étoit bien la peine d'écrire :  
 Je vous louerai pourtant , il me se-  
 ra trop doux  
 De vous chanter , & même sans  
 vous plaire ,  
 Mes Chançons seront mon sa-  
 laire :  
 N'est-ce rien de parler de  
 vous.*

## LE BANQUET.

*Le Dieu Comus Banquetteur de  
 bon bruit ,  
 N'a pas long-tems sous champêtre  
 réduit ,  
 Avoit enclos quelques Enfans d'é-  
 lite.  
 J'étois du nombre : & Cuide par ma  
 foi ,  
 Qu'en ce jour , nul ne l'emporta sur  
 moi.  
 Je l'avoüerai , mon ardeur n'est pe-  
 tite ;  
 Quand de Comus j'obéis à la Loi.  
 Grand soin avions de vider les  
 bouteilles ,*

*Bachus après de les remplir soudain.  
En outre avions des Beutez sans  
pareilles ,*

*Diane même au sortir de son bain ,  
Paroît moins fraîche & moins bril-  
lante qu'elles.*

*Pomone aussi voulant être au Festin ,  
Pour nous , avoit dépouillé son Jar-  
din.*

*Rien ne manquoit. Adorables fe-  
melles*

*Selon raison faciles & cruelles ,  
Desserts parfait, chere lie & bon vin.*

*En dehors l'huis garottant le cha-  
grin ,*

*Comme un forçat, l'avions mis à la  
chaîne :*

*Éc'est raison. Les pleurs , les cris,  
la peine ,*

*Sont le Seul lot de ce maudit Lutin.*

*Or, nôtre but dans ce lieu d'allegres-  
se ,*

*N'étoit d'avoir nôtre esprit en dé-  
tresse ,*

*Comme pensez. Aussi point n'y fut-il.  
Pour le prouver à gens de vôtre es-  
pèce ,*

# 66 LE MERCURE

*Pas n'est besoin d'argument trop subtil.*

*La Liberté mere de Facetie,*

*Illec étoit en habits negligez;*

*Et folatroyent de tout soin dégagez,*

*Les Ris, les Jeux, enfans de Letitie.*

*Ce n'est le tout. Car, pendant les transports,*

*Dont nous saisis le Patron de la Treille,*

*Nous avons vû sur maints grands rouges bords,*

*Floter bons mots sortis de la bouteille.*

*C'est chose sçeuve, & soit miracle, ou non,*

*Les avons vûs. Ne suis assez felon,*

*Pour mensonger. Et puis tout est possible,*

*Bien le sçavez, au Dieu qui fut sensible,*

*Et tant aimâ la fille de Minos :*

*Donc, pour finir l'Histoire en peu de mots ;*

*Une Sirene à voix inimitable,*

*Chanta des mieux, sans se faire prier,*

*Ce qui rendit notre plaisir entier.  
 Enfin, après longues heures de table,  
 Fallut quitter ce manoir délectable,  
 Non, sans ensemble en gémir plus  
 d'un jour :*

*Car ce bon temps nous parut si trop  
 court,*

*Que crumes tous que c'étoit un men-  
 songe,*

*Et même encor le prenans pour un  
 songe.*



## ÉPITRE DE M. THIRIOT,

A M. D....

**J**E vous écris, mon cher, pour  
 vous remercier de nous avoir  
 donné souvent de vos nouvelles,  
 & pour vous demander pardon de  
 ne vous avoir pas écrit.

*Sans vous ennuyer par l'histoire,  
 Si chacun s'est bien divertie,  
 Depuis que vous êtes parti,  
 Pour aller aux Rives de Loire :*

## 68 LE MERCURE

Sçachez de nous en racourci ,  
 Que nous nous occupons icy  
 A dresser un Executoire ,  
 Une Requête, un Compulsoire ;  
 Ou bien d'un Procès obscurci ,  
 Par quelque Nullité notoire ,  
 Dont nous nous chargeons la mémoire ,  
 Debrouïller le Car , & le Si ;  
 N'ayant à faire en tout cecy  
 Qu'à Chicaneurs, gens d'écrivoire ,  
 Qui nous payent d'un grand merci.

Or, vous devez aisément croire ,  
 Qu'en travaillant à tel grimoire ,  
 Nous avons peu de tems ; qu'ainsi ,  
 L'ennui nous accableroit , si  
 Quelque fois des gens sans souci ,  
 Ne dissipoient nôtre humeur noire ,  
 Par leur entretien , comme aussi  
 A force de rire & de boire.

Plus heureux de vôtre côté ,  
 Loin du tumulte de la Ville ,  
 Et plus justement enchanté ,  
 Goûtez bien l'étude facile ,  
 Que vous procure vôtre azile .  
 Cherchant plutôt par goût que par  
 nécessité ,  
 Le Vrai, l'Agréable , & l'Utile ,

*Qu'on puise dans le sein fertile  
Des Auteurs de l'Antiquité,  
Dont j'ai peu ou prou profité.  
Peu, très sûrement pour le stile;  
Mais d'où pourtant j'ai rapporté  
Certain esprit de liberté,  
Exempt du préjugé servile,  
Dont le Vulgaire est infecté,  
Avec une vertu docile,  
A soutenir l'adversité,  
Dans un malheureux domicile,  
Où je suis en société  
D'Ignorens, dont le plus habile  
Entend l'Ordonnance Civile,  
Qu'il a plus souvent commenté,  
Que Terence, Horace ou Virgile.*

Je supporterois plus tranquillement l'ennui que me causent ces Messieurs, si la perte de mes amis n'achevoit de m'accabler tout à fait. G... part pour Rome, nous sommes fort aises de ce voyage, par rapport à lui, & très fâchez par la perte que nous faisons. Avec les talens qu'il a, jugez combien il en reviendra joli homme.



70 LE MERCURE

*D'un Naturel ingenieux ,  
Avec succès il concilie ,  
Sans être fort laborieux ,  
La Peinture & la Poësie :  
Mais ce qui vaut encore mieux ,  
Il est de bonne compagnie.*

*Quant au long & honteux silence  
Que me reprochez justement ;  
Ce n'est point par indifferencé ,  
Si je l'ai gardé longuement ,  
Mais bien plutôt par nonchalance ,  
Qui , comme un Auteur d'importance ,*

*M'abandonne très rarement :  
Or donc, après telle assurance ,  
N'ayez point de ressentiment ,  
Ecrivez-nous plus frequemment ,  
Ou sinon, que vôtre presence  
Nous tire de l'abattement ,  
Que nous a causé vôtre absence.*



DE JUIN. 71

L'AMOUR CAPTIF,

A S. A. S. MADAME

LA PRINCESSÈ DE CONTY.

PAR Mr LE GRAND.

**L'**Enfant ailé, ce redoutable Sire,  
Comme sçavez, par son Arc  
glorieux  
Tant renommé, qui des bords Sti-  
gieux,  
Le sombre Roi soumit à son Empire:  
Ce Dieu, PRINCESSE, Ar-  
tisan de vos yeux,  
Brûle pour vous, sans oser vous le  
dire :  
Direz, comment, les nouvelles des  
Dieux  
Je puis sçavoir; Suffit, en ces bas  
lieux  
Rimeur fait tout des filles de Mé-  
moire :  
Et d'autre part, point ne tiens mon  
histoire.  
L'Amour n'a gueres en son char  
azuré,

72    L E M E R C U R E

Vint icy bas par l'ordre de sa mere ,  
Voulant sçavoir si son Sceptre doré,  
Sur Terre encor trouvoit culte sin-  
cere :

Registre prit le fier Dieu de Cythere,  
Pour tenir compte, ayant bien de-  
nombré ,

De chaque temple à Venus consacré:  
Puis, devoit mettre aussi sur le Li-  
belle ,

Combien de cœurs adoroient l'Im-  
mortelle :

Ainsi s'en va de son carquois paré,  
Faire revüe Amour nouveau Barème,  
Par maint Pais courroit comme un  
Bohème.

Il fut surpris? ne vous dirai combien,  
Pas n'y trouva Temple Cytherien :  
Tous les Servans de sa beauté su-  
prême ,

Etoient, Princesse, en vôtre doux  
lien ;

Surpris, que dis-je ? Amour s'en  
doutoit bien :

Ja prévoyoit, quand il vous eût for-  
mée ,

Qu'un jour, sa mere en seroit de-  
sarmée;  
Toujours

*JOURNAL DE HONGRIE.*

Les Turcs s'étans tenus tranquilles jusqu'au troisième de May, formerent la résolution d'attaquer l'Escadre Impériale, qui s'étoit postée près de Salancemen, afin de s'assûrer la Navigation du Danube & du Tibisque. Les Infidels ayans à bord 4000 Soldats, soutenus par 2500 chevaux, vinrent fondre avec un grand nombre de Fregates Saïques & autres Bâtimens armés, sur les Vaisseaux Impériaux, commandés par le sieur Schyvendiman pour le déloger. Le feu de part & d'autre fut terrible, depuis midi jusqu'à une heure que l'action dura; après quoi, les Turcs ne pouvans plus soutenir l'effet du gros Canon des Chrétiens, ils furent contrains de se retirer à force de rames: Leur Cavalerie étant effrayée. & fort maltraitée par les canonades à car-

*Jun 1717.*

H'

## 25 LE MERCURE

touches , prit honteusement la fuite : Onze de leurs Bâtimens furent coulés à fond , ceux qui les montoient ayant été tous tuez , ou noyez ; entr'autres le Bassa qui les commandoit , & plusieurs autres Officiers. Ce qu'il y a de plus étonnant , c'est que suivant les Relations que l'on a reçues de cette Action , elles ne font perdre qu'un homme ou deux , aux Impériaux.

Le 13. les Ottomans s'avancerent de nouveau , avec des forces plus nombreuses , tant par Eau que par Terre , jusqu'à *Czerwenka* , ils avoient même conduit quelques pièces de gros Canon , pour tâcher d'intercepter un Convoy considérable de provisions , escorté par l'Escadre Impériale. Le General Prince Alexandre de Vvirtemberg averti de leur dessein , marcha avec trois Régimens de Dragons , douze Bataillons & autant de Compagnies de Grenadiers de *Furack* vers *Carlovitz* ;

Pour s'y opposer; mais, il apprit à son arrivée, que les Turcs informés de son approche, s'étoient retirés précipitement, que le Convoi étoit entré dans le Tibisque, & qu'il étoit hûreusement, arrivé au Magasin de *Besceveck*.

Le quatorze. Le Prince Eugène Generalissime des Armées de Hongrie, partit de Vienne à trois heures du matin, pour assembler l'Armée Chrétienne. Il arriva par eau le 16. à Bude, sous une triple décharge de Canon: il en partit le même jour, & se rendit le 21. au Camp de Futach. Le 22. il fit la revûe d'une partie de l'Armée, qui continuë de se renforcer par les troupes qui arrivent successivement. Le 26. M. le Prince Eugene se rendit au Camp du General Mercy, pour s'aboucher avec lui, sur les operations prochaines: Ce Prince revint le lendemain à son Camp; où il n'attendoit que l'arrivée de son Artillerie, pour se mettre en mouvement, & profiter

du tems où les Turcs ne sont point renforcez.

Le 16. le Prince Louïs de Pons & le Chevalier de Lorraine son frere , ûrent une audience favorable de S. M. I. Ils en partirent le 26. pour l'Armée de Hongrie. M. le Prince de Dombes étant arrivé le 17. à Vienne, avec une nombreuse suite , fut admis le 19. à l'Audience de l'Empereur qui le reçût très gracieusement , & selon son rang : Ce jeune Prince & M. le Duc d'Aremberg s'embarquerent le 23. pour se rendre au Camp de Futach.

Le 19. l'Investiture de l'Electorat de Baviere & des autres Etats de l'Electeur de ce nom, se fit à Vienne, avec beaucoup de solennité. Le Comte Maximilien François de Sinching Conseiller d'Etat & Chambellant de l'Electeur de Baviere ; & le Baron François Annibal de Meerman , aussi Conseiller du même Prince & ses Envoyez Plenipotenciaires , se rendirent le même

jour 19. dans deux magnifiques carrosses à six chevaux , suivis de plusieurs autres à deux , & précédés d'un grand nombre de Valers de pied , d'Heyduques & de Pages vêtus de belles & riches Livrées, au Palais Imperial , où ils reçurent avec les Ceremonies accoutumées, de Sa Majesté Imperiale , au nom du Serenissime Prince & Seigneur, le Seigneur Maximilien Emanuel , Duc de la Haute & Basse Baviere , comme aussi du Haut Palatinat , Comte Palatin du Rhin ; Grand Echanfon du Saint Empire , Electeur , Landgrave de Leichtenberg &c. l'Investiture Imperiale dudit Electorat & Pais , Regales & Dignitez , où le premier Envoyé Plenipotentiaire fit la Harangue de la demande , à laquelle répondit le Comte Frederic Charles Schonborn Bucheim Conseiller d'Etat de Sadite Majesté & Vice-Chancelier de l'Empire ; le second fit la Harangue de Remerciement. Cette fonction a été des plus magnifi-

H iij



ques, & le Concours de la Noblesse & des Ministres Etrangers étoit si grand, qu'à peine pouvoit-on entrer au Palais.

Le 21, le Prince Electoral de Baviere & le Prince Ferdinand son troisième frere, qui étoient partis le 15 de Munick, arriverent à Vienne par eau avec 50 Barques & prirent *incognito* leur logement chez les Envoyés Plenipotentiaires du Sorennissime Electeur leur pere. Ces Princes ayant notifié leur arrivée aux trois Cours Impériales; l'Empereur les envoya complimenter par le jeune Comte de Paar Chambellan de Service. Le lendemain, les carosses de l'Empereur suivis de beaucoup d'autres, vinrent prendre le Prince Electoral précédé de ses Pages & Valets de pied, vêtus d'une superbe livrée: Il fut conduit avec tous les Honneurs que l'on peut rendre aux Têtes Couronnées, dans le Cabinet de l'Empereur qui vint audevant de lui à la porte,

le recut avec des marques d'estime & d'affection, le fit asseoir, & le reconduisit jusqu'au même endroit: Il visita ensuite l'Imperatrice regnante, l'Imperatrice Mere, l'Imperatrice Douairière Amelie. les Serenissimes Archi-Duchesses Josephines & enfin les Leopoldines. Ces deux Princes ont été traités splendidement pendant leur séjour à Vienne, aux dépens de la Cour, avec toute leur suite, ils prirent le 27. congé de l'Empereur. Le Prince Electoral soupa avec l'Impératrice Amelie & les Archi-Duchesses ses Filles. Le 28 ils s'embarquerent dans leur Yacht peint & orné de Banderoles aux Armes de Baviere, pour aller faire la Campagne sous les ordres du Prince Eugene.

Le 22. S. A. R. Don Emanuël Infant de Portugal, ayant pris congé de l'Empereur, des Impératrices Douairières & des Archi-Duchesses, s'embarqua pour la Hongrie

Le 30. M<sup>rs</sup> le Comte de Charo-

## 92 LE MERCURE

lois arriva à Vienne , après avoir reçu de S. M. I. tous les honneurs dûs à sa Naissance ; il en partit le premier Juin avec M. le Comte de Bonneval. Dans les différentes Audiances que l'Empereur a données à tous ces Princes, il leurs a dit en substance. Messieurs , nous avons l'Ennemi de la Chrétienté à combattre, qui a une Armée formidable & fort supérieure à celle de l'Empire ; mais le Dieu des Armées combattra pour nous ; vous trouverez une bonne - volonté dans mes Troupes : J'ay ordonné au Prince Eugene d'avoir soin de vous. L'Empereur leur donna ensuite sa main à baiser, après leur avoir souhaité un hûreux voyage. Le Prince Constantin fils du Roy de Pologne, servira aussi contre les Infidels , sous le nom du Comte Jockieu : On compte qu'il y aura 400 Volontaires ; tant Princes que Grands Seigneurs , & plus de 800 Anciens Officiers de différentes Nations, aussi volontaires.

## A CONSTANTINOPLE,

le 1<sup>r</sup>. Avril 1717.**M.**

Vous aurez sans doute appris, que le Capitan Bacha *Janum Codja*, a été déposé, mis aux sept Tours, ensuite étranglé; & que le Capitan *Ray* lui a succédé dans cette Place. J'ajouterai à cette Nouvelle publique, les particularitez suivantes : Que ce dernier est Anglois d'Origine, ayant commencé par être *Bosseman* d'un Vaisseau de Guerre Anglois; puis, Contre-Maître d'un Navire Marchand appelé le *Succes*. Quelque tems après, des Marchands Florentins lui ayant confié le Commandement d'un Bâtiment à Livourne, d'où il fit voile pour Malte, il fut pris avec tout son Equipage par un Corsaire de Tripoli, & fait Esclave. Après quelques années de servitude,

s'étant fait Mahometan, il devint lui-même un fameux Pirate, & parvint par degrez à être Capitaine d'une Sultane de 80. pieces de Canon, dans la Flote des Turcs, employée la Campagne dernière contre Corfou : Ayant reproché hardiment au Capitan Bacha d'avoir manqué l'occasion de battre la Flotte Venitienne devant cette Place; celui-ci, outré de cette insulte, le fit mettre aux fers, & les ordres étoient donnez pour l'étrangler, lorsqu'il trouva le moyen pendant la nuit, de rompre ses chaînes : & s'étant jetté à la Mer, il fut assez heureux pour gagner à la nage, la Terre, & d'être reçu dans Corfou, comme un Esclave Chrétien qui se sauve. Il n'y fut pas long tems sans s'échaper, & sans retourner à Constantinople. Ayant porté ses plaintes au Nouveau Vizir, du risque où il avoit été de perdre la vie, & l'ayant en même-tems instruit de la mauvaise manœuvre du Capitan Bacha. Il a eu le bonheur d'en être.

DE JUIN. 95

si favorablement écouté, qu'il a  
sapplanté son Ennemi, & qu'il se  
trouve à présent Grand Amiral de  
la Flotte Ottomane.

## D E N O M B R E M E N T

*Des Troupes Ottomanes , qui  
doivent servir contre S. M. I.  
en Hongrie , & contre les Vé-  
nitienſ ; conſiſtans en Cavalerie  
& Infanterie , tant de l'O-  
rient, de l'Occident, du Midi, que  
du Septentrion.*

### C O N T R E L' E M P E R E U R.

| C A V A L E R I E. |             | I N -<br>F A N T |
|--------------------|-------------|------------------|
| Janiffaires        | .....       | 60000            |
| Tartares           | ..... 30000 | 3000             |
| Valaches           | ..... 3000  | 3000             |
| Boſvakes           | ..... 5000  | 4000             |
| Amantes            | ..... 4000  | 11000            |
| Arméniens          | ..... 1000  | 6000             |
| Muſulmanienſ       | ..... 1000  | 6000             |
| Thracienſ          | ..... 1000  | 6000             |

| <i>CAVALERIE.</i>   |       | <i>INF.</i> |
|---------------------|-------|-------------|
| Affricains . . . .  | 10000 | 20000       |
| Persiens . . . .    | 9000  | 14000       |
| Bresiliens . . . .  | 4000  | 15000       |
| Morlakes . . . .    | ....0 | ... 0       |
| Egyptiens . . . .   | 10000 | 4000        |
| d'Holenland . . . . | ....0 | ....0       |
| Borgariens . . . .  | 5000  | 2000        |
| Moriens . . . .     | ...0  | ... 0       |
| Kynvvindiens        | 4000  | 16000       |
| Macédoniens.        | 4000  | 16000       |
| Etyopiens . . . .   | 4000  | 16000       |
| Affyriens . . . .   | 2000  | 18000       |
| Sabaniens . . . .   | 2000  | 14000       |
| Mesopotam.          | 6000  | 16000       |
| Grecs.              | ....0 | 1000        |
| <hr/>               |       | <hr/>       |
| 105000.             |       | 251000      |
| <hr/>               |       | <hr/>       |

CONTRE LES VENITIENS.

| <i>CAVALERIE.</i>   | <i>INF.</i> |
|---------------------|-------------|
| Janissaires . . . . | 40000       |
| Tartares . . . .    | ....0       |
| Valakes . . . .     | ... 0       |
|                     | 0           |
|                     | Bosvakes    |

DE JUIN.

99

**CAVALERIE. INFIE.**

|                       |      |       |
|-----------------------|------|-------|
| Bosvakes . . . .      | 4000 | 1000  |
| Amantes . . . .       | 2000 | 12000 |
| Armeniens . . . .     | 0    | 0     |
| Musulmaniens . . . .  | 0    | 0     |
| Thraciens . . . .     | 0    | 0     |
| Affricains . . . .    | 6000 | 1000  |
| Persiens . . . .      | 3000 | 4100  |
| Bresiliens . . . .    | 6000 | 1000  |
| Morlakes . . . .      | 1000 | 2000  |
| Egyptiens . . . .     | 7000 | 18000 |
| d'Holenland . . . .   | 3000 | 4000  |
| Borgariens . . . .    | 6000 | 10000 |
| Moriens . . . .       | 0    | 10000 |
| Kynvvi diens . . . .  | 5000 | 2000  |
| Macedoniens . . . .   | 4000 | 3000  |
| Etyopiens . . . .     | 5000 | 2000  |
| Assyriens . . . .     | 2000 | 2000  |
| Sabaniens . . . .     | 2000 | 1000  |
| Mésopotamiens . . . . | 4000 | 2000  |
| Grecs . . . .         | 4000 | 1000  |

---

62000.

---



---

116100.

---

Juin 1717

I



## 100 LE MERCURE

Total de la Ca-  
valerie , co'ntre  
l'Empereur & les  
Venitiens.

167000.

Total de  
l'Infanterie ,  
contre l'Em-  
pereur & les  
Venitiens.

367100

Total du Tour.

534100.

## NOUVELLES DE ROME.

*Du 1. Juin 1717.*

LE ROY D'ANGLETERRE  
s'arriva icy que le Mercredi , sur  
les six heures du soir , veille de  
la Fête de Dieu. Le Cardinal Gual-  
tierio alla au devant à quelques  
milles de Rome ; le Prince monta  
dans le carosse du Cardinal , &  
malgré l'*incognito* , prit la Droite

sur lui; Don Carlo Albani vis-à-vis du Roy sur le devant , & en face du Cardinal , étoit son frère.

Le premier présent que reçût le Roy , fut celui de Monsignoré Cibo. Il consistoit en rafraîschissemens. Il y avoit entre autres choses, un Esturgeon monstrueux , deux Veaux Monganes, cent livres d'un Beure exquis ; les Armes du Roy étoient empreintes dessus.

Le lendemain, le Roy assista à la Procession dans un Balcon magnifiquement préparé à l'Hospice des Prêtres , qu'on dit être anciennement le Palais des Ambassadeurs d'Angleterre. Jamais la Procession n'a été si nombreuse , ni en si bel ordre. Le Pape avoit tenu une Congregation exprès, pour en ordonner la marche avec plus de pompe. Les Religieux de tous les Ordres commençoient la marche , ensuite les Basiliques avec les Chanoines. Tous les Colleges de Chancellerie portans des Torches à la main, y étoient au nombre de plus

## 302 LE MERCURE

de fix cent. Les Procureurs Generaux d'Ordres, les Avocats Confistoriaux, les Cameriers d'Honneur en Robe rouge, la Chapelle du Pape, les Prélats de la Signature, les Auditeurs de Rote, les Huissiers de Chambre, les Votans de Signature, les Penitentiars & Evêques assistans, les Cardinaux Diacres, Prêtres & Evêques; les Magistrats Romains, autrement dits les Conservateurs; l'Ambassadeur de Boulogne, le Conétable Colone, deux Cardinaux Diacres & deux Auditeurs de Rote sous les aîles du Pape, l'Ecuyer du Pape & son Fourrier le precedoient dans l'ordre que je les décris. Le S. Pere étoit porté par 12. Estafiers. La Chambre Secrete, les Protonotaires Apostoliques & les Generaux d'Ordre suivoient immédiatement; la Procession étoit fermée par la Compagnie des Chevaux Legers ( elle est de 80. hommes) ayant à leur tête leur Capiraine & les deux Cornettes; & par les Cuirassiers, precedez des

Trompettes & Timbales. D'autres Soldats étoient distribuez par bande & formoient une haye des deux côtez du chemin , par où passoit la Procession, pour empêcher les Curieux d'en troubler l'ordre. Les Cardinaux n'avoient point, comme à l'ordinaire, leur Cortège ; ils étoient seulement accompagnez de deux Gentilshommes, dont l'un portoit la Torche & l'autre la Barette, & suivis d'un Caudataire, & du Porte - chapeau. Le Pape l'avoit ainsi ordonné, pour éviter la confusion, & il avoit surtout recommandé aux Moines & au Clergé, la modestie.

Le Lendemain matin, le Pape envoya des rafraichissemens au Roy. Cent vingt Faquins portent les presens ; sçavoir.

Six Cages de Poulets & Dindons , six Cages de Faisans & de Paons , six Cages de Perdrix & Tourterelles, six Caisses de vin, un Esturgeon, deux Veaux Morgans bien enfontangés, force

Beuves & Fromages , quantité de fruits & de confitures , de Jambons, de Saussifons, de Mortadelles & autres. Au milieu étoit une Caisse magnifiquement parée , qui contenoit douze bouteilles de Ratafias.

Après le dîné, sur les six heures du soir , Don Carlo & Don Alessandro Albani , allerent prendre le Roy , pour le conduire chez le Pape. Il entra par le jardin & à la descente du carosse se trouverent quarante Prelats , à la tête desquels étoit le Majord'hommes, Mgre del Gidice , qui complimenta le Roy , & lui donna la main , pour monter l'escalier secret, par où il fut introduit chez le Pape. Toutes les portes de l'Appartemen étoient ouvertes à deux batans.

En entrant , le Prince fit les genuflexions ordinaires. Le Pape étoit sur son Trône ; le Roy lui baïsa le genoüil , ensuite la main ; & après , le Pape l'enbrassa trois ou quatre fois. Le Roy s'assit

dans un Fauteüil à côté du S. Pere. Ce fauteüil n'étoit plus bas de celui du Pape , que d'un seul degré. Après ce Cérémonial tout se retira , & le Prince resta seul avec le Souverain Pontife , durant plus de deux heures. Le Pape ne pût retenir ses larmes pendant cette entrevüe , & il parut extrêmement attendri de la situation de ce Prince , après quoi ils se separerent très contents l'un de l'autre.

Le Samedi, le Roy reçût la visite des Cardinaux Ottoboni & Imperiali : Neuf Cardinaux y avoient déjà été en habit court. Le Fauteüil du Roy étoit distingué de ceux des Cardinaux , & seul à la place marquée pour l'Audience. Ils ne furent conduits que jusqu'à la portiere du Cabinet du Prince.

Hier, le Conêtable Colone fit visite au Roy , & resta à dîner avec lui. Après le dîné, il monta en Carosse avec le Cardinal Gualtierio , & Don Carlo

Albani, & alla recevoir la Benediction du S. Sacrement chez les Minimes François, à la Trinité du Mont : Il alla ensuite se promener à la Villa Medicis. J'oubliois de dire que le matin il avoit été à S. Pierre pour voir cette merveille du monde : Tous les Chanoines en Rocher, & le Cardinal Albani, comme Archi-Prêtre, à la tête, vinrent recevoir le Roy à l'entrée de l'Eglise. Le Pape donna un Bref pour faire voir les Reliques au Roy, dans l'endroit même où elles sont renfermées ; Grace qui ne s'accorde qu'aux Têtes Couronnées. Les seuls Chanoines de S. Pierre ayans le Privilege d'entrer dans ce lieu, le Grand Duc même étant venu à Rome la Semaine Sainte, ne pût en jouir qu'à la faveur d'un Brevet de Chanoine.

Aujourd'hui, sur les quatre heures après midy le Roy ira au Vatican.



*La Nouvelle Edition des Aventures de Telemaque , par feu M. de Fenelon Archevêque de Cambray, conforme au Manuscrit Original , a donné lieu aux Réflexions suivantes. Je crois intéresser la curiosité des Lecteurs , en les leur communiquant.*

## REFLEXIONS CRITIQUES

SUR

# LES AVANTURES DE TELEMAQUE FILS D'ULISSE.

**I**L y a long-tems qu'on souhaitoit de voir dans toute leur perfection , les Aventures de Telemaque. La modestie sévère & scrupuleuse de M<sup>r</sup> de Fenelon, avoit condamné à ne voir jamais



## 108 LE MERCURE

le jour, de son vivant, ce fruit précieux de sa jeunesse, & sans un hazard d'autant plus glorieux pour lui, qu'il le craignoit plus sincèrement; le Public ne commenceroit que d'aujourd'hui, à ajouter aux autres Titres dont il a reconnu son mérite, celui d'un des premiers Poètes de son Siècle.

Mais enfin, l'Ouvrage ainsi échapé du cabinet de son Auteur, ne pouvoit être qu'une Copie imparfaite d'un excellent Original: Il ne servit même qu'à irriter la Curiosité des Connoisseurs. Ce qu'on tenoit dans les mains, fit regretter ce qui étoit encore sous la clef, & si M<sup>r</sup> de Fenelon n'avoit été mille fois plus estimable & plus chatmant dans sa personne, que dans ses Ecrits; je ne sçai si les beaux Esprits naturellement jaloux de leurs plaisirs, lui auroient facilement pardonné des jours qui leur coutoient si cher. C'est ce qui a fait rechercher avec tant d'empressement, cette nouvelle Edition, conforme au Ma-

manuscrit Original, dont nous sommes redevables à la Famille de l'Auteur : Il est vrai que le mérite de l'Ouvrage en assûroit le succès ; mais il faut avouer aussi , que la multitude prodigieuse des Editions , qui en ont été faites en différens endroits, sembloit en avoir rassasié le Public.

C'est cette nouvelle Edition, qui a donné lieu à ces Réflexions ; elles sont au moins sinceres, si elles ne sont pas judicieuses.

On ne manquera pas de m'accuser de témérité, d'oser toucher à un Ouvrage consacré, par une réputation de plusieurs années, & qui a réuni en sa faveur, les Partisans des Anciens & des Modernes. Mais quoi ? La Critique ne peut-elle tomber que sur des Ecrivains méprisables ? Loin de nous cette idée fausse & servile : Qu'il me soit pormis de le dire, après M<sup>r</sup> de la Motte.\* La Critique employée sur les bons Auteurs, est d'une utilité considéra-

\* Discours sur le différent mérite des Ouvrages de gout.

## 110 LE MERCURE

ble pour le Public. Quel service lui rendez-vous , en relevant des fautes grossieres , dans des Livres qu'il ne lit plus ? Montrez ce qu'il y a de plus vicieux en Beau , dans les meilleurs Ecrits ; démêlez y des défauts , qui dans la foule des beautés , avoient échapés aux yeux vulgaires , vôtre Critique sera interessante ; & du moins , se fera-t-elle lire par sa singularité. Une Critique des Aventures de Telemaque est peut-être téméraire , mais une Critique de l'Acarie , ou du Poëme de la Magdelaine , ne pourroit manquer d'être ennuyeuse ; & de tous les défauts , c'est celui qu'on doit éviter avec le plus de soin : Il en est qui se réparent , qui ont même leurs agréments , comme les beautés ; mais il n'arrive point qu'on ennuye & qu'on plaise : En voilà assez pour ma justification ; entrons en matiere.

Il y a sans doute , de grandes beautés répandues dans les six premiers

# DE JUIN. . . . . III

miers Livres de Telemaque , où le jeune Heros raconte ses Aventures à Calipso. Il sçait vous attendre par le récit de ses malheurs; on les partage avec lui, le Poète échape à la vûë, on ne voit qu'un fils infortuné, cherchant son pere dans toute l'étenduë des Mers. On le suit dans tous les dangers qu'il court; décrit-il une Tempête, on croit être dans les horreurs du naufrage. Tantôt on se prépare à périr avec lui en Sicile, tantôt transporté dans les déserts de l'Egypte, on y goûte toutes les douceurs de la vie pastorale : Ici on se confond, à la vûë d'un jeune Prince qui ne balance pas un moment, entre la mort & le mensonge, quelque leger qu'il puisse être. Là on admire sa Vertu jusques dans ses foiblesses; en un mot, tout vit, tout est animé dans sa narration; je crois cependant, y appercevoir un défaut, & j'espère qu'on en conviendra avec moi; essayons de le faire sentir.

*Juin 1717.*

K

## 112 LE MERCURE

Mentor est présent à cette aimable conversation, & ses loüanges n'y sont pas épargnées; c'est à lui qu'on rapporte la gloire de tous les périls évités : Chaque circonstance lui vaut un nouvel hommage, son nom est continuellement dans la bouche du jeune Heros; non content de rapporter ses Actions, la mémoire reconnoissante de Telemaque lui rapelle des Harangues entieres, dont il les accompagnoit. Il ne les prononce qu'avec une espèce de transport; & si les loüanges d'Achille répandues dans toute l'Iliade, ont fait penser à quelqu'uns qu'elles en étoient le dessein. Ne seroit-on pas tenté de croire que l'éloge de Mentor est devenu le fond & le dessein du discours de Telemaque, & que le recit de ses Aventures n'en est que le prétexte; à peu près comme ce Chrysippe, dont parle Seneque, qui avoit composé un Traité des Bienfaits, où apparemment pour égayer sa matiere, il

il avoit fait entrer une infinité d'Histoires fabuleuses , qui occupoient la meilleure Partie de son Livre. *Ita ut* , dit Seneque , *de ratione dandi , accipiendi , reddendique beneficii paucò admodùm dicat , nec his fabulas , sed hac fabulis inserit.*

Je n'examine pas , si ces loüanges sont justes ; elles le sont sans doute : Je demande si elles sont à leur place , & il n'y a nulle conséquence de l'un à l'autre. Pour moi , s'il m'est permis de dire ce que j'en pense , j'avoüerai sincèrement , que les deux Rôles de Telemaque Panégériste & de Mentor tranquile Auditeur de ses propres loüanges , ne me paroissent nullement pris dans la Nature.

En effet , quelque avidité de loüanges qu'on remarque dans la plûpart des hommes , l'expérience nous apprend , qu'on ne sçau-roit s'entendre loüer long-tems ; sans rougir : On auroit honte de laisser paroître au dehors , ce qu'

#### 114 LE MERCURE

on éprouve intérieurement , & de décéler le moins du monde le plaisir secret qu'on ressent , au récit de ses loüanges. Ce reste précieux de nôtre première nature , cet air embarrassé , cette lueur de modestie qui se répand sur le visage , peu fidèle en cela aux sentimens du cœur , annonce bien hautement l'injustice & la vanité de ces éloges ; aussi , la véritable politesse a-t-elle banni de la Société civiles , ces Loüeurs importuns , qui sans voile & sans détour , vous accablent en face , de leurs loüanges effrontées ; on y veut des ménagemens , comme dans les reproches ; on n'aime pour Panégyristes , que ceux qui croient nous déplaire en nous loüant ; & les loüanges ne réussissent , qu'autant qu'on paroît désespérer de leur succès.

La vérité de ces principes me garantit la justesse de leur application , & je ne vois qu'une chose qu'on y puisse raisonnablement opposer.

Bien loin me dira-t-on , que ce que vous critiquez dans le récit que fait Telemaque de ses Aventures , soit un véritable défaut , on seroit choqué de ne l'y pas trouver ; on est sensiblement touché de voir dans ce jeune Prince , une reconnoissance si vive pour Mentor : Les loüanges qu'elle lui dicte , n'ont point de bornes , parce qu'elle n'en a point elle même ; & le désordre apparent qui y regne , est un effet de l'Art le plus merveilleux.

Eclaircissions les choses. Si les loüanges de Mentor étoient semées , avec un peu moins de profusion dans le discours de Telemaque , ce cœur tendre & reconnoissant qu'on admire en lui , les justifieroit suffisamment ; mais elles se montent à un point qui ne leur laisse plus d'Apologie. Telemaque , par quelques traits vifs & courts , mêlez adroitement au récit de ses Aventures , pouvoit faire sentir la part qu'y avoit Men-



## 114. LE MERCURE

tor ; c'est tout ce qu'exigeoit de lui une juste reconnoissance , & cela étoit dans la Nature : Va-t-il au delà , il blesse la politesse , & la Vraisemblance est violée.

Et ce qu'on ajoute , que les louanges se mesurent sur la reconnoissance qui les dicte , n'est pas absolument vrai ; car , il est évident qu'il y a plusieurs occasions , où elles seroient très-mal employées.

Mais , pour rendre ceci encore plus sensible , & mettre la question dans le point du dénouement. Supposons qu'un jeune Seigneur de Qualité, de retour de l'Armée , après deux ou trois Campagnes , se trouve dans une Assemblée de Gens de considération , qui lui demandent en présence d'un Gouverneur sage & éclairé , qui l'a suivi dans tous ses voyages , une Relation des principales Actions où il s'est trouvé : Ne seroit-on pas choqué de le voir interrompre à chaque moment , son discours ,

par les loüanges de ce Gouverneur, & le Gouverneur lui-même, s'il écoutoit aussi tranquillement nôtre Relateur, que Mentor écou-  
roit le fils d'Ulysse, ne seroit-il pas un peu embarrassé de sa con-  
tenance : En vérité, lorsqu'on se met à sa place, on ne sçauroit s'em-  
pêcher de le plaindre, & pour peu que la Scène durât, on ne sçait pas trop comment il s'en pourroit tirer. Au lieu de ces loüanges don-  
nées sans ménagement, quelques mots flatteurs amenés insensiblement par la suite du discours & devenus comme nécessaires, ren-  
dront à ce fidele Ami, la justice qui lui est due, sans blesser sa dé-  
licateffe : On applaudira égale-  
ment & au mérite qui les obtient,  
& à la reconnoissance qui les di-  
stribuë. Mais en voilà assez sur cet  
article; passons à autre chose.

On peut être grand Poëte, sans  
être Versificateur. Les Aventures  
de Télémaque, & si j'ose dire ce  
que j'en pense, l'Ode qu'on y a

ajouté dans cette Edition , en font une preuve évidente. Les Tours poétiques & hardis , les Idées gracieuses & touchantes , les Peintures fortes & animées que M<sup>r</sup> de Fenelon a répandues dans son Poëme , avec une espèce de prodigalité , dédomagent avec usure de la rime qui lui manque , & c'est à ce stile enchanteur , comme l'appelle M<sup>r</sup> de la Motte , si bon Juge en fait de stile , qu'il doit une bonne partie de sa réputation. Qu'on me permette cependant une réflexion , Je l'emprunterai de M<sup>r</sup> de la Motte même.

Il y a des distinctions à faire entre le mérite d'un Ouvrage , & celui de son Auteur ; l'estime de l'un n'entraîne pas toujours celle de l'autre ; prenons-donc garde de les confondre. J'admire avec les autres , le stile de Telemaque : Mais , j'avoüe que mon admiration ne passe pas jusqu'à l'Auteur ; du moins dans le même degré , parce qu'il ne me paroît pas qu'il

ait dû lui coûter bien des veilles : Y a-t-il aujourd'hui un autre mérite , que celui de la mémoire , ou tout au plus , celui d'une compilation judicieuse dans ces images pompeuses , dans ces descriptions poétiques , dont il a paré son Ouvrage : Elles lui font moins d'honneur , qu'à Virgile & à Homère , & aux autres Poètes anciens , à qui elles appartiennent en propre : En effet , l'invention est le fruit de l'imagination & du génie ; l'imitation ne demande que du goût & du jugement ; celle-ci ne fait d'ordinaire sur les esprits , qu'une impression assez foible ; celle-là frappe , ravit & transporte : L'Inventeur ne partage nos suffrages avec personne , il nous charme encore jusques dans son Imitateur. Celui-ci au contraire , ne fait qu'effleurer la cime du cœur , il n'y porte qu'un plaisir presque émuë , & dont un retour secret sur son modele , achève bientôt de lui dérober la gloire. Il ne lui

suffit pas, s'il veut plaire, d'égaler son Original, il faut qu'Inventeur lui-même, il sçache le faire perdre de vûë, en le surpassant. D'où vient que M<sup>r</sup> Despréaux, imitateur assidu des Satyriques Romains, s'est fait un si grand nom? Il invente en imitant: Tout ce qu'il emprunte, reçoit dans ses mains une forme nouvelle: Il y crée des graces originales, il éclipse ses modèles dans un fond d'idées qu'ils sembloient avoir épuisés: Il fait trouver encore, des beautés qui leur étoient échappées, & leur gloire même devient la sienne.

Je reviens à M. de Fenelon, & j'avoüe librement que ses livres les plus poëtiques, ne sont pas ceux que j'admire le plus, il n'y imite que de simples expressions, & l'invention n'a pas beaucoup de part dans cette sorte d'imitation.

Ces Reflexions sur le Stile de Telemaque me conduisent naturellement à l'examen de ses Comparaisons; c'est un champ second pour

la Critique; mais que peut-on ajouter à ce qu'ont écrit sur cette matière, M. de la Motte & M. l'Abbé Terrasson; aussi ne ferai-je que suivre les vûes qu'ils nous ont données: Les critiques qu'ils ont faites des comparaisons de l'Iliade, appliquées au Poëme de Telemaque, ne perdront gueres de leur force.

La premiere chose qui se presente dans chaque comparaison, c'est l'alliance de deux idées, entre lesquelles on veut du rapport & de la ressemblance. Ces idées ainsi mariées, composent une image qui doit être noble & agréable, & liée de telle sorte à ce qui la precede & ce qui la suit, que sans détourner trop par l'idée accessoire qu'elle presente, l'attention vouëe à l'idée principale, elle repande dans la narration, cette variété qui en fait tout le prix.

\* Quelques Auteurs jaloux de

*\* Le Pere l'Amy dans son Art de parler.*

## 122 LE MERCURE

l'honneur des Anciens, avancent qu'on ne doit pas rechercher un rapport exact entre toutes les parties d'une comparaison avec le sujet dont on parle, & qu'on y peut faire entrer de certaines choses qui n'y sont placées que pour orner l'Image : On apporte même pour exemple , la comparaison que fait Virgile de ce jeune Ligurien vaincu par Camille , avec une Colombe qui est entre le serres d'un Epervier. Après avoir dit ce qui est de principal , & sur quoi tombe la comparaison : Il ajoute ,

*Tam cruor & vultus labuntur ab  
athere penna.*

Ce qui n'est point de la comparaison, & qui ne sert qu'à faire une peinture d'une Colombe qui est déchirée par un Epervier.

Pour moi , je crois que c'est un véritable défaut , & je me hazarde à soutenir que la beauté d'une comparaison se mesure également  
sur

Sur les trois conditions que nous venons de marquer. Les Anciens, dit-on, n'ont point connu cet art ingénieux, cette méthode de détail qui consiste à ménager l'attention de l'esprit, en ne lui présentant que des rapports simples & faciles à démêler : Leurs comparaisons sont chargées de circonstances étrangères au sujet, je l'avoue, mais je nie la conséquence qu'on en veut tirer. Et quoi ! Le beau n'est-il jamais échappé à ces Grands Maîtres ! Les vrais agrémens ne se trouvent-ils que dans leurs écrits, ou dans ceux qui les copient servilement ? Ne nous y trompons point : L'estime aveugle qui les croit inimitables, les honore moins que l'émulation éclairée qui s'efforce de les surpasser & il n'y en a point qui ne nous dise, avec le Poète Grec.

\* *Un encens superstitieux,*

\* *La Motte, dans l'Ode intitulée  
l'Ombre d'Homere.*

Juin 1717.

L



*Au lieu de m'honorer, me blesse;  
choisis, tout n'est pas précieux.*

*Il n'y a jamais ù de véritables beautés, si elles cessent de l'être, parce-  
qu'elles sont nouvelles.*

Depuis les Critiques d'Homere, on est assés persuadé de cette vérité. Le pompeux desordre & la magnificence confuse des comparaisons de ce Poëte, n'éblouit plus que des yeux anciens; & la simplicité si analogue à l'esprit humain, en est devenue la propriété essentielle.

Cependant, quand je dis qu'une comparaison doit être simple, ce n'est pas qu'elle ne puisse absolument comprendre plusieurs rapports, la simplicité dont je parle, est une simplicité de netteté qui écarte la confusion, & non pas une simplicité d'unité, qui reprouve toute multiplicité; au contraire, une comparaison composée de plusieurs rapports détaillés avec ordre & délicatesse, pourvû que d'ailleurs on

n'y mêle rien d'étranger au sujet, sera plus piquante qu'une comparaison plus simple & froidement régulière : Car, telle est la nature de l'esprit de l'homme ; une clarté trop familière ne le blesse pas moins qu'une obscurité affectée : Pour lui plaire, il faut sçavoir accorder entre elles la vanité & la paresse ; la multiplicité de rapports nettement exposez, produit cet accord si difficile, elle lui procure un exercice modéré & cette douce agitation qu'il n'est autre chose que le plaisir.

Je ne crois pas devoir m'étendre beaucoup sur ce que j'ai dit en second lieu, que les comparaisons doivent être nobles & agréables. On le sçait assés ; ce qui est sans agrément, nous rebute, & nous effarouche : Ce qui est sans élévation, nous dégoûte & nous affadit ; on ne plaît qu'en attirant l'admiration ou l'amour.

J'ai encore ajouté que les comparaisons doivent avoir un certain ac-

## 125 LE MERCURE

cord avec ce qui les précède & ce qui les suit , & cela demande quelque explication. Les comparaisons qu'on employe dans les Quvrages de Poësie, n'y sont pour l'ordinaire qu'à titre d'Images Poétiques. Le Poète naturellement vif & fougueux , reprouve la moderation timide & scrupuleuse du Philosophe qui n'admet que des similitudes exactes; sa fin principale est de jeter de la variété dans la narration, qui sans le secours des comparaisons , courroit risque d'ennuyer par son uniformité, mais il y a là dessus une précaution à prendre. *Dans le discours , dit l'illustre M<sup>r</sup> Pascal , il ne faut pas détourner l'esprit d'une chose à une autre , si ce n'est pour le délasser : mais dans le tems où cela est à propos , & non autrement. Car qui veut délasser hors de propos , l'asse. .* J'ose donc assurer , suivant ces principes , que cette prétendue variété , que les comparaisons répandent dans le discours , en interrompt souvent la vivacité , &

ne sert quelque fois , qu'à énerver la narration.

Qu'on y prenne garde ; il est une uniformité vive & animée qui fixe l'attention de l'esprit & le tient comme en suspens. Le Poëte , par exemple , m'annonce le combat de deux Héros : Je les vois , ils s'aprochent , ils sont aux mains ; si dans le fort de l'action , il cherche à me distraire par quelque image riante , je perds ce trouble précieux qui m'avoit saisi d'abord ; le plaisir s'enfuit insensiblement de mon cœur , & fait place à un calme insipide & une ennuyeuse tranquillité.

Mais, dira-t-on , ce qui ne présente qu'une idée gracieuse & touchante , peut-il jamais manquer de nous plaire ? oui , sans doute , & l'expérience nous est un bon Garant , que tout ce qui est agréable en soy. ne nous plaît pas toujours. En effet , la plus part des choses n'ont point d'agrément personnel & indépendant ; elles em-

## 128 LE MERCURE

pruntent de nous mêmes le plaisir qu'elle nous procurent ; l'éclat dont elles brillent à nos yeux & qui nous fait si souvent illusion, est pour l'ordinaire nôtre propre ouvrage ; nous nous regardons dans un miroir & nôtre image nous ébloût ; l'impression que font sur nous les objets extérieurs , indifférente d'elle-même à la peine ou au plaisir , reçoit sa détermination, des dispositions différentes où elle nous trouve. Ce qui nous réjouit dans un tems , nous irrite dans un autre. Dérangez un peu l'ordre & pour ainsi dire , le système de nos plaisirs , vous leur ôtez toute leur vivacité, & le nom même de plaisir : La Symphonie plaît fort entre les Actes d'une Tragedie , elle délasse l'esprit d'une application trop forte , elle le tranquillise ; mais pourroit-on la souffrir au milieu d'une Scène vive & intéressante ; il en est de même dans nôtre sujet. A la vuë de ce Combat vivement décrit une étincel-

le du beau feu qui anime les Combattants, passe dans l'âme du lecteur; il est rempli de pensées Martiales, qu'il ne veut point perdre; acoûtumé au son bruyant du Clairon & au ton severe des Combats, il dedaigne la simple musette & les airs doux & touchants: Il attend avec impatience quel sera le sort de ces deux Guerriers qu'il voit aux mains; il tremble pour des jours qui lui sont devenus chers, il admire & il craint tout ensemble; & cette crainte même fait son bonheur, le spectacle terrible des Combattants acharnés l'un sur l'autre, le ravit & l'enchanté, & il ne sauroit en détourner les yeux sans douleur.

Appliquons presentement ces principes aux comparaisons de Telemaque; je ne puis me dispenser d'en citer quelques unes, quoique je sçache assez que les comparaisons sont presque toujours ennuyeuses; je le feray le

## 130 LE MERCURE

moins désagréablement qu'il me sera possible.

Le 7<sup>e</sup> Livre des Aventures de Telemaque passe assez communément pour le plus beau de tout l'Ouvrage , c'est celui où il y a le plus d'art , & où il en paroît le moins ; le cœur humain y est dévoilé , on y lit tout le jeu des passions , on les suit dans leurs replis les plus cachez , dans leurs détours les plus imperceptibles : Les jalouses fureurs de Calypso, les foiblesses amoureuses de Telemaque , y sont peintes avec des traits immortels ; quel trouble ? quels remords s'élèvent dans le cœur de ce jeune Prince ? Calypso, Eucharis & Mentor se le disputent tour à tour. Minerve, & le fils de Venus en font le Champ de leurs Combats , Minerve même paroît vaincuë ; Mentor le cede à Eucharis , & l'amitié , est immolée à l'amour. Au fond de ce cœur amoli par ces plaisirs, la presence de Mentor con-

serve encore un reste de sagesse & de force ; & Telemaque nel'y voit qu'à regret ; trop foible pour vaincre sa passion , trop fort pour s'y abandonner sans remords & sans honte , sa vertu même fait son supplice , celle de son amy ne lui inspire qu'un respect accablant : Il le craint & il ne l'aime plus ; il n'oseroit cependant le quitter , mais il beniroit mille fois la main secourable qui l'enlevant à ses yeux le livreroit à toute sa passion. Quels coups de pinceau ! Quel domage ? que ces endroits si tendrement touchez soient gâtez ; j'ose le dire , par des comparaisons ou peu nobles , ou peu ressemblantes ! Lorsqu'on a quelque delicatesse de goût , aime-t-on à voir comparer la jalousie de Calypso à la fureur d'une Lionne , à qui on a enlevé ses petits : Les peines que cause à Mentor la conduite de Telemaque , à celles que ressentit la mere qui le mit au monde dans les douleurs de l'en-



## 132 LE MERCURE

fantement ; les Nymphes errantes & dispersées sur toutes les montagnes, à un troupeau de moutons, que la rage des loups affamez a mis en fuite loin du Berger ? Ces idées répondent-elles à la noblesse du sujet ? Je ne m'amuserai pas à montrer en détail le défaut de chacune de ces comparaisons, le Lecteur les qualifiera bien lui-même ; je les abandonne sans crainte à son équité & à son discernement.

Dans le Livre 8<sup>e</sup>, le Poète à l'imitation de Virgile, décrit la descente de son Heros aux Enfers. Telemaque traverse le Tartare & les champs Elisées. il y apperçoit les peines & les recompenses destinées aux bons & aux mauvais Rois ; ceux-cy en proie aux Furies & à leurs Esclaves mêmes, déplorent avec des larmes amères les jours de leur puissance, qui se sont évaporés comme un songe ; les flatteries serviles, les adorations sacrilèges, qu'ils ont exigées de leurs Sujets, sont la mesure des affronts

qu'ils effuyent ; ceux - là couchez tranquillement sur les Rives fleuries du Lethé , jouissent sans ennui d'un repos éternel. La Theologie fabuleuse des Anciens sur les Enfers, est à M<sup>r</sup> de Fenelon une source seconde d'instructions , pour le jeune Prince qu'il instruisoit ; tout devient moral entre ses mains ; les Furies , dit - il , presentent aux Rois qui ont abusé de leur Puissance , un miroir qui leur montre toute la difformité de leurs vices ; ce que la flaterie basse & interessée , honoroit du nom specieux d'amour de la paix , de courage , de magnificence , repand dans ce miroir fidelle , sa veritable nature , & paroît sous ses propres livrées ; c'est molesse , fureur , & vanité grossière. Rien de plus ingenieux que cette fiction , mais écoutons la suite , *Ils se voyoient sans cesse dans ce miroir , dit le Poëte , ils se trouvoient plus horribles & plus monstrueux que n'est la Chimere vaincûe par Bellerophon , ni l'Hydre de Lerne*

## 134 LE MERCURE

*abbatné par Hercules , ni Cerbere même , quoiqu'il vomisse de ses trois gueules béantes, un sang noir & venimeux , qui est capable d'empester toute la Race des mortels vivans sur la Terre. Cette comparaison, est-elle bien ressemblante , & n'y auroit-il rien à y désirer du côté de la netteté & de la noblesse ? J'avoüe sincèrement que je ne vois pas un grand rapport , entre une difformité toute spirituelle, & la laideur épouvantable d'un Monstre , entre la mollesse & la lâcheté d'un Sardanapale & l'horrible figure de Cerbere.*

Le Livre 9<sup>e</sup> finit par la mort d'Adraсте. Telemaque , dit M<sup>r</sup> de Fenelon, le saisit d'une main victorieuse , & le renverse , comme un cruel , Aquilon abbat les tendres moissons , qui dorent la campagne. Ne diroit-on pas que le Poëte voudroit exciter la compassion d'Adraсте & donner l'horreur de l'action de Telemaque ?

Au reste , qu'on n'aille pas conclure de ces critiques, que je blâme  
sans

sans exception, les comparaisons  
 du Poëme de Telemaque: l'en suis  
 bien éloigné, & j'en citerois vo-  
 lontiers qui me paroissent des mo-  
 deles achevez en ce genre; mais  
 les beautez se sentent toujours  
 mieux que les deffauts. Je dis seu-  
 lement que c'est un article, sur le-  
 quel Homère a un peu égaré son  
 Imitateur: Heureusement Mr de  
 Fenelon va souvent tout seul, &  
 c'est à certe heureuse liberté qu'il  
 s'est donnée, de s'écarter de son  
 modèle, qu'il doit la gloire de l'a-  
 voir surpassé: Je suis sûr même que  
 le goût fin & judicieux, qu'on a  
 toujours admiré dans ses écrits, se  
 revoltoit de tems en tems contre  
 une imitation, où le cœur avoit  
 plus de part que l'esprit. En gene-  
 ral, les Poëmes de l'Odissee & de  
 Telemaque se font tous deux  
 tort, mais d'une maniere bien  
 differente; le Poëte Grec gâte un  
 peu le Poëte François, & le Poë-  
 te François efface le Poëte Grec.  
 Mais le grand avantage de Mr de

*Jun* 1717.

M

## 136 LE MERCURE

Cambray sur le Chantre d'Illion, est du côté de la Morale; avantage cependant, il faut l'avouer, où la difference des tems qui ont vû naître les deux Poètes, a beaucoup contribué. Souvent celle d'Homère n'est pas digne d'un honnête Payen, au lieu que celle de M<sup>r</sup> de Fenelon a toute la pureté qu'exige le Christianisme. Peut-on se lasser, par exemple, d'admirer la Vertu de Telemaque; & nôtre siècle fourniroit-il bien des Chrétiens dignes de lui être comparez? Tout est Précepte, tout est Instruction dans ce Poème salutaire, jusqu'aux ornemens-mêmes, & l'Auteur doit être excepté de ce qu'on dit en general des Poètes: Qu'ils n'ont point d'autre but dans leurs Ecrits, que celui de plaire.

Après une execution si heureuse, du glorieux dessein de rendre la Poésie instructive, il est étonnant qu'il se trouve encore des gens qui prétendent qu'on doit, en qualité de Poète, sacrifier le Moral & l'Utile

## DE JUIN.

137

à l'Agréable. Une Poësie Philosophique & raisonnée ne leur paroît plus une vraie Poësie ; c'est un lecteur de cette trempe , qui s'adressant au Poëte qui le veut instruire ,

*\* Abandonne aux Zenons ta Morale glacée ,*

*Dit-il , tu nous dois d'autres sons ;*

*Et quitte le Parnasse , Eleve du Lycée ,*

*Si tu veux donner des leçons.*

Les Arts , ajoute-t-on , ont des limites qu'ils ne doivent point passer ; l'instruction n'est point du ressort de la Poësie ; qu'elle s'en tienne donc à l'agrément.

De tels Raisonnemens sont la honte de l'Esprit humain. Souvent je ne crains point de le dire ; rien ne favorise plus le Lecteur des

*\* La Motte , Ode de la Variété ,*

Mij

## 138 LE MERCURE

Sciences & des Arts , que cette précaution servile & mal entendue, de se resserrer scrupuleusement dans sa propre Sphere; on l'agrandit, en faisant effort d'en sortir, & il n'appartient qu'à des Génies rares d'introduire dans les Sciences, ce desordre heureux & sensé, qui confondant leurs richesses & leurs droits, les élève à des usages qu'elles ne connoissoient pas; car elles se tiennent toutes par quelque côté; & à mesure qu'on sçaura les rapprocher, leur utilité sera plus sensible : La plupart des choses doivent tout leur prix à l'alliance qu'elles ont entre elles; l'utile austerité du Philosophe, mariée à l'enjoüement du Poëte, produit un plaisir vif & solide, & flatte agréablement l'imagination en faveur de la Raison. C'est ce que M<sup>r</sup> de Fenelon a bien senti; il a montré que la Poësie peut instruire, & même à plus juste titre, que la Philosophie. L'instruction est naturellement humiliante; la vûë

qu'elle nous fait jeter sur nos défauts, blesse l'amour propre ; les avis qu'elle nous fait entendre , irritent la présomption : Elle est encore ennuyeuse , parce qu'elle nous rapelle à nôtre propre cœur , & nous livre , pour me servir des termes de Mr l'Abbé de Pons , à la considération de nôtre Etre personnel , inseparable de l'ennui. La Philosophie a travaillé à lever ces obstacles , la Poësie y a réussi : Déguisant l'instruction sous le masque riant de la Fable & de l'Allegorie , elle ménage l'orgueil , en le trompant , & le dérobe à l'ennui qui le poursuit sans cesse par la diversité des objets qu'elle lui presente. Il faut cependant prendre garde que l'Instruction ne se perde dans la foule des ornemens ; ils doivent cacher sa nudité , sans la faire méconnoître ; elle doit paroître ornée & embellie , & non pas imprudemment fardée.

Telle est la Morale de Télémaque , agréable & saine toute



ensemble. Elle prévient le cœur par ses attraits, avant que d'éclairer l'esprit par sa lumière : Au milieu des agrémens qui lui prêtent une beauté étrangère, elle conserve son éclat propre & indépendant, elle se montre avec pompe & avec grace, mais elle se montre toujours, & pour tout dire en un mot, avec l'Auteur de l'excellent discours qui est présentement à la tête de l'Ouvrage ; elle est sublime dans ses principes, noble dans ses motifs, universelle dans ses usages.

Je souscris de bon cœur à ces éloges, mais voici un sentiment dont je ne sçaurois tomber d'accord. L'Auteur de la dissertation que je viens de citer, voulant faire voir comment la Morale de Telemaque est noble dans ses motifs, avance qu'on doit regarder, comme une fausse Philosophie, celle qui fait du plaisir, le seul ressort du cœur de l'homme ; pour moi, je la crois fort raisonnable, &

voici mes raisons en peu de mots.

Le premier coup d'œil jetté sur le cœur de l'homme, nous découvre le désir qu'il a d'être hûreux : Les objets qui l'environnent , ne l'interessent qu'à raison de ce bonheur auquel il aspire : Inconstant avec dignité , les biens particuliers l'amûsent successivement , sans l'attacher. Tout décele dans nous ce mouvement invincible de la félicité ; le désespoir même , & la haine le publient en leur maniere ; il est en meme tems, toutes nos Passions , & selon ses divers états ; il porte les noms differens , de Crainte, d'Espérance, de Ioye , &c.

De là , il s'ensuit que l'homme désire nécessairement le plaisir ; puisque le bonheur n'est autre que le plaisir , ou du moins en est inséparable.

Or , peut-on s'empêcher de reconnoître pour le seul ressort du cœur de l'homme , ce qu'il désire nécessairement , comme le but de

tous ses projets , & le terme de tous ses travaux : Qu'on consulte l'Expérience ; qu'on rentre au fond de son cœur , pour examiner ce qui le gouverne : Qu'on interroge tous ses mouvemens , toutes ses inclinations , le sentiment intérieur nous apprendra mieux que les raisonnemens les plus subtils , que nous agissons toujours selon ce qui nous fait le plus de plaisir ; lors même qu'on se détermine à ne point agir , ou que l'on attende sur sa propre vie.

Ce n'est point précisément la connoissance de la vérité , c'est le plaisir qu'elle nous procure , qui nous rend formellement heureux. Saint Augustin qui connoissoit si bien le cœur humain , est plein de cette pensée. \* *Beata vita est , dit ce grand Métaphysicien , gaudium de veritate.* Ce n'est pas même en possédant , c'est en aimant que nous sommes heureux.

\* *Confess. lib. 10. cap. 23.*

\* *Beatus non ille dici potest, dit le même Pere, qui non amat quod habet, etiamsi optimum sit.* L'amour est la mesure du bonheur; mais la connoissance du Moins en cette vie, ne produit point par elle-même l'amour; & nous n'éprouvons que trop, que l'esprit n'est pas le maître du cœur. La vérité ne nous paroît aimable qu'à la faveur du plaisir qui l'accompagne; elle n'a presque aucune part à nos actions, tant qu'elle n'est qu'une simple lumière, l'attrait est toujours plus puissant. *Video meliora, proboque, deteriora sequor.*

Une suite de cette Doctrine est la réponse que fait Telemaque dans le cinquième Livre, à la question proposée en ces termes. Qui est le plus malheureux de tous les hommes? Il vient d'abord un Sage de l'Isle de Lesbos, qui dit; le plus malheureux de tous les hom-

\* *De moribus Eccl. Cathol.*

## 144 LE MERCURE

mes est celui qui croit l'être , & toute l'Assemblée applaudit à la sagesse de cette réponse. Télémaque interrogé , répond à son tour , que le plus malheureux de tous les hommes est un Roy qui croit être heureux , en rendant les autres misérables. Toute l'Assemblée avoüe qu'il a vaincu. Le Sage Lesbien & les vieillards de l'Isle de Crete qui avoient fait la question , déclarent qu'il a rencontré le vrai sens de Minos.

Des suffrages si importans pour cette réponse , ne m'empêcheront point de dire ce que j'en pense , & j'ose encore examiner , après des Juges si illustres.

Premièrement. On n'est malheureux , qu'à proportion qu'on est mécontent de son sort : Placé dans la situation la plus facheuse , je suis heureux, si je m'y trouve bien ; les desirs & les craintes qui nous agitent tour à tour , sont la source de nos malheurs : Voulez-vous fixer ces desirs & dissiper ces craintes.

res , faites qu'un chacun soit content de ce qu'il possède.

Or, celui qui croit être heureux n'est-il pas content de son sort ? S'il n'en étoit pas content , il en désireroit un autre , & le désir naturellement inquiet , se faisant vivement sentir , ne lui permettroit pas de se croire heureux ; mais bien loin de cela , son cœur est fermé aux vœux impatiens que forment la foiblesse & l'indigence : Il goûte ce repos précieux , qui est le premier apanage de la félicité. Les craintes aussi bien que les vains souhaits , ne viennent point troubler son bonheur , elles se dissipent en leur naissance , & ne sçauroient tenir long-tems contre le charme présent de l'illusion qui l'amuse.

Mais au contraire , qui est plus mécontent de son sort , que celui qui croit être le plus malheureux de tous les hommes ? En proie aux desirs les plus violens , il ne connoît plus les douceurs de l'Espérance ; tout lui paroît aimable , au

prix de ce qu'il souffre , ou de ce qu'il croit souffrir : Sous un toit superbe , noyé dans les délicès , il envie au Laboureur l'humble chaume qui le couvre , & la sueur de son front : Que dis-je ? Il ne sçauroit plus souffrir la vie , & après s'être épuisé en desirs , sur un bonheur qui le fuit , il ose souhaiter le plus grand des maux.

Secondement , on raisonne à peu près de la même manière en Physique & en Morale , de la Douleur & du Plaisir. Les sensations , disent les Philosophes nouveaux , ne sont point dans les Objets qui en sont les occasions. Cette douce harmonie qui semble sortir de ce Claveffin , que touche à vos yeux une main légère , n'est point dans ce Claveffin même , c'est votre Ame qui est harmonieuse : Ainsi , les conditions différentes qui partagent les hommes , ne les rendent point heureux , ou malheureux par elles mêmes ; au fond , les objets ne changent point ; l'idée du bonheur

bonheur est également présente à tous les esprits , mais l'application est presque toujours différente. Ce n'est pas, comme je le viens de dire , qu'il n'y ait dans les objets mêmes , un fondement réel de cette diversité , mais chacun les envisage différemment , & cette façon particulière de les envisager , varie l'impression qu'ils doivent faire , selon les différentes sortes d'esprits

Troisièmement. Du moins ne sçauroit-on nier , que l'idée d'un malheur présent ne soit désagréable par elle-même , & qu'on ne soit malheureux en quelque sorte , dès qu'on croit l'être. Par conséquent , on le sera d'autant plus , qu'on se l'imaginera plus fortement , & si on croit l'être plus que le reste des hommes , on sera le plus malheureux de tous les hommes.

Ces principes sont certains , & il ne me paroît pas qu'on puisse rien opposer de solide à ces raisons-

*Juin 1717.*

N



## 48 LE MERCURE

nemens ; mais venons à quelque chose de plus sensible.

Qu'y a-t-il de plus malheureux aux yeux de la raison , que ces fous qui s'imaginent , tantôt posséder d'immenses richesses , tantôt gouverner des Royaumes & commander des Armées , quelquefois même jouir de la Vision béatifique ? A peine sont-ce encore des hommes , on les exile de la société humaine ; on les renferme dans des lieux écartés , où chacun cependant , est bien aise de les aller voir , & de les entendre : Leur conversation a , je ne sçai quoi , de triste & de ridicule , qui nous fait rire & gemir tout ensemble. Les plus Sages mêmes y courent avec les autres ; le séjour de la folie devient pour eux , une Ecole de sagesse : Ils s'y convainquent de la foiblesse de cette raison qui nous enorgueillit si fort ; & ce qui est le comble de la sagesse , ils y apprennent combien elle est près de la folie.

Cependant , ce fou qui croit posséder d'immenses richesses , & dont nous plaignons le sort , est hûreux , & c'est à sa folie qu'il doit son bonheur. Il joiit de toutes les douceurs d'une grande fortune , sans en avoir les inquiétudes & les soins ; & qui lui rendroit la raison , même avec les trésors qu'il croit posséder , diminueroit nécessairement sa félicité. Preuve bien naturelle , si je ne me trompe , que l'opinion seule fait le bonheur , & qu'on est hûreux , ou mal-hûreux , dès qu'on croit l'être.

Je pourrois pousser plus loin ces réflexions , & il y auroit bien d'autres choses à reprendre , & plus encore à louer dans *Telemaque* ; mais je n'ai point prétendu entrer dans un examen suivi de tout le Poëme : Les bornes que je dois me prescrire , ne me le permettent pas ; il seroit cependant à souhaiter que quelque main habile voulut l'entreprendre ; il en reviendrait au Public une utilité considérable ;

Nij

l'ouvrage même n'en seroit pas moins admiré , mais il le seroit avec plus de connoissance.



## BOUQUET

POUR

LE JOUR DE LA S. JEAN.

**P** Ar Saint Jean dis-moi , je te prie ,

De quel Jean portes-tu le nom ?

Tu n'es point dans la Litanie

De ces Jeans de mauvais renom ?

Au Diable celui qui t'appelle ,

Ou Jean Gile , ou Jean de Nivelles ,

Ou Jean de Vert , ou Jean le Roux ,

Ou Jean Gingeole , ou Jean Farine :

Tu n'es ni Janot , ni Jean foul ,

Ni Gros Jean , ni Jean de l'Epine .

Ni Jean Deve , ni Jean Ridoux ,

N. Jean , qui prononcé par un homme en colère ,

Est pire qu'un coup de Tonnerre ,

## DE JUIN. 157

Pour une Pudeur de quinze ans :

Tu n'es point non plus de ces Jeans ,  
Dont le menton déplaît à mainte  
prude Dame ;

Tu n'es point Jean de par ta Femme ;  
N'étant rien moins que Jean Doin-  
cet ,

Jean qui ne peut , ou Jean Faussset.

Ce qui te manque un peu , c'est la  
Bachique Frogne ,

A table tu n'es qu'un Jean Logne ,

Jean Potage n'est point ton nom ;

Serois-tu Jean Davalos , non :

Ni Don Jean des Enluminures ,

Ni Frere Jean des Antomures ,

Jean des Vignes tu ne fus onc ;

Que diantre de Jean es tu donc ?

Ne sçachant à quel Jean tu portes  
ton offrande ,

D'un ton plus sérieux je finis ma  
Legende.

Fêtes-tu Jean d'Esté , fêtes-tu Jean  
d'Hiver ,

Ou quelqu'un des Jeans du Desert ,

Jean de Latran , ou Jean Porte La-  
tine ;

Ou bien Porte - Latin ; lequel des  
deux , devine.

Niiij.

## 152 LE MERCURE

*Finissons par deux Jeans. Jean premier, Jean second,  
Ils suffiront pour te louer à fond,  
Et te faire un Bouquet qui fleurit  
comme baume ;  
Je te crois par l'Esprit un vrai Jean  
Chrysostome ,  
Et par le Cœur, Saint Jean le Rond.*



## LE CHAR

DE S. A. S. MADAME  
LA PRINCESSE DE CONTI,

*Au Cours :*

PAR M<sup>r</sup> FUSILLIER.

**P***Etits Chevaux , qui dans un  
Char brillant ,  
Traînez au Cours une jeune Déesse,  
Ne marchez pas d'un air si peti-  
lant ,  
Nous perdons trop à l'ardeur qui  
vous presse.*

DE JUIN. 153

Ciel que d'attraits ! . . . Silence ,  
ou parlons bas.

Lorsque l'on voit une simple mor-  
telle ,

On peut crier sans façon, qu'elle est  
belle !

Pour rendre hommage aux plus ra-  
res appas ,

Tributs sont bons de toutes les es-  
peces ,

Mais tout Encens aux Dieux ne  
convient pas :

Trier le faut , sur tout pour les  
Déeses.

Déjà séduit par un Eclat nouveau ;  
J'allois tenter de peindre tant de  
charmes ,

Ecüeil fatal au plus sçavant Pin-  
ceau ,

Apelle même icy, rendroit les armes.

L' Art , quand il peut , exact dans  
ses portraits ,

Rend à nos yeux les Graces d'une  
Belle ,

Plus libéral bien souvent que fidele ,

Pour des deffauts , il donne des  
attraits

# 154 LE MERCURE

*A qui le vent : Mais il est certains  
Traies*

*Que la Nature a reservez pour elle,  
Dont l'Imposteur ne dispose jamais :  
Tels on les voit dans l'aimable  
Immortelle ,*

*A chaque instant Spectateurs pré-  
venus*

*Deçà , delà , par mainte Kirielle ,  
Sans le sçavoir , honorent trop Venus ,  
Disans , voicy la Reine de Cithere ;  
Onques ne fut si certaine de plaire :  
\* Des Pirois & des ardens Phlégons ,  
Son attelage a toute l'Encolure.*

*Si la Déesse a laissé ses Pigeons ,  
Elle n'a pas oublié sa Ceinture.*

*D'où vient qu'Amour , par respect  
écartè ,*

*Montre aujourd'hui tant de timi-  
dité ?*

*Pourquoi du Char suit-il de loin les  
traces ?*

*Et n'y voit-on seulement què les  
Graces ?*

*Par ces discours mêlez de doux  
transports ,*

*\* Chevaux du Soleil.*

DE JUIN. 139

*Cent & cent voix font retentir ces  
Bords,*

*Et l'on entend cette troupe ravie,  
Loüer Venus des charmes qu'elle  
envie.*

*Mais le jour fuit dans ces lieux for-  
tunez,*

*Envain Phœbus a fini sa Carrière :  
Petits Chevaux , le Char que vous  
traînez ,*

*Porte des Feux plus doux que sa  
Lumière ;*

*Allez , courez toujours rapidement,  
Vous ne sçauriez avoir trop de vi-  
tesse ;*

*Puisqu'il ne faut qu'admirer la  
Déesse ,*

*C'est trop la voir , que la voir un  
moment.*

ODE ANACREONTIQUE.

A MADEMOISELL DE L...

Par M. le Chevalier de S. Jory.

**V**enus sur la mole verdure  
D'un Jonc fraîchement amassé,



## 136 LE MERCURE

*Reposoit sous la Voute obscure  
D'un Chevre-feuil entrelassé.*

*Le feuillage touffu d'un Hêtre  
Couronnoit ce sombre Berceau ,  
Au pied de ce Trône champêtre ,  
Serpentoit un profond Ruissseau.*

*Venus dans son cristal fidelle ,  
Plongeoit des regards satisfaits ,  
Il presentoit à l'Immortelle  
La vive Image de ses Traits.*

*Depuis le lever de l'Aurore ,  
L'Amour rôdoit dans ces Cantons ,  
Et n'avoit pû blesser encore  
Que des Oiseaux & des Moutons.*

*Il démêle enfin la Déesse  
Au travers du feuillage épais ;  
Il prend son Arc , tire & la blesse  
Du plus meurtrier de ses Traits.*

*Perfide Enfant , s'écria-t-elle ,  
D'où vient contre moi ta fureur ?  
Je vous prenois pour Isabelle ,  
Dit l'Amour , pardonnez l'Erreur.*



## DE JUIN. 159

La Redondille Espagnole d'Orphée, imitée par M<sup>r</sup> de Senecé, a été si bien reçûe dans le Mercure d'Avril, qu'il y a lieu de croire, que le Public apprendra avec plaisir, que les Poësies du même Auteur sont enfin imprimées, & doivent paroître au commencement de ce mois. Elles composent un In-douze de près de 500 Pages : Elles renferment six Livres d'Epigrammes, avec des Epîtres & autres Pièces qu'on a mises à la fin du Volumè. Un Traitté de l'Epigramme y sert de Préface. Pour donner au Public quelque idée de ces Epigrammes, en voici quelques unes de différentes espèces.

### LES QUÊTEUSES FARDEES.

*Toi qu'on voyoit plus volontiers  
en Vin,*

*Mettre un Ecû, qu'un Denier en  
Aumône,*

*Tu l'as donnée & je vis hier matin*

158 LE MERCURE .

*Ta Charité. Sans doute il faut,  
Martin ,  
Que le Curé t'ait touché dans son  
Pône.  
Ma foi , dit-il , c'est qu'en les re-  
gardant ,  
Je m'attendris pour nos jeunes Quê-  
teuses ;  
Je vis leur teint si rouge en de-  
mandant ,  
Que je les pris pour des Pauvres  
honteuses.*

EXTRAVAGANCE PIEUSE.

*On dit que la sagesse humaine  
Est folie aux yeux du Très Haut  
Dans l'Esprit du Docteur Mi-  
chant ,  
C'est une maxime certaine.  
Il la suit ; chaque jour on voit  
Michant , croître en extrava-  
gance ;  
Il seroit sage , s'il vouloit :  
Mais hélas : Le bon homme croit  
Qu'il ne le peut en Conscience.*  
LE

## LE SECRETAIRE D'AMOUR.

*J'allois chanter l'horreur & le fracas des Armes ;*

*L'Amour m'a commandé de célébrer vos Charmes :*

*Iris, si ce Dieu quelque jour*

*D'un tel soin demande salaire ,*

*Du moins, quand vous payerez  
l'Amour,*

*N'oubliez pas son Secrétaire.*

*Par l'Ordre souverain du tendre  
Roy des Ames ,*

*Je vais chanter vos yeux où brillent  
tant de charmes ;*

*Si je sçais donner un beau tour*

*Aux dons que vous avez de  
plaire ;*

*Iris , quand vous payerez l'A-  
mour ,*

*Souvenez-vous du Secrétaire.*

Juin 1717

## EPITAPHE D'UNE VIEILLE

Rapportée en Latin par Papyrus Masso, & tirée de l'Eglise Cathedrale de Bayeux. Ce sont les Chanoines qui parlent avec la simplicité & la bonne-foy du vieux tems.

*La vieille femme à Maître Jacques  
Trépassa le beau jour de Pâques;  
Pour la fourer icy dedans,  
En ce tems de réjouissance;  
Il nous fallut malgré nos dens,  
Tronquer un repas d'importance:  
Onc ne le pûmes achever,  
Dont dev'il plus cuisant nous oppile;  
Que si nous avions vû crever  
Toutes les Vieilles de la Ville.*

## L'ESSENTIEL DU MARIAGE.

## DIALOGUE.

ANSELME, LUBIN.

DE JUIN.

161

ANSELME.

*Pour sortir du libertinage ,  
Où depuis long-tems je te vois ;  
Il faut enfin , mon fils , songer au  
Mariage ,  
J'ai pour toi sur cela, déjà fait un bon  
choix ,  
C'est une jeune fille. . .*

LUBIN.

*Elle en sera plus bête.*

ANSELME.

*Belle comme l'Amour.*

LU BIN.

*Gare le mal de tête.*

ANSELME.

*Elle est Fille de Qualité.*

LUBIN.

*Elle en aura plus de fierté,  
Et me viendra prôner les Heros de  
sa Race.*

Oij

ANSELME.

*Elle a de la Vertu de plus.*

LUBIN.

*Pure grimace.*

ANSELME.

*Elle a de l'Esprit.*

LUBIN.

*Je le croi,  
Peut être même trop pour moi ,  
Ne m'en parlez plus, je vous prie.*

ANSELME.

*Elle a vingt mille Ecus à toucher  
tout comptant ,  
Sans l'espoir d'une grosse Hoirie*

LUBIN.

*Que diantre lanternez - vous  
tant ?  
Cela vaut fait , je me marie.*

## ENIGME

*Quelque fois je fais honte à l'homme  
me glorieux ,*

*Lorsque de lui je me separe ;  
Très souvent avec moi le Peuple le  
compare.*

*Pourquoi , ne parlant pas des  
mieux ;*

*Parlai-je avec tant d'impudence ?*

*Et d'où me vient mon insolence ?*

*C'est parce qu'on m'a mis dans le  
nombre des Dieux :*

*Ma Sœur , je crois , ne fut jamais  
Déesse ,*

*Je ne sçai , si je suis d'une comique  
espece ;*

*Mais je fais rire , & surtout la Jeu-  
nesse , .*

*Et je n'en vois pas la raison.*

*Tant que ma Sœur & moi , nous , som-  
mes en prison ,*

*Entre nous , nulle difference :*

*C'est le mortier de ma raissence ,  
Qui détermine & mon sexe & mon  
nom.*



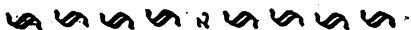
164 LE MERCURE  
AUTRE

DE M<sup>r</sup> LAUVIN.

*Quelque obscure que je puisse  
être,  
A ces marques, Lecteur, tu dois me  
reconnoître :  
Quoique presque toujours fille de  
Roturier ,  
A peine je parois que chacun  
me desire ;  
Le Roy-même est sujet à mon fan-  
tasque Empire.  
Sans faire jamais rien , je suis de  
tout métier ,  
Je decide en la Cour en Maîtresse  
absoluë ,  
Quelque bizarre que je sois ;  
Et si tôt qu'j'y suis reçüe ,  
L'usage m'introduit au nombre de  
ses Loix :  
Mais que mon regne est court ! après  
un certain tems ,  
Des caprices au sort , j'éprouve la  
disgrace ,  
Et quand je ne plais plus aux hom-  
mes inconstans ,*

*Une autre me succède & se met à  
ma place.*

Le mot de la premiere Enigme du mois passé, étoit la Corde d'un Instrument; & celui de la seconde, le Papier.



*SUITE DU JOURNAL  
de Paris.*

**L**E Portrait du Roy, que le Sieur Rigaud avoit commencé dès le mois de Septembre 1715, & qu'il n'a fini que depuis quelques jours, fut présenté le sept, par ce Peintre célèbre, à M<sup>re</sup> le Duc Regent. On le porta le 10 à S. M. qui parût fort aise de le trouver dans son Cabinet, parce qu'il est très-beau & très-ressemblant.

M<sup>r</sup> le Grand' ayant interdit ces jours passés l'Argentier de la petite Ecurie, sur le refus qu'il lui avoit fait, de lui apporter ses comptes. M<sup>r</sup> le Premier est entré en cause, prétendant qu'à lui seul ap-

partient le droit de les signer, comme il l'a toujours fait, du vivant du Roy; ce qui a élevé entre ces deux Seigneurs, une contestation qui sera décidée par le Conseil de Régence.

Le 16. la grande Chapelle du Roy forma une opposition contre les Feuillans, qui, par un ordre particulier de M<sup>r</sup> le Grand Aumonier, avoient entrepris de chanter Vêpres, & faire la Priere, les Dimanches & Fêtes, sur le modèle de la Chapelle de Versailles.

M<sup>r</sup> de Cazau Neveu de M<sup>r</sup> du Mont Ecuyer de feu MONSEIGNEUR, a vendu à M<sup>r</sup> Charon sa Charge de Gentil-homme Ordre du Roy, qui lui avoit été donnée à la mort de M<sup>r</sup> de Bourdelin. MADAME, dont la santé paroît entièrement rétablie, est venue ce matin, de Saint Cloud saluer le Roy.

Le 22. on publia l'Arrest suivant de la Cour de Parlement, qui fait défenses à toutes personnes de s'assembler sans permission du Roy.

DE JUIN 167

Du Vendredy 18. Juin 1717. du matin.

Ce jour , toutes les Chambres assemblées , les Gens du Roy sont entrez & ont apportés à la Cour les copies d'un Acte sous signature privée , datté de Paris le onzième Juin présent mois 1717 , qui paroît signé par trente - neuf personnes y dénommées , lesdites copies signifiées le 17 dud. mois , à la Requête des dénommés ausdites copies , comme ayant signé l'original dudit Acte , l'une par Estienne Lesguillier Huissier à Verge au Châtelet ( dans ces termes ) à Nosseigneurs du Parlement , en la personne de Maistre Nicolas Dongois Greffier en Chef dudit Parlement ; & l'autre par le même Lesguillier au Procureur General du Roy , & ils ont requis qu'il plût à la Cour y pourvoir par les raisons qu'ils lui ont expliquées , suivant les Conclusions par écrit du Procureur General du Roy, qu'ils ont laissées

**168 LE MERCURE**

sur le Bureau, avec les copies dudit Acte signifié : Eux retirez. Veu les copies dudit Acte, sous signature privée, du onzième Juin 1717, signifiées le 17 dudit mois, les Ordonnances & Arrests de lad. Cour, au sujet des assemblées illicites, ensemble les Conclusions du Procureur General du Roy ; la matiere mise en délibération.

LA COUR a ordonné & ordonne, que les deux significations faites par led. Estienne Lesguillier Huissier à Verge au Chastelet, tant au Greffier en Chef de ladite Cour, qu'au Procureur General du Roy, le 17 Juin présent mois, demeureront supprimées, interdit ledit Lesguillier des fonctions de sa Charge pendant six mois. Fait tres-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque estat, qualité & condition qu'elles soient, de s'assembler sans permission expresse du Roy, sous les peines portées par les Ordonnances & Arrests de ladite Cour.

Le 23. Ce matin , M<sup>r</sup> le Duc d'Orleans entrant au Conseil , a demandé ce que faisoit le Roy ; sur ce qu'on lui a répondu qu'il étoit aux études . S. A. R. a répliqué , je ne veux pas le détourner , mais après le Conseil , S. M. aura le plaisir de voir le plus gros & le plus parfait Diamant qu'il y ait dans le monde . En effet , c'est un brillant gros comme un petit œuf , qui pèse plus de 600 grains , d'une très-belle eau , & sans défauts . Il a coûté pour le tailler en facettes 6000 Guinées , & l'on en a retiré 7000 , des rognures ; le Capitaine Pitt de qui il vient , avoit voulu le vendre au feu Roy , 4. millions . Le marché s'est cependant conclu avec M<sup>r</sup> le Regent , à 2 0 0 0 0 0 0 . On a déjà compté 700000. livres , & l'on s'est engagé de donner pour les 1300000 livres restans , 200000. livres par an . On est convenu de remettre pour nantissement à M<sup>r</sup> Pitt & à M<sup>r</sup> Stanhope son beau-

frere, des Diamans de la Couronne, dont ils seront dépositaires & garands; & qu'ils rendront à mesure qu'on les payera. La France a maintenant un Diamant à opposer à la Perle d'Espagne, au gros Diamant du Grand Duc de Florence, au petit Plat fait d'une seule Émeraude, de la République de Gênes, & au fameux Diamant du Mogol.

M<sup>r</sup> de Vaux Ecuyer de la grande Ecurie, a vendu sa Charge 50000. livres, à M<sup>r</sup> de Nesmond.

Le 25. 4. Mousquetaires ayant pris querelle à 5. heures du matin avec 4. Archers du Guet, à la Porte S: Honoré, M<sup>r</sup> de Nizon un des Mousquetaires a eu le malheur d'y perdre la vie, & un de ses Camarades a été blessé. On porta le mort chez le Commissaire Thiebaud, où il fut ouvert en présence du Lieutenant Criminel & de plusieurs Officiers de l'Hôtel.

Le même jour, l'Académie Française fut assemblée au Louvre,  
pour

pour la Réception de M<sup>re</sup> de Fleury, ancien Evêque de Frejus , Précepteur de S. M. Le nouvel Académicien ouvrit la Séance par un Discours qui entraîna tous les suffrages. Il loua dignement, quoique succinctement , feu M<sup>r</sup> de Callieres son Successeur: Il rendit au Cardinal de Richelieu & au Chancelier Seguier, l'hommage que le devoir prescrit en pareil cas. Tout cela n'occupoit qu'une très petite partie du discours que l'Orateur avoit principalement destiné à célébrer les dernières années du Règne de LOUIS XIV. de glorieuse Mémoire. Il peignit ce Grand Roy, luttant contre les plus rigoureuses épreuves du Ciel : Il renouvela l'Histoire douloureuse de tant de fléaux , dont son Courage & sa Vertu sçurent triompher. Il conduisit enfin , le Heros Chrétien à l'épreuve , contre laquelle les Vertus de pure ostentation s'évanouissent. Il le representa, tenant ferme contre les horreurs de la

*Juin 1717*

P



mort , surmontant les douleurs les plus vives , par la plus patiente tranquillité.

L'Orateur passa de l'Éloge Funébre de LOUIS XVI. aux louanges consolantes de LOUIS XV. Il donna quelques Actions de ce Prince pour garands de la douceur de son Regne. Il fit voir dans les sentimens de ce jeune Monarque , le germe de toutes les Vertus Royales , auxquelles l'Education doit donner l'accroissement. S. A. S. M<sup>gr</sup> le Duc du Maine , Sur-Intendant à l'Education de S. M. & M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy son Gouverneur , furent célébrés par l'Orateur , au grand applaudissement du Public , qui voit avec consolation , l'Instruction de S. M. confiée à de tels Ministres.

M<sup>r</sup> de Valincourt Directeur de la Compagnie , répondit à M<sup>r</sup> de Frejus par un Discours très éloquent; il exhorta le nouvel Académicien à faire sentir au Roy , com-

bien son amour pour les Sciences  
 & les Arts , combien sa bienveil-  
 lance libérale pour ceux qui les  
 cultivent , contribuèrent à la gloire  
 de son Regne , & au bonheur de  
 ses Sujets. Il fit honneur à nôtre  
 Siècle des Chefs-d'œuvres qu'il  
 a enfantés dans les différents gen-  
 res, soit d'Eloquence , soit de Poë-  
 sie. Il fit généreusement passer en  
 revue, tous les travaux de ses Con-  
 freres qu'il osa louer, comme ils le  
 méritent. Il ne prit aucun parti  
 marqué sur la dispute des Anciens  
 & des Modernes, quoique l'exem-  
 ple lui enût été donné dans les  
 Assemblées précédentes. Il a rendu  
 justice aux uns & aux autres , sans  
 être sorti du caractère d'Homme  
 Public. Enfin , il a satisfait à tout  
 ce qu'on avoit lieu d'attendre d'un  
 aussi galant Homme.

Après que M<sup>r</sup> de Valincourt eût  
 prononcé son Discours , il invita  
 M<sup>r</sup> de la Motte à réciter à l'As-  
 semblée quelques-unes des Fables  
 nouvelles dont il va faire hom-  
 mage à S. M.

Pij

# 174 LE MERCURE

Il en récita huit ; le Public les reçût toutes , avec un accueil égal, & l'on attend impatiemment que cet Ouvrage soit imprimé.



A MONSIEUR DE LA MOTTE  
Sur les dernières Fables qu'il recita à l'Académie Française.

**D**E tous les lieux de son Domaine ,  
Apollon fit hier convoquer  
Tous gens, fréquentans l'Hypocréne,  
( Nul ne crut devoir y manquer. )  
Lorsque chacun ût pris sa place ,  
Maints beaux discours l'on débita ;  
Puis un des Menins du Parnasse ,  
Fables en Vers nous recita :  
Fables de nom , car je puis dire ,  
Que c'étoient belles Veritez ,  
Que l'on apercevoit reluire ,  
Sous d'agréables faussetez.  
Ouais , dit lors Æsope en colère ,  
Ce Drole a, ma foi , piraté ;  
C'est ~~là mon~~ mon tour , c'est ma manière

Et ma simple naïveté.  
I y reconnois mon élégance ,  
Reprit Phedre assez brusquement ;  
S'amuse-t-on encore en France  
A s'exprimer élégamment ?  
Ohtout doux Messieurs du Vieil âge !  
Dit la Fontaine, au tour heureux ;  
Dans moi seul il a l'avantage  
De vous retrouver tous les deux :  
Oùi, c'est élegant badinage ,  
Je proteste que c'est mon bien ,  
Comment par un nouvel usage ,  
Ce Matois l'a-t-il rendu sien ?  
Ainsi que moi , de la Nature  
Il peint l'aimable liberté :  
Mais il a sur moi , je vous jure ,  
La Noblesse & la Majesté.  
C'est donc un homme de ma Clique ,  
Reprit Homère sur ce fait ;  
Ses Vers ont la cadence antique ,  
Je l'avouerois à ce seul trait.  
Mais entendant nommer la Motte ,  
Plus le bon Vieux Grec n'applaudit ,  
Même il pensa changer de note ,  
Honte fit , qu'il ne se dédit.  
Lors, Phœbus donnant son suffrage ,  
Puisque , dit-il , tu m'as charmé ,

*La Motte, il faut que ton Ouvrage  
Au Parnasse soit imprimé.*



## DONS DU ROY.

**M**onsieur l'Evêque de Cahors a obtenu l'agrément du Roy, pour ceder à M. l'Abbé de la Luzerne son neveu, l'Abbaye de la Garde de Dieu, Ordre de Citeaux, de 3. à 4000. livres de revenu. Cet Abbé, dont l'Aîné est Colonel du Regiment de Perigor, & le Cader Chevalier de Malte, est fils de M. le Marquis de la Luzerne, cy-devant Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires, & de N... de la Chaize Sœur de M. le Comte de la Chaize Capitaine des Gardes de la Porte, Neveu de M. l'Evêque de Cahors, & de M. le Comte de la Luzerne Chef d'Escadre. Cette Famille est une des plus anciennes de Normandie, du Nom de Bricqueville.

## DE JUIN. 177

L'Abbaye de Candeil, Diocèse d'Alby, Ordre de Cîteaux, a été donnée à Don le Grand Religieux du même Ordre.

Le Roy a nommé à l'Abbaye de Bucylli, le Pere François Humbert Vicaire General des Reformez, de l'Ordre des Premontréz.

## MORTS.

M<sup>re</sup> André Nicolas de Jassaud, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & avant, Conseiller au Parlement, mourut le 4. Juin 1717, ne laissant que deux filles, de Dame Marie-Anne Coustard sa femme, qu'il avoit épousé au mois de Février 1702, sœur de M<sup>r</sup> Coustard Conseiller au Parlement : Il étoit fils de Nicolas de Jassaud Seigneur d'Arquinvillier, mort Doyen des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roy en 1689, âgé de 78. ans, & de Dame Marie de Flandres.

Dame Françoisse de Montaut de Benac de Navailles, veuve de M<sup>re</sup>

## 178 LE MERCURE

Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, des Comtés d'Artois & de Haynaut, & Gouverneur particulier des Ville & Citadelle, de Montreuil sur la Mer, mort dès l'an 1692, mourut le 11. Juin, n'ayant eu de son mariage que feuë Madame la Duchesse de Mantouë; elle étoit belle-mère de M<sup>r</sup> le Duc d'Elbeuf d'aprésent, & fille de Philippes de Montaut de Benac Duc de Navailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des ordies du Roy, Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, & de Susanne de Baudeau l'une des Dames de la Reine Anne d'Autriche; & elle avoit eu pour sœurs les Marquises de Rothelin & de Pompadour Lauvieres. La Maison de Montaut Benac est originaire de Gascogne, où elle n'est pas moins connue par son ancienneté que par ses Alliances, comme on le peut voir par la Généalogie qui en est rapportée dans l'Histoire des

DE JUIN. 179

Grands Officiers de la Couronne ,  
par le Sieur du Fourny , au  
Chapitre des Maréchaux de France.  
vol. 1. F. 810.

M<sup>re</sup> Charles de Bourdon , Chevalier Seigneur de Boue & de Conaux , Major de la Ville de Phalsbourg , mourut le 30 May 1717. Il sortoit d'une Famille Noble , originaire de Provence , & dont la Généalogie est rapportée dans le Nobiliaire de cette Province , par le sieur Robret. Il avoit été marié le 13. Avril 1704 , avec Elisabeth Blanchard , veuve d'Antoine Petin , Seigneur de Phalsuver en Alsace , mort le 14. Octobre 1697 , & fille de François Blanchard Seigneur des Bordes , Avocat au Parlement , qui a donné au Public les Eloges des Présidents au Parlement , & des Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roy , avec un catalogue des Conseillers au Parlement , mort le 8 Avril 1686 , & d'Elizabeth Coulon , morte le 20 Février 1701.



Madame Bourdon a eu de son premier mariage, Jean Petin Seigneur de Phalsuvefer, Capitaine au Regiment de Toulouse, mort le 20 Avril 1713. d'une blessure qu'il avoit receuë au Siège de Landau, & une fille qui n'est pas mariée; elle est sœur de Guillaume Blanchard Avocat au Parlement, reçu le 9. Juillet 1674, & qui a donné au Public en l'année 1715, une compilation Chronologique des Ordonnances des Roys de France, depuis Hugues Capet; il a été marié le 10. May 1685, avec Marie-Anne Pezard, fille de Christophe-Auguste Pefard, Seigneur de Maray, Conseiller au Châtelier de Paris, & d'Elizabeth Curabelle; il en a plusieurs enfans, entr'autres Franç. - Auguste Blanchard Avocat, reçu le 3. Aoust 1713, & Elizabeth Blanchard, mariée le 4 Juin 1715, avec Jean-Charles Daussy, Seigneur des Coustures de Fresnay, de Basoches, & en partie de la Neuville.

## DE JUIN. 181

M<sup>r</sup> le Prince de Monbazon,  
Duc & Pair de France, Brigadier  
des Armées du Roy, & Colonel  
du Régiment de Picardie, mourut  
le 26 Juin 1717. âgé de 35. ans.

La célèbre M<sup>de</sup> Guyon, mourut ces jours passés à Blois, à l'Hôtel de Montmorency.

## M A R I A G E S.

M<sup>r</sup> le Marquis d'Harcourt fils  
aîné de M<sup>r</sup> le Maréchal Duc d'Harcourt, a épousé la nuit du 30 au 31  
du passé, D<sup>lle</sup> ... le Tellier de  
Barbesieux, fille de feu M<sup>re</sup> Louis  
François le Tellier, Marquis de  
Barbesieux, Ministre & Secrétaire  
d'Etat, Commandeur, Chancelier  
& Garde des Sceaux des Ordres  
du Roy, & de Dame Marie Thérèse Dauphine d'Alegré sa deuxième femme. La Maison d'Harcourt est si ancienne, si grande & si illustre, qu'il seroit inutile de vous en donner ici, aucun détail Généalogique. Pour la Famille de

le Tellier , elle est sans contredit ,  
une des premieres de la Robe.

M<sup>re</sup> de Grossolles Marquis de  
Flamarens , a épousé le 3. Juin  
Dlle . . . . . de Beauveau  
Nièce de M<sup>r</sup> l'Archevêque de  
Toulouse. La Maison de Grossolles  
est originaire de Gascogne , &  
fort distinguée par son ancienneté  
& par ses Alliances ; pour celle de  
Beauveau , elle est originaire de  
la Province d'Anjou , & l'une des  
plus anciennes de cette Province ,  
comme on le peut voir dans la  
Genéalogie qui en a été donnée  
au Public , par le sieur de Sainte  
Marthe.

M<sup>r</sup> de Laistre Secrétaire du  
Conseil , a épousé le 6. de ce mois  
Mlle de Bullion , fille du Con-  
seiller au Parlement de ce nom.

~~~~~

DAns la Relation que je fis im-
primer à part , le mois passé ,
touchant le Czar , je laissai ce Prince
à Petit-bourg : Il est présentement
de

DE J U I N. 183

de mon devoir , que je reprenne la suite de ce Journal , en conduisant ce Monarque jusqu'aux Eaux de Spaa , où il va joindre la Czarine son Eponse.

Le Dimanche 30. du passé , le Czar arriva de bonneheure à *Petit-Bourg* , où M. le Duc d'Antin lui fit servir un dîner magnifique ; après lequel il alla coucher à *Fontainebleau*. Le lendemain , il courut le Cerf avec l'Equipage du Roy ; il monta les Chevaux de M^{re} le Comte de Toulouse , qui se trouva à cette Chasse ; elle fut si vive que le Cerf fut forcé en moins d'une heure & demie. Le Czar qui n'avoit jamais pris ce plaisir Royal , en parut fort content , & fit à M. le Comte de Toulouse toutes les honnêtetés imaginables. Après la Chasse , ce Prince dîna dans le Pavillon qui est au milieu de la grande pièce d'eau , où il resta fort long-tems à table. Comme on s'étoit flaté qu'il séjourneroit plus long-tems à Fon-

Juin 1717.

Q

tainableau , on avoit tout disposé pour cet effet ; cependant il en partit ce jour là même , après s'être promené quelque tems le long du *Tibre*. Il revint coucher à Petit-Bourg , où M. le Duc d'Antin le recut aussi magnifiquement que la veille , quoique ce retour fut imprevû. Après avoir parcouru les Jardins , & la Terrasse qui sert de barriere à la Seine, il entra le premier Juin, dans une Gondole , qui le ramena à Paris , avec toute sa Cour qui le suivoit dans d'autres Bateaux ; il s'arrêta à *Choisi*, où il fut accueilli par Madame la Princesse de Conty Douairiere , qui doit y séjourner tout l'Eté ; il vit les Jardins & les Appartemens : S'y étant rafraichi, il continua son chemin en Gondole , & ayant traversé tous les Ponts de Paris , il vint descendre à l'Abreuvoir , audeffous de la Porte de la Conférence ; il monta en Carosse , & passant sur les Remparts de la Ville , il alla chez un Artificier

où il acheta une grande quantité de Fusées & de Pétards qu'il voulut tirer lui-même, dans le Jardin de l'Hôtel de Lesdiguières.

Le 2, il alla l'après midy à l'Abbaye de *S. Denis*, où on lui fit voir l'Eglise, le Trésor, les Tombeaux, & le superbe Bâtiment que les Religieux ont élevé depuis quelques années, & qui n'est pas encore achevé : la solidité des Murs & des Voutes lui plut extrêmement. Les Benedictins lui avoient préparé une très grande collation, qu'il se fit apporter dans une Cellule qui est au bout du Dortoir, & dont la vue est charmante ; il revint de *S. Denis* par *S. Ouen*, où M. le Duc de Tresmes avec toute sa famille, l'attendoit. On lui servit une magnifique collation.

Le 3. ce Monarque partit d'ici, accompagné de toute sa Cour, de M. le Maréchal de Tessé, & de M. le Marquis de Bellegarde, second fils de M. le Duc d'Antin;

ce jeune Seigneur ayant été proposé pour faire les honneurs des Maisons Royales à la place de M. son pere, qui comme Chef du Conseil du dedans du Royaume, n'avoit pû suivre S. M. Czarienne, à cause de quelques affaires importantes. Le Czar avoit compté passer quelques jours à Versailles, & même on s'étoit préparé à l'y recevoir; mais il ne s'y arrêta qu'un moment, étant allé coucher à Trianon, où il a occupé avec toute sa suite, les Appartemens du *Corridor* qui donne sur les *Goulottes*. Pendant le séjour qu'il a fait à Trianon, il prenoit surtout le plaisir de la promenade dans les Jardins en *Calèche*, & sur le Canal en *Gondolle*; il a visité tous les endroits les plus remarquables des environs.

Le 6, il partit de *Trianon*, pour aller au Château de *Clagny*; il monta au grand Aqueduc, & de là se rendit à *Marly*. Il a em-

ployé le tems qu'il y a demeuré, à peu près comme à Trianon, se promenant presque tout le jour, & examinant les Jets d'eau, les Cascades & les Statuës, avec une attention surprenante; il alloit surtout à chaque instant, voir la Cascade d'*Agrippinne*.

Le 10, M. de Verton, Maître d'Hôtel du Roy, qui est chargé par ordre de la Cour, de servir le Czar, ayant ordonné un tres-beau feu d'Artifice, avoit placé dans le Bosquet de Marly, une grande quantité de Haut-bois & de toutes sortes d'Instrumens qui préluderent & donnerent une Serenade qui dura près d'une heure; après quoi on tira le feu d'artifice lequel fut suivi d'une tres belle illumination, que M. le Marquis de Bellegarde avoit fait preparer dans les Bosquets des Bains d'*Agrippinne*, & dans celui de la Cascade; la fête finit par une espèce de Bal: Toutes les Dames que la curiosité avoit attirée à

Qij

Marly, danserent dans le Sallon, bien avant dans la nuit. Le Czar fut si content de cette galanterie, qu'il se coucha très tard, contre son ordinaire.

Le 11, étant allé le matin à Saint Germain en Laye ; il examina le Château vieux & le neuf, & resta fort long-tems sur la Terrasse. Il descendit au *Val*, & de là au Monastere de *S. Cyr*, où il vit Madame de Maintenon qui reçût sa visite sur son lit ; il demanda à voir les cinq Classes & toutes les Demoiselles, chacune dans leur place ; le Prince fut fort édifié de l'utilité & de la magnificence de l'établissement de cette Maison, & de la maniere dont les Filles y étoient élevées. Après s'être beaucoup promené, il remonta en Carosse & revint coucher à Trianon.

Le 12. il quitta avec regret ces lieux enchantez, pour revenir à Paris, il passa par Versailles, où il dîna ; avant que de se mettre à

table, il vit tous les Appartemens & le Cabinet des Curiositez qui est auprès de la Piece de la Chapelle; on lui montra les Medailles & les Coquillages. Les Livres curieux & les Estampes magnifiques des Anciens Balets du Roy, l'occupèrent plus agréablement, que toute autre chose. Il descendit à la Grande & à la Petite Ecurie; il vit travailler dans l'une & dans l'autre, plusieurs Chevaux que les Ecuyers monterent en sa presence. Il monta en Carosse sur les cinq heures, & vint à Chaillot, rendre visite à la Reine d'Angleterre; Il traversa, sans s'arrêter, le Cours la Reine, où l'on se promenoit: Il vint descendre chez M^r de Launai à la Monoye des Medailles, où M^r le Duc d'Anrin l'attendoit; ce Seigneur fit fraper en la presence de ce Prince, une Medaille d'Or, qu'il lui presenta: Le Czar fut surpris de trouver d'un côté son Portrait en Buste, ayant pour Legende, *Petrus Alexievux*.

Tzar, Mag. Ruff. Imperator ; & au revers une Renommée dans les airs , avec deux Trompettes ; autour étoient ces mots, *Vires acquiriturando*. Ce qui fait allusion aux differens voyages que ce Souverain a fait depuis vingt ans : & dans l'Exergue ; *Lutet. Paris. 1717*. Il monta ensuite pour voir le Cabinet des Medailles, où il trouva un Medailler rempli de trente Medailles d'Argent , & de quarante Medailles de Bronze , pareilles à celle qui lui avoit été présentée en Or. Il en fut surpris, & encore plus, lorsqu'il vit qu'elles furent distribuées aux Personnes qui l'accompagnoient. Après qu'il eût considéré avec attention tout ce qu'il y avoit dans la Monoye des Medailles, il passa dans l'Orphevrie , où il trouva un grand nombre de beaux Ouvrages de ce Metal , dont la plus grande partie étoit pour le Roy, & quelques uns aussi pour le Roy de Portugal & à ses Armes ; il les examina avec un discernement

qui marque son bon goût pour toutes sortes de choses. Lorsqu'il s'en alla, on lui presenta de rechef une pareille Medaille de son Portrait, qui venoit d'être achevée, dont les fonds étoient de Bronze brune, & tous les reliefs en Or.

Le 13. au matin, il reçût la Visite du *Nonce*, qui lui fit un compliment en Italien, auquel le Vice-Chancelier *Schaffiravv* répondit. Il sortit seul l'après-midi, & se rendit le soir chez M^r le Duc d'Antin, où il soupa avec M^r le Comte de Toulouse; le repas fut superbe.

Le 15. au matin, il alla à l'Imprimerie Royale, on tira devant lui plusieurs Epreuves: Il passa ensuite au Collège des Quatre Nations, fondé par le Cardinal de Mazarin: Il visita l'Eglise & la Bibliothèque, & fit amitié à M *Varignon*, le plus fameux Géometre du Royaume; il s'informa des fonds destinez à entretenir un pareil Etablissement; il parut con-

rent du détail qu'on lui en fit , parce qu'outre deux Colléges qu'il a fondez dans ses Etats , l'un à *Moscov* , & l'autre à *Peterbourg* , il a encore dessein d'en ériger de nouveaux. Au sortir de cette Maison , il passa chez le sieur *Pigeon* , Auteur d'une Sphere mouvante très curieuse , suivant le Systéme de *Copernic* ; il la trouva parfaitement exécutée ; elle lui plut si fort , qu'il donna ordre , en partant , de l'acheter deux mille écus : Il alla ensuite en Sorbonne , où il fut reçu par les Docteurs de la Maison , qu'il gracieusa beaucoup ; il admira le Tombeau du Cardinal de Richelieu , que l'on regarde comme un des Chefs d'Oeuvre de *Girardon*. L'après-midi , ce Prince monta sur les Tours de Notre-Dame , pour découvrir d'un coup d'œil , toute l'étendue de cette Capitale. Il trouva , en rentrant à l'Hôtel de Lesdiguieres , les Ambassadeurs de Portugal & de Malte , qui vinrent en grand Cortége , lui rendre visite.

DE JUIN. 193

Le 15. au matin , étant retourné aux Gobelins , il prit plaisir à voir travailler : Entre plusieurs pieces de Tapissérie qu'on lui exposa , il il fut Epris de l'Histoire de *Don Guschotte* , dont les desseins sont du jeune M. *Coëpel* : Le Roy lui en a fait present du depuis , avec quelques autres. L'après-diné , il monta dans une Caleche, en forme de Gondole , ouverte de tous côtez, appartenant à M. le Marêchal de Tessé : Ce Monarque étoit accompagné de ce Seigneur , de son Chambellan ordinaire & de M. de Verton ; il visita, en passant dans la ruë des Bernardins , la Maison de M. de *Torpane* , que lui a vendu M. l'Abbé *Bignon* : Ensuite celle de Madame la Duchesse de la Ferté , qui donne sur le Palais Royal ; il fut charmé du goût & de la magnificence dont elle étoit ornée : Il passa de là à l'Hôtel de M^{re} le Comte de Toulouse ; après, quoi , sur le soir , il alla se promener au Cours , où il fit plusieurs tours.

Le 16. le Czar ayant témoigné quelque envie de voir les Troupes de la Maison du Roy, M^{sr} le Duc Regent donna ordre aux Gens-darmes , aux Chevaux-Legers, aux deux Compagnies des Mousquetaires, & aux Gardes Françoises & Suisses , de se tenir prêts le 16. après midi. On choisit, pour en faire la revûe , la grande Allée des Champs Elisées. Les Gardes Françoises & Suisses étoient rangées sur cinq Lignes, depuis le commencement de cette Allée, jusqu'à la Barriere qui la separe des Allées du Roule. La Cavalerie se plaça sur quatre Lignes, depuis cette Barriere, jusqu'au dessus de la grande Etoile. Le Prince de Rohan & le Prince de Soubise reçû en survivance de la Charge de M. son pere, étoit à la tête de la Compagnie des Gens-darmes. M. le Duc de Chaulnes étoit aussi avec M. son Fils , à la tête des Chevaux Legers : M. d'Artagnan commandoit les Mousquetaires Gris, & M. de Canillac

Canillac, les Noirs. M^{gr} le Duc du Maine & M. le Duc de Guiche étoient à cheval : Le Czar arriva à trois heures & demie, au bas des Allées des Champs Elisées ; il monta sur un Cheval du Roy ; on en avoit aussi amené pour toute la Suite. M^{gr} le Duc d'Orleans étoit à cheval , suivi de plusieurs Seigneurs de la Cour. Le Czar accompagné de S. A. R. passa fort vite devant le premier Rang, jusqu'au bout de la Ligne, & revint au petit galop : Etant parvenu à l'entrée de l'Allée des Champs Elisées, il vit faire l'exercice à toute l'Infanterie ; mais s'étant élevé des tourbillons épais de poussière, par la quantité des carrosses, des chevaux, & d'une multitude infinie de Peuples qui s'y trouverent ; ce Prince en fut si fort incommodé, qu'il fut obligé de se retirer, sans avoir eu la satisfaction de voir défiler de si belles Troupes : Il descendit avec M^{gr} le Duc d'Orleans, pour visiter le

Ann. 1717.

R

nouveau Pont tournant des Tuilleries. Ces deux Princes se retirèrent ensemble dans un endroit séparé , & ûrent une Conference d'une demie heure , en présence du Prince Kurakin qui servoit d'Interprete à S. M. Cz. Après s'être promené un moment dans les Tuilleries, il monta en Carosse, accompagné de Messieurs les Maréchaux de Tessé , d'Estrées , de Matignon , & autres Seigneurs. Il alla souper à S. Ouen , chez M. le Duc de Trésmes , Gouverneur de Paris : Il y fut traité splendide-ment ; il s'entretint presque toujours , pendant le repas qui dura près de trois heures , avec M. le Comte de Bethune , qui parle Polonois & Allemand. Ce Prince ayant scû que Madame la Comtesse de Bethune , fille de M. le Duc de Trésmes , étoit seulement spectatrice , il la pria très-gracieusement de se mettre à table , ce qu'elle fit.

Le 17. M^{gr} le Comte de Toulouse,

fit présenter à ce Prince une grande Carte Marine , avec plusieurs Ecrans magnifiques. Il retourna encor à l'Observatoire , où il fut près de deux heures à faire des observations , & de là il se rendit chez M^r le Maréchal de Villars qui le reçût avec tout l'appareil possible ; le souper se passa en joye , & à chaque santé on tira plusieurs boëtes.

Le 18 au matin , le Czar qui avoit mandé M^r Delisle le Géographe , l'entretint fort longtems par Interprete , sur la situation & l'étendue de son Empire , dont ce Prince est mieux instruit que personne. Pour lui en donner une connoissance plus exacte ; il ordonna qu'on aporta deux Cartes Manuscrites qu'il avoit fait faire d'une partie de ses Etats , il fit remarquer à M. Delisle la situation d'une nouvelle Forteresse qu'il avoit fait bâtir en *Tartarie*, & lui fit part de ses nouvelles acquisitions dans ces quartiers-là.

Rij

par la soumission d'un *Roy Tartare*, qui s'est rendu son Vassal, & par la jonction de cent mille *Calmons*, avec les autres Tartares qui sont déjà sous sa domination. Ce Prince alla voir ensuite plusieurs expériences Chimiques que M^r Geofroi lui avoit préparées.

Le 18. le Czar vint à cinq heures *incognito*, prendre congé du Roy ; il entra par l'appartement de M. le Maréchal de Villeroy, il fit présent à S. M. du Plan de *Peterbourg*. On peut juger de l'importance & de la grandeur de cette Place, par les 12 Bastions qui doivent la défendre. S. M. l'a placé dans le Cabinet du Conseil. Après avoir reçu la visite de M^{te}. le Duc Regent ; il alla au Palais Royal, où il salua Monseigneur & Madame la Duchesse d'Orleans.

Le même jour, le Czar curieux de voir rendre la vue à un Aveugle, donna ordre à M. Areskin son premier Medecin, de lui décou-

vrir un habile Oculiste ; s'étant
 adressé à M. du Vernay Professeur
 Royal d'Anatomie au Jardin des
 Plantes , il lui indiqua M. de
 Vvolhouse Gentil-homme Anglois,
 qui ayant amené à l'Hôtel de Les-
 diguières, un Invalide Aveugle, de-
 puis la Bataille d'Hochstect, âgé
 de 65 ans, prépara tout pour cette
 operation difficile. Le Czar voy-
 ant planter l'éguille dans l'œil de
 l'Invalide , se détourna un mo-
 ment : mais la curiosité l'ayant
 emporté , il le vit travailler &
 ût la preuve que la Cataracte étoit
 abattue ; car ce Prince ayant mon-
 tré sa main à l'Invalide , celui-ci
 la distingua. Un succès si hûreux
 a engagé S. M. Cz. à promettre
 au sieur de Vvolhouse un Elève,
 pour le former sous un si habil
 Homme . à l'imitation du Grand
 Duc de Toscane , & du Roy de
 Sicile qui lui en ont envoyé & qu'il
 a perfectionnés dans cet Art.

Le 19. le Czar se mit dans son
 Bain, suivant la couûrume qu'il

a de se baigner tous les Samedis.

Le même jour , ce Prince voulant se trouver à une Audience du Parlement, s'y rendit. Il entra d'abord chez M^r le Premier Président, d'où il fut conduit par le Bailly du Palais, à la Grand-Chambre. On le plaça dans une des Lanternes que l'on avoit décorée , d'où il vit MESSIEURS Siégeants sur les hauts Bancs. On appela une Cause ; après que les deux Avocats M^{res} Milchault & Guerin ûrent plaidé, M. de Lamoignon Avocat General , se leva ; & après avoir résumé l'affaire qu'on plaidoit alors , dit qu'il y avoit plusieurs exemples, où la Cour avoit été consultée par des Souverains, dans les affaires les plus importantes de leurs Etats ; mais qu'un Monarque si éloigné de la France , également puissant en Europe & en Asie , ût voulu être témoin de son Auguste Séance , c'étoit un exemple rare : Il ajouta qu'un tel événement méritoit d'être

tre conservé dans les Registres du Parlement, & d'être transmis à la Postérité. L'Académie finie, le Czar salua en sortant, cet Auguste Sénat, qui étoit en Robes Rouges, & les Présidens avec leurs Fourrures; ce qui ne s'étoit pratiqué en pareil cas, que pour l'Empereur *Charles-Quint*.

Le même jour, l'après-midi, le Roy alla à l'Hôtel de Lesdiguières, rendre visite au Czar, qui, après l'avoir reçu, vint à l'Académie des Sciences, où M. l'Abbé *Rignon* présidoit : * M^r de la Faye lui montra un modèle de la Machine qu'on a imaginée fort ingénieusement, pour élever l'eau avec la moindre force qu'il est possible, fondé sur les Propositions les plus difficiles de Geometrie. Le Czar confirma par son approbation, le jugement du Public & de l'Académie. M. *Lemery* lui fit observer l'effet de deux végétations chimiques fort singulieres, & Monsieur de *Reaumur*, les desseins de la Description
* Capitaine aux Gardes Françaises.

tion des Arts, prêts à imprimer : Enfin M. Dalesme lui fit voir l'effet d'un nouveau Cric à *Cremail-tere*, qui, avec moins de force, fait plus d'effet que les Crics. S. M. Cz. a prêté beaucoup d'attention à toutes ces Nouveautez, & a bien voulu prendre séance, permettant à la Compagnie de s'asseoir, pour voir l'ordre de l'Academie & le rang des Academiciens. Il a vû pareillement celle des belles Lettres, où on lui montra l'Histoire de Louïs XIV. en Medailles.

Le Dimanche 20. à deux heures après midi, il envoya demander, s'il pouvoit revenir voir les Medailles des Rois de France, & la suite de l'Histoire de Louïs Quatorze, dont une grande partie étoit de même que celle qu'on lui avoit présentée de Bronze, & les reliefs d'Or. Il y arriva une heure après, & examina tout avec encore plus d'attention que la premiere fois. Et comme il s'arrêta beaucoup à considerer la Medaille de

LOUIS XV, qui a pour revers un Soleil levant, avec ces mots, *Iubet sperare*; qui étoit aussi de Bronze & les reliefs d'Or: Le Directeur de la Monoye crut devoir la lui offrir. Il la recût très-gracieusement, marquant, en touchant sur sa Poitrine, qu'il la garderoit éternellement.

Sur les 6. heures, il retourna à l'Hôtel de Lesdiguières, pour assister aux Vigilles de la Pentecôte, dans la Chapelle; elles furent chantées par ce Prince & par les Musiciens, qui avoient chacun, un Livre de Plain-Chant à la main.

Le Czar, après avoir entendu la Messe de la Pentecôte, selon l'ancien stile & la Liturgie des Grecs, partit enfin le 21. au soir, pour les Eaux de Spaa; il étoit escorté par dix Mousquetaires, qui devoient se relayer successivement en pareil nombre, jusqu'à Soissons. Il soupa & coucha à Livry, chez le Marquis de ce Nom; il bû à la Santé du Roy & à celle de M^{gr} le Régent.

Il a fait plusieurs largesses avant son départ ; il a donné son Portrait enrichi de Diamans à M. le Duc d'Antin, à M. le Maréchal de Tessé, à M. le Maréchal d'Estrées. à M. le Marquis de Livry, & à M. de Verton, pour lequel il a eû des egards particuliers, qu'il s'est attiré par ses manieres polies & engageantes, & par une attention continuelle au service de ce Monarque, qui l'a toujours fait manger avec lui pendant son séjour à Paris. Ce Monarque a fait plus en sa faveur, il a demandé pour lui à M. le Duc Regent une pension de 6000 liv. sur des Benefices ; ayant sçû que comme Chevalier de S. Lazare, il pouvoit posséder des Pensions jusqu'à cette somme, ce qui lui a été accordé. Il n'a pas oublié M. de Cresmes Contrôleur de la Maison du Roy, à qui il a fait présent d'une très belle Montre d'or ; il a distribué plusieurs grandes Médailles d'or du poids de sept Louis d'or neufs, à

quelqu'autres Officiers; 1500 Ducats pour les Officiers de la bouche du Roy, & autant pour les Officiers de Versailles, de Marly, de Trianon, de la Ménagerie, de Meudon & de Fontainebleau; c'est M. de Verton que le Czar a chargé de toutes ses libéralités.

Le Lundy matin 22, ce Prince, après s'estre promené dans les Jardins de Livry, monta dans une Chaise de Poste avec M. de *Jagouzik* son Chambellan, alla dîner à *Nanteuil*, ensuite coucher à Soissons. Il s'embarquera à Charleville sur la Meuse, afin de se rendre à Liege, où il se reposera quelques jours, dans un Palais que l'Electeur de Cologne lui a fait préparer. S. A. E. lui a fait offre par M. Vvaldor son Envoyé en France, de 100 de ses Gardes & 200 Hommes de ses Troupes pour lui servir d'escorte.

Le Czar a distribué à M. le Duc d'Antin & à plusieurs Seigneurs de la Cour, une suite de Médailles, frappées en Hollande à son coin, où sont représentées les Actions les plus éclatantes de son Regne.

ARTICLE DES LIVRES.

Les Anecdotes du miniftère du Cardinal de Richelieu , & du Règne de LOUIS XIII , avec quelques particularités du commencement de la Régence d'Anne d'Autriche , méritent bien que je les annonce au Public , comme un de ces Livres qui amusent & divertiffent, en inftruifant le Lecteur. Il y a peu d'intrigues fecretes, arrivées à la Cour de France , pendant le Miniftère du Cardinal de Richelieu , qui n'y foient développées & mifes au jour. On y verra que les moindres bagatelles produifent fousvent les plus grands événemens : Si la Reine Mere , dit le Traducteur *de Vittorio Siri*, avoit fuivi , par exemple , le Roy à Versailles , le jour qui fut furnommé la journée *des Dupes* , le Cardinal de Richelieu étoit perdu fans refource. Si le Duc de Buckingham n'avoit point aimé la plus grande

grande Dame du Royaume ; les Anglois se seroient emparés de l'Isle de Rhé, le Roy n'auroit point pris la Rochelle, & le Parti Protestant auroit encore subsisté long tems en France : Si le Cardinal de Richelieu n'avoit pas fait jouër les ressorts secrets, qui engagerent Marie de Medicis à se sauver à Compiègne, la fortune de ce Ministre auroit toujours été chancelante, la Reine Mere auroit regagné la confiance du Roy son fils, & procuré infailliblement la disgrâce de cette Eminence. On pourroit citer une infinité d'Exemples de cette nature ; mais le détail que ces Anecdotes en font, est si curieux, qu'il vaut mieux y renvoyer les Amateurs des bons Livres. Cet ouvrage se vend chez Pierre Ribou, Quay des Augustins, à l'Image Saint Louis. Deux Volumes In-douze, 5. liv.

PIERRE PRAULT Libraire, de-
Juin 1717. S

208 LE MERCURE

meurant sur le Quay de Gesvres; & fait afficher depuispeul'Histoire du vrai Démétrius, Czar de Moscovie, par M. Née de la Rochelle; c'est un morceau d'Histoire très intéressant, tant par les intrigues que par les événemens singuliers dont il est rempli; mais ce qui le rend plus remarquable, c'est qu'il est pour ainsi dire, l'époque de l'élévation au Trône, de la Famille régnante aujourd'hui dans la Grande Russie; puisqu'après la mort de ce Demétrius supposé ou non, & de deux autres du même nom, Michaël Fœderovvitz, fils de Feodor Nikitiz Romanof, Patriarche de Moscovie, fut couronné en 1611. C'est de là qu'est descendu Peter Alexievvitz, qui a honoré cette Capitale de sa présence.



On vend chez le même, les Lettres Historiques, à M. D. sur la Comédie Italienne, dans lesquels il est parlé de son établisse-

DE JUIN 209

ment, du caractère des Acteurs
qui la composent, & des Avan-
tures qui y sont arrivées



On vend chez Jacques Etienne,
ruë S. Jacques, à la Petite Vertu,
les Aventures de Telemaque fils
d'Ulysse, par feu M^r de Fenelon
Archevêque de Cambray. Edition
conforme au Manuscrit original.



Les Ouvrages du sieur de
Vvoolhouse, touchant la Cata-
racte, le Glaucome & autres
maladies des yeux, viennent d'être
imprimés à Franckfort sur Mayne,
& se vendent à Strasbourg, chez
le sieur Doulsfiker; on y verra
un Catalogue de la plus grande
partie des Auteurs, qui ont écrit sur
la même matiere, avec les nouvel-
les Découvertes qu'ils ont faites.
Le sieur de Vvoolhouse demeure
présentement au College de l'Avé-
Maria, à côté de S. Etienne du

Sij

210 LE MERCURE
Mont, dans le Quarré de Saint-
Genevieve..

est

Après tant d'Eloges Funébres qui ont été faits à la Gloire de LOUIS le GRAND, il sembloit difficile de rien voir de nouveau dans ce genre. Cependant, soit que le sujet ne puisse être épuisé, soit que l'esprit de l'homme soit capable, chaque jour, de quelque nouvelle Production ; on vient de donner au Public une nouvelle Oraison Funébre de ce Monarque. Elle est de M^r l'Abbé de Lafargue, qui l'a prononcée à l'Anniversaire de LOUIS XIV, à l'Abbaye de Chelles, en présence de M A D E M O I S E L L E ; ensuite à l'Abbaye du Fauxbourg Saint Antoine de cette Ville : Elle doit faire d'autant plus d'honneur à cet Orateur, qu'il en avoit déjà donné une autre qu'on a regardée, comme une des plus belles. Je ne puis parler de sa seconde, avec plus

DE JUIN.

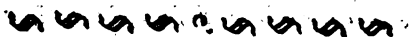
de justice , qu'en disant avec un des Docteurs qui l'ont approuvée ; qu'elle ne cède en rien à la beauté de celles qu'on a données au Public jusqu'à présent , & que tout y plaît également , soit pour la nouveauté des pensées , soit pour la fécondité de l'Eloquence , soit pour la richesse des expressions. J'en ferois un Extrait , si les plus beaux Morceaux ne perdroient toujours de leur grace , lors qu'ils sont détachés d'une Pièce. Je renvoie le Lecteur à l'Ouvrage , l'assurant qu'il aura lieu d'en être très-content. Cette Oraison Funébre se vend chez la veuve de Pierre Bienfait , à l'Image Saint Pierre , sur le Quay des Augustins , & chez Mongé , vis-à-vis le College des Jesuites , dans la rue Saint Jacques.

Siii

222 LE MERCURE
DE LONDRES

le premier Juin.

Il vient d'arriver deux Bâtimens de Gottembourg : L'un d'eux a été chargé par ordre du Roy de Suède , de rapporter la male du 19 Mars , dont un Capre Suédois se saisit en prenant le Paquebød qui venoit de Hollande. S. M. S. n'a pas voulu qu'on ouvrit rien. Une grande Boëte remplie de Bijoux, d'un prix très confiderable, se trouve au même état qu'elle étoit en partant de Hollande. Les Cachets sont en leur entier ; mais ce qui étonne tout le monde , c'est que le Roy n'a pas permis qu'on ouvrit la moindre Lettre. Les Partisans de la Suède surtout, exaltent fort la bonté & les égards que S. M. S. a pour nôtre Nation. Le Roy de Suède a une Armée de 4000 mille hommes effectifs , & de grands amas de vivres en Scanie.



DEVENISE.

Un Bâtiment arrivé de Corfou, a apporté la confirmation, que la Flote composée de 27 Vaisseaux de ligne, de trois Brulots, de cinq grosses Galiores, de six Vaisseaux de Provisions, & de trois Corvettes, sous les ordres du sieur Flangini, avoit fait voile, pour s'approcher ensuite des Dardanelles, & tâcher d'attirer la Flote Turque à une action; les quatre Galeres du Pape ont joint l'Armée legere à Corfou.

On écrit de Peterbourg que l'on y avoit appris de Tartarie, que les Tartares Moscovites & Calmaques avoient défait entièrement les *Cabanes*, Peuples qui ont été jusqu'à présent, sous la Protection du Sultan, & qu'ils avoient été contraints de se rendre chez les Victorieux, avec leurs Familles, au nombre de plus de 100000 hommes.

SUITE DU JOURNAL

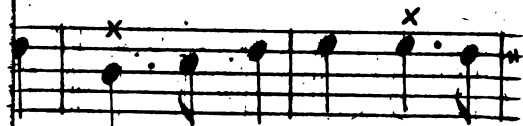
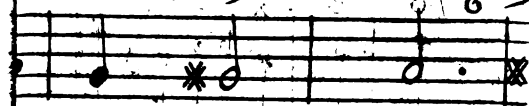
de Hongrie.

Toute l'Artillerie est arrivée au Camp, on l'a déjà envoyée du côté de la Teisse, & on a jeté des Ponts sur les Marais, pour faciliter la jonction de l'Armée avec le Corps commandé par le Général Mercy, qui s'est avancé plus haut, du côté de Titul; sur quoi l'Armée s'étoit mise en marche pour se rendre de ce côté-là; on y compte à présent trente Princes.

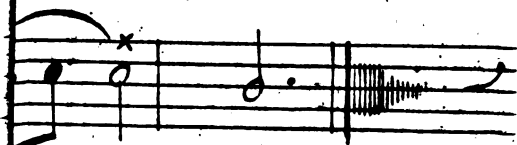
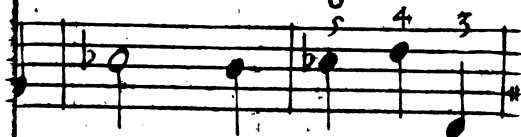
Les nouveaux Avis font monter le nombre de l'Armée Impériale à 100 trente-deux mille six cent trente hommes. Sçavoir, vingt-deux mille deux cents soixante, de Cavalerie; onze mille sept cents quatre-vingt Dragons; trois mille deux cents vingt Hussards, & quatre-vingt quinze mille trois cents soixante & dix hommes d'Infanterie, sans les six mille hommes de Baviere, & deux Regiment Impériaux. ■



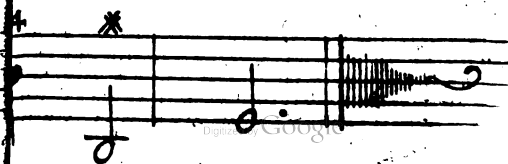
charmante J. ris Je



cut-jl que ce qui fut si



re



Quelque précaution qu'un Auteur du Mercure prenne pour être exactement informé de certains faits, il n'est presque pas possible que la vérité ne lui échape quelquefois, par les Mémoires peu fidèles qu'on lui envoie. Telle est l'affaire de M^{rs} les Chevaux-Legers, rapportée dans le Mercure de May, Pag. 91, dont les circonstances sont bien différentes, selon un nouvel avis que je viens de recevoir; par lequel il paroît qu'il est faux que le Chevaux-Leger se soit sauvé dans son Auberge; qu'il y ait eu des coups de Pistols tirés par la fenêtre, pour écarter les Laquais; que M. le Duc d'Estrées en ait demandé satisfaction; puisqu'au contraire, ce Seigneur a fait mettre en Prison sa Livrée &c. Je serai toujours prêt à en user de même, toutes les fois qu'on aura la bonté de me redresser sur quelque erreur de fait.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de Juin 1717 ; je crois que le Public s'apercevra que cet Ouvrage se perfectionne de plus en plus. Fait à Paris, ce 30. Juin 1717.

TERRASSON.

T A B L E.

A Vant-Propos.	
Troisième & dernière partie des Mémoires de M. le Cardinal de Retz.	5.
— Vers à Mlle de M. . . par M. Arouët.	62.
— Le Banquet.	64.
— Epître de M. Thiriot à M. D.	67.
L'Amour captif à S. A. S. Madame la Princesse de Conti, par M. le Grand.	71.
Journal Historique de Paris	74.

T A B L E

<i>Provisions des Charges données en</i>	
<i>Juin 1717.</i>	81
<i>Journal de Hongrie.</i>	85
<i>Lettre écrite de Constantinople à</i>	
<i>l'Auteur du Mercure.</i>	93.
<i>Denombrement des Troupes Ot-</i>	
<i>tomanes , qui doivent servir en</i>	
<i>Hongrie , contre S. M. I. &</i>	
<i>contre les Vénitiens</i>	95.
<i>Arrivée du Chevalier de S. George</i>	
<i>à Rome.</i>	100.
<i>Réflexions Critiques, sur les Avan-</i>	
<i>tures de Télémaque , fils d'Ulise,</i>	
	108.
<i>Bouquet pour le jour de la S. Jean,</i>	
<i>par M. D. F.</i>	150
<i>Le Char de S. A. S. Madame la</i>	
<i>Princesse de Conti , au Cours ,</i>	
<i>par Mr Fuselier.</i>	152
<i>Ode Anacréontique à Mlle de L...</i>	
<i>par M. le Chevalier de S. Jory.</i>	
	159
<i>Epigrammes.</i>	157
<i>Enigmes</i>	163
<i>Suite du Journal de Paris</i>	165.
<i>Reception de M. de Fleury ancien</i>	
<i>Evêque de Frejus , à l'Acade-</i>	
<i>mie François</i>	170

T A B L E.

<i>Vers sur les Fables recitées par M. de la Motte , après la Reception de M. de Frejus.</i>	174
<i>Dons du Roy.</i>	175.
<i>Morts.</i>	177.
<i>N'ariages.</i>	181.
<i>Seconde Partie du Journal Histo- rique , ou de la Relation impré- mée le mois passé , concernant le Czar.</i>	182
<i>Article des Livres.</i>	206
<i>Nouvelles de Londres.</i>	212
<i>De Venise.</i>	213
<i>Suite du Journal de Hongrie.</i>	214
<i>Chanson</i>	215

.Fin de la Table.

De l'Imprimerie de JACQUES-
FRANÇOIS GROS , rue de la
Huchette , au Soleil d'or.

CR 1754

OCT 13 1936

